



# Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers

RAPPORT FINAL – 29 mai 2024 –

## CONTEXTE

Recherche financée par Développement Côte-de-Beaupré, organisme gestionnaire de l'Entente sur la protection et la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale.

#### CHERCHEURS

Recherche réalisée par Guy Mercier (chercheur principal), Etienne Berthold et Yves Brousseau, professeurs au département de géographie de l'Université Laval

#### COLLABORATEURS

Jean-Bernard Giroux Anne Béqueret Louise Marcoux Sylvie St-Jacques et Karine Tessier

# Table des matières

CONTRIBUTIONS	4
INTRODUCTION	5
Contexte et orientation	
Précision conceptuelle	
Démarche et pistes d'analyse	10
LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU PAYSAGE	12
Comprendre la valeur du paysage	
Qu'est-ce que le paysage?	
Existe-t-il un marché paysager et quels en sont les agents économiques?	
En quoi le paysage a-t-il une valeur économique?	
Le paysage est-il un actif?	
Pourquoi les autorités publiques doivent-elles investir dans le paysage?	
QUALIFIER L'ATTRACTIVITÉ ET L'APPRÉCIATION DU PAYSAGEÉlection paysagère et système paysager	
Terrains d'étude	
Belvédère du papetier à Donnacona	
Belvédère Baie-Saint-Paul	
Terrasse Pierre-Dugua-de Mons	
Enquêtes	
Méthodologie du sondage	
Recrutement, consentement, approche et échantillon	26
Prise d'une photographie	26
Questionnaire, consignation des réponses et classement des données	26
Critères d'analyse des données narratives	27
Critères d'analyse des données visuelles	28
Méthodologie de la technique de groupe nominal	30
But et principe	30
Recrutement	31
Procédure	
Données recueillies	33
Critères d'analyse	
Méthodologie de l'entretien semi-dirigé	
Échantillon	
Procédure, questionnaire et appareillage	
Critères d'analyse des données	
Résultats : classement et description	
Sondage	
Description des données narratives	
Description des données visuelles	
Enquête selon la technique de groupe nominal	
Belvédère du Papetier	60

Belvédère Baie-Saint-Paul	61
Terrasse Pierre-Dugua-de Mons	63
Entretiens semi-dirigés	64
Donnacona – un seul entretien	64
Charlevoix – deux entretiens	65
Québec – deux entretiens	68
Synthèse générale des enquêtes : les paysages réels et souhaités	70
Belvédère du Papetier	
Site	
Situation	
Vue disponible et composition paysagère	
Belvédère Baie-Saint-Paul	
Site	
Situation	
Vue disponible et composition paysagère	
Terrasse Pierre-Dugua-de Mons	
Site	
Situation	
Vue disponible et composition paysagère	74
POTENTIEL PAYSAGER	75
Potentiel paysager du belvédère du Papetier	77
Potentiel visuel	
Normativité propre au site	83
Propriété foncière	83
Zonage municipal	
Normativité propre à la scène	
Propriété	
Zonage	
Planification	
Bilan	
Potentiel paysager du belvédère Baie-Saint-Paul	
Potentiel visuel	
Normativité propre au site	
Propriété	
Zonage	
Normativité propre à la scène	
Planification	
Bilan	
Potentiel paysager de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons	
Potentiel visuel	
Normativité propre au site	
Propriété	
Zonage	
Normativité propre à la scène	
Planification	

Bilan	112
CONCLUSION	113
Synthèse théorique	113
Réalité visuelle du paysage	113
Paysage : appétence et occasion	113
Géographie du paysage	114
Composition du paysage	114
Problématique du paysagement	115
Nécessité et contenu d'une politique paysagère	115
Continuité avec une politique paysagère en marche	116
Une politique du paysage partagée entre deux définitions	116
RECOMMANDATIONS	118
ANNEXE 1 COMPOSITION DU PAYSAGE	125
COMPOSITION DU PAYSAGE	126
Cadrage	127
Figuration	128
Esthétique	130
Disposition	132
Déplacement	136
ANNEXE 2 FICHES INDIVIDUELLES DU SONDAGE	138
ANNEXE 3 ENQUÊTE SELON LA TECHNIQUE DE GROUPE NOMINAL	223
ANNEXE 4 ENTRETIENS DIRIGÉS	236
ANNEXE 5 BIBLIOGRAPHIE	241

## **CONTRIBUTIONS**

Le présent rapport est le fruit du travail collectif de l'équipe de recherche. Il convient toutefois de préciser les contributions respectives de chacun de ses membres.

## **Guy Mercier**

Auteur principal du rapport, il en a rédigé ou corédigé toutes les sections

#### Jean-Bernard Giroux

- Il a corédigé avec Guy Mercier et Etienne Berthold la section sur la valeur économique du paysage
- Il a mené les enquêtes par sondage avec Anne Béqueret; il a corédigé avec cette dernière et Guy Mercier la présentation des résultats
- Il a mené les enquêtes selon la méthodologie de groupe nominal avec Anne Béqueret; il a corédigé avec cette dernière et Guy Mercier la section qui s'y rapporte
- Il a mené les entretiens semi-dirigés avec Guy Mercier; il a corédigé avec ce dernier le résumé
- Il a corédigé avec Guy Mercier la synthèse générale des sondages
- Il a corédigé avec Guy Mercier et Etienne Berthold la section sur la valeur économique du paysage
- Il a corédigé avec Guy Mercier les recommandations

#### **Etienne Berthold**

- Il a corédigé avec Guy Mercier et Jean-Bernard Giroux la section sur la valeur économique du paysage
- Il a corédigé avec Guy Mercier la section sur le potentiel visuel et aménagiste des paysages souhaités

#### Sylvie St-Jacques

- Elle a conçu tout le matériel graphique nécessaire à l'organisation, à la tenue et à l'analyse des enquêtes
- Elle a mis en page le rapport et tous les documents utilisés lors de la recherche

## Yves Brousseau, Louise Marcoux et Karine Tessier

Ils ont conçu la matrice de cartographie et d'analyse visuelle des trois sites

#### **Anne Béqueret**

- Elle a mené les enquêtes par sondage et selon la méthodologie de groupe nominal avec Jean-Bernard Giroux
- Elle corédigé la section qui se rapporte au sondage avec Guy Mercier et Jean-Bernard Giroux

## INTRODUCTION

## Contexte et orientation

Le présent document fait part d'une recherche sur le paysage menée à la faveur du projet intitulé *Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers*. Ce projet, conduit par une équipe du département de géographie de l'Université Laval, est financé par <u>Développement Côte-de-Beaupré</u>. Cet organisme est gestionnaire de l'<u>Entente sur les paysages de la Capitale nationale</u>. Cette entente rassemble depuis 2016 diverses instances politiques ou administratives de la région de Québec vouées, entre autres mandats, à la cause paysagère. Elle donne lieu, à cette fin, à des activités de conseil, de sensibilisation et d'animation. Elle a par ailleurs permis la réalisation de recherches sur le paysage. À ce chapitre, des travaux ont porté, suivant une tendance générale, sur la caractérisation paysagère de l'espace géographique régional. Il est estimé que ces connaissances sont utiles pour favoriser, localement, le développement d'une culture du paysage, voire d'une compétence en la matière. Au total, dans la région de Québec, plusieurs études de caractérisation paysagère des dernières décennies ont été menées, dont certaines à l'initiative de l'Entente sur les paysages de la Capitale nationale. Conduites selon des méthodologies diversifiées, ces études forment aujourd'hui un corpus consistant.

Généralement, la caractérisation paysagère sert l'aménagement du territoire (Dubois, 2009 ; Domon et Ruiz, 2015), soit ce vaste chapitre de l'acte de gouverner où se programme et se décide l'organisation de l'établissement humain devant servir au mieux l'intérêt public (Mercier et Simard, 2020). L'aménagement du territoire appartient au domaine de la planification (Desjardins, 2021), en ce sens qu'il porte un jugement sur un état présent (est-il utile, optimal ou harmonieux ?), opte pour la conservation ou la transformation de cet état, propose des moyens d'y arriver et, finalement, conçoit des mesures appropriées pour sa mise en œuvre. Une fois adoptées par les autorités compétentes, ces mesures forment un devoir-être, soit un ensemble de normes qui se déclinent en différents types d'interdictions, d'obligations et de permissions (Kelsen, 1996). Les normes aménagistes concernent pour l'essentiel l'implantation et la répartition des fonctions, des équipements et des services sur le territoire. Or d'aucunes visent à préserver et à mettre en valeur les paysages que recèlerait le territoire (Dubois, 2009), d'où ces études de caractérisation paysagère qui désormais sont monnaie courante (Terrasson, 2011 ; Mercier, 2009 ; Luginbühl, 2007 ; Puech et Rivière-Honegger, 2004).

Au vu de la qualité des études de caractérisation paysagères réalisées jusqu'ici dans la région de Québec, on a surement raison de penser que l'aménagement du territoire y est devenu plus efficace en la matière. Néanmoins, cela reste à être démontré clairement. En effet, on a beau planifier ou ordonner une norme paysagère, ou quelque autre norme au demeurant (Kelsen, 2004), encore faut-il qu'elle soit applicable et appliquée<sup>1</sup>. De plus, dans une perspective strictement économique, s'il est établi que le paysage a bel et bien une valeur économique (Price, 2017; Oueslati, 2011; Lifran et Oueslati, 2007), il reste difficile de mesurer le rendement de l'investissement public consenti à ce titre (Plottu et Plottu,

<sup>1</sup> Cela étant dit, il n'est pas exclu qu'une norme paysagère n'ait d'autre raison d'être que d'être énoncée, sans égard pour son applicabilité ou son application. Dans ce cas, l'efficacité de la norme en question concerne plutôt son effet sur le discours et la pensée, ce qui, il est vrai, n'est pas en soi négligeable, même si on peut se questionner sur l'intérêt de confiner le devoir-être paysager au monde des mots et des idées. Sur les conditions de l'applicabilité de la norme paysagère, voir Mercier (2002 et 2004).

5

-

2010; Choumert et Salanié, 2011). C'est pourquoi d'ailleurs les partenaires de l'Entente sur les paysages de la Capitale nationale ont commandé en 2018 à des chercheurs de l'Université Laval une étude sur les bénéfices économiques associés à la valorisation des paysages (Berthold et coll., 2019). Cette recherche a consisté en une revue systématique de la littérature scientifique relative à l'influence du paysage sur la valeur immobilière, qui est, au Québec, l'assise des revenus des municipalités. Il en ressort que la valeur d'un bien immobilier est souvent corrélée aux éléments du milieu où il se trouve. Ces éléments, de diverses natures, agissent différemment sur la valeur du bien en question. Prenons l'exemple d'une résidence. Des éléments comme une école, un commerce ou une bibliothèque la valorisent. D'autres, un dépotoir et une mine notamment, entrainent une conséquence inverse. Parmi les éléments favorables, quelques-uns sont associés au paysage tel qu'on l'imagine généralement : un parc, un boisé, une terre agricole, une rivière, un rivage, un bord de mer, un massif montagneux, etc. Mais à quoi tient exactement l'avantage que présentent ces éléments ? À leur proximité du bien immobilier en question ou plutôt à leur visibilité à partir de ce bien? La distinction n'est pas anodine, car, si la vue n'entre pas en jeu, l'effet relève-t-il véritablement du paysage ? Par exemple, la proximité d'un boisé apporte seulement un avantage quant à l'accès physique à un service. En revanche, un bien immobilier offrant une vue sur un boisé ne procure-t-il pas, en raison de ce seul critère, une plus-value spécifique, proprement paysagère en l'espèce ? De fait, plusieurs analyses confirment que la visibilité d'un bien génère une plus grande plus-value que sa simple proximité (Black, 2018; Panduro et Veie, 2013; Sander et Polasky, 2009; Heinrich et Kashian, 2010; Fraser et Spencer, 1998; Walls et coll., 2015). C'est qu'une connexion plus étroite encore est ainsi établie. Et dans la mesure où le facteur visuel est en l'occurrence opérant, il est sans équivoque que l'atout économique en cause relève directement du paysage. Dès lors, on ne peut douter de la survaleur que le paysage confère au bien immobilier. En effet, il a là une validation empirique de la profitabilité du paysage en une composante exclusive : la vue. Sans compter que le bénéfice en question ne se limite pas à la seule valeur immobilière, puisque des activités économiques, dans le secteur touristique notamment (Stafford, 1996; Edensor, 2009), peuvent en découler et générer des profits d'entreprise, des emplois et des revenus fiscaux. Ces divers rendements liés au paysage en sa part spécifiquement visuelle se rapportent à un actif paysager. D'où la nécessité d'élargir le champ pour comprendre dans toute son ampleur visuelle le paysage comme phénomène économique. Or telle est l'idée qui préside à la recherche ici exposée. L'option retenue à cette fin repose sur deux constats:

- 1. La valeur du paysage est un objet complexe, autant dans les divers circuits économiques qu'elle emprunte pour générer une rentabilité que dans les facteurs qui sont activés en ces différents processus. Toutefois, faire une pleine démonstration empirique de cette complexité s'avère hors de portée dans le contexte. Aussi, il semble préférable d'expliquer comment, théoriquement, chacune des modalités de la rentabilité paysagère opère.
- 2. Il est attesté que le paysage, conçu telle une vue, contribue directement à la valorisation économique d'un bien immobilier. Ainsi, une vue avantageuse lui confère une survaleur, tandis qu'une vue désavantageuse le dévalorise. Partant de ce principe, la présente recherche vise une caractérisation de la vue paysagère elle-même, tout particulièrement en ce qu'elle suscite attraction et appréciation. Cette question est généralement peu problématisée et peu traitée dans les études de caractérisation paysagère, où la dimension visuelle est absente, sinon secondaire ou marginale. Si, de notre côté, nous y portons une plus grande attention, l'idée n'est pas de nier l'intérêt des études de caractérisation paysagère, mais simplement d'y

apporter un complément utile selon une perspective qui se rattache directement à la question de la valeur économique du paysage.

## Précision conceptuelle

L'orientation retenue pour notre recherche commande le recours à une définition stricte du paysage, où prime la dimension visuelle. Actuellement, le paysage fait l'objet, dans le champ scientifique, de maintes définitions<sup>2</sup>. Nonobstant, on ne saurait se tromper en avançant qu'une tendance majoritaire se dessine à ce titre. Et il n'est pas sans intérêt d'indiquer que, suivant cette tendance, on s'éloigne passablement du sens que le mot *paysage* prend dans le langage commun (Mercier, 2016), ce qui entretient une distanciation sémantique souvent impropre à la communication auprès du grand public.

En science, aujourd'hui, on tend à concevoir le paysage comme un état de l'espace géographique. Cet état est certes diversement envisagé, mais il s'attache pour l'essentiel à des qualités intrinsèques de l'espace géographique. Ainsi, la science écologique définit le paysage comme un assemblage d'écosystèmes en interaction, un écosystème étant l'unité de base de la nature constituée par un milieu naturel, dont l'ensemble des constituants, vivants ou non vivants, entretiennent entre eux de multiples et étroites interactions vitales (Burel et Baudry, 2003). Or cette acception, si elle est rarement exclusive dans les approches scientifiques du paysage, n'est pas pour autant remise en cause. La preuve en est que la plupart des études de caractérisation du paysage y reviennent constamment, quitte à ajouter à cette qualité naturelle de base de l'espace géographique des qualités issues des activités humaines. Il est remarquable du reste que cette part humaine soit toujours envisagée comme la marque d'un façonnement plus ou moins accentué de l'espace géographique par l'être humain. Ainsi, le paysage, différent d'un lieu à l'autre, se rapporte certes à la dynamique et à la diversité de la nature, mais également à l'action humaine. Car si la Terre, en sa forme naturelle, présente déjà une face différente de région en région, ce substrat est de surcroit modelé par une société humaine elle-même plus ou moins différente d'une région à l'autre (Naveh et Lieberman, 2013). Et comme ce modelage de la nature semble incompatible avec sa dénaturation, voire sa destruction, on en déduit qu'une responsabilité en incombe de facto à l'humanité. C'est pourquoi on estime, selon cet axe définitoire, que le paysage est non seulement le fruit et le témoin d'une évolution humaine de l'espace géographique, mais qu'il est aussi un potentiel indicateur d'une juste mesure à respecter.

Plus qu'une tendance majoritaire, la conception du paysage comme état de l'espace géographique modulé, selon le lieu et l'époque, par l'interaction de la nature et de l'humanité est une tradition scientifique. Carl Sauer (1925), John B. Jackson (1997), Augustin Berque (1990a) et de nombreux autres ont depuis le XIX<sup>e</sup> siècle défendu cette thèse. Au fil du temps, cette empreinte humaine sur le paysage a été auscultée sous maintes coutures. Chacune à sa manière, les études ont dévoilé la complexité des modalités du façonnement de l'espace géographique par l'être humain. Ce faisant, elles ont fait ressortir la charge éthique et normative que contiendrait le paysage. Il s'en dégage quasi unanimement que le rapport de la nature et de l'humanité qui est sous-jacent au paysage ne saurait être autrement qu'équilibré. Sans cet équilibre, pose-t-on, il ne pourrait être question de paysage, sinon d'un paysage qui n'est pas ou qui

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La tendance nous semble même être à étendre encore davantage la signification de l'objet d'étude *paysage* (Dubow, 2009). En raison de ce foisonnement définitoire, il est apparu nécessaire au cours des dernières décennies d'en structurer les différentes facettes. Plusieurs propositions ont été faites en ce sens. Parmi elles, signalons Bédard (2009) et Roca et coll. (2011).

n'est plus ce qu'il devrait être (Berque, 1997). Bref, selon cette conception, ce qu'est idéalement le paysage devrait régir le territoire. D'ailleurs, ce principe a inspiré depuis quelques décennies une politique et un droit du paysage, qui s'affirment dans la Convention européenne du paysage (2000) par exemple. La position du Conseil de l'Europe, instigateur de cette convention, est sans équivoque à ce sujet : « The landscape is part of the land, as perceived by local people or visitors, which evolves through time as a result of being acted upon by natural forces and human beings. "Landscape policy" reflects the public authorities' awareness of the need to frame and implement a policy on landscape. The public is encouraged to take an active part in its protection, conserving and maintaining the heritage value of a particular landscape, in its management, helping to steer changes brought about by economic, social or environmental necessity, and in its planning, particularly for those areas most radically affected by change, such as peri-urban, industrial and coastal areas ». Le Québec a suivi la même voie, comme en attestent notamment la Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec et la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, qui respectivement visent la protection de « paysages humanisés » et de « paysages culturels patrimoniaux ».

Aussi répandue soit-elle en science, la définition générique du paysage comme un espace géographique plus ou moins modelé par l'action humaine rencontre deux difficultés. La première, formulée par Raffestin dès 1977, est d'ordre épistémologique. On peut se contenter de signaler à ce propos que l'étude du paysage, sous l'emprise d'une telle définition, ne se distingue guère de l'étude de l'espace géographique, que l'on appelle aussi territoire, milieu, environnement ou autrement. Dans cette perspective, le paysage n'est pas la vue sur l'espace géographique. Il est plutôt l'espace géographique, qui certes s'offre à la vue, mais qui n'en tire pas sa raison d'être. Or, s'il faut ainsi réduire la définition du paysage, ne vaut-il pas mieux, pour l'étudier, s'en remettre à la géographie ou à toute autre science concernée, dont le spectre théorique et méthodologique est peut-être mieux adapté pour observer et analyser l'ensemble des facteurs qui concourent à la dynamique de l'espace géographique ? Mais cette question, tout compte fait, n'a d'intérêt que si on persiste à confondre le paysage et l'espace géographique, ce qui présente une difficulté plus grande encore. Cette difficulté fondamentale se manifeste clairement sur le plan sémantique. En effet, il est étonnant que la définition savante du paysage la plus convenue soit aussi nettement en rupture avec le lexique usuel. Pourtant, le langage commun associe directement le paysage à la vue qu'une personne humaine a d'un espace géographique. Plus précisément, le paysage est cette vue elle-même. Ainsi, on lit, dans le Larousse, à l'entrée paysage : « vue d'ensemble que l'on a d'un point donné », comme dans la phrase : « de ma fenêtre, on a un paysage de toits et de cheminées »<sup>3</sup>. Dans ce cas, pourquoi le rôle que tient cette vue devrait-il rester secondaire dans les études paysagères ? Certes, elle y est souvent mentionnée, mais l'objet d'étude demeure l'espace géographique : ce qui en est vu et l'interprétation qu'on en donne y est un ressort, parmi d'autres, de l'action humaine qui le façonne ou, comme dans les études d'impacts visuels, un indicateur d'une acceptabilité sociale relativement à ce façonnement (Smardon, 2016). L'idée n'est pas sans fondement ni intérêt. Elle n'en fait pas moins l'impasse sur le cœur même du paysage, soit la vue. Or peut-on étudier le paysage en oubliant ou en éludant sa réalité même, c'est-à-dire en négligeant d'examiner directement ce qui façonne non pas l'espace géographique, mais la vue qu'on en recueille ? Reconnaitre sans ambages et résolument que le paysage appartient foncièrement à l'ordre

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour le géographe Yves Lacoste (2003), le paysage est : « l'espace géographique que l'on peut voir depuis un certain point ». Pour lui, le paysage se conçoit par conséquent comme une image, car il n'est pas le fruit d'une transformation physique de l'espace géographique, mais d'une opération optique. Au Québec, cette définition est par exemple mobilisée dans le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier).

visuel est pourtant légitime, ne serait-ce que pour comprendre comment il s'intègre dans notre époque où les images prolifèrent grâce un accès quasi universel à de puissants et efficaces moyens de captation (photographique et vidéo) et de diffusion (Internet et réseaux sociaux). Ainsi, au moment où l'espace géographique est intensément vécu à distance, par le truchement d'images techniquement captées et diffusées, comment nier que le paysage, en tant qu'image, peut avoir sa propre vie, c'est-à-dire sa propre finalité, ses propres conditions d'existence et sa propre politique ? Bref, comment ne pas admettre qu'il y a une réalité du paysage en tant qu'image, et que cette réalité iconologique ne se réduit pas à celle de l'espace géographique, tout aussi liées l'une à l'autre soient-elles ? (Mitchell, 2005 ; Montillet, 2011; Rancière, 2003; Paquet et Mercier, 2012).

Notre recherche adopte ce parti iconologique voulant que le paysage soit essentiellement une image de l'espace géographique. Cette image paysagère, produite par la vue et pour la vue, peut exister en présence ou en l'absence de l'espace géographique représenté. Ainsi, le paysage se voit, comme le rappelle Alain Roger (1997), in situ ou in arte. Il y a paysage in situ lorsqu'une personne voit, généralement par l'entremise de la vision naturelle, un espace géographique qui s'étale en largeur et en profondeur devant elle. L'image paysagère est alors composée et contemplée sur place, d'un même élan, ce qui conforte une illusion d'identité entre l'espace géographique vu et sa représentation visuelle, illusion qui commande, comme le signalait Merleau-Ponty, une « foi perceptive » où nous reconnaissons sur-le-champ, quitte à en douter par la suite, que « le monde est cela que nous voyons » (1979, p. 9). Il y a paysage in arte quand une personne voit une image, techniquement produite, d'un espace géographique où elle n'est pas ou encore qu'elle ne regarde pas. Dans le premier cas, une personne voit un espace géographique qu'elle occupe ou qu'elle côtoie immédiatement ; dans l'autre, un espace géographique qu'elle n'occupe pas ou qu'elle n'est pas disposée à voir directement. Dans les deux cas, cependant, l'espace géographique est érigé, dans la réalité visuelle, comme une chose en soi : il est représenté en un tableau. C'est pourquoi du reste ces deux expériences peuvent s'enchainer l'une l'autre. Par exemple, une personne contemple le panorama de la terrasse Dufferin à Québec et, une fois de retour chez elle, montre à une connaissance la photographie qu'elle en a prise à cette occasion. Et cette seconde personne, ayant vu la photographie, décide à son tour de se rendre sur la terrasse Dufferin. Ainsi, le dénominateur commun du paysage in situ et du paysage in arte, ce n'est pas tant l'espace géographique vu que le tableau qui en est tiré.

Si le paysage est une image de l'espace géographique, il n'est pas toute image que l'on peut en obtenir. Cette image doit plus encore résulter d'une composition visuelle poursuivant une finalité paysagère. Le paysage est par conséquent davantage qu'un espace géographique qui apparait sur une image. Encore faut-il qu'une expérience personnelle, suivant quelque modalité, érige cet espace en objet visuel spécifique. En d'autres mots, le paysage ne se réduit pas à l'aspect de l'espace géographique, soit la manifestation visuelle de sa forme. Il y a paysage quand cet aspect est nommément regardé et devient, selon une procédure propre, le sujet même de l'image que l'on en produit (Merleau-Ponty, 1964). Bref, le paysage, qui n'est pas l'espace géographique, n'en est pas la forme non plus. Il n'en est que le tableau qui, en son sens plénier, résulte du désir qu'éprouve une personne, en un lieu et en moment précis, de composer et de contempler une image de la forme de l'espace géographique (Dubow, 2009).

La définition du paysage telle une image visant à représenter expressément un espace géographique est, il faut l'admettre, quelque peu en marge des actuelles études paysagères. Elle n'en reste pas moins pertinente, car elle s'attache non seulement à la définition la plus usitée du paysage, mais à ce qui

fondamentalement distingue le paysage de tout autre phénomène. Ce faisant, elle s'aligne sur une définition moins ambiguë qui, à tout le moins, empêche de restreindre le paysage, comme il est de coutume en science, à l'espace géographique. Dès lors, elle autorise une problématique et une méthodologie qui concernent spécifiquement l'image de l'espace géographique produite par et pour une personne humaine à cette fin même. On peut espérer que l'étude du paysage trouve là une utile voie complémentaire à l'étude de l'espace géographique qui, tout compte fait, n'a pas avantage à être assujetti à l'empire du paysage. En effet, le paysage n'est qu'un vecteur parmi d'autres de la relation de l'être humain à l'espace géographique. Certes, le vecteur paysager mérite d'être considéré en soi et sa juste valeur. Il n'en demeure pas moins que la contemplation paysagère, aussi indispensable soit-elle, n'est pas et ne doit pas être la seule manière, pour l'être humain, d'expérimenter et d'appréhender l'espace géographique. Il suffit de rappeler l'actuelle crise environnementale causée par le mésusage humain de la nature pour s'en convaincre (Zhong Mengual et Morizot, 2018).

## Démarche et pistes d'analyse

Partant des principes qui viennent d'être exposés, notre recherche poursuit trois objectifs. Le premier consiste à expliquer à quoi tient la valeur économique du paysage et pourquoi il est opportun que les autorités publiques investissent ou s'engagent dans la protection et dans la mise en valeur du paysage. À cette étape, la perspective n'est pas de collecter des données inédites et d'en faire l'analyse, mais d'expliquer, en une synthèse solide et accessible, en quoi un paysage attractif et apprécié stimule l'économie.

Si la valeur économique du paysage tient à son attractivité et à son appréciation, il reste à savoir de quoi résultent ces deux qualités. Tel est le second objectif du projet. Le paysage, dans cette perspective, est toujours défini selon un sens strict qui le distingue de l'espace géographique, bien qu'il soit en lien avec lui. En effet, le paysage est conçu comme une représentation visuelle de l'espace géographique, plus encore il en est le tableau puisqu'il est le fruit d'une composition subjective. On reconnait à cette représentation visuelle une valeur en soi, de même qu'une raison d'être propre et un processus spécifique d'élaboration. Sur cette base, Il est posé que le paysage, lorsqu'il correspond à sa destination, attire et plait, ce qui, en réaction, active une économie. Aussi, pour maintenir la valeur du paysage, voire pour l'accroitre, encore faut-il distinguer, en chaque paysage, les traits caractéristiques de son attractivité et de son appréciation. À cet effet, trois belvédères sont examinés : le belvédère Baie-Saint-Paul en Charlevoix, la terrasse Pierre-Dugua-de Mons à Québec et le belvédère du Papetier (et la promenade Saint-Laurent qui s'y rattache) de Donnacona. Chacun d'eux fait l'objet d'une série d'analyses pour en qualifier le système paysager et en dégager le potentiel paysager.

Partant de ces résultats, le troisième objectif du projet est d'émettre, pour chacun des cas à l'étude, des stratégies afin d'optimiser l'attractivité et l'appréciation de l'actif paysager. Chaque stratégie, formulée par l'entremise de recommandations, vise non seulement à préserver l'actif paysager en cause, mais plus encore à en valoriser davantage le potentiel en considérant, en plus de ses traits caractéristiques, les prérogatives et les moyens des différentes parties prenantes, au premier chef les autorités publiques.

Ce volontarisme, où l'État en l'une ou l'autre de ses composantes cherche à bonifier l'actif paysager, ressortit au paysagement<sup>4</sup>, qui est la conception et la mise en œuvre des mesures pour conserver voire accroitre l'attractivité et l'appréciation du paysage. Bien qu'il s'inscrive dans la mission générale de l'aménagement du territoire (Montillet, 2011), le paysagement n'en est pas moins un domaine en soi qui commande des analyses et des actions qui lui sont propres. Or, considérant la difficulté toujours existante à concevoir ce domaine proprement paysager de l'aménagement du territoire, nous croyons utile d'esquisser en conclusion, à partir des résultats provenant de nos trois cas à l'étude, quelques recommandations générales relativement à une politique de paysagement de la région de Québec.

<sup>4</sup> Que l'on nomme aussi *paysagisme*, comme chez Le Dantec (2002) et Luginbühl (2007), ou encore *empaysagement*, chez Debarbieux (2007), quoique ce dernier terme réfère davantage à un trait de culture qu'à une pratique aménagiste au sens strict.

# LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU PAYSAGE

## Comprendre la valeur du paysage

Il est attesté par maintes recherches scientifiques que le paysage a une valeur économique (Price, 2017; Oueslati, 2011; Lifran et Oueslati, 2007). Le paysage est de ce fait un bien qui, dans la mesure où il génère une rentabilité, doit être considéré comme un actif dont le maintien entraine des couts et l'amélioration exige des investissements. Pour déterminer ce financement, encore faut-il savoir ce qui constitue cet actif et quels sont les ressorts de sa rentabilité. Or cette question n'est pas simple. Davantage que pour beaucoup d'autres biens, la valeur de l'actif paysager est propre à chaque circonstance. Par exemple, deux maisons parfaitement identiques construites côte à côte en bord de mer bénéficieront certainement toutes les deux d'une survaleur paysagère (soit en l'occurrence la valeur de l'actif paysager), mais cette survaleur risque d'être différente si l'une a une vue immédiate sur l'eau et l'autre non. Considérant que les deux maisons, sises au même endroit, sont identiques et côte à côte, il peut être facile de départager leur survaleur paysagère respective. Mais, généralement, la réalité de l'espace géographique est autrement plus complexe et diversifiée, si bien qu'il est fort difficile d'isoler la part de la rentabilité qui procède spécifiquement de l'actif paysager. Il n'en demeure pas moins que cette rentabilité peut se concevoir nettement, même si son exacte intensité nous échappe. D'où l'intérêt d'expliquer à quoi tient la valeur de l'actif paysager et comment des agents économiques y contribuent et en bénéficient. L'exercice pourrait alors montrer la pertinence de financer de l'actif paysager. Or tel le premier objectif du projet Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers. Bien que l'argumentaire présenté ici à cette fin repose sur des résultats scientifiques probants, il est organisé en une courte synthèse dont le propos se veut accessible à un lecteur qui n'est pas rompu aux études paysagères, économiques et aménagistes. Cet argumentaire, qui révèle comment le paysage est une richesse sociale en raison de sa valeur économique, est structuré autour de six questions:

- 1. Qu'est-ce que le paysage?
- 2. Existe-t-il un marché paysager et quels en sont les agents économiques ?
- 3. En quoi le paysage a-t-il une valeur économique?
- 4. Le paysage est-il un actif?
- 5. Quels sont les bénéfices économiques à tirer du paysage?
- 6. Pourquoi les autorités publiques doivent-elles investir dans le paysage?

# Qu'est-ce que le paysage?

Le sens du mot *paysage* a été débattu plus haut. Il n'est pas inutile d'y revenir. Selon le sens strict que lui confère le vocabulaire commun et que la science, selon nous, aurait avantage à retenir, le paysage est une vue sur une partie de l'espace géographique obtenue ou produite par et pour un être humain à partir d'un point d'observation. Bien que cette définition puisse sembler restrictive, elle évite de confondre le paysage et l'espace géographique<sup>5</sup>. Elle permet d'ailleurs de comprendre que cette confusion découle d'un glissement métonymique. Ainsi, assimiler le paysage à l'espace géographique

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Confusion qu'entretient la foi perceptive, dont il a été question plus haut en référence à la pensée de Merleau-Ponty (1979).

n'est au mieux qu'une figure de style qui, d'ailleurs, suppose toujours le verbe d'action voir. En effet, de même que l'on peut dire qu'une personne boit un verre pour faire comprendre qu'il boit de l'eau dans un verre, on peut dire qu'une autre personne voit un paysage, au lieu de préciser qu'elle voit de l'espace géographique dans un paysage. Il n'en demeure pas moins que l'espace géographique, quand il n'est pas ou n'est plus vu, n'est pas un paysage. Certes, voir un paysage n'est pas sans lien avec la physionomie de l'espace géographique observé, comme boire un verre n'est pas sans lien avec le gout de la boisson dégustée. Mais c'est dans l'acte de voir que se révèle subjectivement cette physionomie, comme le gout de la boisson quand on la boit. D'ailleurs, la physionomie n'est que la manière dont toute chose, incluant l'espace géographique, s'offre à la vue. Le paysage, pour sa part, n'existe que si la vue se réalise.

Tout en retenant que le paysage procède de la vue de l'espace géographique, on peut objecter qu'il est difficile, pour toute personne douée de vision, de ne pas voir cet espace géographique qui s'étend partout devant nous. C'est pourquoi il faut distinguer la vue qui porte sur un élément composant ou occupant l'espace géographique, de celle qui porte sur l'espace géographique dans son ensemble. Dans ce dernier cas, où l'espace géographique est l'objet même de la vue, la personne voit un paysage, alors que dans le premier, elle voit quelque chose d'autre, qui d'ailleurs peut être une autre personne ou plusieurs autres. Ainsi, le paysage n'est pas associé à une vue qui passe continument d'une chose à l'autre, mais à une vue portée, en un lieu et en un temps précis, sur un espace géographique d'ensemble. Seule une telle vue est spécifiquement paysagère.

Il est avéré par ailleurs que la vue paysagère est en interaction avec nos sentiments (Appleton, 1975; Schama, 1995; Corbin, 2001). En effet, chaque personne attribue une valeur au paysage et cette valeur, susceptible d'évoluer, module son comportement. Ainsi, quand une personne est inspirée par un paysage, elle est disposée à le voir ou à chercher à le voir; de même, si elle voit un paysage, elle pourrait l'apprécier et être disposée à rester sur place plus longtemps, à y revenir, voire à s'y installer.

Comme une valeur peut être partagée par plusieurs personnes, on reconnait que le paysage, au-delà de la personne, a des effets sociologiques. D'une part, il peut susciter un sentiment de communauté chez certains. S'engage alors une dynamique identitaire, faisant que des communautés locales et régionales sont à l'affut de paysages représentant autant leur passé que leur avenir (Agnew, 2011). D'autre part, le paysage peut occasionner un engouement collectif et attirer des visiteurs en masse (Terkenli, 2011). La société contemporaine, souligne-t-on en sciences sociales, est tout particulièrement éprise du paysage (Jakob, 2008). Il est difficile d'en douter considérant qu'un très grand nombre de personnes consacrent aujourd'hui une bonne partie de leurs loisirs à voyager pour découvrir ou redécouvrir des paysages qui les attirent ou qu'elles apprécient. Sans compter cette politique qui vise à préserver et à mettre en valeur le paysage, quand il ne s'agit pas de le restaurer ou, comme on l'entend parfois, de le réinventer (Berque, 1990b).

# Existe-t-il un marché paysager et quels en sont les agents économiques ?

Le paysage – soit, répétons-le, l'acte de voir un espace géographique dans son ensemble à partir d'un point d'observation – suscite des déboursés : d'une part des dépenses issues d'une demande ; d'autre part des investissements assortis à une offre. Quand il est attirant et apprécié, le paysage stimule

d'autant les dépenses et les investissements. Tous les agents qui consentent à ces déboursés opèrent au sein du marché paysager. On peut les regrouper dans les catégories suivantes :

- Les visiteurs (touristes ou excursionnistes) qui déboursent pour se rendre ou pour accéder à un endroit où ils peuvent jouir du paysage
- Les résidents qui élisent domicile à un endroit pour y voir le paysage
- Les entrepreneurs qui offrent des biens et des services aux visiteurs attirés en un endroit en raison du paysage
- Les entrepreneurs qui construisent, vendent ou louent des résidences permettant la jouissance du paysage
- Toutes les personnes physiques ou morales qui, établies en une localité ou une région, en façonnent le paysage. Parmi ces personnes, les agriculteurs, les propriétaires de lots boisés et les grands propriétaires fonciers en général, considérant l'étendue des superficies qu'ils occupent ou mettent en valeur, ont nécessairement une responsabilité particulière en matière de paysage.
- Les autorités publiques qui, en vertu de leur responsabilité, desservent et aménagent un territoire et qui, de ce fait, en façonnent également le paysage. Notons que, souvent, les autorités publiques offrent des biens et des services aux visiteurs venus sur leur territoire pour y jouir du paysage.

## En quoi le paysage a-t-il une valeur économique ?

La valeur économique du paysage correspond d'une part au ratio des dépenses et des investissements consentis par les agents du marché paysager (perspective microéconomique) et d'autre part aux effets collatéraux de ce marché sur d'autres aspects de l'économie locale ou régionale (perspective macroéconomique). Cette valeur est toutefois difficile à estimer, car le paysage est un facteur qui agit rarement seul, comme en attestent les exemples suivants :

- Un visiteur, généralement, ne se rend pas en un endroit seulement pour y jouir du paysage;
   d'autres intérêts que présente l'endroit influencent également sa décision
- Un restaurateur peut assurément compter sur la vue sur les environs qu'offre sa terrasse pour attirer des clients, mais son service et sa cuisine, notamment, peuvent être tout aussi attractifs, de sorte que la part de ses affaires qui tient au paysage n'est pas facile à départager
- Une maison peut donner sur un paysage avantageux, mais la décision d'y résider ne repose pas, habituellement, sur ce seul facteur
- Une autorité publique qui entretient une route panoramique rend de ce fait des services qui ne se limitent pas à la seule consommation paysagère

Il demeure que, souvent, l'attrait paysager déclenche, accélère ou démultiplie des décisions économiques (de demande ou d'offre de biens et de services) sur le marché résidentiel, récréatif ou touristique. Aussi, bien qu'il soit difficile d'en estimer la valeur spécifique, il est manifeste que le paysage a, sur le plan économique, un indéniable effet d'entrainement.

Le paysage a d'une part un effet d'entrainement économique quand, en raison de son attractivité et de son appréciation, il stimule le marché immobilier. Il bonifie ainsi les valeurs foncières, de sorte qu'il est, incidemment, un facteur de croissance de l'assiette fiscale municipale. Comme les études l'indiquent, différents types de paysages concourent positivement au prix de l'immobilier. Parmi eux, les milieux aquatiques (tels que les lacs et les rivières) offrent les paysages les plus prisés par les acheteurs ou locateurs immobiliers. Souvent, les espaces ouverts (par exemple, les lots non construits en ville ou encore les terres agricoles) sont aussi générateurs de paysages attrayants. De fait, la beauté, l'harmonie et la préservation des paysages sont si cruciales dans le domaine immobilier que la proximité d'activités industrielles lourdes, comme l'industrie minière, engendre généralement une baisse de la valeur des propriétés résidentielles.

D'autre part, le paysage, lorsqu'il est attirant et apprécié, favorise l'offre de biens et de services, notamment dans le domaine du sport, du plein air, du loisir et du tourisme. De fait, des pans entiers de ce secteur économique bénéficient grandement des paysages avantageux. C'est notamment le cas de l'industrie hôtelière, dont le prix des nuitées est, en partie, dépendante de la qualité de l'environnement et de la vue. Autrement dit, une entreprise hôtelière bénéficie à être située dans un bel endroit et à l'offrir en spectacle à ses clients.

En somme, le paysage produit de la richesse par l'entremise d'une valorisation des titres immobiliers (via la vente, la location ou la taxation), tout autant que par la croissance de l'offre de biens et de services (ce qui génère des profits d'entreprise et crée des emplois, notamment dans l'industrie touristique).

## Le paysage est-il un actif?

Un actif est ce qui est nécessaire pour produire et exploiter un bien ou un service afin d'en tirer un rendement ; il est constitué d'immobilisations et de fonds de roulement. Le paysage est un actif immobilisé et nécessite un financement pour être maintenu et des investissements pour être amélioré ; sa mise en valeur au travers d'opérations courantes commande également des fonds de roulement.

Le paysage, par sa nature même, est un actif qui chevauche le périmètre comptable des différents agents économiques concernés (Lifran et Oueslati, 2007). Par exemple, un restaurateur ne paie pas l'entretien des terrains de ses voisins, dont ses clients admirent pourtant le paysage depuis sa salle à manger. En ce cas, une grande partie de l'actif paysager lui procure un revenu même s'il n'y a consenti aucun investissement. Le paysage est en ce contexte une externalité positive. L'externalité positive est en effet un facteur qui favorise le rendement d'un agent économique sans que celui-ci ait à débourser quoi que ce soit pour en assurer le maintien ou l'opération. Advenant qu'un voisin du même restaurateur construise un immeuble ou une infrastructure qui cache ou gâche la vue, l'externalité deviendrait au contraire négative.

Le paysage est donc, à la base, un actif collectif, en ce sens où de nombreux agents économiques, par l'entremise des externalités, en sont *de facto* solidaires. De plus, la complexité comptable de l'actif paysager suggère que les recettes et les charges devraient en être, d'une manière ou d'une autre, équitablement réparties. Or, considérant que l'actif paysager est largement financé par l'ensemble des occupants d'une localité ou d'une région et par leurs autorités publiques, on peut aussi le concevoir comme un bien commun dont les autorités publiques seraient fiduciaires.

## Quels sont les bénéfices économiques à tirer du paysage?

Les agents économiques du marché paysager escomptent des rendements (perspective microéconomique), tandis que, à l'échelle locale ou régionale, la collectivité en tire des avantages (perspective macroéconomique).

Les rendements sont de deux types. D'une part, il y a ceux qui découlent de la valorisation des titres immobiliers par la vente, la location ou la taxation, cette dernière étant réservée aux autorités publiques. Ainsi, une propriété à la vue avantageuse bénéficie d'une survaleur paysagère que le propriétaire touche par la vente ou par la location, tandis que l'impôt foncier peut s'accorder à cette valeur accrue. D'autre part, il y a les rendements qui, sous forme de profits, proviennent de l'offre de biens et de services. Ce que fait, par exemple, un vendeur de glaces qui s'installe près d'un belvédère pour tirer avantage de l'achalandage que suscite le paysage admiré de cet endroit. On remarquera que, dans les deux cas (valorisation de titres immobiliers et offre de biens et services), l'activité génère aussi, habituellement, des salaires.

Les avantages sont eux aussi de deux types. D'un côté, le paysage vaut à une localité ou à une région des avantages comparatifs (Price, 2017). Considéré comme un facteur de bienêtre et d'embellissement, le paysage améliore le cadre de vie et, du coup, contribue à la vitalité du milieu. Dans ce cas, il favorise l'attraction et la rétention de la population. En effet, parmi les facteurs qui contribuent à la vocation résidentielle d'une région, il y a indéniablement son cachet paysager. Ainsi, le paysage contribue au maintien voire à l'accroissement, à l'échelle locale ou régionale, d'une main-d'œuvre motivée et qualifiée, d'un noyau dynamique d'entrepreneurs et d'un bassin de consommateurs. D'un autre côté, une localité ou une région avantagée sur le plan du paysage bénéficie du gain économique indirect que représente, pour les autorités publiques, l'amélioration de la santé physique et mentale des personnes. La qualité du paysage incitant à l'activité physique, au loisir et à la détente, on peut assumer que, toute proportion gardée, la population s'en trouve plus active et sereine, de sorte qu'elle sollicite moins les services sociaux, communautaires, médicaux et hospitaliers.

# Pourquoi les autorités publiques doivent-elles investir dans le paysage?

Les autorités publiques doivent investir dans l'actif paysager pour deux raisons. D'une part, à titre d'agent économique bénéficiant directement du paysage par l'entremise de la valorisation des titres immobiliers — au premier chef grâce à la taxation — et de l'offre de biens et services, les autorités publiques ont un intérêt immédiat à maintenir, voire à bonifier cet actif. D'autre part, comme le paysage est un actif collectif, les autorités publiques, qui exercent de hautes responsabilités relativement à l'organisation et à la planification du territoire, doivent par ailleurs, au nom de la population, le protéger tel un fiduciaire. En effet, les autorités publiques doivent, au bénéfice de tous les agents économiques du marché paysager, en atténuer les externalités négatives et en accentuer les externalités positives. De même, elles doivent renforcer au sein de la localité ou de la région les avantages comparatifs et les gains économiques indirects que procure la qualité du paysage. Bien évidemment, tout investissement public dans le paysage doit faire l'objet d'une estimation non seulement des bénéfices escomptés, mais aussi des couts, incluant les couts d'opportunité, soit le manque à gagner que la renonciation en faveur du paysage occasionne.

Pour que le paysage demeure un actif collectif rentable, un investissement public ne saurait cependant suffire. Plus largement, une politique publique à cette fin expresse est indispensable. Cette politique ressortit du paysagement, soit ce qui, dans l'ordre de l'aménagement du territoire, concerne spécifiquement le paysage. À tout le moins, cette politique publique du paysage doit garantir l'externalité positive générée par l'actif paysager collectif. D'ailleurs, ne serait-ce que pour soutenir le commerce concerné de près ou de loin par le tourisme, l'excursion et la récréation, une politique publique du paysage est justifiée. Il est vrai, toutefois, qu'une politique paysagère envisagée dans cette seule perspective pourrait paraître trop exclusive et trop indulgente, puisque les agents économiques qui en bénéficieraient au premier chef ne se rendent souvent pas compte que l'atout paysager dont ils jouissent découle d'un investissement consenti par le voisinage et les autorités publiques<sup>6</sup>. Pourtant l'économie du paysage repose bel et bien sur la solidarité des agents économiques, privés et publics. Dès lors, force est de comprendre que les autorités publiques, qui exercent de hautes responsabilités relativement à l'organisation et à la planification du territoire, doivent s'en porter garantes au profit de toute la population. C'est pourquoi elles doivent également, au nom de l'intérêt commun et en toute transparence, assurer au mieux la juste répartition des couts du maintien de l'actif paysager. Elles doivent de plus veiller à ce que les paysages, qui de facto appartiennent à la collectivité, ne soient pas, par acquisition ou autrement, appropriés par quelques-uns au détriment de tous les autres. C'est seulement en ce sens qu'une politique publique pourra légitimement consolider l'actif collectif qu'est le paysage. Or cette politique ne peut être ponctuelle et irrégulière, car il faut assurer une stabilité des bénéfices que procure le paysage. En conséquence, cette politique doit être ancrée dans le territoire, afin d'en assurer la durabilité et la prévisibilité. À cette fin, elle commande des normes aménagistes cohérentes et des aménagements congruents. Cette politique doit également être assortie d'une pédagogie ciblée, afin de faire comprendre au plus grand nombre possible que la protection et la mise une valeur du paysage sont essentielles à la valorisation foncière, à la rentabilité de maintes entreprises, à la vitalité régionale et à la santé publique.

<sup>6</sup> Cela est manifeste dans les enquêtes que nous avons menées dans le cadre du présent projet auprès des représentants des gens d'affaires.

## QUALIFIER L'ATTRACTIVITÉ ET L'APPRÉCIATION DU PAYSAGE

Une fois établi que la valeur économique du paysage tient à son attractivité et à son appréciation, il reste à savoir ce qui rend un paysage attractif et apprécié. Considérant que le paysage est conçu comme une représentation visuelle de l'espace géographique, il faut reconnaitre d'emblée à cette représentation visuelle une valeur en soi, de même qu'une raison d'être propre et un processus d'élaboration spécifique. C'est pourquoi il convient de décortiquer la vue paysagère et l'iconographie qu'elle génère pour en saisir comment, en chaque cas, s'actualisent son attractivité et son appréciation (Hoelscher, 2009).

# Élection paysagère et système paysager

Selon l'approche retenue, le paysage procède d'un lieu où, en un moment précis, une personne compose une image de l'espace géographique qui repose devant elle. Utilisé comme point d'observation, ce lieu devient l'assise même d'une vue spécifiquement paysagère. Doté d'une telle fonction, un lieu est un belvédère, soit un endroit d'où l'on peut, rappellent les dictionnaires usuels, « contempler le paysage ». Mais est-ce que tout lieu sur Terre se prête à la vue paysagère ? Si l'on peut assurément contempler le paysage en maint endroit, il est impossible que l'espace géographique soit en sa totalité un vaste et unique belvédère. De plus, on a beau toujours être dans l'espace géographique, il n'est pas loisible d'en contempler le paysage en tout temps. À l'état de veille, on fixe généralement une chose ou l'autre en particulier et le reste se perd dans le champ visuel. Or le paysage exige une attention portée à tout ce que l'on peut voir d'un même coup d'œil.

Le paysage tient aux circonstances. Au moment propice, une personne choisit un belvédère pour y contempler l'espace géographique. On peut dire que, de ce fait, elle élit un paysage. Une telle élection est d'abord et avant tout individuelle, car elle se pratique au gré des déplacements de chacun autant qu'elle les provoque. Mais aussi individuelle soit-elle, l'élection d'un paysage est souvent l'effet ou la cause d'une ou plusieurs élections semblables. C'est pourquoi elle est également collective. Par exemple, l'aménagement d'un belvédère par les autorités publiques suit ou anticipe une série d'élections individuelles. Plus généralement, il y a l'élection collective quand un paysage attire l'attention d'un grand nombre, voire quand il suscite un engouement, parfois au point d'acquérir une renommée que relaie et stimule les innombrables images que l'on en diffuse.

Qu'il soit inédit ou célèbre, éphémère ou pérenne, un belvédère est une entité qui, à sa mesure, génère des déplacements, des activités, des investissements, des discours et des images. Au travers de ces flux, le paysage s'inscrit dans le vécu d'une personne, d'un groupe et d'une communauté. C'est alors que le système paysager se réalise pleinement comme un actif économique et plus encore comme un actif sociétal. Or cet actif, concrètement, est davantage qu'un belvédère. C'est plus encore un système traversé de flux passant de l'un à l'autre des pôles qui le structurent et qui l'insèrent dans l'espace géographique. Les pôles du système paysager sont le site, la vue disponible, la scène et la situation.

• Le **site** est l'endroit choisi comme belvédère afin de voir l'espace géographique sous forme de paysage. Lorsqu'un site est réservé et aménagé pour générer une vue sur l'espace géographique environnant, l'équipement ou l'agencement destiné expressément à cette fonction constitue un dispositif. Le site accueille le point d'observation où se compose le paysage quand une personne

porte la vue sur l'espace géographique qui s'étend devant elle. Un même site peut offrir plusieurs points d'observation. Or, si le point d'observation n'est jamais inclus dans le paysage, le site peut toutefois l'être, du moins partiellement. Cela signifie, pour référer à des termes à être bientôt définis, que la partie concernée du site s'incorpore graphiquement dans la vue disponible, physiquement dans la scène et figurativement dans le paysage.

- La vue disponible est ce qui, de l'espace géographique, se présente à l'œil à partir du site. On la qualifie en la rapportant au champ visuel d'une personne qui cherche à voir, au-delà du premier plan, l'espace géographique en toute sa largeur et en toute sa profondeur. Si la disponibilité déborde le champ visuel, elle est panoramique, de sorte que le paysage, en image fixe, n'en est qu'un extrait. Si la vue disponible, partiellement bloquée au premier plan, est plus petite que le champ visuel, elle est canalisée. Si un blocage en premier plan n'est pas opaque, la vue disponible est filtrée. Dans le cas d'une disponibilité panoramique, la contrainte du champ visuel peut être contournée par une séquence d'images juxtaposées, ce qui requiert un changement de l'angle ou de l'axe de vue.
- La **scène** est l'espace géographique visible ou potentiellement visible à partir d'un site. C'est vers elle qu'une personne, en son point d'observation, regarde qu'elle compose un paysage.
- La situation se rapporte à ce qui, hors du site, de la vue disponible et de la scène, encourage ou entrave la composition d'un paysage. Elle englobe les conditions physiques, économiques et légales pour y accéder, de même que l'information verbale ou graphique qui le concerne. Ainsi, un paysage in arte, surtout s'il prolifère et circule amplement, relève de la situation, car il porte à la connaissance, publicise ou valorise un site et le paysage qu'on peut y composer. Il en est de même des discours qui décrivent, vantent ou évoquent un paysage, ou encore les activités qui en tirent avantage et les normes qui le protègent.

Tous les éléments du système paysager (site, vue disponible, scène et situation) influencent la composition d'un paysage et, par le fait même, contribuent à leur façon à son attractivité et à son appréciation, d'où l'attention qu'il faut porter à chacun d'eux. Mais le système paysager n'est pas à proprement parler un paysage. Il n'en est qu'une condition d'existence qui contribue à son élaboration et à sa perpétuation sans en être sa création même. C'est pourquoi il importe également de considérer le paysage en soi. Pour ce faire, il faut examiner la composition de l'image produite pour représenter une scène visible à partir d'un site, car c'est en cette seule image que réside la nature fondamentale du paysage et de l'appétence qu'il suscite, le reste n'étant, finalement, qu'accessoire.

Au total, les observations menées dans la recherche au travers d'enquêtes originales permettent de qualifier narrativement et graphiquement l'attractivité et l'appréciation du paysage. Elles mettent aussi en évidence des limites ou des difficultés que la mise en image paysagère y rencontre. Les enquêtes conduites visent à en qualifier le paysage selon un état réel où une satisfaction immédiate se mêle à des doléances et des vœux. En effet, au-delà du contentement qu'il procure spontanément, le paysage forme une image idéalisée de la scène contemplée, si bien que sa réalité se manifeste également au travers du souhait implicite d'en conserver ou d'en améliorer ce qui convient ou encore d'en modifier ou d'en changer ce qui ne convient pas.

La connaissance de l'état réel des paysages et des souhaits qui qualifient leur appréciation et leur attractivité ne peut toutefois suffire aux fins de leur préservation ou de leur mise en valeur. Avant de formuler quelque recommandation en ce sens, il reste en effet à reconnaitre ce qu'il est possible de faire. Or cet état possible du paysage exige une analyse du double potentiel visuel et aménagiste de

chacun des belvédères. Par ce moyen, la qualification de l'attractivité et de l'appréciation des paysages acquiert une dimension pragmatique essentielle à toute démarche de paysagement.

Le présent chapitre expose l'ensemble des recherches menées au cours du projet pour qualifier, en leur état réel et souhaité, l'attractivité et l'appréciation des paysages de trois belvédères. Y sont expliqués par le menu les méthodes retenues, les opérations qu'elles ont inspirées et les résultats obtenus. La description se veut la plus détaillée possible afin que chacun puisse en juger en toutes connaissances. Ainsi, il sera plus facile de reprendre l'exercice, en l'adaptant au besoin.

## Terrains d'étude

Étant donné le rôle que tiennent les belvédères publics dans la genèse et la structuration de l'image paysagère, le présent projet retient trois d'entre eux, répartis dans différents secteurs de la grande région de Québec : le belvédère Baie-Saint-Paul, la terrasse Pierre-Dugua-de Mons à Québec et le belvédère du Papetier (et la promenade Saint-Laurent qui s'y rattache) de Donnacona. Bien que ces trois belvédères aient en commun d'offrir une vue panoramique sur le fleuve Saint-Laurent, le système paysager de chacun est différemment configuré. De plus, leur fréquentation et leur usage ne sont pas de même nature. C'est pourquoi, au total, ces terrains d'étude témoignent de systèmes paysagers diversifiés dont l'intérêt, sous l'angle de la comparaison, dépasse la spécificité de chacun d'entre eux. Avant d'étudier les belvédères en question, en vue de statuer sur leur état et leur potentiel, il convient de présenter chacun d'entre eux.

## Belvédère du papetier à Donnacona

Le belvédère du Papetier se trouve dans le vieux Donnacona, dans un secteur résidentiel passablement à l'écart, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame, qui sont les deux seules voies pour y accéder (figure 1). Le site, doté d'un petit stationnement, comprend un kiosque (figure 2) et une promenade longeant le boulevard Saint-Laurent. Longue de 260 mètres, cette promenade (appelée promenade Saint-Laurent) est composée d'un étroit sentier de gravier bordé d'une clôture grillagée de près de deux mètres de hauteur (figure 3). Le sentier accueille six bancs groupés par deux et quelques panneaux informatifs (figure 4). Ces panneaux font partie d'un parcours historique commenté mis en place en 2015 par la Ville de Donnacona dans le cadre de son centième anniversaire. Juché au sommet d'une falaise sur la rive nord du Saint-Laurent, le kiosque présente, vers le sud, une vue profonde, mais étroite, sur la confluence de la rivière Jacques-Cartier et du fleuve. Au pied de la falaise, devant le fleuve et à l'est de la Jacques-Cartier, gisent les vestiges d'une papetière qui, pendant longtemps et jusqu'à récemment, tenait un rôle économique majeur dans la région (figure 5). Pour sa part, la vue vers le fleuve à partir de la promenade est passablement bloquée par une bande boisée laissée en friche.



FIGURE 1 : LOCALISATION DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER À DONNACONA Source : Google Map



FIGURE 2 : KIOSQUE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER



FIGURE 3 : PROMENADE DU SAINT-LAURENT DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER



FIGURE 4 : PANNEAU INFORMATIF DU PARCOURS HISTORIQUE DE LA VILLE DE DONNACONA



FIGURE 5 : PANORAMA DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER

#### Belvédère Baie-Saint-Paul

Le belvédère Baie-Saint-Paul est un renflement de la route 362 entre Baie-Saint-Paul et Cap-aux-Corbeaux (figure 6). Cette route en est d'ailleurs le seul accès. De forme oblongue, le site accueille, du côté sud-ouest de la route, un petit stationnement et une étroite bande herbacée donnant sur une falaise (figure 7). Le belvédère est équipé de quelques tables de pique-nique et d'une clôture basse munie d'un accoudoir (figure 8). Une plaque commémorative, posée par la Société historique de Charlevoix Ouest en 1983, rappelle le caractère périlleux de la navigation à voiles dans ce secteur (figure 9). Le belvédère offre un panorama sur le fleuve Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière du Gouffre. Plus loin vers l'horizon, on y aperçoit au sud-ouest un massif s'avançant dans le fleuve tel un cap. Ce même massif forme vers l'ouest, en arrière-plan, un plateau d'où une vallée agroforestière descend vers la ville de Baie-Saint-Paul et la rivière du Gouffre (figure 10).

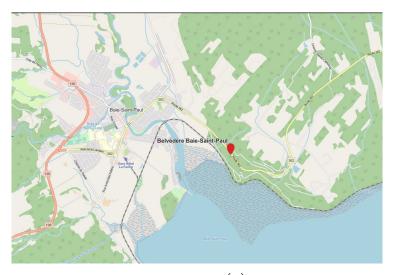


FIGURE 6 : LOCALISATION DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL Source : Google Map



FIGURE 7: VUE D'ENSEMBLE DU SITE AVEC SON STATIONNEMENT EN BORD DE ROUTE



FIGURE 8 : CLÔTURE BASSE MUNIE D'UN ACCOUDOIR BORDANT LE BELVÉDÈRE







FIGURE 10 : VUE (PARTIELLE) À PARTIR DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

## Terrasse Pierre-Dugua-de Mons

La terrasse Pierre-Dugua-de Mons, aussi nommée terrasse Saint-Denis, est localisée sous le bastion du Roi à l'extrémité est de la citadelle de Québec (figures 11 et 12). Le site, légèrement en marge du secteur commercial du Vieux-Québec, est un haut lieu touristique où l'on accède par la rue Saint-Denis, par les plaines d'Abraham ou, via un sentier, par la rue des Carrières (photo 13). Un belvédère y est constitué d'un grand espace asphalté où sont installés sept bancs, un buste de Pierre-Dugua-de Mons, un petit jardin, trois panneaux informatifs (photo 14). Formant le cœur du site, cette surface largement minéralisée jouxte deux sections gazonnées. À l'arrière, un glacis monte jusqu'au surplomb extérieur du saut-de-loup de la citadelle (photo 15); devant, un terrain pentu, sillonné d'un sentier et garni d'arbres et de bosquets, s'étend en direction de la terrasse Dufferin qui, en contrebas, domine le quartier de la place Royale et de la traverse Québec-Lévis. Le belvédère dispose d'un large panorama qui s'étend du nord-ouest au sud-est, donnant à voir la rue Saint-Denis, le château Frontenac, le Vieux-Québec, la terrasse Dufferin, le vieux port, le port et, par-delà du fleuve, Lévis sur la rive sud, l'ile d'Orléans et la côte de Beaupré.

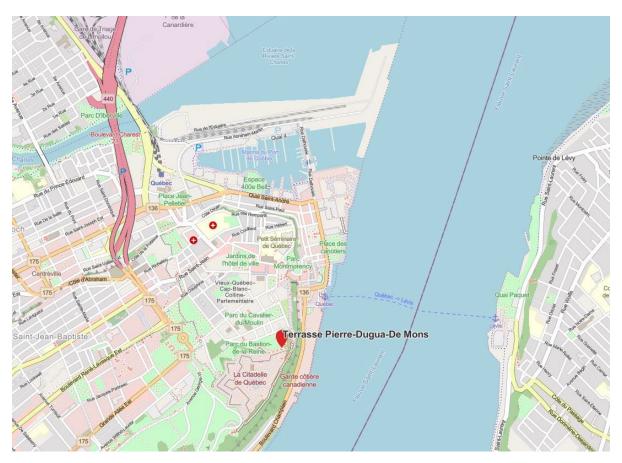


FIGURE 11 : LOCALISATION DE LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS Source : Google Map







FIGURE 13 : ACCÈS À LA TERRASSE PAR LA RUE SAINT-DENIS







FIGURE 15 : PRISE DE VUE À PARTIR DU SURPLOMB EXTÉRIEUR À PROXIMITÉ DE LA CITADELLE

## Enquêtes

Pour qualifier en leur réalité actuelle l'attractivité et l'appréciation du paysage en chacun des terrains d'étude, des enquêtes de trois types ont été conduites. Ces trois types sont le sondage, la technique de groupe nominal et l'entretien semi-dirigé. Chacun de ces types cible plus particulièrement une catégorie d'agents économiques opérant sur le marché paysager. Ainsi, le sondage concerne davantage les visiteurs, la technique de groupe nominal les résidents et l'entretien les gens d'affaires. Cette répartition est toutefois sans exclusivité, car chaque terrain d'étude constitue en fait un cas d'espèce.

Chacune à leur manière, les enquêtes documentent les systèmes paysagers à l'étude. Cependant, seuls le sondage et la technique de groupe nominal ont fourni des données visuelles pour analyser la composition paysagère. Ces enquêtes, avant d'être conduites, ont été examinées et approuvées par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (numéro d'approbation : 2021-168/28-06-2021).

La présente section explique la méthodologie des enquêtes menées et en classe les données, avant d'en faire la synthèse pour chaque terrain d'étude. Cette synthèse constitue le matériau empirique permettant d'établir l'état réel et souhaité du paysage en chacun des belvédères soumis à l'analyse.

## Méthodologie du sondage

La recherche recueille d'abord l'opinion de personnes fréquentant chacun des sites. Le but, en l'occurrence, est de dégager des informations sur ce qui fait que le paysage, en chacun des belvédères étudiés, est apprécié ou non par les visiteurs et en quoi, à leur avis, il est attractif ou non. Le sondage, relativement court, est réalisé sur place, au moment où un visiteur passe au belvédère. Les données se présentent sous forme d'avis spontanément exprimé par des personnes ayant choisi de s'arrêter à l'un ou l'autre des sites à l'étude. L'avis spontané est privilégié pour correspondre au mieux à la décision de la personne d'arrêter à ce moment en ce lieu. Les réponses collectées sont graphiques et narratives.

#### Recrutement, consentement, approche et échantillon

Les participants sont recrutés au hasard afin de constituer un échantillon aléatoire des visiteurs – qui peuvent aussi être des résidents – accédant au site au moment du sondage. Chaque participant pressenti est sollicité verbalement en utilisant une formule informative : « Bonjour, nous travaillons pour un groupe de recherche de l'Université Laval et nous souhaitons savoir si vous êtes intéressé e à participer à un court sondage sur le paysage ». Si la personne montre de l'intérêt, l'enquêteur ou l'enquêteuse enchaine avec une courte présentation des objectifs du sondage, soit de mieux comprendre les facteurs de l'appréciation du paysage et l'attraction qu'il exerce. Après quoi, la personne est informée du but du projet, de l'équipe qui le réalise et de l'organisme qui le finance. Aussi, un feuillet contenant ces mêmes informations est mis à la disposition de toute personne sollicitée, en même temps qu'il lui est précisé qu'elle peut interrompre le sondage en tout temps et refuser, à la fin du sondage et même après, que ses réponses soient prises en compte et conservées. Puis, on demande à la personne si elle a des questions au sujet de la recherche. Finalement, une confirmation orale du consentement du participant est requise. L'échange avec le participant prend la forme d'une discussion informelle. Cette formule est adoptée pour capter au mieux sa perception immédiate du site et du paysage qui y est offert à la vue. L'objectif est de sonder au moins trente personnes par site. Sur chaque site, deux membres de l'équipe de recherche mènent le sondage en simultané.

## *Prise d'une photographie*

La personne sondée, qui n'a pas à se nommer, est d'abord invitée à prendre une photographie du panorama qu'offre le site en y cadrant la vue paysagère qui lui parait la plus avantageuse. Ce recours à la captation technique d'une image fixe, en plus de nous informer sur la composition du paysage *in arte*, est un artifice utile pour inciter la personne sondée à vivre *in situ* une expérience paysagère. Une tablette numérique dotée d'un appareil photographique est mise à sa disposition à cette fin. Le moment consacré à la prise des photographies peut s'étendre sur une période laissée à la discrétion de la personne sondée. Il lui est même permis d'apporter la tablette durant son temps d'arrêt sur le site. Pour activer l'appareil photographique, la personne sondée doit au préalable prendre connaissance, sur la tablette elle-même, des tenants et des aboutissants du projet de recherche et du sondage. Après en avoir pris connaissance et après avoir signifié explicitement sa volonté de participer au sondage en acceptant les termes de la recherche, toujours par l'entremise de la tablette, elle peut prendre ses photographies. Une fois les photographies prises, elle rend la tablette. Ensuite, la personne sondée est interrogée par un membre de l'équipe de recherche qui pose verbalement les questions et qui consigne par écrit les réponses sur la tablette numérique par le biais d'une application de sondage (Survey123).

## Questionnaire, consignation des réponses et classement des données

Le questionnaire est identique pour les trois sites étudiés. Certaines questions offrent un choix de réponses, mais la plupart du temps elles commandent de très courtes réponses ouvertes. Après quelques questions à propos de la personne sondée (son âge, son lieu de résidence, son lieu de travail, sa fréquentation du site), celle-ci est interrogée sur trois sujets distincts, soit : (1) le paysage vu du site (2) l'emplacement d'où l'on voit ce paysage et (3) les voies d'accès pour parvenir au site. Chacun de ces

thèmes fait l'objet de quelques questions spécifiques. Outre les questions liées au consentement, le sondage comprend quatorze questions<sup>7</sup> :

- 1. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?
- 2. Résidez-vous dans le secteur ? Sinon, où résidez-vous?
- 3. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre sur le site?
- 4. Quand avez-vous décidé de visiter le site?
- 5. Vous êtes-vous détourné·e de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?
- 6. Quelle est la raison de votre présence sur le site ?
- 7. Avez-vous fait des achats dans le secteur?
- 8. Est-ce la première fois que vous venez sur le site?
- 9. Est-ce que l'accès au site vous a paru facile et agréable ?
- 10. Est-ce que le site vous plait ? Pour quelle raison ?
- 11. Selon vous, le site pourrait-il être amélioré? Si oui, comment?
- 12. Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le paysage que vous voyez et pourquoi?
- 13. Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le paysage que vous voyez et pourquoi?
- 14. Recommanderiez-vous la visite du site?

Pour des raisons de fluidité, les réponses aux questions ouvertes ne sont pas transcrites littéralement, mais leur consignation se veut néanmoins la plus fidèle possible. L'opération (lecture des informations, consentement, réponse au questionnaire) dure environ entre cinq et quinze minutes, selon les commentaires des personnes sondées. Au besoin, l'échange est adapté selon le profil et l'attitude de la personne sondée afin de s'assurer de recueillir son avis sur l'ensemble de questions traitées. Au terme du sondage sont constituées des fiches individuelles anonymes indiquant, site par site et question par question, les réponses narratives et graphiques de chacun des personnes sondées.

## Critères d'analyse des données narratives

Les données narratives tirées du sondage servent à qualifier en leur réalité actuelle l'attractivité et l'appréciation du paysage en chacun des terrains à l'étude. Cette qualification repose sur différents critères que l'on peut regroupe en trois classes.

#### 1. Profil des visiteurs

Qui sont les personnes qui fréquentent le belvédère et d'où viennent-elles ?

#### 2. Raison, moyen et contexte de la visite du belvédère

À quelle fréquence ces personnes y viennent-elles ? Pourquoi s'y déplacent-elles ? Comment y accèdent-elles ? Ont-elles planifié cette visite ? Leur visite du site est-elle associée à d'autres activités ?

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le sondage au belvédère du Papetier, le premier des trois à être mené, comporte un peu plus de questions, mais couvrait en substance les mêmes matières.

#### 3. Satisfaction ou non de la visite du belvédère

Quelle est la satisfaction du visiteur quant à l'accès au belvédère, au site lui-même et à ce qu'il y voit ? À quoi tient sa satisfaction ou sa dissatisfaction à ces différents titres ? Pourquoi ce belvédère plait-il ou déplait-il au visiteur ? En quoi pourrait-il être amélioré ?

## Critères d'analyse des données visuelles

Chaque personne participant au sondage prend une photographie qui lui parait représenter au mieux ce que le belvédère lui offre à voir. Cette photographie est jointe à la fiche individuelle où sont notées l'ensemble de ses réponses. Elle y est accompagnée de deux documents visuels de repérage, produits par nos soins. Le premier indique l'orientation et l'angle de vue de la photographie de la personne sondée (figure 16). Le second insère le cadre de la photographie en question dans un contexte visuel plus large, l'idée étant de situer cette photographie dans un panorama virtuel (figure 17). Ce panorama de référence est dit virtuel dans la mesure où, par cadrage, en sont éliminés ou minimisés les éléments qui, in situ, font en réalité blocage à une vue large et profonde sur l'espace géographique.



FIGURE 16 : ORIENTATION ET ANGLE DE VUE DE LA PHOTOGRAPHIE RECUEILLIE PAR SONDAGE (EXEMPLE) Source : Google Earth



FIGURE 17 : CADRAGE ET INSERTION PANORAMIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE RECUEILLIE PAR SONDAGE (EXEMPLE) Source : Google Map

En prenant une photographie, la personne sondée opère une sélection dans la vue disponible sur le belvédère. Ce faisant, elle compose une image paysagère. Cette composition est un moment crucial de l'élaboration de l'image. Jusque-là l'élaboration de l'image tient beaucoup au système paysager luimême. Une fois sur le site et disposée à concentrer son attention sur la vue disponible, plus encore sur le panorama, la personne élabore, en combinant divers facteurs, une image paysagère. Or il ne suffit pas d'en connaitre l'insertion panoramique, l'orientation ou l'angle de vue pour comprendre la nature et la complexité d'une image paysagère. Encore faut-il décortiquer les différents choix qu'une personne fait lorsqu'elle s'attache à une image paysagère plutôt qu'à une autre. Mais comment procéder ? La composition de l'image paysagère, même quand elle se fait spontanément et rapidement, est un phénomène pluriel où divers facteurs entrent en jeu. Elle marie d'abord la subjectivité de la personne qui la réalise à l'objectivité du système paysager où le phénomène se produit. Cette adaptation subjective à une réalité tangible est de plus culturellement teintée, car cette composition graphique, aussi personnelle soit-elle, obéit souvent aux préférences d'une société qui, pour sa part, favorise des formes canoniques du paysage. Pour cette raison, on ne doute pas que l'analyse de la composition paysagère soit une opération compliquée qui conduit à des questionnements approfondis. Nous avons tenté de récapituler les catégories et les dynamiques de la composition paysagère dans l'annexe 1. À des fins opérationnelles, en sont tirés quelques critères qui, bien que simplifiés pour en faciliter l'usage,

devraient aider à qualifier en quoi le paysage en cause est visuellement attractif et apprécié, de même qu'à révéler certains aspects déterminants du système paysager sous-jacent. Ces critères sont : le cadre, la figuration et la disposition.

#### 1. Cadre

La composition par cadrage consiste à inclure au sein de l'image paysagère un pan de la vue disponible et d'en exclure le reste. À l'œil nu, l'image fixe se limite au champ visuel. Lorsqu'une image fixe est composée avec assistance technique, cette contrainte peut être éliminée (le cadrage peut être plus grand ou plus petit que le champ visuel). De même, sa forme géométrique peut varier. Dans le cas qui nous occupe, les photographies sont pour la plupart prises selon une focale qui reproduit passablement le champ visuel. De plus, l'appareil impose un cadre rectangulaire. À une exception près, les personnes sondées ont opté pour un cadrage orthogonal, de sorte que les côtés du cadre rectangulaire ne sont pas autrement que des parallèles ou des verticales de la surface terrestre. Ainsi, elles ont choisi soit un cadre plat (format plus large que haut, dit paysage), soit un cadre droit (format plus haut que large, dit portrait). L'étude du cadre a ici deux fonctions principales : 1) déceler ce qui, de la vue disponible, n'est pas retenue dans l'image paysagère ; 2) comprendre comment la composition s'adapte à la largeur ou à la profondeur de la vue disponible; par exemple, un cadre droit peut indiquer une plus faible disponibilité ou un moindre attrait panoramique ou encore témoigner d'une recherche de profondeur en permettant d'étendre le plan intermédiaire ou le plan arrière par une plongée ou une contre-plongée plus accentuée.

#### 2. Figuration

La figuration est constituée d'un ensemble de figures. Les figures de l'image paysagère sont les choses et les êtres du monde réel qui y sont représentés : une montagne boisée, une vallée agricole, un cours d'eau, une route, un village, un monument, des promeneurs, etc. (Montillet, 2011). Si une telle figure peut être prépondérante au sein d'une image paysagère, on convient que c'est en fait l'espace géographique lui-même qui en est la figure principielle. Or cette figure géographique, qui confère à l'image son statut de paysage, confine à la figuration. C'est pourquoi on peut dire que l'espace géographique est davantage qu'une figure de l'image paysagère: il en est, en se confondant avec la figuration, le sujet même (Mérot, 2009). Et dans ce contexte, s'opère nécessairement, dans chaque paysage, une surdétermination des figures particulières par le tout. Il en résulte que, dans un paysage, l'une ou l'autre des figures particulières peut souvent être modifiée, voire effacée, sans que le sujet de l'image ne soit altéré. Il reste qu'une modification ou une altération d'une figure peut également transformer le caractère d'un paysage. En effet, la tonalité figurative n'est pas nécessairement la même d'un paysage à l'autre, de sorte que des types se distinguent. C'est pourquoi on peut qualifier un paysage selon l'inflexion qu'une figure dominante impose à sa composition. Par exemple, on peut distinguer un paysage côtier d'un paysager montagnard, un paysage rural d'un paysage urbain. Dans notre projet, il s'agit, en l'espèce, de caractériser les types de figuration paysagère dans les images collectées en considérant, en chacune d'entre elles, les figures dominantes ou les combinaisons dominantes de figures.

## 3. Disposition

Dans une image paysagère, les figures sont non seulement disposées en surface (au centre, sinon plus à gauche, à droite, en haut ou en bas), mais également en profondeur et en largeur. Graphiquement, cette disposition s'organise autour de points, de lignes et de plages qui schématisent la projection sur l'image de l'espace géographique représenté à partir du point d'observation. Les points marquent des saillances et constituent parfois des foyers qui, en attirant le regard, déterminent plus ou moins fortement la composition de l'image. Les lignes relient les points entre eux. S'en dégagent, par prépondérance, des alignements entrecroisés. Perpendiculairement à la prise de vue, ces alignements, étalés en parallèles successives et formant des plages, organisent des plans, dont on distingue généralement le premier (à l'avant) et le dernier (à l'arrière), de même qu'un plan intermédiaire (au milieu). Un plan n'apparait dans l'image paysagère qu'à la condition d'être plus haut que le plan précédent. Cela est possible parce que, en élévation, les plans forment, par rapport au point d'observation, des angles différents. Relativement au premier plan, le point d'observation est l'horizontale, en surplomb ou en contrebas. L'axe de prise de vue (ou plus simplement l'axe de vue) peut par conséquent être à niveau, en plongée ou en contre-plongée. La composition de l'image paysagère à ce titre concerne à priori le premier plan. Il est entendu qu'une image paysagère ne peut être couverte en toute sa surface par un seul premier plan qui, par blocage, empêche l'apparition d'autres plans derrière lui. La composition paysagère, par convention ou par prédilection, appelle plutôt une succession de plans témoignant d'un regard couvrant non seulement une large portion de l'espace géographique, mais ouvert sur l'horizon. Relativement à la disposition, notre analyse de la composition paysagère porte pour l'essentiel sur l'axe de vue et sur l'organisation des plans. L'axe de vue (à l'horizontale, en plongée ou en contre-plongée) permet de saisir comment la personne sondée a pu ou voulu intégrer le premier plan dans l'organisation de l'espace géographique représenté. Incidemment, on voit la part qu'elle réserve au ciel dans sa composition paysagère. L'organisation des plans est examinée suivant leur proportion surfacique et leur extension latérale. La proportion surfacique indique une éventuelle prépondérance d'un plan sur les autres, tandis que l'extension latérale met en évidence les blocages visuels.

## Méthodologie de la technique de groupe nominal

## But et principe

Après la collecte des données par sondage auprès de personnes croisées au hasard dans les trois belvédères à l'étude, l'attention se tourne vers des gens qui résident à proximité ou qui portent, par intérêt personnel ou civique, une attention particulière à ces lieux. Le but est de recueillir un avis représentatif de la population locale relativement au système paysager propre à chacun de ces belvédères et aux images paysagères qu'on peut y composer. À cette fin, nous avons recours à la technique de groupe nominal (TGN). Cette méthode d'enquête permet de récolter des données à la fois numériques, narratives et visuelles, mais contrairement à celles tirées du sondage, ces données reflètent non pas une opinion exprimée individuellement et spontanément, mais une pensée affinée au fil d'une réflexion personnelle et d'une discussion de vive voix. En effet, la TGN, partant de l'expression d'opinions personnelles sur un sujet, favorise la formulation à terme d'un consensus ou d'un avis plus muri à la faveur d'une discussion avec quelqu'un d'autre, ne serait-ce une autre personne. Dans notre

projet, la TGN sert à valider, nuancer ou infirmer des tendances observées, à titre préliminaire, dans les données provenant du sondage.

#### Recrutement

Aux fins de la mise en œuvre de la TGN, un appel est lancé, pour chaque belvédère à l'étude, auprès de la population locale pour constituer un petit groupe de personnes acceptant de s'exprimer et d'échanger sur cet équipement public. Cet appel consiste en : 1) des invitations verbales sur place au moment de la réalisation du sondage ; 2) la diffusion d'affiches de recrutement sur le site Internet ou le bulletin d'information de partenaires du projet et sur différentes pages Facebook ; 3) des messages diffusés par le biais de listes de diffusion mises à disposition par des partenaires du projet. Notons que, à cause de la pandémie de la maladie du coronavirus (COVID-19), la mobilisation des partenaires pour lancer cet appel a été plus longue et moins extensive que prévu. À cela s'ajoute le fait que cette pandémie a pu décourager plusieurs personnes, dont certaines qui s'étaient pourtant engagées à le faire, à participer à une telle activité. Tout cela semble expliquer pourquoi le recrutement des participant·e·s s'est fait au ralenti et sans atteindre, sur le plan quantitatif, les objectifs prévus initialement. En effet, il était envisagé la constitution de trois groupes d'au moins cinq personnes, ce qui n'a pas toujours été possible. Il n'en demeure pas moins que les échanges en plus petits groupes, d'ailleurs en raison du nombre réduit de participant·e·s, ont pu être plus approfondis.

#### Procédure

Un groupe par belvédère est constitué, dont les membres sont convoqués à une réunion d'une heure. À l'origine, il était prévu que cette réunion soit en personne, dans une salle à proximité du belvédère. La pandémie de la COVID-19 a imposé que deux des trois réunions soient tenues en visioconférence, ce qui a exigé la préparation d'une version entièrement informatisée du matériel nécessaire à la TGN. Les réunions sont animées par Jean-Bernard Giroux avec l'assistance d'Anne Bequeret, qui poursuivent des études de doctorat en sciences géographiques à l'Université Laval.

Au début de la séance, les personnes participant à l'enquête se nomment. L'utilisation du nom ne sert qu'aux fins de la discussion, et non pas à l'indexation des informations. Dans le classement des données, seul un numéro leur est attribué. Chaque personne dispose d'un cahier, qui inclut un questionnaire et un formulaire de classement et de commentaire d'images. Les photographies et les tableaux nécessaires au déroulement de la séance leur sont projetés sur écran en temps opportun. Une fois les explications initiales fournies par le membre de l'équipe responsable de la séance, les personnes doivent attester de leur consentement à collaborer au projet par la signature d'une déclaration à cet effet. Par la suite, une vidéo est projetée afin d'illustrer le belvédère dont il est question et le milieu géographique où il est implanté. Après cette mise en contexte visuelle, il est demandé aux personnes de répondre individuellement à quelques questions portant sur leur fréquentation du site et sur l'opinion qu'ils en ont, afin d'établir sommairement leur profil respectif. Les questions sont les suivantes :

- 1. Est-ce que vous fréquentez le site (belvédère du Papetier, belvédère Baie-Saint-Paul ou terrasse Pierre-Dugua-de Mons) ? Si vous fréquentez le site, répondez aux questions 2, 3 et 4, et poursuivez ensuite le questionnaire. Sinon, passez à la question 5 et poursuivez ensuite le questionnaire.
- 2. À quelle fréquence y allez-vous ?
- 3. De quelle façon, habituellement, vous rendez-vous sur le site?
- 4. À quel moment de la semaine le fréquentez-vous généralement ?
- 5. Considérez-vous que le site améliore la qualité de vie dans le quartier?
- 6. D'après vous, le site est-il un atout pour les personnes qui vivent à proximité?
- 7. D'après vous, le site est-il un atout pour les gens d'affaires qui ont ou pourraient avoir des entreprises dans le quartier ou dans les environs ?
- 8. Remarquez-vous une volonté chez les acteurs locaux (résidents, associations, autorités publiques, propriétaires fonciers, gens d'affaires) de mettre en valeur le site ?
- 9. Selon vous, y a-t-il des améliorations à apporter au site et à son environnement ?
- 10. D'après vous, le site reçoit-il un financement public suffisant?
- 11. Quelles améliorations devraient, selon vous, être apportées au site et à son environnement ?
- 12. Qui, d'après vous, devrait prendre la responsabilité de la réalisation de ces améliorations?

Lorsque le questionnaire est rempli, la réunion s'engage selon la TGN. Pour ce faire, le groupe est appelé à se prononcer sur trois thèmes se rapportant à autant de constituantes du système paysager du belvédère à l'étude : le site, la situation et la vue disponible, ce dernier thème débouchant sur des considérations relatives à la scène et à la composition paysagère. L'exercice procède en quatre étapes qui se répètent pour chacun de trois thèmes abordés :

## 1. Première étape

Une série de cinq photographies est montrée. Chaque personne est appelée, sans consultation ou discussion préalable avec les autres membres du groupe, à établir son propre classement des images qui leur sont présentées, en plus de les commenter par écrit, à l'aide d'un seul mot ou d'une seule expression.

## 2. Deuxième étape

À tour de rôle, chaque personne, dans un premier temps, annonce et explique rapidement son classement et, dans un deuxième temps, répond le cas échéant aux questions des autres personnes. Parallèlement, les classements individuels sont compilés et directement affichés à l'écran pour illustrer un portrait de la tendance générale. Pour ce faire, nous avons attribué un pointage pour chacun des rangs (1 =100pts, 2 = 80pts, 3=60pts, 4 = 40pts, 5 = 20pts). À partir de ces pointages, il est possible de calculer le pointage moyen pour chacune des photographies et de présenter en temps réel aux participants le classement obtenu.

## 3. Troisième étape

Une courte discussion générale permet au groupe d'échanger sur leurs classements et leurs commentaires respectifs.

## 4. Quatrième étape

À la lumière de la discussion, les personnes sont invitées à refaire individuellement leur classement et leurs commentaires, le but étant de voir comme l'échange entre elles a pu infléchir leur opinion. Par ailleurs, elles indiquent sommairement ce qui pourrait être fait pour améliorer le belvédère en l'une ou l'autre des dimensions étudiées (le site, la situation ou la vue disponible).

#### Données recueillies

Telle qu'utilisée dans le présent projet, la TGN génère d'une part des données numériques relatives au classement, avant et après discussion, des photographies sous enquête. Comme ces données numériques qualifient des images, on en tire également des informations visuelles utiles. D'autre part, la TGN fournit des données narratives provenant de l'opinion exprimée, avant et après discussion, sur ces mêmes photographies. S'ajoutent à ces données narratives celles issues du questionnaire que les membres du groupe remplissent en début de séance. Précisons que les séances ont été enregistrées afin de conserver une trace des discussions qui y ont eu lieu.

#### Critères d'analyse

Les données numériques, visuelles et narratives recueillies grâce à la TGN permettent une analyse qui, à peu de choses près, reprend les critères utilisés pour décortiquer les résultats du sondage, mais selon la perspective de personnes qui vivent à proximité des belvédères sous enquête ou qui s'y intéressent tout particulièrement. Ainsi, l'information collectée sert à étudier la fréquentation des belvédères (fréquence, raison et circonstance), la satisfaction que l'on peut en tirer, les qualités et les défauts qu'on leur trouve et le désir de les améliorer. Incidemment, elle renseigne sur la composition paysagère qui s'y pratiquer.

## Méthodologie de l'entretien semi-dirigé

Il était initialement prévu que l'avis des gens d'affaires sur les trois belvédères à l'étude serait recueilli en recourant à la technique de groupe nominal. Après un processus de recrutement tout aussi décevant que chronophage, l'obligation de changer d'approche est devenue une évidence. Sachant que la pandémie de la COVID-19 favorisait peu l'organisation, en contexte d'enquêtes scientifiques, de séances de groupe, il a été jugé préférable de mener des entretiens individualisés avec différents représentants officiels d'agents économiques des milieux à l'étude. Cinq entretiens semi-dirigés ont ainsi été conduits afin d'obtenir l'opinion des gens d'affaires non seulement sur l'un ou l'autre des belvédères en cause, mais aussi, plus largement, sur l'intérêt économique du paysage et sur la responsabilité des autorités publiques en cette matière.

#### Échantillon

Des entretiens sont réalisés avec cinq personnes : le directeur général de la Société de développement commercial du Vieux-Québec, le directeur général de Destination Québec Cité, la directrice de la Chambre de commerce de Charlevoix, le directeur général de Tourisme Charlevoix et la directrice

générale de la Chambre du Commerce de la région de l'est de Portneuf. Les participants avaient la possibilité d'être assistés d'une autre personne. Ce fut le cas une fois.

## Procédure, questionnaire et appareillage

D'une durée d'environ une heure, les entretiens sont animés par Guy Mercier, chercheur responsable de l'étude et professeur titulaire au département de géographie. Il est assisté de Jean-Bernard Giroux, étudiant au doctorat en sciences géographiques à l'Université Laval et auxiliaire de recherche dans le cadre de cette étude. Les rencontres prennent la forme d'une discussion libre articulée autour de quelques questions couvrant la place qu'occupe le paysage au sein de la communauté d'affaires local et le rôle des autorités publiques dans sa mise en valeur du paysage. Ces questions sont :

- 1. Pourriez-vous décrire votre organisation et la communauté d'affaires que vous représentez ?
- 2. Parmi vos membres, combien œuvrent dans le secteur récréotouristique et quels types d'entreprises opèrent-ils en général ?
- 3. Est-ce que la beauté et la préservation du paysage sont une préoccupation au sein de votre organisation et parmi vos membres ?
- 4. Si oui, votre organisation ou vos membres tiennent-ils actuellement un rôle dans l'embellissement et la préservation du paysage ? Éventuellement voudraient-ils ou pourraient-ils tenir un tel rôle ou encore l'accroitre ?
- 5. Est-ce qu'il y a parmi vos membres des entreprises qui intègrent (spécifiquement ou incidemment) le paysage dans leur plan d'affaires ? Si oui, lesquelles et à quel titre le font-elles ?
- 6. D'après vous, est-ce que les autorités publiques doivent intervenir (par des règlements, des investissements ou des projets) pour embellir et préserver le paysage. Sinon pourquoi ? Si oui, le font-elles suffisamment ou correctement ?
- 7. Si une telle intervention des autorités publiques est nécessaire, de quelle instance (locale, régionale ou provinciale) doit-elle relever au premier chef ?
- 8. Que pensez-vous du site (le belvédère du Papetier, le belvédère Baie-Saint-Paul ou la terrasse Pierre-Dugua-de Mons) ? D'après vous, est-il un atout économique pour une entreprise ou pour la région ?
- 9. Semble-t-il adéquat dans sa facture actuelle ? Sinon, quelles améliorations doivent lui être apportées ?
- 10. Qui doit les mettre en œuvre ? Qui doit les financer ?

Les réponses sont recueillies par des enregistrements audios et par prise de notes manuscrites.

## Critères d'analyse des données

Les entretiens semi-dirigés avec des représentants des gens d'affaires visent à collecter, à partir d'un petit échantillon, de l'information pertinente relativement la mise en valeur du paysage dans une perspective de développement économique. Cette information est analysée selon trois axes :

- 1. La place que le paysage occupe ou pourrait occuper dans le plan d'affaires de diverses entreprises implantées dans la région
- 2. La vision de la communauté des affaires quant au rôle des autorités publiques dans la mise en valeur du paysage dans votre région
- 3. L'actif économique que représente ou pourrait représenter l'un ou l'autre des belvédères à l'étude

## Résultats: classement et description

Dans un premier temps, il convient de présenter en détail les résultats de chacune des enquêtes menées. À cette étape, il s'agit avant tout de classer les données recueillies et de décrire, en chacune de leurs catégories, les principales inflexions.

## Sondage

Les résultats du sondage sont présentés de manière exhaustive dans des fiches individuelles où sont indiquées toutes les réponses de chacun des participants. Ces fiches sont rassemblées dans l'annexe 2. Elles comprennent des données narratives, soit les réponses aux questions posées par l'enquêteur·e, et des données visuelles, soit la photographie prise par la personne sondée et qui, à ses yeux, représente le mieux le panorama qu'offre le site. Cette photographie est accompagnée de deux documents visuels de repérage (du cadre et de l'angle de vue) et d'un tableau descriptif de la composition de l'image paysagère que la photographie révèle. Dans les prochaines pages, les données narratives classées dans ces fiches individuelles sont résumées question par question et site par site.

#### Description des données narratives

#### SONDAGE AU BELVÉDÈRE DU PAPETIER

## ÉCHANTILLONNAGE

Nombre de participants : 20

Dates: 27 juillet, de même que 2, 3 et 15 aout 2021

Durée : total de 16 heures sur le site

#### RÉPONSES DES PERSONNES SONDÉES À CHACUNE DES QUESTIONS

- 1. Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?
  - Sans avoir de données chiffrées à cet effet, Donnacona est le site où il y a eu le plus de refus à participer à l'enquête.
- 2. Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?

Aucun problème à signaler relativement au consentement des participants.

## 3. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?

La majorité des participants ont plus de 50 ans : 36,84 % ont entre 51 et 60 ans, alors que 31,58 % ont 70 ans et plus.

Classe d'âge	Récurrence
Entre 18 et 30 ans	0
Entre 31 et 40 ans	1 (5,26 %)
Entre 41 et 50 ans	3 (15,79 %)
Entre 51 et 60 ans	7 (36,84%)
Entre 61 et 70 ans	2 (10,53%)
70 ans et plus	6 (31,58%)

 $N = 19^8$ 

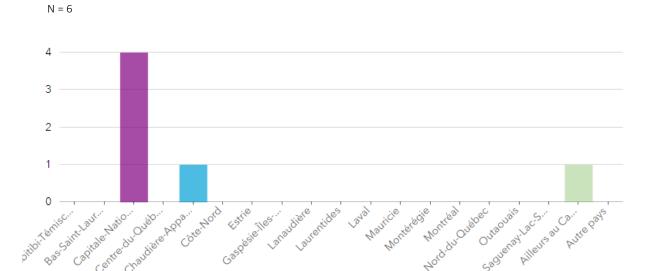
### 4. Résidez-vous dans le secteur?

Une bonne majorité des personnes sondées résident dans le secteur (70 %).

Oui	14 (70 %)
Non	6 (30 %)
N = 20	

## 5. Sinon, où résidez-vous?

Les personnes de l'extérieur viennent généralement de la région de la Capitale-Nationale (66 % des six non-résidents).



<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Une réponse est manquante.

6. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre sur le site?

Le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre sur le site est la marche (63,15 %), suivi par l'automobile (36,84 %).

N = 20

7. Quand avez-vous décidé de visiter le site?

Le tiers des personnes sondées ont décidé de visiter le site avant leur départ (65 %).

Remarque	Récurrence	
Avant votre départ	13 (65 %)	
En cours de route	2 (10 %)	
En l'apercevant en chemin	3 (15 %)	

 $N = 18^9$ 

8. Vous êtes-vous détourné·e de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?

La plupart des participants ne se sont détournés pas de leur itinéraire principal (80 %) pour se rendre sur le site, qui fait partie intégrante du parcours de marche de bon nombre d'entre eux.

Oui	2 (10 %)
Non	16 (80 %)
N 4010	

 $N = 18^{10}$ 

9. Quelle est la raison de votre présence sur le site?

La moitié des personnes sondées fréquentent le site pour faire de l'activité physique et pour prendre l'air (50 %). Aucune ne mentionne la beauté du paysage.

Remarque	Récurrence
Manger	2 (10 %)
Activité physique et prendre l'air	10 (50 %)
Promenade du chien	2 (10 %)
Chercher un accès à la berge	5 (25 %)
Promenade avec un parent	1 (5 %)

N = 20

10. Avez-vous fait des achats dans le secteur?

Peu de personnes sondées ont fait des achats dans le secteur (15 %) à l'occasion de leur visite du site. Dans ce cas, il s'agit principalement d'achat de nourriture (66 %). Une personne déclare être venue à l'occasion d'une partie de golf et une autre pour obtenir des services.

Oui	3 (15 %)		
Non	15 (75 %)		

 $N = 18^{11}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les réponses de deux participants sont manquantes.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les réponses de deux participants sont manquantes.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les réponses de deux participants sont manquantes.

Type d'achats	Récurrence
Épicerie	1 (5,26%)
Restauration	1 (5,26%)
Activités touristiques ou culturelles (golf)	1 (5,26%)
Services techniques ou professionnels (services canins)	1 (5,26%)

N = 3

11. Est-ce la première fois que vous venez sur le site?

Seulement 10 % des vingt personnes sondées en sont à leur première présence sur le site.

Oui	2 (10 %)
Non	18 (90 %)

12. À quelle fréquence y venez-vous?

Parmi les 18 personnes sondées qui n'en sont pas à leur première présence sur le site, plus de la moitié le visitent fréquemment (22,22 %) ou très fréquemment (38,88 %).

Remarque	Récurrence	
Très rarement	2 (11,11 %)	
À l'occasion	3 (16,66 %)	
Fréquemment	4 (22,22 %)	
Très fréquemment	9 (38,88 %)	

N = 18

13. Comment décririez-vous l'évolution du site au cours des dernières années?

Certaines personnes sondées notent un meilleur entretien du site (27,77 %). D'autres regrettent que la végétation bloque désormais la vue sur le fleuve (11,11 %).

Remarque	Récurrence
La végétation a pris le dessus sur la vue	2
Amélioration de l'entretien du site	5
Démolition de l'usine	2
Construction du sentier pédestre	1
Apparition de nouveaux graffitis	1
Rien à signaler	6
N = 17 <sup>12</sup>	•

38

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La réponse d'un participant est manquante.

### 14. Est-ce que l'accès au site vous a paru facile et agréable?

Toutes les personnes sondées mentionnent que le site est facile d'accès. Certaines déplorent le manque d'affichage pour en indiquer le chemin. D'autres soulignent simplement qu'elles ont eu de la difficulté à le repérer.

Agréable : 20

Remarque	Récurrence
Excepté l'hiver	1
Odeur désagréable (poubelle)	1
Peu d'infrastructure	1
Peu de trafic	3
Manque d'affichage pour annoncer le belvédère	1
Peu intuitif, difficile à trouver	1

N = 20

## 15. Est-ce que le site vous plait? Pour quelle raison?

Le site plait généralement (90 %). Les principales raisons de cette appréciation favorables sont la tranquillité (40 %), le paysage (40 %), la végétation (25 %) et la valeur historique (10 %). Parallèlement, certaines personnes sondées ont spécifié que le site est désavantagé par le manque d'infrastructure (15 %) ou par la vue obstruée en maints endroits (10 %).

_		•		-	_
o	••		•	1	8

Remarque	Récurrence
Paysage	8
Côté historique (panneaux descriptifs)	2
Végétation luxuriante	5
Espace avec de l'ombre	1
Tranquillité	8

#### Non: 2

Remarque	Récurrence
Manque d'entretien	1
Clôture trop haute	1
Aménagement déficient (accès difficile, sentier peu engageant, peu d'infrastructure)	3
Manque de visibilité	2

N = 20

#### 16. Selon vous, le site devrait-il être amélioré?

Les principales améliorations souhaitées sont le débroussaillage de la végétation (35 %) et le remplacement de la clôture (30 %), ce qui permettrait, dans les deux cas, d'offrir une meilleure vue sur le fleuve. Certaines personnes sondées (25 %) soulignent l'intérêt d'aménager un accès aux berges du fleuve. En ce qui a trait au sentier pédestre, quelques personnes suggèrent de l'agrandir (15 %) ou d'y ajouter des tables (15 %).

Remarque	Récurrence
Agrandir la promenade	3
Dégager la vue	7
Donner accès aux berges	5
Ajouter des tables	3
Changer la clôture	6
Augmenter l'affichage pour annoncer le lieu	1
Changer les pancartes dégradées	1

N = 20

17. Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

Toutes les personnes sondées apprécient la vue sur le fleuve. D'autres se montrent aussi admiratifs de la grande profondeur de vue (15 %) ou de la végétation (20 %).

Remarque	Récurrence
Fleuve (eau)	19
Étendue de la vue	3
Chemin de fer	1
Les vieilles maisons	2
L'aspect naturel (végétation)	4
Les bateaux	1

N = 20

18. Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

La vue des vestiges de l'ancienne usine (50 %) est la moins appréciée. Quelques-unes des personnes sondées déplorent que la vue soit obstruée par la végétation (25 %).

Remarque	Récurrence
Vestiges de l'ancienne usine	10
Clôture	1
Végétation qui coupe la vue (arbre et vigne)	5
Sans commentaire	4

N = 16

19. Recommanderiez-vous cet endroit?

La majorité des personnes sondées (85 %) recommandent le site, principalement en raison de sa tranquillité (40 %), de la beauté du paysage (35 %) ou de la valeur historique du lieu (25 %). Certaines personnes (15 %) ne recommandent pas de visiter le site<sup>13</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Il s'agit du seul des trois sites où des recommandations défavorables ont été enregistrées.

_						
Oi	11	•	17	=	85	%

Remarque	Récurrence
Tranquillité	8
Valeur historique du lieu (maisons des dirigeants, ancienne usine)	5
Facilité d'accès	1
Beauté du paysage	7

Non: 3 = 15 %

Remarque	Récurrence
Ne vaut pas le détour	2
Les berges ne sont pas mises en valeur	1

N = 20

# SONDAGE : APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES NARRATIVES – BELVÉDÈRE DU PAPETIER

- Le site de Donnacona est le seul où il n'a pas été possible d'atteindre l'échantillon ciblé (c'est-àdire 30 personnes sondées), et ce, bien qu'on y ait consacré beaucoup plus de temps qu'aux deux autres sites. Considérant la redondance des avis exprimés sur les différents thèmes sous enquête, on peut néanmoins considérer que les données recueillies sont significatives par saturation.
- Selon le sondage, le belvédère du Papetier est principalement fréquenté par des personnes résident dans le secteur, majoritairement âgées de plus de 50 ans. La plupart y viennent pour s'y promener. Les deux tiers y accèdent à pied. Le site est surtout apprécié par la tranquillité que lui confère la faible circulation routière aux alentours. C'est pourquoi plusieurs personnes expriment le vœu qu'il ne soit pas envahi, dans l'avenir, par un trop grand nombre de visiteurs.
- La visite du site ne parait pas susciter l'achat d'un bien ou d'un service, ni même s'intégrer dans une activité récréative ou touristique générant une consommation spécifique.
- Une majorité déplore l'aspect délabré du site, au point que certaines personnes sondées ne recommandent pas la fréquentation du site. Malgré la valorisation patrimoniale qui en est faite sur les panneaux informatifs installés sur le site, quelques personnes sont gênées par les vestiges de l'ancienne papetière.
- Les personnes sondées favorisent généralement un meilleur aménagement du site, soit pour le rendre plus confortable (ajout de tables à pique-nique par exemple) et pour y améliorer l'offre visuelle (débroussaillage et changement de clôture). Il est aussi recommandé par plusieurs d'aménager un accès public sécuritaire à la rive du fleuve, en contrebas. Signalons, dans cet ordre d'idées, qu'il a été constaté que des gens, malgré l'interdiction, franchissent la clôture, descendent la falaise et se rendent jusqu'à la rive.

### SONDAGE AU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

ÉCHANTILLONNAGE

Nombre de participants : 30

Date: 28 juillet 2021

Durée : total de 3 heures sur le site

#### RÉPONSES DES PARTICIPANTS À CHACUNE DES QUESTIONS

1. Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers »?

Seulement quelques refus de participer au sondage.

2. Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?

Aucun problème à signaler relativement au consentement des personnes sondées.

3. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?

La grande majorité des participants se partagent en deux groupes d'âge : entre 51 et 60 ans (46,67 %) et entre 19 et 30 ans (26,67 %).

Classe d'âge	Récurrence
Entre 18 et 30 ans	8 (26,67%)
Entre 31 et 40 ans	2 (6,67%)
Entre 41 et 50 ans	3 (10 %)
Entre 51 et 60 ans	14 (46,67%)
Entre 61 et 70 ans	2 (6,67%)
70 ans et plus	1 (3,33%)

N = 30

4. Résidez-vous dans le secteur?

Une seule personne sondée vient du secteur de Baie-Saint-Paul, toutes les autres sont de l'extérieur (96,6 %).

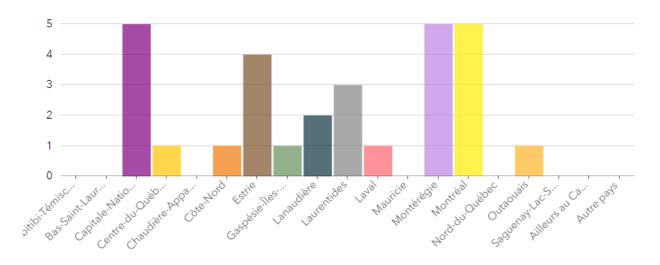
Oui	1 (3,33 %)
Non	29 (96,67 %)

N = 30

5. Sinon, où résidez-vous?

Les participants de l'extérieur proviennent de diverses régions du Québec : la Capitale-Nationale (16,67 %), la Montérégie (16,67 %), Montréal (16,67 %), l'Estrie (13,3 %) et les Laurentides (10 %).

N = 29



6. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre sur le site?

La très grande majorité des personnes sondées se sont déplacées en automobile (96,67 %).

Automobile	28 (93,33 %)
Moto	1 (3 %)
Vélo et automobile	1 (3 %)

N = 30

7. Quand avez-vous décidé de visiter le site?

Les réponses se répartissent en trois groupes égaux : 36,67 % des personnes sondées ont choisi de visiter le belvédère avant leur départ, 33,33 % en cours de route et 30 % en l'apercevant en chemin.

Remarque	Récurrence
Avant votre départ	11 (36,67 %)
En cours de route	10 (33,33 %)
En l'apercevant en chemin	9 (30 %)

N = 30

8. Vous êtes-vous détourné·e de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?

93,33 % des participants qui n'ont pas fait de détour pour se rendre sur le site.

Oui	2 (6,67 %)
Non	28 (93,33 %)

N = 30

9. Quelle est la raison de votre présence sur ce site?

Plusieurs raisons sont évoquées, mais la très grande majorité des personnes sondées précisent que leur arrêt est motivé par la beauté du paysage.

Remarque	Récurrence
Manger	3
Admirer le paysage	29
Tourisme	5
Reprendre son souffle	1

N = 30

### 10. Avez-vous fait des achats dans le secteur?

46 % des personnes sondées affirment avoir fait des achats dans le secteur avant de visiter le site, principalement à des fins d'alimentation : épicerie (20 % des participants) et restauration (33,33 % des participants). 26,67 % des personnes ont pour leur part acheté des souvenirs ou des biens pour la maison.

Oui	14 (46,66 %)
Non	16 (53,33 %)

N = 30

Type d'achats	Récurrence
Épicerie	6 (20%)
Restauration	10 (33,33%)
Biens pour la maison	2 (6,67%)
Souvenirs	6 (20%)
Activités touristiques ou culturelles	1 (3,33%)
Services techniques ou professionnels	0
Autre	0

N = 14 et N = 30 pour les pourcentages

### 11. Est-ce la première fois que vous venez sur le site?

Près de la moitié des participants, soit 43,33 %, en étaient à leur première visite.

Oui	13 (43,33 %)
	- ( -, ,
Non	17 (56,67 %)
	17 (30,07 70)

N = 30

## 12. À quelle fréquence y venez-vous?

Parmi les 17 personnes sondées ayant déjà fréquenté le site, 38,46 % y viennent à l'occasion et 46,15 %, très rarement. 30,77 % retournent sur les lieux fréquemment.

Remarque	Récurrence
Très rarement	6 (35,29%)
À l'occasion	5 (29,41 %)
Fréquemment	4 (23,52 %)
Très fréquemment	1 (5,88 %)

N = 16<sup>14</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Une réponse est manquante, de sorte que les pourcentages indiqués sont calculés sur la base de N = 16.

13. Comment décririez-vous l'évolution du site au cours des dernières années?

En général, les personnes sondées ne notent pas d'évolution significative (76,92 %), sinon la construction d'immeubles dans le secteur, la croissance de la végétation, le vieillissement des installations et l'intensification de l'achalandage.

Remarque	Récurrence
Construction d'immeubles dans le secteur	1
Beaucoup plus de monde	1
Pas d'évolution	12
Était plus beau il y a 25 ans	1
Augmentation de la végétation	1
Vieillissement de la rambarde	1

N = 17

14. Est-ce que l'accès au site vous a paru facile et agréable?

Un grand nombre de participants (86,66 %) mentionnent que l'accès est facile et agréable. Toutefois, plusieurs (23,33 %) soulignent qu'il est difficile, voire dangereux, de sortir du site pour s'engager sur la route 362.

Oui : 27	Remarque	Récurrence
	Beaucoup d'espace disponible	1
	Repérage intuitif	1
Difficile : 3	Dangereux à la sortie	7
	Pourrait être annoncé plus à l'avance	1

N = 30

15. Est-ce que le site vous plait et pour quelle raison?

Ce qui plait surtout aux personnes sondées est la vue dégagée qu'offre le site.

Oui : 27	Remarque	Récurrence
	Pour la vue dégagée	21
	sur les montagnes	2
	sur le fleuve	2
	Stationnement facile d'accès	1
	Odeur du fleuve	1
	Harmonie des couleurs	1
Non : 3	Remarque	Récurrence
	Aménagement trop sommaire	1
	Site trop petit	1
	Lieu poussiéreux	1
	Manque de commodités : eau potable et toilette	1

N = 30

### 16. Selon vous, est-ce que le site pourrait être amélioré?

Parmi les améliorations mentionnées, les principales sont : installer une toilette (19 % des 42 suggestions) ; offrir de l'eau potable ; sécuriser l'accès au site et plus encore la sortie (on précise qu'il est difficile de retourner sur la route 362, où la circulation est rapide et où la vision est limitée, en raison du caractère pentu et sinueux de la route) ; installer un panneau informatif sur l'espace géographique offert à la vue et des jumelles d'observation ; augmenter le nombre de tables et nettoyer le site ; etc.

Remarque	Récurrence
Meilleur affichage routier pour indiquer la présence du belvédère	1
Débroussaillage pour dégager plus largement la vue	4
Plantation de fleurs	1
Changement la clôture	1
Accès à de l'eau potable	4
Installation d'une toilette	8
Installation d'un abri	1
Installation d'un panneau d'information	3
Installation d'un escalier vers le bas	2
Amélioration de l'accès et de la sortie du site	4
Marquage au sol des espaces de stationnement	1
Augmentation du nombre de tables	3
Installation d'un récipient pour le recyclage	1
Installation jumelles d'observation	3
Ramassage des mégots et des déchets	3
Ajout d'un kiosque alimentaire	1
Ouverture d'un site d'escalade dans l'escarpement rocheux	1

N = 30

### 17. Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

Deux des figures du paysage plaisent tout particulièrement : le fleuve et les montagnes. L'agencement des figures au sein du paysage plait aussi beaucoup.

Remarque	Récurrence
Eau (fleuve)	23
Montagnes	23
Baie	1
Ville	8
Champs	3
L'agencement du fleuve, des montagnes, des champs et de la ville	23
Vue large et profonde (immensité)	8

N = 30

18. Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

53,33 % des 30 personnes sondées répondent que rien ne leur déplait dans le paysage. Une bonne proportion d'entre eux (40 %) déplorent toutefois que la végétation bloque la vue par endroits.

Remarque	Récurrence
Les immeubles en arrière-plan	4
Le voile de la végétation	12
Le milieu humide (les algues vertes dans l'eau)	1
L'affichage	1
Rien à signaler	16

N = 30

#### 19. Recommanderiez-vous ce site?

Toutes les personnes sondées recommandent le site, la principale raison étant, pour 86,66 % d'entre elles, la beauté du paysage.

Oui : 30	Raison	Récurrence
	Nature	2
	Paysage	26
	Gratuit	1
	Accessibilité	1

N = 30

### SONDAGE: APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES NARRATIVES – BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

- Le belvédère Baie-Saint-Paul accueille principalement des excursionnistes se déplaçant en voiture à la faveur d'une visite ou d'une traversée de la région. Leur arrêt au belvédère est parfois prévu au préalable, mais la majorité en décident en cours de route, notamment en arrivant à proximité du site.
- Les personnes sondées sont généralement attirées sur le site par le paysage qu'on peut y contempler et par le fait qu'il n'y a pas de détour à faire pour y accéder.
- Très fréquenté (le nombre de personnes sondées nécessaire pour l'échantillonnage a été obtenu en seulement trois heures), le site, bien que jugé insuffisamment aménagé et difficile d'accès, est estimé pour le paysage auquel il donne accès.
- La visite du site ne suscite pas l'achat d'un bien ou d'un service, mais elle s'intègre dans bien des cas dans une activité récréative ou touristique générant une consommation spécifique (par exemple un arrêt au restaurant dans les environs).

### SONDAGE À LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS DE QUÉBEC

#### ÉCHANTILLONNAGE

Nombre de participants : 32 Dates : 15, 22 et 23 juillet 2021 Durée : total de 12 heures sur le site

#### RÉPONSES DES PARTICIPANTS À CHACUNE DES QUESTIONS

1. Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?

Seulement quelques refus de participer au sondage.

2. Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?

Aucun problème à signaler relativement au consentement des personnes sondées.

3. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?

Les personnes sondées sont en majorité jeunes ou d'âge moyen (31,25 % ont de 18 à 30 ans, alors que 18,75 % ont de 31 à 40 ans), mais la proportion de la classe des 61 à 70 ans (21,88 %) n'est pas négligeable.

Classe d'âge	Récurrence	
Entre 18 et 30 ans	10 (31,25%)	
Entre 31 et 40 ans	6 (18,75%)	
Entre 41 et 50 ans	4 (12,5%)	
Entre 51 et 60 ans	1 (3,13%)	
Entre 61 et 70 ans	7 (21,88%)	
70 ans et plus	4 (12,5%)	

N = 32

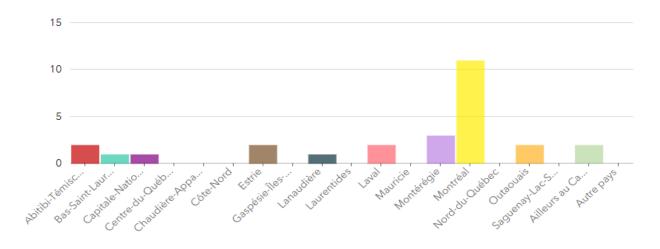
4. Résidez-vous dans le secteur?

Une faible minorité des 32 personnes sondées résident dans le secteur (15,63 %).

Oui	5 (15,63 %)
Non	27 (84,38 %)

5. Sinon, où résidez-vous?

La plupart des personnes sondées de l'extérieur proviennent d'un peu partout au Québec, surtout de la région de Montréal (34,38 % de toutes les personnes sondées).



N = 27

## 6. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre sur le site?

Le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre sur le site est l'automobile (71,88%). Il est toutefois fort probable, considérant la localisation relativement excentrée du site et la décision souvent spontanée et tardive de visiter le site (voir question 8), que plusieurs des personnes sondées soient venues en automobile dans le Vieux-Québec et qu'elles aient, une fois stationnées, entrepris une marche qui les a conduits, en visitant le quartier, vers le site.

Automobile	25 (78,13 %)	
Autobus	2 (6,25 %)	
Marche	5 (15,63 %)	
Train	1 (3,13 %)	
Vélo	3 (9,38 %)	

N = 32

## 7. Quand avez-vous décidé de visiter le site?

Pour certaines personnes sondées, le choix de la visite a eu lieu en l'apercevant en chemin (46,88 %), alors que d'autres ont choisi de s'y rendre avant leur départ (37,5 %).

Remarque	Récurrence
Avant votre départ	12 (37,5 %)
En cours de route	5 (15,63 %)
En l'apercevant en chemin	15 (46,88 %)

N = 32

### 8. Vous êtes-vous détournée de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?

La majorité des personnes sondées (62,5 %) laissent entendre que, étant en vacances, elles n'avaient pas véritablement d'itinéraire prédéfini. Ainsi, leur venue sur le site s'est faite au gré de leur promenade dans le Vieux-Québec.

Oui	11 (34,38 %)
Non	21 (62,63 %)

N = 32

## 9. Quelle est la raison de votre présence sur le site?

Les personnes sondées expliquent majoritairement leur présence sur le site comme une étape de leur visite du Vieux-Québec ou parce qu'elles ont été attirées par le paysage qu'offre à voir la terrasse.

Remarque	Récurrence
Vue (panorama)	16
Se rappeler des souvenirs	1
Visite	12
Raison professionnelle	1
Relaxer	3
Tuer le temps	1
Instagram	1
Prendre l'air	1
L'histoire du lieu	1

N = 32

#### 10. Avez-vous fait des achats dans le secteur?

Une majorité des personnes sondées ont fait des achats dans le secteur (68,75 %), principalement en restauration (46,88 %). Il est à noter que parmi celles qui ont indiqué ne pas avoir fait d'achat, plusieurs ont précisé qu'elles comptaient toutefois en faire dans la foulée.

Oui	22 (68,75 %)
Non	10 (31,25 %)

N = 32

Type d'achats	Récurrence
Épicerie	2 (6,25 %)
Restauration	15 (46,88 %)
Biens pour la maison	3 (9,38 %)
Souvenirs	0
Activités touristiques ou culturelles	0
Services techniques ou professionnels	0
Autre	4 (12,5 %)

N = 22 et N = 32 pour les pourcentages

### 11. Est-ce la première fois que vous venez sur le site?

44 % des personnes sondées visitent le site pour la première fois.

Oui	12 (44,44 %)
Non	15 (55,55 %)
N = 2715	

## 12. Est-ce que l'accès au site vous a paru facile et agréable?

Toutes les personnes sondées (N = 32) notent qu'il est facile et agréable d'accéder au site.

## 13. Est-ce que le site vous plait? Pour quelle raison?

Toutes les personnes sondées considèrent le site attractif. Les principales raisons évoquées sont : la qualité de la vue (71,33 % des personnes sondées ont mentionné cette raison), le caractère historique du secteur, l'attrait de la pelouse et du jardin et la propreté du site.

Oui	Remarque	Récurrence
	Aménagement	2
	Pour la proximité	1
	Pour la vue (profondeur du paysage/ château / panoramique / fleuve)	22
	Caractère historique	6
•	Architecture	3
	Des bancs pour s'asseoir.	1
	Grand espace	3
	Espace vert	3
	Calme et peu achalandé	1
	Propreté	3
	Jardins	3

N = 32

#### 14. Selon vous, le site pourrait-il être amélioré?

Un peu moins du tiers des personnes sondées (28,13 %) ont indiqué ne rien voir qui pourrait être amélioré. L'absence sur le site d'une fontaine d'eau potable est déplorée par d'aucuns (25 % des 32 personnes sondées), de même que celle d'un abri pour se protéger du soleil ou de la pluie. Pour ce qui est de l'offre visuelle, certains regrettent que des chantiers de construction nuisent au paysage, mais comprennent que cela est inévitable.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Réponses de cinq participants sont manquantes.

Remarque	Récurrence
Absence de point d'eau	8
Stationnement lacunaire	1
Absence d'un abri	3
Absence de tables à pique-nique	1
Absence d'un plan du lieu	2
Rambarde défraichie	2
Prolongement du belvedere	1
Absence de supports à vélo	1
Accessibilité difficile pour les personnes à mobilité réduite	2
Arbres à couper	1
Travaux de construction fâcheux	5
Manque d'informations sur l'histoire du site	1
Rien à signaler	9

N = 32

## 15. Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

Le fleuve obtient la faveur de près de la moitié des personnes sondées (43,75 %). Sont également évoqués l'étendue de l'horizon, le patrimoine bâti et plus particulièrement le château Frontenac, de même que d'autres figures que le site offre à voir.

Remarque	Récurrence
Fleuve (eau)	14
Architecture	5
Terrasse	1
Château	5
Profondeur de l'horizon	10
Morphologie du site	6
Pont et ile d'Orléans	5
Bateaux	1
Montagnes	2

N = 32

### 16. Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le paysage que vous voyez? Pourquoi?

Plusieurs personnes sondées précisent qu'il n'y a rien, selon elles, de déplaisant dans le paysage (40,63 %). Pour certains, des installations temporaires ou permanentes, parce qu'elles détonnent, leur paraissent incongrues : chantiers de construction et installations portuaires.

Remarque	Récurrence
Travaux de construction (grue)	11
Infrastructures portuaires	5
Arbres qui obstruent la vue	2
Édifices en hauteur (complexe G)	2
Rien à signaler	13

N = 32

#### 17. Recommanderiez-vous cet endroit?

Toutes les personnes sondées recommanderaient une visite à la terrasse Pierre-Dugua-de Mons, principalement parce que la vue y est belle (81,25 % de participants). On apprécie aussi la tranquillité du lieu, sa représentativité régionale et son caractère historique.

Oi		22	100	o/ \
Oui	٠	32 1	TOO	70 J

Raison	Récurrence
Beauté de la vue	26
Tranquillité (calme)	6
Grand espace	1
Proximité	1
Portrait général de la ville	5
Histoire	3

N = 32

### SONDAGE: APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES NARRATIVES – TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS

- Majoritairement, les personnes sondées rencontrées sur la terrasse Pierre-Dugua-de Mons proviennent de l'extérieur de la ville de Québec. Ce sont pour la plupart des vacanciers de tout âge qui visitent le site en s'y rendant spontanément, à la faveur d'une promenade dans le Vieux-Québec.
- La facilité et l'agrément de l'accès au site en favorisent la visite, de même que la vue offerte attire fortement les passants. Une fois sur place, les personnes sondées conviennent du caractère agréable du site, même si on pourrait, est-il mentionné par certaines d'entre elles, l'améliorer en ajoutant quelques équipements. On y goute un paysage jugé beau tout autant que significatif de la région et de l'histoire.
- La visite du site ne suscita l'achat d'un bien ou d'un service sur place, mais elle s'intègre en maints cas dans une activité récréative ou touristique générant une consommation spécifique d'envergure, notamment pour les personnes provenant de l'extérieur de la région immédiate de Québec.

### Description des données visuelles

# BELVÉDÈRE DU PAPETIER (KIOSQUE ET PROMENADE) (N = 17, SOIT 19-2)16

Figuration <sup>17</sup>	
Frondaison 18	43
Clôture <sup>19</sup>	20
Fleuve	18
Dispositif <sup>20</sup>	9
Rivage <sup>21</sup>	6
Embouchure <sup>22</sup>	6
Cadre	
Droit	15
Plat	2

Disposition I : ordre	des plans <sup>23</sup>
p-i-d	10
i-p-d	7
Disposition II : bloca	ge de plan <sup>24</sup>
2	1
3	1
2-3	15
0	-
Disposition III : axe <sup>25</sup>	5
Н	6
Р	11
СР	-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Deux photographies, prises en-dehors du belvédère ont été exclues.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Pour ce site, les images paysagères produites par les personnes sondées comportaient six figures principales, qui ont toutes été retenues aux fins de la compilation. Il leur est attribué un indice correspondant à leur prépondérance surfacique respective sur l'image : 3, 2 ou 1 (3 étant la valeur la plus élevée). En additionnant les indices attribués à chaque image, on peut établir un classement des figures paysagères selon leur prépondérance au sein de l'ensemble des personnes sondées.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La frondaison concerne la zone arborée de la falaise (en son haut, en son milieu et en son bas). Cette zone couvre une bande de plusieurs mètres devant le belvédère.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> La clôture longe tout le belvédère, qu'elle sépare de la falaise. En raison de sa hauteur (deux mètres), il n'est pas possible de la surplomber à partir du belvédère, sauf en étant dans le kiosque.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Le dispositif consiste en l'équipement dont est pourvu le belvédère afin de favoriser l'accès à l'offre visuelle. En effet, le dispositif a comme fonction de rendre l'accès au panorama plus aisé, plus confortable, plus instructif et plus utile. Dans ce casci, le dispositif exclut la clôture.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Le rivage comprend la bande de terre basse qui va du pied de la falaise au fleuve, en excluant l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier qui se jette dans le Saint-Laurent à cet endroit. Les restes de l'ancienne papeterie s'y trouvent, sans que l'on puisse concevoir, au simple coup d'œil, quelle ampleur pouvait avoir cette infrastructure avant sa démolition.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> L'embouchure est la confluence de la Jacques-Cartier et du Saint-Laurent. Elle accueille un viaduc ferroviaire qui agit, en l'occurrence, de marqueur visuel.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Trois plans sont retenus : premier (p), intermédiaire (i) et dernier (d). Ils sont classés en chaque occurrence selon leur importance surfacique respective sur la photographie.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Il y a blocage quand une figure spécifique à un plan cache ce qui pourrait apparaître à l'arrière sur d'autres plans. Le chiffre 2 indique qu'une figure du premier plan cache une partie du plan intermédiaire ; le chiffre 3, qu'une figure du plan intermédiaire cache une partie du dernier plan ; les chiffres 2-3, qu'une figure du premier plan cache une partie du plan intermédiaire et du dernier plan ; le chiffre 0 signifie qu'aucun plan n'en recouvre un autre.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> L'axe est classé en trois catégories : l'horizontale (H), la plongée (P) et la contre-plongée (CP). On conçoit que l'horizontale n'est pas en l'occurrence absolue, ne serait-ce qu'en raison de la position verticale de la personne qui prend la photographie. La proportion moyenne de la superficie occupée par le ciel dans les photographies prises d'un même belvédère fournit une indication sur ce que peut représenter l'horizontale en l'espèce.

## SONDAGE: APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES VISUELLES – BELVÉDÈRE DU PAPETIER

- Les photographies prises par les personnes sondées montrent avant tout des figures dans l'entourage immédiat du belvédère (frondaison, clôture et dispositif). Cette figuration laisse peu de place aux figures propres au lointain (fleuve, rivage et embouchure). Cela indique que la vue disponible est passablement canalisée et que le répertoire des figures mobilisables est restreint, ce qui laisse peu de liberté à la composition paysagère.
- La forte domination du cadre droit témoigne que l'accès visuel au plan intermédiaire et au dernier plan est restreint, voire limité à des percées.
- La prépondérance du premier plan se traduit par un fréquent blocage du plan intermédiaire et du dernier plan. Cette prépondérance fait que les figures retenues dans le paysage ressortissent davantage du site (frondaison, clôture et dispositif) que de la scène (fleuve, rivage et embouchure). La composition en plongée tente, sans grand succès au demeurant, de minimiser la prépondérance du premier plan pour porter le regard vers le lointain, sujet de prédilection du paysage.
- Au total, le belvédère, malgré son emplacement qui pourrait y disposer, favorise peu la composition paysagère. L'obstacle principal étant l'abondante frondaison et la clôture qui privent le site d'un panorama.

# BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL (N = 30)

Figuration <sup>26</sup>	
Frondaison <sup>27</sup>	63
Fleuve	37
Cap <sup>28</sup>	28
Piémont <sup>29</sup>	23
Embouchure <sup>30</sup>	22
Rivière	6
Baie-Saint-Paul	5
Cadre	
Droit	18
Plat	11
Autre	1

Disposition I: ordre de	es plans
p-i-d	11
i-p-d	7
i-d-p	6
p-d-i	6
d-i-p	1

Disposition II: blocage	de plan
2	26
3	-
2-3	-
0	4

Disposition III : axe	
Н	27
Р	3
СР	-

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Pour ce site, les images paysagères produites par les personnes sondées comportaient huit figures principales, qui ont toutes été retenues aux fins de la compilation. À chacune est attribué un indice correspondant à leur prépondérance surfacique respective sur l'image : 3, 2 ou 1 (3 étant la valeur la plus élevée). En additionnant les indices attribués à chaque image, on établit un classement des figures paysagères selon leur prépondérance au sein de l'ensemble des personnes sondées.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> La frondaison concerne la zone arborée de la falaise (en son haut, en son milieu et en son bas). Cette zone couvre

une bande de plusieurs dizaines de mètres devant le belvédère.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Il s'agit en fait du massif qui ferme au sud-ouest la baie où se jette la rivière du Gouffre. De la façon dont ce massif succède aux eaux de la baie, il donne l'impression, vu du belvédère, de former un cap.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Le piémont en l'occurrence prolonge vers l'intérieur le massif qui borde au sud-ouest la baie de la rivière du Gouffre. Il domine l'ouest de la vallée où loge, sur la rivière, la ville de Baie-Saint-Paul.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> L'embouchure comprend l'estran et la plaine herbacée à la confluence de la rivière du Gouffre et du Saint-Laurent.

## SONDAGE: APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES VISUELLES – BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

- La frondaison domine la figuration, mais elle laisse tout de même place à une vision sur une scène élargie et profonde. Pour représenter cette scène, les personnes sondées utilisent quatre figures principales : l'embouchure, le piémont, le cap et surtout le fleuve. La ville de Baie-Saint-Paul, malgré sa grande superficie, compte pour peu en raison de sa position excentrée dans le panorama et la minceur que lui inflige la vue rasante.
- Malgré la forte extension panoramique de la vue disponible, le cadre est majoritairement droit.
   Cela met l'accent sur le creusement du plan intermédiaire et du plan arrière par la figure du fleuve. Mais que le cadre soit droit ou plat, la figure du cap agit toujours comme un point focalisant, un foyer qui structure l'image paysagère.
- L'ordre des plans varie passablement. Lorsque le premier plan est prépondérant, la frondaison s'impose dans l'image et, généralement, bloque en partie le plan intermédiaire. Parfois, le point d'observation peut surplomber un tant soit peu la frondaison, de sorte que le plan intermédiaire s'épaissit. Le plan intermédiaire étant composé du fleuve, de l'embouchure ou de la vallée, le dernier plan n'est jamais bloqué, ce qui est un trait majeur de la composition paysagère à partir de ce belvédère.
- En raison de la parfaite disponibilité visuelle du dernier plan et de sa puissance figurative (fleuve, cap et piémont), l'horizontale demeure l'axe de vue privilégié. Certaines personnes sondées ont toutefois eu recours à la plongée pour mettre en évidence l'embouchure. En l'occurrence, cette figure forme toujours le foyer, central ou non, du plan intermédiaire.

### TERRASSE PIERRE DUGUA-DE MONS (N = 32)

Figuration <sup>31</sup>	
Environnement	67
immédiat <sup>32</sup>	
Fleuve :	50
Château Frontenac	45
Dispositif	33
Port <sup>33</sup>	26
Côte de Beaupré	24
Terrasse Dufferin	15
Rive sud	4
lle d'Orléans	5
Personnage(s)	5
Rue Saint-Denis	3
Cadre	
Droit	18
Plat	14

Disposition I: ordre d	
i-p-d	16
p-i-d	13
i-d-p	2
<u>,                                      </u>	de plan
Disposition II: blocage	1
·	de plan
Disposition II: blocage	de plan

Disposition III : axe	
Н	6
Р	11
СР	-

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Pour ce site, les images paysagères produites par les personnes sondées comportaient onze figures, qui ont toutes été retenues aux fins de la compilation. Il leur est attribué un indice correspondant à leur prépondérance surfacique respective sur l'image : 4, 3, 2 ou 1 (4 étant la valeur la plus élevée). En additionnant les indices attribués à chaque image, on peut établir un classement des figures paysagères selon leur prépondérance au sein de l'ensemble des personnes sondées.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Par environnement immédiat, on entend la pente gazonnée devant le belvédère, les boisés aux confins de cette pelouse en contrebas et les glacis gazonnés qui, à l'arrière du belvédère, remonte jusqu'au saut-de-loup de la citadelle.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Le port (les silos et l'équipement de transbordement du grain notamment) et le vieux port (à vocation récréative) sont regroupés dans la même catégorie.

# SONDAGE : APERÇU D'ENSEMBLE DES DONNÉES VISUELLES – TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS

- La figuration laisse la plus grande place aux espaces gazonnés et boisés (regroupés dans la catégorie environnement immédiat) qui entourent le belvédère, de même qu'au dispositif dont celui-ci dispose. Le fleuve, le château Frontenac et maintes autres figures n'en sont pas moins bien présents. Cela suggère que le belvédère et son environnement immédiat se marient avec les autres figures et s'intègrent par choix dans la composition paysagère et non pas obligation, comme dans le cas des deux autres belvédères étudiés.
- À peu de choses près, le cadre est aussi souvent droit que haut, ce qui témoigne d'une vue disponible qui, bien que panoramique, n'en permet pas moins la mise en valeur de la profondeur. Alors que le cadre plat exploite plutôt l'étalement des plans, le cadre droit tire avantage des lignes qui les traversent à la faveur, souvent, de deux figures prédominantes. En effet, dans bien des cas, le fleuve et le château Frontenac traversent tous les deux le plan intermédiaire et le dernier plan, le premier par creusement, le second par enjambement. Sans compter que les figures d'avant-plan, soit le belvédère et son environnement immédiat, contribuent avantageusement à cet alignement en travers des plans, d'autant d'ailleurs que leur forte pente forte vers l'avant diminue les risques de blocage.
- La tendance à l'intégration des figures du premier plan dans la composition de l'image paysagère n'est pas concomitante à une atrophie ni du plan intermédiaire, qui regorge de figures, ni du dernier plan, dont les figures (côte de Beaupré, ile d'Orléans et pointe de Lauzon), bien que plus petites, n'en soulignent pas moins efficacement l'horizon.
- Un bon nombre d'images présentent un blocage d'un plan sur l'autre. Les boisés en contrebas de la pelouse devant le belvédère cachent souvent le plan intermédiaire, mais rarement de manière démesurée. Et le blocage qu'elle exerce consiste la plupart du temps en l'ajout d'une figure harmonieuse et non en un voilement fâcheux. Quant au château Frontenac, il occasionne certes un fort blocage, mais, étant une figure spécifique hautement emblématique, il s'impose davantage comme un foyer qui structure l'image paysagère.
- Pour profiter de la valeur paysagère de figures d'avant-plan, qui sont disposées en pente descendante vers le fond de l'image, la composition adopte majoritairement la plongée.

### Enquête selon la technique de groupe nominal

Les résultats de l'enquête selon la technique de groupe nominal sont présentés sous deux formes. D'abord, les réponses au questionnaire sont résumées. Ensuite, les commentaires et les classements avant et après délibération, tous présentés en leur entièreté dans l'annexe 3, sont analysés site par site en considérant séparément différents aspects de la composition paysagère et du système paysager.

### Belvédère du Papetier

## Questionnaire – résumé des réponses

Les deux personnes réunies aux fins de l'enquête résident dans le quartier, mais une seule fréquente le belvédère, à la fois pour y contempler le paysage et pour s'y promener. Elle s'y rend fréquemment en semaine. Ce site est par conséquent intégré dans sa routine. D'ailleurs, cette personne reconnait que l'endroit améliore sa qualité de vie. Elle en donne pour raison que l'endroit est tranquille et que le spectacle de la nature y est agréable. Elle note également que le site offre une vue avantageuse, ce dont doute l'autre personne. On pourrait voir là une raison pour laquelle cette dernière ne fréquente pas le belvédère.

Les deux personnes s'accordent pour dire que le belvédère est un atout pour les gens qui vivent à proximité, sans toutefois que le paysage y soit, selon elles, pour quelque chose. L'intérêt du site à cet égard réside plutôt dans le fait qu'il invite à la promenade et à l'appropriation de son milieu de vie. Aucune des deux personnes ne voit le belvédère comme pouvant être une occasion d'affaires : le site, implanté dans un secteur essentiellement résidentiel, est trop à distance des pôles concentrant un tant soit peu le commerce et l'emploi.

L'une des deux personnes, celle qui ne fréquente pas le belvédère, juge que celui-ci ne reçoit pas un financement public suffisant et elle en veut pour preuve l'absence de débroussaillage pour y dégager la vue. L'autre reconnait pour sa part que les propriétaires des résidences à proximité du belvédère, parce qu'ils en tirent une fierté, contribuent à sa qualité du site en entretenant soigneusement leurs maisons et leurs terrains.

Les deux personnes s'entendent sur la nécessité d'améliorer le belvédère en y changeant la clôture et en débroussaillant pour y dégager la vue. L'une d'elles, celle qui fréquente le site, souhaite que les restes de la papeterie, en contrebas, fassent l'objet d'une meilleure valorisation patrimoniale. L'autre suggère que le site soit l'occasion d'une interprétation du milieu naturel. Les deux personnes considèrent que ces améliorations sont de la responsabilité de la municipalité et de la MRC, ou encore de Fédération canadienne de la faune, du moins en ce qui concerne l'interprétation du milieu naturel.

#### Classements et commentaires des images

#### Composition paysagère

Les images paysagères où les trois plans s'équilibrent sont privilégiées, même si elles sont composées en cadre droit pour tirer avantage des percées visuelles. Les percées y sont d'ailleurs illustrées, car y apparaît d'un côté ou des deux un blocage du plan intermédiaire et du plan arrière. En revanche, une image paysagère en cadre plat qui exploite le peu de panorama offert à ce belvédère reçoit moyennement la faveur. On peut avancer que cela s'explique par la présence d'un premier plan passablement bloquant. Une autre, où le second plan est quasi inexistant retient aussi quelque peu l'attention, car elle met en valeur le kiosque, tout en laissant entrevoir le viaduc, qui est une figure d'intérêt selon l'un des deux personnes. La seule image paysagère où le rendu panoramique n'était pas trop affecté par un premier plan bloquant est demeurée en défaveur en raison de la présence du grillage de la clôture sur toute la surface. Dans les commentaires écrits, la clôture est d'ailleurs jugée nuisible, non seulement parce qu'elle gâche vue, mais aussi parce qu'elle inspire un sentiment d'enfermement. Pour ce qui est de la figuration, le fleuve n'est jamais mentionné. Le cap arboré derrière l'embouchure de la Jacques-Cartier et le viaduc qui l'enjambe sont remarqués, de même que le kiosque, dont on apprécie le confort et la vue.

#### Site

Dans les commentaires, l'équipement et l'aménagement du site revêtent un grand intérêt. Le kiosque, surtout son aspect extérieur, attire fortement l'attention et invite à s'y arrêter. L'anticipation de ce qu'il donne à voir est également une raison de son attrait. La promenade est elle aussi appréciée parce que le couvert végétal, qui pourtant rend difficile la contemplation paysagère, donne l'impression de cheminer en nature, tandis que les panneaux informatifs ajoutent une satisfaction intellectuelle.

#### Situation

Les personnes rencontrées associent, par constat ou en vœu, le belvédère à des éléments géographiques qu'elles estiment pour leur valeur esthétique, patrimoniale, récréative ou environnementale. La fonction pratique ne les intéresse pas, sauf, chez l'une des deux, si on peut y rattacher une activité récréative.

#### Belvédère Baie-Saint-Paul<sup>34</sup>

### Questionnaire – résumé des réponses

Deux des trois personnes interrogées fréquentent peu ou rarement le belvédère, tout en admettant que le paysage qu'on y voit soit remarquable. La raison est, pour l'une, que l'accès est un tant soit peu dangereux, pour l'autre, que le site est trop achalandé et peu amène. La troisième précise s'y rendre quelquefois par année, à l'occasion à pied, surtout à l'automne, lorsque les feuillages se colorent. Elle a

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Il est à noter que trois personnes ont répondu au questionnaire, mais seulement deux, l'autre ayant dû s'absenter, ont participé au classement des images et à la discussion qui l'entourait.

alors le sentiment d'agir comme un touriste, ce qui suggère que le belvédère, à ses yeux, attire principalement des visiteurs de l'extérieur, ce que le sondage confirme d'ailleurs.

Deux des trois personnes doutent que le belvédère améliore la qualité de vie locale. L'une en veut pour preuve que les gens de la place ne le fréquentent pas, sinon très peu. L'autre estime que le belvédère est en fait une nuisance pour eux à cause des problèmes de circulation qu'occasionne son accès en automobile. La troisième personne affirme que l'endroit, bien qu'il ne soit pas apprécié localement, n'est pas dépourvu d'intérêt et mérite tout de même le détour. En revanche, les trois personnes s'accordent pour dire que le belvédère n'est pas une occasion d'affaires et qu'il n'a, en l'état, aucun potentiel à ce titre.

Deux des trois personnes n'expriment aucun avis sur le financement du belvédère. Considérant le piètre état dans lequel le site est laissé, la troisième juge que le belvédère ne bénéficie pas d'un financement suffisant. D'ailleurs, les trois personnes estiment que le belvédère devrait d'être amélioré à maints égards : faciliter et rendre plus sécuritaire son accès ; débroussailler pour dégager la vue, aménager et animer le site, y installer les panneaux informatifs. Deux des trois personnes mentionnent que ces améliorations devraient être réalisées par la Ville de Baie-Saint-Paul ; l'autre ne se prononce pas à ce sujet, mais laisse entendre qu'il a peut-être des projets qui sont plus prioritaires que celui d'améliorer ce belvédère.

#### Classements et commentaires des images

### Composition paysagère

Le paysage qui reçoit la faveur générale retient seulement trois figures : le cap, le fleuve et l'embouchure. Le premier plan exclut quasiment tout élément à proximité du belvédère, de sorte qu'il n'a aucun effet bloquant. Pour ce faire, l'axe est légèrement en contre-plongée, ce qui laisse au ciel une large portion de la superficie de l'image. Tous les autres paysages où le premier plan est bloquant sont moins appréciés, sauf quand l'embouchure forme, grâce à une forte plongée de l'axe de vue, un second plan prépondérant.

#### Site

Le site ne suscite pas l'enthousiasme. On considère même qu'il est dangereux d'y entrer et en certains aspects rebutant. Pourtant, le belvédère demeure très en raison de son panorama exceptionnel.

#### Situation

Les participants associent favorablement le belvédère à un segment panoramique de la route qui y même, au bâti urbain à proximité et à un autre belvédère, situé quelques kilomètres plus loin, au sommet de la côte des Éboulements. Il s'en dégage que le belvédère fait en quelque sorte corps avec sa région immédiate, qu'il s'insère dans un circuit de valorisation paysagère.

#### Terrasse Pierre-Duqua-de Mons

#### Questionnaire – résumé des réponses

Les cinq personnes interrogées fréquentent le belvédère sur une base régulière, d'aucunes en font même une habitude, faisant à l'occasion le détour pour y passer tout en étant en chemin pour une autre destination. Toutes s'y rendent à pied, quoique pour l'une à la suite d'un parcours en autobus. Par sa haute fréquentation à pied, le belvédère se révèle être, bien qu'il soit un haut lieu touristique, un équipement ou un service de proximité pour la population locale.

Fréquentant régulièrement le belvédère, les cinq personnes y apprécient la vue et la qualité du site luimême. Elles vantent son paysage « magnifique » et « fabuleux », de même que la « détente » et la « contemplation » que le site procure. Bref, le belvédère est selon elles beau et agréable, ce qui en fait un incontestable atout pour la qualité de vie dans le quartier. Bien qu'il ne soit pas propice à la vente de biens ou de services sur place, le belvédère est également un puissant produit d'appel touristique qui conforte les affaires dans l'ensemble du Vieux-Québec.

Les personnes rencontrées évaluent que le belvédère est adéquatement financé, la preuve étant la qualité même de l'aménagement et de l'entretien du site. Elles n'en croient pas moins nécessaire d'y apporter des améliorations : ajout de panneaux informatifs, installation de bancs supplémentaires et de tables, diminution de la surface asphaltée et perfectionnement de l'accès à partir des plaines d'Abraham. Enfin, une personne manifeste de l'inquiétude face à l'engagement du ministère de la Défense nationale, à qui appartient la citadelle, à garantir l'intégrité du site. La construction d'un chemin de chantier, supposément temporaire, mais qui semble perdurer, lui en fait douter.

#### Classements et commentaires des images

### Composition paysagère

Le belvédère est généreux en paysages appréciés. En effet, tous les paysages montrés se partagent assez équitablement la faveur. Deux se distinguent néanmoins. D'une part, celui qui inclut en premier plan le belvédère lui-même et où le fleuve, sur la gauche, glisse jusqu'à l'horizon. L'autre érige le château Frontenac et le massif urbain du Vieux-Québec en un ample foyer qui, bien qu'il bloque par moitié le plan arrière, n'en constitue pas moins un second plan hautement estimé. On remarque cependant que le paysage le mieux coté exclut la figure du château Frontenac, ce qui montre que cette figure, tout emblématique soit-elle, ne monopolise pas, sur ce site, l'attention paysagère. Enfin, signalons que le paysage inclut volontiers le site lui-même, parfois en son entièreté, dans la scène représentée. Il faut en conclure que le belvédère en la circonstance n'est pas qu'un simple dispositif pour obtenir une image paysagère. Par son aspect attrayant, le belvédère s'érige en figure paysagère à part entière.

#### Site

Le site recueille toujours un avis favorable, mais la préférence va aux images du belvédère qui mettent aussi en évidence le panorama qu'on y trouve, ce qui renforce l'idée que le site et la vue qui y est mise à disposition sont solidement soudés.

#### Situation

Les images présentées pour illustrer l'accès au belvédère sont d'autant plus estimées que la rue Saint-Denis s'y amenuise au profit des résidences patrimoniales qui la bordent, voire qu'elle disparaisse complètement pour montrer un sentier qui, grâce à la pente qu'il serpente, fait apparaître un plan arrière paysager.

### Entretiens semi-dirigés

Les résultats des entretiens semi-dirigés sont regroupés selon chacun des représentants des gens d'affaires rencontrés afin de s'accorder à l'unité discursive de chacune des conversations que nous avons eues avec ces personnes, tout en faisant ressortir la tonalité régionale des propos tenus. Après une description sommaire de l'organisme que la personne représente, les informations recueillies sont classées suivant trois rubriques :

### 1. Paysage comme opportunité d'affaires

La place que le paysage occupe ou pourrait occuper dans le plan d'affaires de diverses entreprises implantées dans la région

#### 2. Paysage comme responsabilité publique

La vision de la communauté des affaires locale quant au rôle des autorités publiques dans la mise en valeur du paysage dans votre région

### 3. L'apport économique du belvédère

L'actif économique que constitue ou pourrait constituer l'un ou l'autre des belvédères à l'étude

#### Donnacona – un seul entretien

L'entrevue est menée en visioconférence le 4 février 2022 avec la directrice générale de la Chambre du Commerce de la région de l'est de Portneuf.

La Chambre du Commerce de la région de l'est de Portneuf regroupe environ 135 membres, dont la grande majorité œuvre dans le commerce de détail (bien et services) en vue de défendre leurs intérêts auprès de diverses instances, notamment en assurant le développement des affaires dans leur région.

#### Paysage comme opportunité d'affaires

L'informatrice rapporte que les membres de son organisation, provenant largement de la communauté d'affaires de Donnacona, manifestent très peu d'intérêt pour la question paysagère, sinon quelques tenanciers de restaurant ou de bar qui accueillent des clients en terrasse, mais alors la préoccupation porte seulement sur la qualité visuelle de l'environnement immédiat de l'établissement. Pour cette raison, l'organisme que l'informatrice représente ne se sent pas concerné par la question paysagère.

#### Paysage comme responsabilité publique

L'informatrice estime malgré tout que le paysage constitue un enjeu important que les autorités publiques ne peuvent négliger en raison de ses effets sur le secteur récréotouristique et sur la qualité du milieu de vie. D'ailleurs, constatant un certain détachement du personnel politique local à ce sujet, l'informatrice, à titre de citoyenne et non de directrice de la chambre de

commerce, s'est engagée au sein du Comité d'embellissement et environnement et du Comité consultatif urbanisme de la ville de Donnacona, où elle réside. Par cet engagement, elle espère plus largement contribuer à rendre sa municipalité plus belle et plus saine grâce à des normes et des projets pouvant non seulement guider avantageusement les pratiques des citoyens – dont les gens d'affaires –, mais aussi conscientiser la population. L'informatrice considère en effet que cette cause, même si elle relève au premier chef des autorités municipales, doit aussi compter sur une participation citoyenne volontaire et informée, de même qu'elle doit recevoir le soutien des instances supérieures, dont la MRC.

### L'apport économique du belvédère du Papetier

Pour l'informatrice, le belvédère du Papetier n'est pas un équipement suscitant la venue d'excursionnistes ou de touristes. De fait, la vocation de ce belvédère est, selon elle, de concourir à la qualité de vie des habitants du quartier, ce qui n'exclut toutefois pas l'accueil, en une juste proportion, de visiteurs de la ville ou de l'extérieur. L'informatrice estime cependant que ce belvédère doit, pour remplir son rôle adéquatement, être amélioré, notamment en enlevant la clôture qui longue le kiosque et la promenade, en élargissant le site jusqu'à la falaise et en le débroussaillant pour dégager la vue vers le fleuve, en mettant en valeur les vestiges de la papeterie en contrebas tout en créant un sentier pour y accéder à partir du belvédère et en connectant ce parcours au parc des Berges sur la rivière Jacques-Cartier.

#### Charlevoix – deux entretiens

Le premier entretien est mené à La Malbaie le 30 novembre 2021 avec le directeur général de Tourisme Charlevoix.

Tourisme Charlevoix est l'une des 21 associations touristiques régionales du Québec. Organisme privé à but non lucratif, Tourisme Charlevoix regroupe environ 500 membres, essentiellement des entreprises ou des instances liées d'une manière ou d'une autre à l'industrie touristique. Bien qu'il ne soit pas une institution étatique, l'organisme coopère grandement avec les autorités publiques, pour mener divers projets. Par exemple, au nom du ministère du Tourisme, il réalise quatre mandats dans la région de Charlevoix : la promotion touristique, le développement de l'industrie touristique, l'accueil touristique, la concertation des acteurs du secteur touristique. L'organisme coordonne son action en se dotant d'une planification stratégique.

#### Paysage comme opportunité d'affaires

L'informateur mentionne que l'embellissement et la préservation du paysage ne sont pas dans la mission de Tourisme Charlevoix et que cet organisme ne tient aucun rôle spécifique à ce titre. Il est tout de même conscient, comme nombre des membres qu'il représente, que le paysage est depuis longtemps un intrant de premier plan de l'industrie touristique en Charlevoix. C'est pourquoi, dans la région, plusieurs organismes se préoccupent de la préservation du paysage, tandis que plusieurs entreprises veillent à offrir à leur clientèle des paysages d'exception. Il demeure, note l'informateur, que la question paysagère est rarement la centrale ou première lorsque Tourisme Charlevoix, ses membres ou ses partenaires, analyse un projet à caractère touristique. Quand elle est considérée, cette question est toujours incidente. L'informateur remarque de surcroit que le souci environnemental, sous l'espèce du développement durable,

l'emporte désormais le plus souvent sur le paysage lorsqu'on évalue un projet. Il arrive même, souligne l'informateur, que le paysage soit perçu comme un problème, dans la mesure où sa contemplation, en un site particulièrement attractif à ce titre ou pendant la conduite automobile, affecte la circulation routière.

#### Paysage comme responsabilité publique

L'informateur reconnait une responsabilité aux autorités publiques en matière de paysage. Cette responsabilité ne lui parait pas simple à assumer, tant le paysage, objet complexe, commande une gouvernance difficile à mettre en place. En effet, il faut pouvoir y rallier les différentes institutions locales, tout particulièrement les municipalités qui, malgré l'intérêt que revêt la question paysagère, ont souvent des préoccupations plus immédiates ou qui manquent d'expertise en ce domaine. L'informateur souligne que le gouvernement provincial devrait accompagner les autorités locales à ce chapitre en les outillant plus adéquatement, mais sans ajouter à la lourdeur administrative en imposant trop de nouvelles règles et procédures.

### L'apport économique du belvédère de Baie-Saint-Paul

Pour l'informateur, ce belvédère donne à voir un paysage charlevoisien typique. Il a l'avantage d'offrir à la vue un large panorama. L'informateur déplore toutefois que l'entrée et la sortie du site soient si dangereuses. Il ne préconise pas pour autant de solution à ce problème. En fait, il ne voit pas comment on pourrait améliorer cette situation ni comment améliorer le site, sinon en y ajoutant quelques équipements, comme une aire de jeu pour l'amusement des enfants ou des bornes pour la recharge des véhicules électriques.

\* \* \*

Le second entretien est mené à Baie-Saint-Paul le 30 novembre 2021 avec la directrice générale de Chambre de commerce de Charlevoix.

La Chambre de commerce de Charlevoix compte environ 385 membres répartis dans différentes sphères de l'économie, dont la production manufacturière ou agroalimentaire. Toutefois, près de 40 % des membres œuvrent dans le tourisme, incluant le loisir, l'hébergement et la restauration, secteur qui cumule 50 % du chiffre d'affaires de l'économie charlevoisienne. Or, comme Tourisme Charlevoix se concentre pour sa part sur l'industrie touristique, plusieurs entreprises de la région adhèrent plutôt à cet organisme et délaissent la Chambre de commerce.

#### Paysage comme opportunité d'affaires

Étant donné la prépondérance du secteur touristique en Charlevoix, l'informatrice est consciente que le paysage y est une indéniable source de profits. Néanmoins, son organisme ne fait pas de la défense du paysage une priorité, d'autant que la question concerne avant tout Tourisme Charlevoix. La chambre de commerce de Charlevoix n'est pas pour autant insensible à cette cause. Par exemple, elle détient un siège au conseil d'administration de la Réserve de la biosphère de Charlevoix. De même, elle porte attention à l'enjeu paysager que soulève l'installation d'un parc d'éoliennes par Hydro-Québec, qui du reste est l'un de ses membres.

Par ailleurs, l'informatrice précise que le paysage, paradoxalement, n'est pas sans effet négatif sur l'économie charlevoisienne. Il en tient au fait que la région, dont les paysages sont courus,

est aussi victime de son succès touristique. Autrement dit, la question paysagère en Charlevoix ne peut être détachée de la problématique d'une surcharge touristique faisant que l'offre peine à combler une demande toujours croissante. La situation est d'autant critique qu'en haute saison l'achalandage à Baie-Saint-Paul confine au surtourisme, puisque les gens de la place, empêtrés dans la masse des visiteurs, ne peuvent plus occuper leur ville comme à l'habitude. Ce problème, soutient l'informatrice, préoccupe passablement les membres de la chambre de commerce de Charlevoix, quoique leurs opinions soient nettement divisées à ce sujet.

### Paysage comme responsabilité publique

L'informatrice reconnait la haute responsabilité des autorités publiques à l'égard du paysage. Cette responsabilité découle d'un fort attachement des habitants et des visiteurs aux paysages de Charlevoix. Estimant que l'attrait de résider et de voyager dans la région repose en bonne partie sur les paysages, les autorités publiques doivent en effet y porter un grand soin. D'autant que, juge-t-elle, l'effervescence du marché immobilier, d'ailleurs stimulée par la qualité des paysages, peut constituer une réelle menace à cet égard. Plus largement, l'enjeu concerne l'accès aux paysages. Une région peut en effet être dotée de paysages attrayants et appréciés, mais qui peut réellement en bénéficier ? En effet, n'est-il pas plus facile de jouir des paysages en Charlevoix lorsqu'on y possède une confortable résidence de campagne ou lorsqu'on y retient une chambre dans une auberge champêtre luxueuse ? Autrement dit, les paysages ne risquent-ils pas d'échapper aux personnes moins aisées ? C'est pourquoi le souci premier des autorités publiques relativement aux paysages serait de les mettre à disposition de toute la population.

Selon l'informatrice, la protection des paysages est une responsabilité qui revient au premier chef aux municipalités. Si les autorités municipales doivent agir en concertation et avec l'appui des instances supérieures, elles doivent garder l'initiative en ce domaine, car le but est non seulement de préserver des paysages, mais plus encore de leur conserver leur saveur locale. Cela étant dit, il faut tout de même viser l'équité fiscale, afin d'éviter qu'une municipalité, dont les revenus fiscaux sont dopés par un boum immobilier favorisé par l'arrivée massive de villégiateurs, profite indûment d'une municipalité voisine qui, pour desservir ces mêmes villégiateurs, doivent offrir et financer davantage de services sans pouvoir compter sur des revenus fiscaux supplémentaires.

Pour l'informatrice, le rôle social et économique du paysage justifie d'y consacrer une attention politique propre. Cette politique du territoire, elle la voit moins tel un ensemble de normes à faire imposer, mais plutôt comme une série de projets structurants qui émanent du milieu. Tout en veillant au respect de certains principes, cette politique exigerait des autorités publiques qu'elles favorisent, par la concertation, l'appropriation collective des paysages et qu'elles encouragent toutes les parties prenantes à y contribuer. Ainsi, la valorisation des paysages ne serait pas laissée à l'initiative et à l'avantage d'un seul parti, par exemple les promoteurs immobiliers et les entreprises du secteur touristique. Elle émanerait plutôt de toute la communauté qui, à terme, s'en partagerait les bienfaits. Selon l'informatrice, une telle politique du paysage, bien que conduite selon des ambitions et des moyens propres, doit toutefois s'harmoniser à l'aménagement du territoire et à la gestion des affaires publiques, car le paysage, aussi important soit-il, ne saurait être valorisé au préjudice d'autres intérêts légitimes de la population.

### L'apport économique du belvédère de Baie-Saint-Paul

L'informatrice rappelle que le belvédère est désavantagé par la proximité de la route 362. La circulation à haute vitesse et souvent dense sur cette route le rend difficile d'accès. De plus, l'immédiat côtoiement de la route en diminue l'attrait, bien que la vue y soit, précise-t-elle, magnifique. Aussi, elle ne s'étonne pas que le belvédère soit si peu fréquenté par la population locale et, du coup, si peu contributoire à la qualité de vie des personnes qui résident à proximité. Tout au plus serait-il un atout pour l'industrie touristique, quoique sans véritable perspective puisque le site, petit et déjà saturé, n'est pas propice à un achalandage supplémentaire. De surcroit, souligne l'informatrice, le site est, en son état actuel, peu avenant. Certes, le belvédère pourrait être amélioré. D'une part, son aménagement pourrait être plus soigné. D'autre part, l'accès automobile pourrait y être sécurisé en ajoutant une zone tampon entre le site et la route. Mais, encore là, l'informatrice ne croit pas que cela ferait une grande différence, de sorte qu'un réaménagement du site ne lui parait pas être prioritaire.

#### Québec – deux entretiens

Le premier entretien est mené dans le Vieux-Québec le 1<sup>er</sup> décembre 2021 avec le directeur de la Société de développement commercial Vieux-Québec (SDCVQ).

La SDCVQ est une association des gens d'affaires constituée, comme d'autres sociétés de développement commercial (SDC) au Québec, en vertu de la *Loi des cités et villes*. Son but est de défendre auprès de diverses instances et sur diverses tribunes, les intérêts économiques de ses membres, ce qui se manifeste par des services aux adhérents, par des campagnes de publicité, des activités de promotion et de la représentation en tous genres. Pour chacune des entreprises commerciales qui en occupent le territoire, l'adhésion à une SDC est obligatoire, de même que le paiement de la cotisation. La SDCVQ regroupe actuellement environ 200 entreprises qui, à part quelques agences professionnelles, œuvrent pour l'essentiel dans le secteur touristique. D'ailleurs, la forte prépondérance de ce secteur réduit en quelque sorte le Vieux-Québec, sur le plan économique, à la mono-industrie.

#### Paysage comme opportunité d'affaires

Pour l'informateur, le paysage est manifestement un facteur fondamental de la profitabilité des activités commerciales dans le Vieux-Québec. Il lui est cependant difficile d'en établir la part exacte, car le paysage, là plus qu'ailleurs peut-être, s'y mêle à d'autres facteurs. S'il ne fait pas de doute que l'attractivité du Vieux-Québec tient à la beauté du paysage, on y vient aussi pour se divertir ou pour gouter au patrimoine bâti. Par ailleurs, l'informateur est conscient que le paysage et les autres attraits du Vieux-Québec, s'ils favorisent grandement les affaires, n'en occasionnent pas moins des nuisances à ses habitants en raison de la surcharge touristique qu'ils génèrent en contrepartie.

## Paysage comme responsabilité publique

Considérant l'évidence de l'apport économique du paysage dans le Vieux-Québec, l'informateur s'étonne que les gens d'affaires qui en bénéficient en soient si peu conscients. Il explique ce paradoxe par le fait qu'on tienne pour acquis le paysage. Ainsi, il irait de soi que le paysage soit entretenu et financé par d'autres, les propriétaires des lieux en cause ou encore les autorités

publiques. Si l'argument ne manque pas de fondement, il reste, signale l'informateur, que les gens d'affaires devraient à tout le moins s'intéresser au traitement que les autorités publiques et la collectivité réservent au paysage. Or, précise notre interlocuteur, même cette question, qui dénoterait leur prévention envers un risque économique qui les concerne au premier chef, ne semble pas les préoccuper. Pourtant, il suffit d'imaginer que Parcs Canada, par exemple, ferme la terrasse Dufferin ou que la Défense nationale démolisse la terrasse Pierre-Dugua-de Mons pour comprendre la perte économique qu'en subirait les gens d'affaires du Vieux-Québec. Autrement dit, on ne peut maximiser l'apport économique du paysage sans comprendre qu'il s'agit d'un bien collectif et qu'il faut contribuer à sa saine gestion autrement que par le seul tribut de l'impôt foncier. En réalité, l'économie du paysage commande une politique qui, par définition, doit être participative. Ainsi se conçoit une nécessaire gouvernance collective du paysage, que les autorités publiques doivent bien entendu piloter tout en encourageant la contribution de toutes les parties prenantes. Il est vrai, relève l'informateur, que ce processus, vu le nombre de partis à concilier, peut devenir lourd et long. Un leadeurship respectueux, efficace et clairvoyant des autorités publiques s'impose alors dans la circonstance.

## L'apport économique de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons

Pour l'informateur, le vif attrait qu'exerce la terrasse Pierre-Dugua-de Mons ne fait pas de doute. Son pourvoir d'attraction serait néanmoins plus intense encore, d'après lui, si on en faisant plus systématiquement et plus intensivement la promotion, notamment en lui réservant une plus large place dans le visuel publicitaire, dans les communications des autorités publiques et en y tenant, dans une juste proportion, des activités festives. Des améliorations d'appoint pourraient également y être apportées, sans toutefois en bouleverser l'actuelle composition, qui déjà fait son succès. Les suggestions de l'informateur à cet égard sont : la plantation de quelques arbres pour créer un peu d'ombre sur un site complètement exposé au soleil, l'installation de décorations à certaines occasions (Noël, fête de la Nouvelle-France, etc.) et la restriction de certaines rues à l'utilisation piétonnière.

\* \* \*

Le second entretien est mené en vidéoconférence le 10 et le 11 janvier 2022 avec le directeur général de Destination Québec Cité.

Destination Québec Cité est le nouveau nom de l'Office du tourisme de Québec. Cet organisme regroupe plus de 800 membres répartis sur le territoire de la Ville de Québec et de sa région métropolitaine. Son rôle est d'accroître les retombées économiques du secteur touristique en stimulant le développement des affaires et en encourageant la venue et la rétention de visiteurs par des campagnes publicitaires. Son financement provient de diverses sources étatiques locales, régionales, provinciales et fédérales, tout en reposant en partie sur la taxe d'hébergement collectée sur son territoire.

#### Paysage comme opportunité d'affaires

S'il conçoit que le paysage soit un atout pour l'industrie touristique, l'informateur constate que les gens d'affaires concernés n'y portent, en général, que peu d'attention. Cela se reflète au sein de Destination Québec Cité, qui n'a pas de position et de stratégie d'ensemble à cet égard. Il

peut toutefois arriver qu'à l'occasion l'organisme soutienne une entreprise ou un projet dont le plan d'affaires repose, du moins partiellement, sur la valorisation du paysage. Si le gens d'affaires du milieu touristique québécois ne sont pas, dans leur ensemble, proactifs en matière de paysage, ils n'en seraient pas moins réactifs, précise l'informateur, lorsqu'ils constatent le préjudice que pourrait leur causer une perte avérée ou envisagée à cet égard.

### Paysage comme responsabilité publique

La réactivité de l'industrie touristique relativement au paysage formule, en creux, un appel à la responsabilité des autorités publiques en ce domaine. Or, selon l'informateur, cette responsabilité ne semble pas se traduire par une politique claire de leur part. C'est pourquoi les rapports entre l'industrie touristique et les instances étatiques se concentrent sur maints autres problèmes qui paraissent plus importants et plus immédiats : capitalisation d'entreprises ou financement de projets, construction ou réparation d'infrastructures, pénurie de main-d'œuvre, disponibilité foncière, etc.

### L'apport économique de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons

Pour l'informateur, ce belvédère contribue à l'attractivité touristique du Vieux-Québec. Il doit par conséquent être maintenu en l'état, ce qui suppose qu'il faille s'assurer, auprès du propriétaire ou du gestionnaire du site que telle est son intention également.

# Synthèse générale des enquêtes : les paysages réels et souhaités

Les résultats des trois enquêtes menées au cours du projet révèlent de manière détaillée le paysage propre à chacun des belvédères à l'étude. Il convient maintenant d'en faire la synthèse pour en qualifier, cas par cas, le système paysager et la composition paysagère. L'exercice permet de décrire, à partir de données recueillies, le paysage autant en son état réel qu'en son état souhaité, que ce soit par maintien ou changement de l'état réel.

### Belvédère du Papetier

#### Site

#### Fréquentation

Le belvédère est principalement fréquenté par des personnes de plus de cinquante ans qui habitent à proximité, dont la plupart s'y rendent à pied. Il est souhaité que le belvédère demeure au bénéfice premier des gens du voisinage.

#### Intérêt

Malgré son aménagement délabré que plusieurs déplorent, le belvédère est apprécié pour sa tranquillité, qui résulte de sa fréquentation limitée et de la faible circulation routière dans ses parages. De plus, son couvert végétal rapproche avantageusement de la nature. On se désole que le site en son état actuel n'ait pas, ou très peu, d'intérêt paysager.

### Aménagement

Si l'aspect du kiosque est apprécié, le reste du belvédère est aux yeux de plusieurs délabré. La laideur de la clôture est tout particulièrement décriée, de même que le sentiment

d'enfermement qu'elle inspire. On se plaint aussi de l'absence de tables. D'aucuns voudraient que les panneaux informatifs permettent d'en apprendre davantage sur l'ancienne papeterie.

#### Commerce de biens et services

Le site ne se prête à aucun commerce et il n'est pas souhaité qu'il en soit différemment.

#### Situation

#### Accès routier

Le manque de voies rapides d'accès, des conditions limitées de stationnement et l'absence d'affichage restreignent la fréquentation du site par des visiteurs de l'extérieur du secteur, ce qui, pour plusieurs, parait un avantage à conserver en l'occurrence.

#### Interconnexion

Le belvédère n'est pas éloigné du rivage du Saint-Laurent et du parc des Berges sur la rivière Jacques-Cartier, mais aucun sentier ne le relie à ces deux endroits. Le vœu d'une telle interconnexion est exprimé. L'accès au belvédère serait ainsi amélioré, en même temps que le rivage deviendrait un attrait récréotouristique supplémentaire.

#### Vue disponible et composition paysagère

### Panorama et percées

Bien qu'il soit perché sur une falaise en surplomb de la clôture, le kiosque n'est pas pourvu d'un panorama. L'accès visuel au fleuve Saint-Laurent, à son rivage et à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier se limite en fait à une percée qui force la vue paysagère en une seule direction. Par ailleurs, l'offre visuelle vers le lointain est à peu près nulle sur la promenade. Seules quelques timides percées se détachent de temps à autre au travers de la végétation, mais sans jamais se libérer du filtre gênant qu'impose le grillage de la clôture. Certains regrettent que le potentiel visuel de ce site soit si peu ou si mal mis en valeur.

### Figuration

Étant donné la faible amplitude du panorama et le caractère furtif des percées, les figures disponibles pour la composition paysagère sont peu nombreuses : fleuve, rivage et embouchure, les ruines de l'ancienne papeterie et la frondaison. Pour d'aucuns, les vestiges de l'usine désaffectée sont gênants. Il s'avère qu'ils n'apparaissent pas dans les paysages composés par les personnes sondées. Quant à la frondaison, elle domine souvent les paysages et laisse aux autres figures la portion congrue selon une organisation graphique sans peu de variations.

#### Disposition des plans et axe de vue

Non seulement la frondaison domine la figuration, mais elle impose un premier plan qui nuit à l'étalement et à la mise en évidence du plan intermédiaire constitué des figures qui se trouvent en contrebas de la falaise. En raison de la profondeur et la hauteur de la frondaison, il est de plus difficile de réduire l'emprise de ce premier plan.

### Belvédère Baie-Saint-Paul

Site

### Fréquentation

Le belvédère accueille surtout des excursionnistes qui s'y arrêtent en chemin quelques instants. L'accès se fait presque exclusivement en automobile. Les habitants du secteur fréquentent très peu le belvédère. Cette dichotomie, souvent constatée, est peu remise en cause, comme si la destination touristique du site était assumée.

#### Intérêt

Pour les excursionnistes, l'intérêt du site réside essentiellement dans le panorama. Les habitants du secteur lui reconnaissent aussi cette qualité, mais cela ne les incite pas à le visiter régulièrement. Certains d'entre eux n'y vont même jamais.

### Aménagement

Le site est petit et accolé à la route, ce qui, pour plusieurs, est à la fois pratique (accès immédiat au site) et risqué (manœuvre de dernière minute sur une voie rapide). Son aménagement est jugé déficient, du moins peu attrayant ou peu commode, ce qui, de l'avis de plusieurs, devrait être corrigé. Considérant la durée et la raison de l'arrêt au belvédère, ce problème demeure toutefois quelque peu secondaire.

#### Commerce de biens et services

Le site n'accueille aucune activité économique et n'y est pas propice. En revanche, l'arrêt au belvédère s'inscrit dans un parcours souvent émaillé, à proximité, d'achats de biens et de services.

#### Situation

### Accès routier

Le belvédère est un simple appendice de la route 362, dont il est complètement dépendant. C'est pourquoi, le plus souvent, le site n'est qu'un endroit où des automobiles s'arrêtent quelques instants durant un long trajet. On note que le débit et la proximité d'une circulation à haute vitesse compromettent la sécurité routière et décourage un tant soit peu l'arrêt au belvédère. Plusieurs espèrent qu'on y remédie en reconfigurant les abords du site.

#### Interconnexion

On n'accède au site que par la route 362, ce qui l'isole grandement. À quelques exceptions près, seuls les véhicules motorisés y ont accès. Les moyens de transport actif y sont très rares. Cela explique que le belvédère soit avant tout perçu comme un équipement routier et si peu comme une aménité qui contribue à la qualité d'un milieu de vie. En revanche, le belvédère est conçu comme un intermède panoramique d'intérêt sur le parcours routier des personnes qui visitent la région ou la traversent. Ainsi, il témoigne avantageusement, par l'entremise du paysage, de la région de Baie-Saint-Paul et plus largement de Charlevoix.

### Vue disponible et composition paysagère

### Panorama et percées

Juché au sommet d'une haute falaise, le belvédère expose un large panorama. Cette généreuse offre visuelle sur le lointain permet au visiteur de multiplier les angles de vue et d'exprimer, parmi elles, sa préférence paysagère.

#### Figuration

Bien que la frondaison domine la figuration, d'autres figures y occupent une place privilégiée. Les figures préférées sont l'embouchure, le piémont, le cap et le fleuve. Le cap, en étant un foyer qui dirige le regard, et le fleuve, parce qu'il forme un trait entre le plan intermédiaire et le plan arrière, sont des éléments structurants de la composition paysagère. La ville de Baie-Saint-Paul, aux pourtours graphiques flous, y apparait moins souvent et de manière marginale, car pour l'inclure dans le cadre il faut délaisser le fleuve, voire le cap, qui sont à sa gauche.

## Disposition des plans et axe de vue

L'embouchure de la rivière du Gouffre est aussi une figure importante des paysages composés à partir du belvédère. Comme elle est en contrebas de la falaise, elle occupe le plan intermédiaire qui, souvent, est partiellement bloqué par le premier plan envahissant que constitue la frondaison devant le belvédère. Pour agrandir ce plan intermédiaire et donner plus d'amplitude à la figure de l'embouchure, on doit recourir à une vue en plongée, ce qui, en contrepartie, réduit le déploiement du plan arrière, de l'horizon et du ciel. Dans un paysage *in arte*, le cadre droit peut compenser ce défaut, mais au détriment de la largeur panoramique.

# Terrasse Pierre-Dugua-de Mons

#### Site

### Fréquentation

Haut lieu du Vieux-Québec, le site est largement fréquenté, autant par les touristes et les visiteurs que par les habitants du quartier. Aussi, sa disparition ou son changement de vocation aurait indéniablement un effet négatif sur l'attractivité touristique du secteur et sur la qualité de vie de la population locale.

#### Intérêt

Le site présente manifestement un grand intérêt paysager. Les paysages qu'on y compose sont en fait emblématiques de la ville de Québec. À ce facteur majeur d'attractivité et d'appréciation, s'ajoutent la beauté même du belvédère et son aménité, qui favorisent qu'on s'y arrête plus longuement, pour se détendre et contempler le paysage, et qu'on y revienne.

# Aménagement

Le site suscite l'admiration générale. Certaines commodités supplémentaires pourraient tout de même améliorer le site, notamment un coin ombragé, des toilettes, une fontaine d'eau potable.

### Commerce de biens et services

Le site est et doit demeurer exempt de commerce de biens et de services. Sa visite s'inscrit toutefois dans un circuit, surtout en ce qui concerne les touristes, émaillé de dépenses diverses

dans les environs. Le site constitue donc, sur le plan économique, comme un pôle structurant de la consommation des promeneurs et des excursionnistes dans le Vieux-Québec.

#### Situation

#### Accès routier

Le site s'inscrit dans la trame urbaine du Vieux-Québec, mais à l'écart des rues commerçantes les plus achalandées. Il n'en draine pas moins, par des rues secondaires et des sentiers, de nombreuses personnes qui, pour la plupart, y viennent à pied.

#### Interconnexion

S'il attire pour ses qualités intrinsèques, le site est aussi une étape dans la déambulation des promeneurs. Ainsi, on y arrive en provenance d'un autre lieu d'intérêt, avant de se rendre à un autre encore. Le site peut même être vu à distance, par exemple du haut de l'entrée de la citadelle près des plaines d'Abraham, de la rue Saint-Denis ou encore de la terrasse Dufferin. Cette coexistence de lieux attractifs crée un effet de renforcement mutuel.

### Vue disponible et composition paysagère

## Panorama et percées

Le site ouvre sur un large panorama, mais la composition paysagère privilégie un angle de vue centré sur l'horizon le plus lointain. Les autres angles ne sont toutefois pas dépourvus d'un intérêt paysager, notamment du côté de la rue Saint-Denis, d'où la pertinence de préserver toute l'extension panoramique de la vue disponible sur le site.

#### Figuration

La figuration est foisonnante dans la composition des paysages à partir du site. Trois éléments dominent cependant : le fleuve, le château Frontenac (incluant souvent la masse urbaine du Vieux-Québec) et le belvédère lui-même ou ses abords immédiats. La figure du château Frontenac confère à la figuration une tonalité patrimoniale, mais plus encore elle élève le paysage au rang d'emblème, car cet édifice est un symbole de la ville. Par conséquent, il est difficile d'imaginer que cette figure principielle ne soit plus, à partir de ce site, disponible pour la composition paysagère.

### Disposition des plans et axe

Les trois figures dominantes ont chacune un rôle différent dans la disposition graphique au sein de l'image paysagère. Le fleuve, que le regard suit vers le fond, relie le plan intermédiaire et le plan arrière. Le château Frontenac, au plan intermédiaire, est souvent un ample foyer dont la haute valeur paysagère justifie qu'il bloque, parfois, une bonne partie du plan arrière. Quant au site, sa qualité visuelle, justifie qu'il garnisse avantageusement un généreux premier plan.

# POTENTIEL PAYSAGER

L'étude des trois belvédères retenus dans le projet a révélé les facteurs de l'attractivité et de l'appréciation de leur système paysager respectif. Elle a également établi ce qui, selon différentes personnes consultées à cet effet, pourrait accroître cette attractivité et cette appréciation. Il en est résulté un portrait d'ensemble de tout ce qui concourt, en chacun de ces belvédères, à la composition de paysages et de ce qui pourrait être amélioré à cette fin. Ainsi se sont précisés des systèmes paysagers en leur état réel et en leur état souhaité. Il convient maintenant de vérifier si cet état souhaité, qui est un mélange de préservation et de bonification de l'état réel, est possible. Cet état de possibilité, soit le potentiel paysager, est ici déterminé sur la base d'un double potentiel visuel et aménagiste.

Le potentiel visuel est établi *a minima*, puisqu'il est considéré que la circulation possible sur le site demeure identique à ce qu'elle est actuellement. Ainsi, aucun point d'observation nouveau n'est ajouté par agrandissement du site ou autrement. En fait, le potentiel visuel, en l'occurrence, se mesure seulement par un éventuel dégagement de la végétation aux abords du site, opération qui à elle seule y multiplierait les points d'observation, les angles de vue et les axes de vue. Autrement dit, le potentiel visuel, dans la présente étude, consiste uniquement en une visibilité virtuelle supposant la suppression de l'effet bloquant du premier plan arboré pour étendre en largeur et en profondeur la scène paysagère<sup>35</sup>. Dans notre étude, la visibilité virtuelle est estimée à partir d'un modèle numérique de terrain, où l'altitude, calculée au niveau du sol, exclut les arbres et les édifices (figure 18). Elle est comparée à une visibilité vraisemblable déduite d'un modèle numérique d'altitude qui, pour sa part, ajoute à la première mesure la hauteur de la canopée et du bâti (figure 19). On retiendra que cette visibilité vraisemblable peut grandement différer de la visibilité réelle, soit celle qui existait lors de l'enquête, car, selon l'année correspondant au modèle numérique d'altitude utilisé, la hauteur et la distribution des arbres peuvent être différentes.

Le potentiel aménagiste réfère à la normativité et à la planification relatives à l'accès, à l'usage et à l'équipement des biens immobiliers publics et privés qui, pour chacun des belvédères à l'étude, composent le site, soit le belvédère lui-même et ses abords, et la scène paysagère, cette dernière étant conçue selon une visibilité virtuelle maximale. La normativité dont il est question repose principalement sur la propriété foncière et le règlement de zonage, sans toutefois exclure d'autres formes légitimes d'autorité sur l'espace géographique qui, dans un cas ou dans un autre, peuvent s'appliquer. Quant à la planification, elle concerne essentiellement les orientations et les affectations définies dans le plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement et de développement ou par d'autres moyens. L'exercice permet de qualifier la volonté, l'intention et l'engagement des autorités publiques locales et régionales envers la préservation, voire l'amélioration, des actifs paysagers à l'étude.

75

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Rappelons que la scène paysagère est l'espace géographique lointain inclus dans une vue disponible à partir d'un site. C'est vers elle où regarde une personne qui, de son point d'observation, contemple un paysage.



FIGURE 18: MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN (MNT)

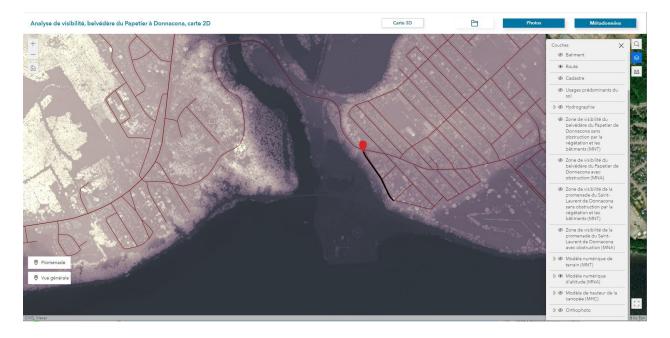


FIGURE 19: MODÈLE NUMÉRIQUE D'ALTITUDE (MNA)

# Potentiel paysager du belvédère du Papetier

#### Potentiel visuel

Pour le belvédère du Papetier, la visibilité vraisemblable est déterminée pour le kiosque et la promenade, d'abord séparément (figures 20 et 21) et ensuite conjointement (figure 22).

On constate que, du kiosque, la visibilité vraisemblable est restreinte (moins de 45°) et orientée seulement vers le sud. Ainsi, hormis le fleuve, la scène paysagère est confinée à l'ancien site industriel, laissant peu de place à l'embouchure de la Jacques-Cartier et au cap arboré. De la promenade (tous points d'observation additionnés), la visibilité vraisemblable s'élargit un peu vers le sud-est, mais surtout vers l'ouest, de sorte que la scène embrasse plus entièrement l'embouchure et le cap. La visibilité réelle de la promenade, telle que constatée lors de l'étude (2021-2022), n'a toutefois pas de caractère panoramique. Aussi, cette visibilité vraisemblable de la promenade n'est captée qu'au travers de petites et rares percées dans la frondaison qui bloque la vue vers une scène plus théorique qu'avérée.

Si la visibilité actuelle à partir du belvédère du Papetier est passablement limitée, le potentiel visuel du site est en revanche très grand. Du kiosque, la visibilité virtuelle s'évase à 180°, embrassant vers le nord la Jacques-Cartier jusqu'à son premier méandre, tout en incluant le flanc ouest de la barre qui s'y enfonce (figure 23). De la promenade, la visibilité virtuelle atteint sa plénitude (figure 24), mais ajoute peu à celle du kiosque, sinon en intégrant dans la scène paysagère, sous forme de ligne fuyante, la rive nord du fleuve qui borde Cap-Santé (figure 25).

Au total, le belvédère du Papetier jouit d'un potentiel visuel de premier ordre. C'est pourquoi, sans même envisager un déboisement complet de ses abords, on peut aisément le doter d'une disponibilité visuelle où des percées élargies compléteraient un panorama plus épanoui. Les vues paysagères gagneraient dès lors en variété, notamment en diversifiant la figuration. Ainsi, en ouvrant la vue vers l'ouest, la Jacques-Cartier deviendrait une figure qui ne se résumerait plus à sa seule embouchure. L'attention pourrait se porter plus directement, mais selon des angles changeants, sur les deux rives de son cours inférieur et jusqu'au début de son premier méandre. Le cap arboré pourrait aussi y figurer sur plus d'une facette. Enfin, la rive nord du fleuve, vers l'ouest, serait intégrée dans la scène paysagère et ne manquerait pas de complexifier, en certaines vues, la composition du plan arrière. Bref, grâce à un simple mais opportun débroussaillage, le belvédère du Papetier pourrait, par les paysages qu'il permet de composer, témoigner plus efficacement de l'espace géographique unique où il est implanté.

77



FIGURE 20 : VISIBILITÉ VRAISEMBLABLE DU KIOSQUE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER (avec obstruction – MNA)



FIGURE 21 : VISIBILITÉ VRAISAMBLABLE DE LA PROMENADE DU SAINT-LAURENT (avec obstruction – MNA)

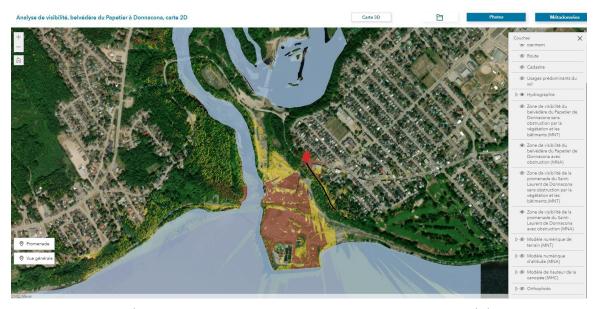


FIGURE 22 : VISIBILITÉ VRAISEMBLABLE DU KIOSQUE ET DE LA PROMENADE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER (avec obstruction – MNA)



FIGURE 23 : VISIBILITÉ VIRTUELLE DU KIOSQUE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER DE DONNACONA (sans obstruction – MNT)

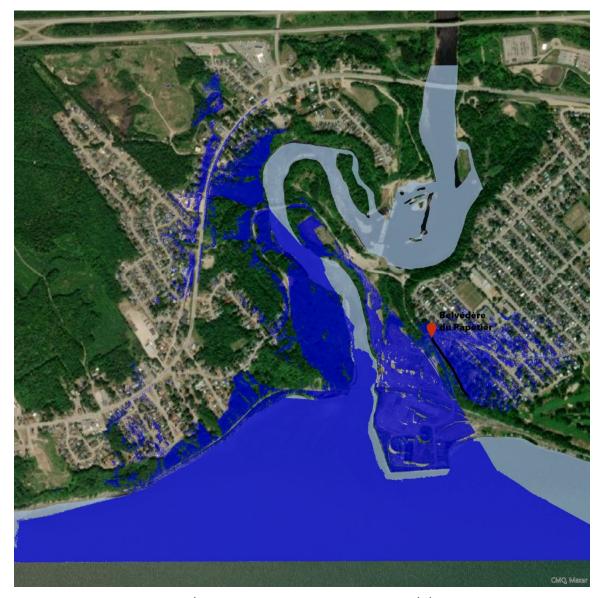


FIGURE 24 VISIBILITÉ VIRTUELLE DE LA PROMENADE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER (sans obstruction – MNT)

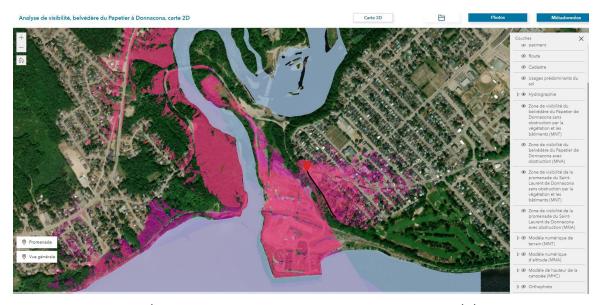


FIGURE 25 : VISIBILITÉ VIRTUELLE DU KIOSQUE ET DE LA PROMENADE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER (sans obstruction – MNT)

## Normativité propre au site

## Propriété foncière

Le belvédère du Papetier, qui est constitué à la fois d'un kiosque et d'une promenade, est situé en partie sur l'emprise routière de la ville de Donnacona (lot 3 509 859) et en partie sur une propriété privée (lot 5 918 141) détenue par une personne morale, l'American Iron & Metal, une firme canadienne spécialisée dans le recyclage de métaux (figure 26). Au titre de l'emprise municipale, le site est soumis aux dispositions de la *Loi sur la voirie* (Chapitre V-9), en vertu de l'article 5 qui stipule : « les dispositions de la présente loi applicables aux routes sont aussi applicables aux belvédères, aux haltes routières, aux aires de services, aux postes de contrôle et aux stationnements situés dans l'emprise d'une route ». Ainsi, dans la perspective d'un réaménagement quelconque du belvédère, la municipalité de Donnacona doit par conséquent composer avec l'entreprise privée qui possède une partie du terrain concerné ou encore se limiter à agir sur sa seule emprise. Considérant que la clôture et la végétation restreignant grandement la vue disponible sont situées sur le terrain de cette entreprise, on ne peut envisager une actualisation du fort potentiel visuel du site sans une entente avec cette dernière.

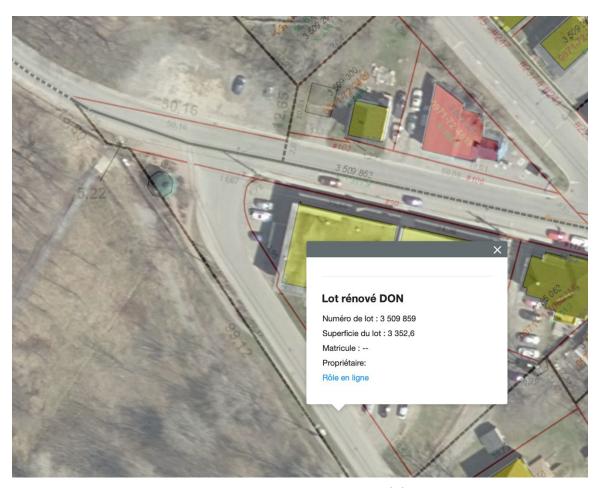


FIGURE 26 : DIVISION CADASTRALE DU SITE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER

Source : Matrice graphique MRC Portneuf

# Zonage municipal

En vertu du règlement de zonage de la Ville de Donnacona (figure 27), le site jouxte directement quatre zones où est autorisée une mixité d'usages à prédominance résidentielle (zone Rb-7 : résidentielle de moyenne densité ; zone Cv-1 : centre-ville ; zone Ra-1 : résidentielle de faible densité ; zone Rx-2 : résidentielle de réserve). Dans la mesure où la valorisation paysagère du belvédère vise avant tout à mieux desservir la population locale sans entrainer une augmentation significative du nombre de personnes en provenance de l'extérieur, l'amélioration du site à des fins paysagères n'exigerait alors pas de modification au règlement de zonage actuel.



FIGURE 27 : PLAN DE ZONAGE DU SITE ET DE LA SCÈNE PAYSAGÈRE DU BELVÉDÈRE DU PAPETIER

Source: Matrice graphique MRC Portneuf

### Normativité propre à la scène

#### Propriété

La scène paysagère, de part et d'autre de la rivière Jacques-Cartier, regroupe une dizaine de lots de grande superficie. Le plus grand d'entre eux (222 449,7 m²) s'étend du haut de la falaise vers la Jacques-Cartier, qu'il borde à partir du chemin de fer, au sud, jusqu'au pédoncule du premier méandre, au nord. Ce terrain, vacant depuis qu'il a été libéré de ses équipements industriels, appartient à l'entreprise privée American Iron & Metal, déjà mentionnée. L'emprise de la voie ferrée qui traverse la Jacques-Cartier appartient à la Canadian Northen Québec Railway. Au sud du rail, du côté est de la rivière, la propriété foncière des cinq lots qui divisent la pointe est répartie entre la firme Bowater Produits forestiers du Canada, qui exploitait l'usine dont il ne reste plus aujourd'hui que des vestiges, et le gouvernement du Québec. Du côté ouest de la rivière, deux propriétaires se partagent le flanc arboré du cap : une personne physique au sud et une personne morale au nord, l'Alliance Forest Products. Bref, la scène est composée pour l'essentiel de grands lots, dont ceux du côté est sont en attente voire en mal de reconversion. Aussi, pour que leur valeur paysagère soit préservée ou rehaussée, encore faudrait-il que ces propriétaires, pour qui l'intérêt paysager n'est peut-être pas le plus immédiat, soient à tout le moins interpelés à cette fin par les autorités publiques. Il n'est pas exclu que la mise en valeur paysagère de leurs propriétés en favorise incidemment la valeur foncière.

## Zonage

En sa portion terrestre, la scène paysagère du belvédère du Papetier est répartie sur deux municipalités : Donnacona et sa voisine à l'ouest, Cap-Santé.

À Donnacona, les anciens terrains à vocation industrielle sont réservés à la fonction résidentielle (zones Rx-1 et Rx-2), alors que les pourtours, le long du fleuve, de la rivière et sur l'emprise ferroviaire, sont destinés à des fins récréatives. On peut concevoir qu'une telle reconversion n'aurait pas d'incidence paysagère grave. Il se peut même qu'elle ajoute à la qualité de la scène paysagère. Il demeure que l'ajout d'un bâti extensif pourrait compromettre l'attrait paysager qu'exerce actuellement ce lieu en quelque sorte abandonné.

Au-delà de la rivière Jacques-Cartier, la scène à préserver correspond, pour l'essentiel, à une seule zone du règlement de zonage de Cap-Santé, la municipalité voisine (figure 27). En cette zone, RC-3, sont autorisés des usages de récréation intensive, c'est-à-dire des activités récréatives nécessitant des équipements et infrastructures permanentes avec des aménagements importants, tels une base de plein air ou un centre de vacances. Dans l'optique du maintien de l'actif paysager du belvédère du Papetier, ce zonage apparait opportun dans la mesure où est préservé l'essentiel du couvert forestier du cap, dont la prééminence figurative, comme l'étude l'a démontré, est forte dans les vues paysagères composées à partir du belvédère du Papetier. Sinon, la scène de ce belvédère pourrait être grandement perturbée.

Étant donné que la scène du belvédère du Papetier est, sur le plan normatif, sous la responsabilité de deux municipalités, il apparait indispensable, pour en préserver ou en accroitre la valeur, que ces deux entités négocient et s'entendent à ce sujet. La MRC, soit l'instance régionale qui les chapeaute, doit pour sa part coordonner cette négociation et encadrer cette entente afin de l'insérer dans une planification aménagiste plus large.

# Planification

Comme il vient d'être souligné, la planification aménagiste à l'échelle supra-locale devrait tenir un rôle majeur à l'égard du site et de la scène du belvédère du Papetier. Or qu'en est-il dans les faits ? Selon le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf, qui inclut les deux municipalités concernées, le site et la scène du belvédère du Papetier sont en grande partie intégrés à un corridor routier dit *panoramique* (figure 28). Ce corridor y est désigné *territoire* d'intérêt naturel et esthétique, catégorie que la MRC définit en ces termes : « Les territoires d'intérêt naturel et esthétique se caractérisent par un ensemble d'éléments distinctifs relatifs au relief, à la végétation, aux cours d'eau ou autres composantes particulières qui forment un paysage où prédomine un caractère naturel. Ils sont groupés en trois grandes catégories : les grands ensembles, les corridors routiers panoramiques et les corridors fluviaux panoramiques » (SAD de la MRC de Portneuf, p. 6-2)<sup>36</sup>. *Prima facie*, cette désignation à titre de territoire d'intérêt naturel et esthétique s'accorde parfaitement à l'objectif du maintien ou de la bonification de l'actif paysager du belvédère du Papetier. D'autant que le schéma de la MRC de

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, un schéma d'aménagement et de développement ou un plan métropolitain peut définir des territoires d'intérêt. L'intérêt en question est historique, culturel, esthétique ou écologique. Selon le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, la détermination de tels territoires « permet d'identifier et de circonscrire physiquement les ressources patrimoniales dans leur sens le plus large » (*La prise de décision en urbanisme*, guide en ligne). On ajoute qu'elle « permet aussi de favoriser le maintien ou le développement des caractéristiques qui leur sont propres et de renforcer, par le fait même, le sentiment d'appartenance à un milieu de vie donné ». Au-delà des bienfaits que doit en tirer la population locale, un territoire d'intérêt présentait d'autres avantages : « En plus d'être souvent des musées vivants, donc empreints d'une valeur d'enseignement, les territoires d'intérêt peuvent aussi constituer des ressources importantes dans les domaines du tourisme, du loisir, de la récréation de plein air, de la conservation, etc. ».

Portneuf, dans son ensemble, porte une attention certaine aux paysages et, tout particulièrement, aux belvédères destinés expressément à leur contemplation. Deux difficultés toutefois apparaissent à l'examen. La première tient au fait que le belvédère du Papetier n'est pas retenu dans l'inventaire des belvédères dressés dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC, de sorte que sa valeur paysagère et son potentiel paysager n'y sont pas jugés dignes d'intérêt. La seconde difficulté est que le schéma de la MRC ne précise pas, en ce qui concerne les corridors routiers panoramiques désignés territoires d'intérêt naturel et esthétique, comment on entend favoriser, pour reprendre les mots du ministère de tutelle, « le maintien ou le développement des caractéristiques qui leur sont propres ». Ainsi, la MRC se reconnait un actif paysager et déclare vouloir le préserver en définissant des zones d'intérêt à ce titre, mais ne propose aucune option spécifique pour ce faire. En somme, autant en ce qui concerne le belvédère du Papetier lui-même que la protection des corridors panoramiques, la MRC de Portneuf fait preuve d'une politique paysagère inaboutie. Pourtant, comme on a pu le constater à partir du seul cas du belvédère du Papetier, une intervention publique finalement assez simple à mener améliorait grandement et à peu de frais la valeur paysagère de la région. En revanche, le plan d'urbanisme de Ville de Donnacona reconnait le rôle que tient ce belvédère dans la réalisation de ce corridor panoramique, puisqu'il y est recensé parmi les sites permettant l'observation du paysage (p. 6-8), ce qui lui conférerait un potentiel récréatif et touristique (p. 3-11).

#### Bilan

Le belvédère du Papetier présente un bon potentiel, notamment en matière visuelle. En son état actuel, son potentiel visuel est toutefois très peu exploité. Pourtant, il serait techniquement assez facile de le faire, puisqu'il suffirait d'éliminer ou de réduire la végétation de bordure et de remplacer une clôture trop haute et peu engageante pour élargir la scène paysagère de ce site. De surcroit, en convaincre la firme propriétaire du lot en question ne parait pas être irréaliste, même à court terme. L'actualisation de ce grand potentiel visuel présente toutefois un autre défi au titre de la normativité et de la planification. En effet, pour doter le site d'une scène paysagère avantageuse, il faut s'attarder au sort réservé aux parcelles en contrebas de la falaise et à proximité du fleuve. Naguère occupées par de lourds équipements industriels, ces parcelles sont désormais en attente de reconversion. Elles sont destinées par règlement à l'occupation résidentielle. Dans la mesure où elle y adopte une physionomie appropriée, cette destination n'est pas nécessairement incompatible avec la vocation paysagère de ce secteur. Encore faudrait-il s'assurer que leurs propriétaires actuels, des entreprises à vocation industrielle, soient sensibles ou sensibilisés à l'intérêt paysager que revêt ce domaine foncier. Or, si on s'en tient à la planification aménagiste, il appert que les autorités locales et régionales n'ont pas pris d'engagement ferme envers la préservation ou amélioration de cet actif paysager. Aussi, on peut douter que, pour le moment, elles soient disposées ou aptes à en convaincre qui que ce soit.

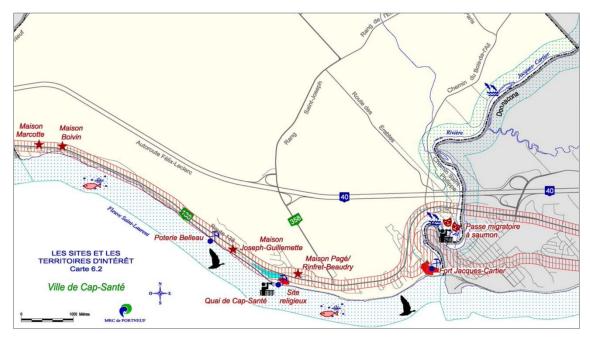


FIGURE 28 : CORRIDOR ROUTIER PANORAMIQUE À DONNACONA ET À CAP-SANTÉ

Source : Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf

# Potentiel paysager du belvédère Baie-Saint-Paul

# Potentiel visuel

Si on compare la visibilité vraisemblable du belvédère Baie-Saint-Paul, établie de tous les points d'observation possibles sur la largeur du site (figure 29), avec sa visibilité virtuelle (figure 30), il s'avère que le site dans son état actuel est très proche, à ce chapitre, de son optimum (figure 31). Tout au plus, on pourrait compter sur un débroussaillage devant le belvédère pour assurer une vue plus complète sur la zone au pied de la falaise. Cela donnerait l'occasion de donner plus d'importance au second plan dans les vues paysagères et, par conséquent, de mieux faire ressortir l'estran, à l'embouchure de la rivière du Gouffre, cet estran étant, rappelons-le, une figure paysagère particulièrement valorisée selon le sondage que nous avons mené. Un tel débroussaillage pourrait également élargir la vue vers le NNE, dans l'axe, ou presque, de la vallée de la rivière du Gouffre, ce qui pourrait renforcer la touche agreste de la figuration paysagère propre à ce site, où dominent actuellement, comme nous l'avons constaté, des figures aquatiques (le fleuve et la baie) ou riveraines (le cap et l'embouchure).



FIGURE 29 : VISIBILITÉ VRAISEMBLABLE DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL (de tous les points de vue avec obstruction – MNA)

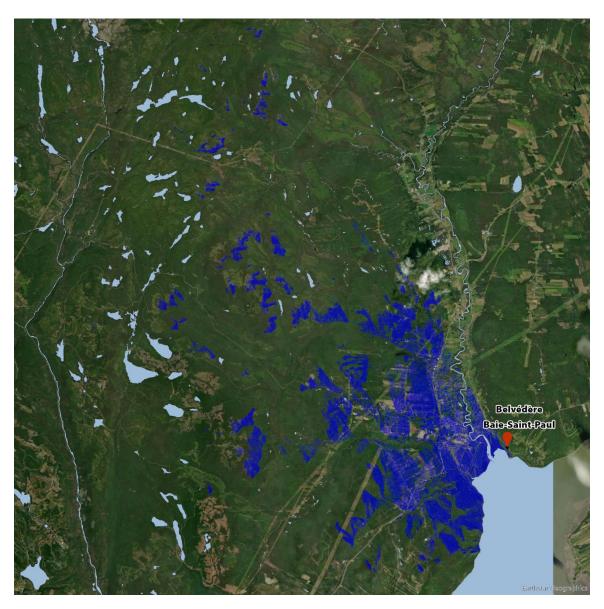


FIGURE 30 : VISIBILITÉ VIRTUELLE DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL (de tous les points de vue sans obstruction – MNT)

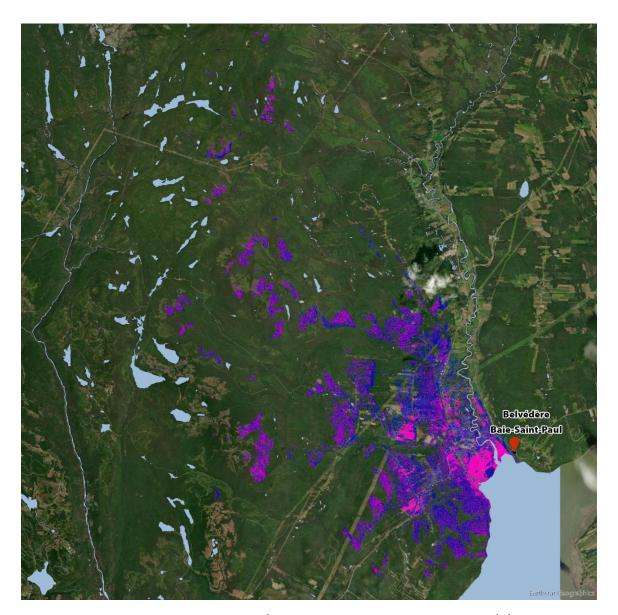


FIGURE 31 : COMPARAISON DES VISIBILITÉS VRAISEMBLABLE ET VIRTUELLE DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

# Normativité propre au site

## Propriété

Le belvédère Baie-Saint-Paul est situé dans l'emprise de la portion municipalisée de la route 362, face à la hauteur des deux adresses civiques suivantes : le 179 au NE et le 180 au SO. À ce titre, il est soumis à la *Loi sur la voirie* (chapitre V-9), dont l'article 5 stipule, rappelle-on le, l'application « aux belvédères, aux haltes routières ». En vertu de l'article 6 de cette même loi, la Ville de Baie-Saint-Paul en est propriétaire, mais, comme le confirme l'article 357 du <u>règlement de zonage de la Ville de Baie-Saint-</u>

<u>Paul</u><sup>37</sup>, le ministère des Transports du Québec en conserve la gestion, ce qui l'autorise à y agir tel un propriétaire<sup>38</sup>.

Devant le belvédère, l'emprise de la route 362 jouxte le lot 4 002 035, d'une superficie de 9 249,40 m², qui appartient à une personne physique (figure 32). Ce lot, largement arboré, incorpore la falaise devant le belvédère, sans toutefois se rendre au chemin du Cap-aux-Rets, en contrebas.

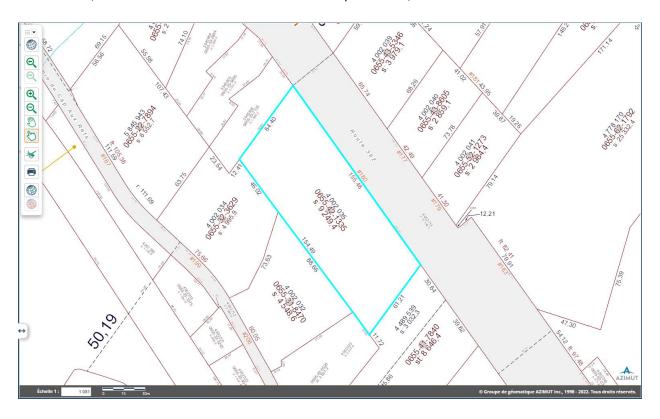


FIGURE 32 : LOCALISATION CADASTRALE DU BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

Source : Matrice graphique de la Ville de Baie-Saint-Paul

### Zonage

Le belvédère Baie-Saint-Paul est à l'extérieur du périmètre d'urbanisation de la municipalité, mais n'est pas dans la zone agricole, quoiqu'il soit séparé du noyau urbain par une partie enclavée de la zone agricole. En vertu du <u>règlement de zonage de la Ville de Baie-Saint-Paul</u> (R630-2015), il est inclus, comme le lot 4 002 035 qui le borde sur la falaise, dans une zone (V-332) où l'habitation unifamiliale est autorisée, de même que la villégiature en chalets. Cette zone peut également accueillir des activités récréatives et des mesures de conservation peuvent y être appliquées (figure 33).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Cet article spécifie que la route 362 fait partie des « voies de circulation qui relèvent exclusivement du ministère des Transports du Québec ».

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> L'article 6 de la *Loi sur la voirie* précise que les « routes construites ou reconstruites par le gouvernement en vertu de la présente loi [...] sont, restent ou deviennent la propriété des municipalités locales sur le territoire desquelles elles sont situées. Toutefois, le ministre peut, à l'égard d'une route dont il n'est pas propriétaire, mais dont il a la gestion, poser tous les actes et exercer tous les droits d'un propriétaire ».

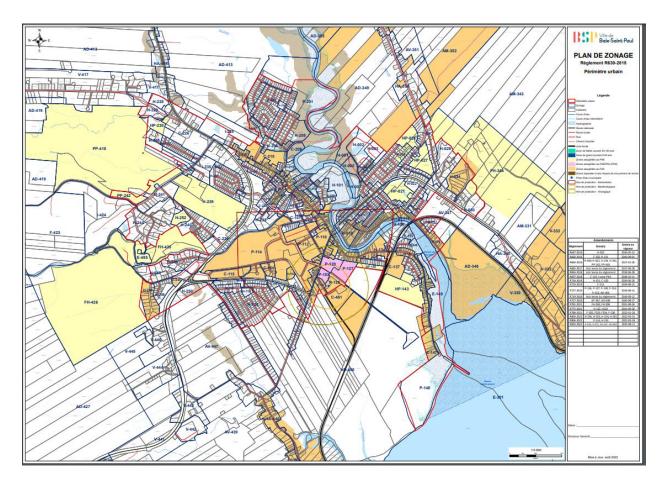


FIGURE 33: PLAN DE ZONAGE DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Source : Règlement de zonage de la Ville de Baie-Saint-Paul (R600-2015)

La zone V-332 est elle-même assujettie au <u>règlement de la Ville de Baie-Saint-Paul sur les plans</u> <u>d'implantation et d'intégration architecturale</u> (R608-2014)<sup>39</sup>. Sont applicables, dans ce cas, les dispositions relatives aux zones de villégiature (chapitre 12), où la préoccupation paysagère est centrale, comme en témoignent les intentions d'aménagements énoncées dans le règlement pour ce secteur:

Les secteurs de villégiature s'insèrent souvent en flanc de montagne, ou encore, suivent la crête et le sommet des montagnes, en plus de présenter des vues imprenables sur les environs. La nature y est omniprésente, et la topographie est généralement fortement accidentée. La qualité environnementale et paysagère de ces secteurs doit être maintenue, tout en assurant un développement en harmonie avec la nature, la végétation, ainsi que la topographie existante. Les intentions d'aménagement visent : 1° La préservation du cadre naturel, de la topographie, de l'aspect sauvage, ainsi que du couvert forestier à l'intérieur des secteurs ; 2° La préservation des paysages et/ou percées visuelles du secteur vu à partir de : routes du secteur, la Baie, le Fleuve, la Vallée du Gouffre, l'Isle-aux-Coudres, etc. ; 3° La minimisation des impacts des interventions sur la qualité du paysage, ainsi que des vues panoramiques sur le site ; 4° La préservation des points de vue en minimisant l'impact visuel des constructions, ainsi que des ouvrages, par une implantation en

93

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Les zones du territoire de la Ville de Baie-Saint-Paul faisant l'objet d'un PIIA sont indiquées en orange sur la figure 28.

respect avec la topographie d'accueil; 5° Une architecture inspirée des traditions baie-saint-pauloises et de ses spécificités (article 232).

Pour réaliser ces intentions, la Ville de Baie-Saint-Paul dispose, grâce à son règlement sur les PIIA et à son règlement de zonage, d'une longue série de normes relatives, notamment, au morcèlement, à l'implantation, au recul, au frontage, à l'élévation, aux usages, aux bâtiments adjacents, au déboisement, aux voies d'accès, aux aires de stationnement, aux matériaux, aux styles architecturaux. On ne doute pas, dans ces conditions, que les alentours du belvédère Baie-Saint-Paul soient préservés des menaces qui pourraient compromettre sa vocation paysagère. Il n'en demeure pas moins que cette vocation tient aussi à la destination et à l'aménagement que son propriétaire et son gestionnaire veulent bien réserver à son site même.

# Normativité propre à la scène

La scène paysagère du belvédère Baie-Saint-Paul couvre un vaste espace dont une grande portion est fluviale ou intertidale. En sa partie aquatique ou humide, cette scène présente peu de risque de perturbation. En sa partie terrestre, malgré la grandeur du territoire concerné, la diversité des usages qui s'y déroulent et la diversité des propriétaires qui se le partagent, le risque, sans être négligeable, demeure également limité. Cela tient aux normes applicables à l'une et l'autre des parcelles concernées, dont plusieurs sont soumises au règlement sur les PIIA ou sont incluses dans la zone agricole. Pour les autres, le règlement de zonage en limite l'usage à l'agriculture ou à la conservation naturelle.

#### **Planification**

Le <u>plan d'urbanisme de la Ville de Baie-Saint-Paul</u> (R629-2015) accorde une place de choix à la protection des paysages. En effet, l'une des six orientations stratégiques qui y est énoncée en promeut la protection et la mise en valeur et trois objectifs qui en découlent sont spécifiquement consacrés aux paysages : 1. « reconnaitre les corridors panoramiques et récréotouristiques comme des lieux de découvertes des paysages » ; 2. favoriser « la protection et la mise en valeur des autres éléments d'intérêt esthétique », ce qui comprend « les sites offrant un point de vue et un contact physique particulier avec le territoire, les sites comportant des caractéristiques paysagères remarquables et les paysages de proximité » ; « assurer l'intégration paysagère des projets éoliens » (p. 56). À cette fin, le plan désigne plusieurs territoires d'intérêt esthétique, dont la route 362, désignée « corridor panoramique et récréotouristique » (p. 11)<sup>40</sup>.

Maints secteurs de la scène du belvédère Baie-Saint-Paul sont inclus dans les nombreux autres territoires d'intérêt (écologique, historique et culturel, esthétique) que reconnait le plan d'urbanisme de la Ville de Baie-Saint-Paul. Ce souci paysager est également manifeste dans l'<u>Étude d'identification et de caractérisations des paysages</u> que la Ville de Baie-Saint-Paul a reçue en 2014. Bien que principalement basée sur une analyse géographique des paysages de la municipalité, cette étude s'attache aussi aux points d'observation et à la visibilité. À ce titre, elle reconnait la forte valeur paysagère de plusieurs belvédères remarquables, dont celui de la route 362, et invite à y préserver la vue qu'ils offrent aux

94

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Un autre objectif du plan d'urbanisme de la Ville de Baie-Saint-Paul exprime pour sa part le vœu que le récréotourisme et la villégiature soient « respectueux du cadre naturel et paysager » (p. 54).

personnes qui les fréquentent. Le fait que la Ville de Baie-Saint-Paul ait fait siennes les recommandations de cette étude, notamment pour élaborer son plan d'urbanisme, témoigne d'une haute préoccupation des autorités locales envers le paysage.

L'attention publique portée au paysage est également manifeste au niveau régional, comme en témoigne le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Charlevoix, qui énonce une vision stratégique où le principe de protection des paysages est d'entrée de jeu affiché (p. 0-1). D'ailleurs, un chapitre entier du document, le douzième, est consacré au paysage. On y évalue, suivant quatre niveaux, la « qualité paysagère de certains parcours ». Parmi eux, la route 362, de son début à l'entrée ouest de la ville de Baie-Saint-Paul jusqu'aux Cap-aux-Corbeaux, est classée dans la catégorie la plus élevée, signe de son grand intérêt (figure 34). Sinon, aux fins de la préservation du paysage, la MRC de Charlevoix mise pour l'essentiel sur un instrument prisé de la pratique aménagiste québécoise : le territoire d'intérêt. En fait, le paysage, dans le SAD de la MRC, absorbe toute la catégorie des territoires d'intérêt dit esthétique : « Les territoires d'intérêt esthétique regroupent des paysages humanisés ou naturels dont les éléments et leur composition présentent des caractéristiques visuelles et physiques remarquables du milieu charlevoisien » (p. 9-1). Ces territoires se déclinent principalement selon la manière dont une personne, in situ, perçoit les paysages en question. Cette perception des paysages est surtout visuelle, mais aussi un tant soit peu multisensorielle. Ainsi, on distingue les « corridors panoramiques », les « sommets offrant un panorama remarquable », les « sites offrant un point de vue et un contact particulier » et les « paysages de proximité », tout en indiquant que certaines « caractéristiques remarquables » justifient la désignation d'un territoire d'intérêt esthétique en raison de la grande impression qu'elles suscitent (p. 9-2).

Le SAD de la MRC de Charlevoix identifie 31 territoires d'intérêt esthétique (p. 9-142). Le premier d'entre eux est la route 362, en son tronçon appelé route du fleuve entre Baie-Saint-Paul et Cap-aux-Corbeaux. Ce tronçon routier est retenu au titre de corridor panoramique et récréotouristique, qui comprend le belvédère Baie-Saint-Paul, nommé halte routière de la Côte des Caps ou halte routière du Cap-aux-Rets dans le document. Le belvédère est lui-même indiqué comme un site d'intérêt du fait de caractéristiques remarquables que l'on décrit de la manière suivante : « – Espace surplombant la vallée du Gouffre, d'où la vue est particulièrement saisissante. – Le secteur du Cap-aux-Rets offre une vue panoramique sur toute la baie, les battures, la rivière du Gouffre à son embouchure, le versant ouest de la vallée du Gouffre, la ville de Baie-Saint-Paul et les terres en culture en périphérie » (p. 9-144). Il est recommandé d'inscrire le site au plan d'urbanisme de la Ville de Baie-Saint-Paul, ce qui est effectivement le cas, comme nous l'avons noté plus haut. Pour assurer sa préservation, le document renvoie à une panoplie d'outils réglementaires ou de planification ou encore de soutien et de sensibilisation. Parmi elles, quelques-unes sont mises en application par l'entremise du règlement de zonage et du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Baie-Saint-Paul. Néanmoins, aucune ne porte spécifiquement sur le site, son accès, son aménagement, son équipement et son entretien.



FIGURE 34 : QUALITÉ PAYSAGÈRE DE QUELQUES PARCOURS ROUTIERS DE LA MRC DE CHARLEVOIX

Source : Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Charlevoix

### Bilan

Indéniablement, les autorités publiques locales et régionales ont pris la juste mesure de la valeur paysagère du belvédère Baie-Saint-Paul, et lui assurent, sous l'angle de la normativité et de la planification, une protection et une vision favorisant la réalisation de son potentiel paysager. Le vif intérêt que portent la Ville de Baie-Saint-Paul et la MRC de Charlevoix à la question paysagère est certainement rassurant à cet égard. Cependant, en ce qui concerne le belvédère Baie-Saint-Paul luimême, où manifestement le paysage est fort attirant et grandement apprécié, on peut s'étonner d'un manque d'engagement à améliorer son aménagement, son équipement et son accès, ou, plus simplement, à garantir, par un débroussaillage plus régulier, son plein potentiel visuel.

# Potentiel paysager de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons

### Potentiel visuel

La terrasse Pierre-Dugua-de Mons dispose d'une visibilité vraisemblable (figure 35) restreinte par rapport à sa visibilité virtuelle (figure 36). Bien qu'elle soit panoramique, la visibilité vraisemblable n'est ouverte vers le plan arrière que sur 90°, alors que la visibilité virtuelle l'est sur 180°. Cette différence (figure 37) ne constitue pas un potentiel en la circonstance, dans la mesure où il est difficile, voire inconcevable, d'éliminer ce qui fait écran. En effet, sur la gauche, la vue est bloquée, en plan intermédiaire, par le massif urbain du Vieux-Québec, que domine en hauteur le château Frontenac, alors que, sur la droite, la vue est interceptée par une rangée de grands arbres qui s'insère avantageusement

dans le site. C'est pourquoi il faut considérer que la visibilité actuelle est optimale, car elle actualise le réel potentiel visuel de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons.



FIGURE 35 : VISIBILITÉ VRAISEMBLABLE DE LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS (de tous les points de vue avec obstruction – MNA)

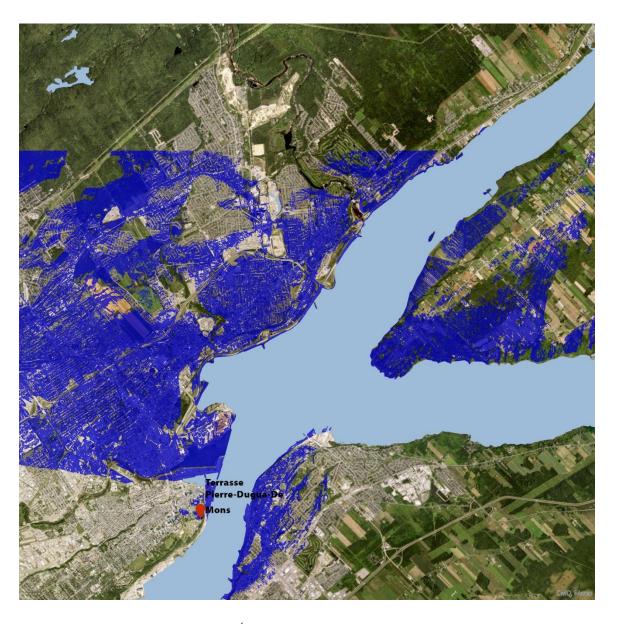


FIGURE 36 : VISIBILITÉ VIRTUELLE DE LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS (de tous les points de vue avec obstruction – MNT)

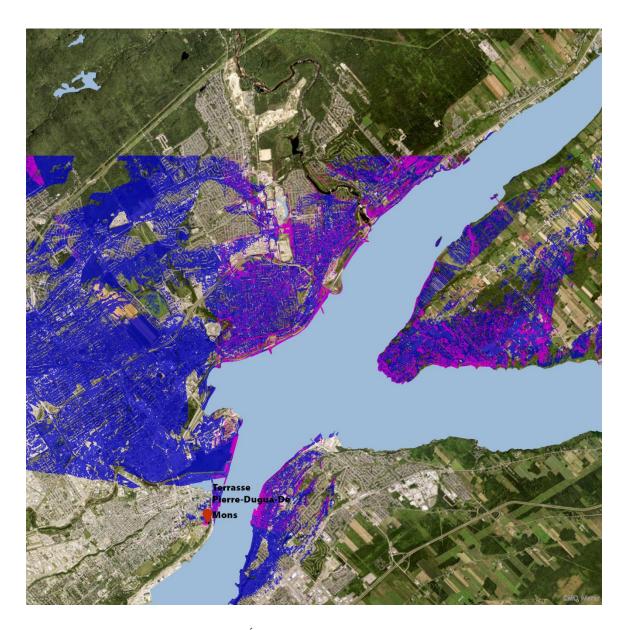


FIGURE 37 : COMPARAISON DES VISIBILITÉS VRAISEMBLABLE ET VIRTUELLE DE LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS Sources : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Les produits dérivés du LIDAR (Light Detection and Ranging), 2017; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Orthophotographies de Portneuf, résolution de 20 cm, 2018; Département de géographie, Université Laval.

# Normativité propre au site

# Propriété

La terrasse Pierre-Dugua-de Mons est implantée sur le glacis nord de la citadelle de Québec. Ce glacis est englobé dans un seul lot cadastral (1315210) qui s'étire entre le mur d'enceinte de la citadelle et la rue Saint-Denis avant que celle-ci ne se s'aligne sur la rue d'Auteuil qui la prolonge. Cette bande s'arrête à la falaise et à la terrasse Dufferin, du côté du fleuve, et aux remparts, du côté des plaines d'Abraham (figure 38). Ce lot est la propriété du ministère de la Défense nationale du Canada, comme l'est la citadelle, une grande partie de la terrasse Dufferin et de la falaise.

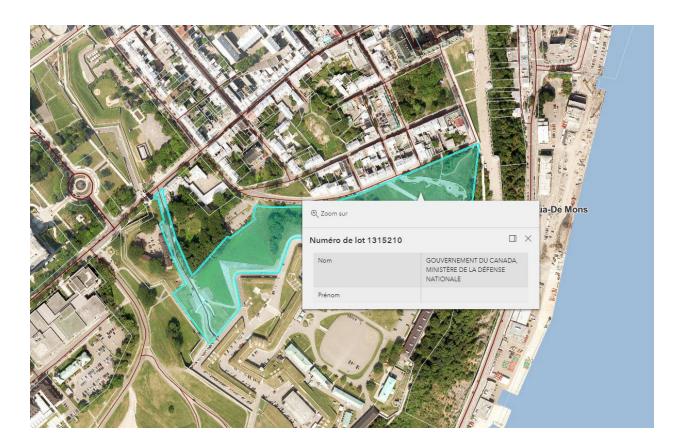


FIGURE 38 : LOT 1315210 Sources : Registre foncier du Québec

La terrasse Pierre-Dugua-de Mons s'inscrit dans l'ensemble immobilier que constitue la citadelle de Québec (figure 39). Cet ensemble s'étend, au total, sur 137 463 m². On y dénombre un seul logement sur deux étages, mais qui est doté de 111 chambres. Sa valeur totale au <u>rôle d'évaluation de la Ville de Québec</u> actuel est de plus de 54 millions \$.

Propriété du gouvernement du Canada, la citadelle, incluant le glacis où se trouve la terrasse Pierre-Dugua-de Mons, est régie en vertu de la <u>Politique sur la planification et la gestion des investissements</u> et, plus particulièrement, de la <u>Directive sur la gestion des biens immobiliers</u>. Or cette directive fédérale (article D.2.2.2) prescrit, pour des espaces publics comme la terrasse Pierre-Dugua-de Mons, de « fournir un accès et une utilisation sans obstacle ».

La citadelle de Québec, en son ensemble immobilier englobant la terrasse Pierre-Dugua-de Mons, est par ailleurs un lieu national du Canada, qui relève de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. Sa conservation est à ce titre garantie, de même que l'actif paysager que ce lieu constitue, car, selon la liste officielle de ses éléments caractéristiques, on considère également « les points de vue qui s'offrent depuis la Citadelle vers le fleuve, la falaise et la rive sud, au sud ; vers les plaines d'Abraham à l'ouest, vers les espaces clos, au nord, et vers la ville, à l'est » (<u>Annuaire des désignations patrimoniales fédérales</u>).

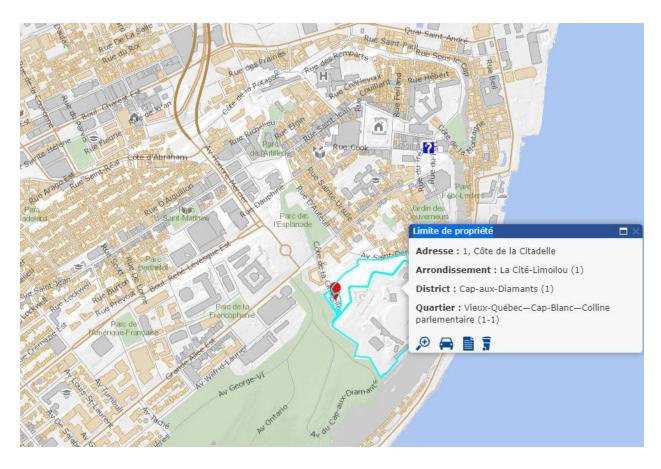


FIGURE 39 : ENSEMBLE IMMOBILIER DE LA CITADELLE DE QUÉBEC Sources : Carte interactive de la Ville de Québec

# Zonage

Au <u>règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme</u>, la terrasse Pierre-Dugua-de Mons est comprise dans la zone 11055 Ra, qui se cale à peu de choses près sur le lot cadastral où est implantée la terrasse, tout en y ajoutant la terrasse Dufferin jusqu'au bureau de poste et à la place d'Armes en contournant le château Frontenac (figure 40). Cette zone est réservée en priorité aux usages récréatifs (R), plus spécifiquement au loisir (a). La partie de la citadelle enserrée dans l'enceinte est située dans la zone 11047 Pa, consacrée en priorité aux usages publics (P), plus particulièrement à un public dit *de proximité* (a).



FIGURE 40 : ZONAGE DU SITE DE LA TERRASSE PIERRE-DUGUA-DE MONS Sources : Carte interactive de la Ville de Québec

## Normativité propre à la scène

La scène paysagère de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons est vaste et composite. Les paysages y incorporent souvent le fleuve, en plan intermédiaire et en plan arrière, et la côte de Beaupré, la pointe de l'ile d'Orléans et le front côtier de Lévis et de Lauzon, en plan arrière. Or l'aspect du fleuve risque peu d'être altéré, si bien qu'il n'y a pas là matière à analyse. Pour ce qui est des rives nord et sud où, sur ces paysages, se découpe l'horizon, les altérations qu'elles pourraient subir seraient de fait peu apparentes. Dans ce contexte, elles peuvent elles aussi être exclues de l'analyse. En revanche, il s'avère nécessaire d'examiner attentivement tout le reste de la scène qui, en son assise terrestre, forme un corridor contenant en tout ou en partie le Vieux-Québec, la terrasse Dufferin, le sommet de la falaise, le Vieux-Port, la place Royale et le port de Québec, qui chevauche l'embouchure de la rivière Saint-Charles. On peut distinguer trois parties sur cette scène rapprochée.

La première commence en s'étalant devant le belvédère sous la forme d'une pente gazonnée traversée par un sentier et butant, en contrebas, sur des boisées. Elle se poursuit tout le long de la terrasse Dufferin, où mène le sentier. Autant en ce qui concerne la propriété que le zonage, la normativité en cause y est favorable à l'actif paysager de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons. En effet, le zonage y

consacre les mêmes usages récréatifs que sur le belvédère (11055 Ra), alors que le principal propriétaire concerné (gouvernement du Canada) est le même que celui de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons.

La deuxième partie comprend l'extrémité est du Vieux-Québec, la place Royale. Secteur densément construit où domine le bâti ancien, de fait ou d'apparence, cette partie est partagée en de multiples propriétaires, personnes physiques et personnes morales, publiques ou privées. Cette multiplicité ne met pas complètement à l'abri d'initiatives pouvant modifier voire compromettre l'actuelle vue disponible de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons. Il demeure que le risque est passablement faible considérant que le secteur appartient au site patrimonial du Vieux-Québec (figure 41), déclaré en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, et que plusieurs des édifices qui s'y trouvent sont euxmêmes des immeubles patrimoniaux classés selon cette même loi<sup>41</sup>. Sans compter que plusieurs des édifices de la place Royale, qui fit l'objet d'une vaste campagne de réhabilitation et rénovation patrimoniales à partir des années 1960, sont la propriété d'une entité de l'État québécois, la Société de développement des entreprises culturelles (figure 42). Cette normativité propre au Vieux-Québec, y compris à la place Royale et à nombre de ses bâtiments, assure la stabilité morphologique de cet ensemble. En effet, ne serait-ce qu'à titre de site patrimonial, le secteur fait l'objet d'une directive qui énonce des orientations en vue de sa préservation, de sa réhabilitation et, le cas échéant, de sa mise en valeur (Roy et Mercier, 2013 : 18)<sup>42</sup>. De plus, des interdictions strictes en découlent, renforçant la protection consentie. Ainsi, l'article de la Loi sur le patrimoine culturel stipule que « nul ne peut, dans un site patrimonial déclaré ni dans un site patrimonial classé, diviser, subdiviser ou morceler un immeuble, ni modifier l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble, ni faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble, ni démolir en tout ou en partie cet immeuble, ni ériger une nouvelle construction sans l'autorisation du ministre ». Considéré comme un bien national du Québec en vertu de la Loi du patrimoine culturel, le Vieux-Québec, incluant la place Royale, jouit par ailleurs du privilège d'être désigné site du patrimoine mondial<sup>43</sup>, tout en trouvant dans la règlementation municipale de puissants points d'appui normatif, et ce d'autant que le gouvernement du Québec partage maintenant avec la Ville de Québec la responsabilité de gérer le site patrimonial du Vieux-Québec. Aussi, on ne s'étonne pas que le règlement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, évoqué plus haut, favorise le maintien du stock immobilier en place, du moins en son apparence ou en son gabarit, ce qui assure une forte stabilité à la scène paysagère de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Voir à ce sujet le <u>Répertoire du patrimoine culturel du Québec</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> En ce qui concerne le cas à l'étude, cette directive, nommée plan de conservation du site patrimonial du Vieux-Québec, est toujours à l'état d'ébauche. En son état actuel, une attention manifeste porte sur la préservation des unités de paysage et des qualités visuelles du secteur.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ce titre relève de la <u>Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et mondial</u>, dont l'UNESCO est le maitre d'œuvre.

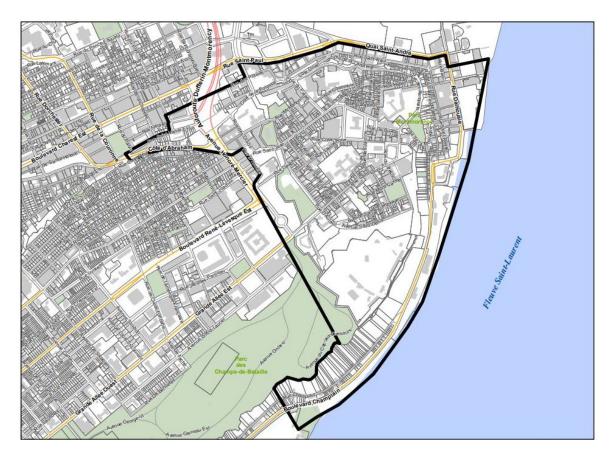


FIGURE 41 : SITE PATRIMONIAL DU VIEUX-QUÉBEC Sources : <u>Ville de Québec</u>



FIGURE 42 : PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SODEC À LA PLACE ROYALE Sources : <u>Site Internet de la Société de développment des entreprises culturelles du Québec</u>

La troisième partie concerne le port de Québec, dont seule la portion la plus près du fleuve est visible de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons. Là où s'exercent le stockage et le transbordement de marchandises, soit de part et d'autre de l'embouchure de la Saint-Charles, cette partie est la propriété de l'Administration ou de la Société du port de Québec. Étant donné la destination de ce secteur, on peut croire que les équipements qu'y sont installés soient sujets à changement. Aussi, est-il possible que la physionomie du lieu soit profondément modifiée. Il demeure que, à moins d'un changement radical des gabarits, l'éloignement par rapport à la terrasse Pierre-Dugua-de Mons n'induirait qu'une altération scénique marginale. L'enjeu parait toutefois plus grand à l'est du bassin Louise, vis-à-vis du bassin extérieur, à la hauteur de la Pointe-à-Carcy et du terminal de croisières. Cette section, du moins du côté du fleuve, appartient au gouvernement du Canada et non pas à l'Administration du port de Québec, qui en assure toutefois la gestion. Elle chevauche par ailleurs la limite du site patrimonial du Vieux-Québec. Malgré cette protection patrimoniale partielle, on ne peut exclure que le lieu se transforme au gré des usages que l'Administration du port de Québec y programmera. On peut certainement présumer que les fonctions récréatives et touristiques y demeureront prépondérantes, mais cela ne garantit pas que des équipements de fort volume n'y soient pas un jour implantés. Vu son attractivité et ses aménités, ce lieu est en effet propice, par exemple, à un habitat concentré ou à l'hôtellerie. D'ailleurs, de telles intentions se font de temps à autre entendre (Bourque, 2019) et ne sont pas totalement exclues de la planification en vigueur au Port de Québec, comme en atteste sa Vision 2035. Aussi, il ne suffirait que la bonne occasion se présente pour qu'un projet du genre se réalise. D'aucuns pourront même dire que la menace est d'autant réelle que le terminal de croisière, avec ses installations permanentes et ses monumentaux paquebots, a déjà profondément transformé la physionomie de l'endroit.

#### Planification

La forte sécurité normative de l'actif paysager de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons est confortée par la haute sensibilité que les autorités locales et régionales manifestent, sous l'angle de la planification, à l'égard des paysages. En effet, dans la foulée des remembrements et des démembrements ayant marqué le monde municipal de la province au début des années 2000, la Ville de Québec, l'Agglomération de Québec et la Communauté métropolitaine de Québec ont réservé depuis les vingt dernières années une place de choix aux paysages dans leurs documents de planification de l'aménagement du territoire. Ainsi, l'une des principales orientations du plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec adopté en 2005 était de « protéger et de mettre en valeur [...] la qualité des paysages » (p. 14). Dans le document Portrait du territoire, qui accompagnait ce plan, était précisée une stratégie pour la « protection et la mise en valeur des paysages, panoramas et percées visuelles » (p. 49-55), où le paysage est autant la physionomie de la ville que la vue portée sur elle. On note qu'à ce moment, la planification n'a pas encore intégré la caractérisation des unités de paysage. Depuis, cette approche s'est répandue au sein de la Ville de Québec, comme en témoigne le schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec de 2019 où l'on croise les notions de bassin visuel, de percée visuelle, de porte d'entrée et d'unité de paysage pour identifier des territoires d'intérêt esthétique (figure 43).

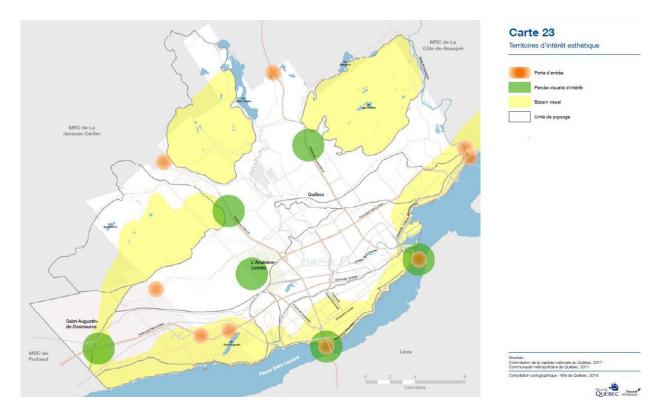


FIGURE 43 : TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC Source : Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec (2019, p. 111)

Cette référence aux unités de paysage fait certainement écho à la réflexion menée à ce titre à la Communauté métropolitaine de Québec qui déjà en 2013, dans son premier plan métropolitain d'aménagement et de développement, avait dressé une carte des unités de paysage d'intérêt métropolitain (figure 44). Or cette démarche est approfondie dans la révision en cours de ce plan où protection et la mise en valeur des paysages y occupent une place de choix. L'approche y est en effet plus systématique, dans la mesure où la définition mixte du paysage, comme physionomie et vue à la fois, est décomposée en catégories faisant l'objet d'une analyse propre. Ainsi sont considérés séparément les unités de paysage (figure 45), les points d'observation, dont le secteur de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons (figure 46), les portes d'entrée (figure 47) et les bassins visuels (figure 48), de sorte que chacun de ses thèmes possède une légitimité et une perspective au regard de la planification aménagiste. La Communauté métropolitaine de Québec a même poussé son intérêt envers la cause jusqu'à se doter de plans directeurs de paysages, dont l'un englobe la scène paysagère de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons. En effet, dans le plan relatif aux installations portuaires de Québec, chaque section est évaluée en fonction de ses forces et faiblesses paysagères, de même qu'y sont identifiés des enjeux paysagers (figure 49). Ces plans directeurs complètent l'Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec, édité en 2008. Le territoire de la CMQ y est découpé 139 unités de paysage, elles-mêmes regroupées en treize paysages régionaux, à un niveau intermédiaire, et en trois grands ensembles physiographiques, à un niveau supérieur. La ville de Québec aux abords du fleuve y est incluse dans le paysage régional de l'estuaire du Saint-Laurent, dont deux unités de paysage concernent le site et la scène de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons : installations portuaires de Québec (E-04-06) et escarpement du Cap-Diamant (E-04-06) (figure 50). Systématiquement, chacune des unités de paysage y est examinée suivant les mêmes critères : 1) le relief, 2) l'occupation du sol, 3) le

patrimoine, 4) la récréation et le tourisme, 5) l'écologie, 6) les panoramas et les points de vue (figures 51 et 52). Il en est tiré une série de conclusions, dont l'une sur la « qualité visuelle » de l'unité de paysage en question. Par exemple, on décrit la qualité visuelle de l'unité de paysage nommé escarpements du Cap-Diamant en ces termes : « Bande riveraine avec de multiples points d'observation ; Vue ouverte sur le fleuve ; Éléments de rupture (réservoirs et voie ferrée) ; occupation urbaine » (p. 194). Mentionnons que la qualité dite visuelle de certaines des unités de paysage analysées dans l'atlas ont par la suite été illustrée dans le <u>GéoPanorama</u>, soit un outil de visualisation disponible sur le site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec. Y sont présentées plusieurs photographies qui sont autant de vues paysagères produites de différents points d'observation de la grande région de Québec. On remarque que la première photographie, prise de la terrasse Dufferin, recouvre partiellement la scène paysagère de la terrasse Pierre-Dugua-de Mons (figure 53), ce qui indique le fort attrait qu'exercent les paysages que l'on peut générer en ce lieu.

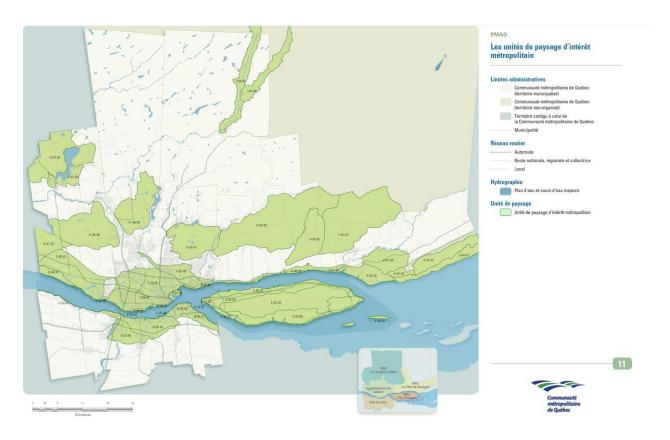


FIGURE 44: UNITÉS DE PAYSAGE DE LA CMQ (2013)

Source : Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec (2013, p. 88)

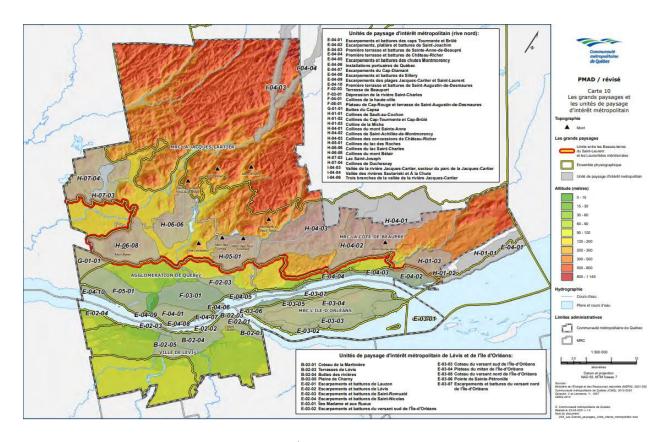


FIGURE 45 : UNITÉS DE PAYSAGE DE LA CMQ (2021)

Source : Projet de révision du Plan métropolitaine d'aménagement et de développement de la Communaité métropolitaine de Québec (2021, p. 95)

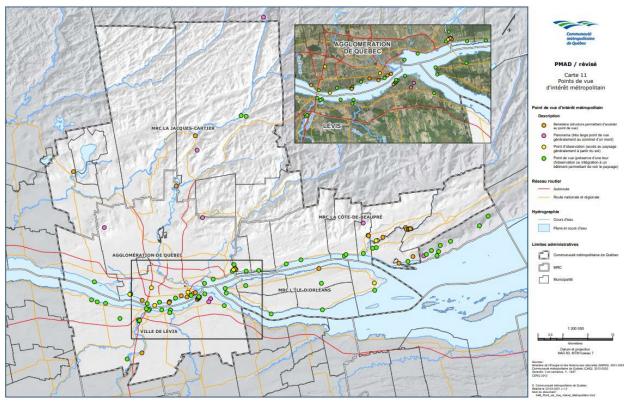


FIGURE 46: POINTS DE VUE DE LA CMQ (2021)

Source : Projet de révision du Plan métropolitaine d'aménagement et de développement de la Communaité métropolitaine de Québec (2021, p. 97)

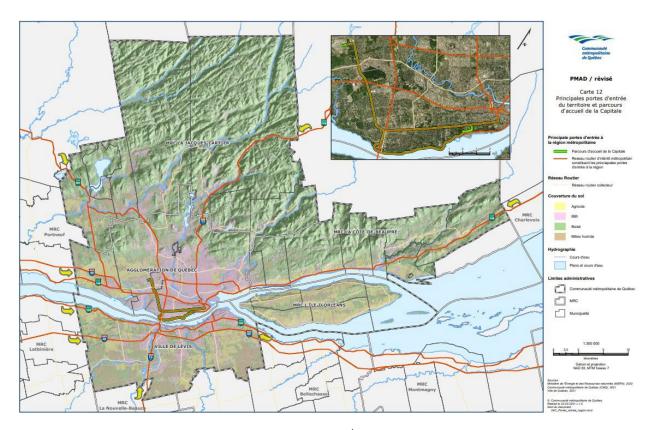


FIGURE 47 : PORTES D'ENTRÉE DE LA CMQ (2021)

Source : Projet de révision du Plan métropolitaine d'aménagement et de développement de la Communaité métropolitaine de Québec (2021, p. 99)

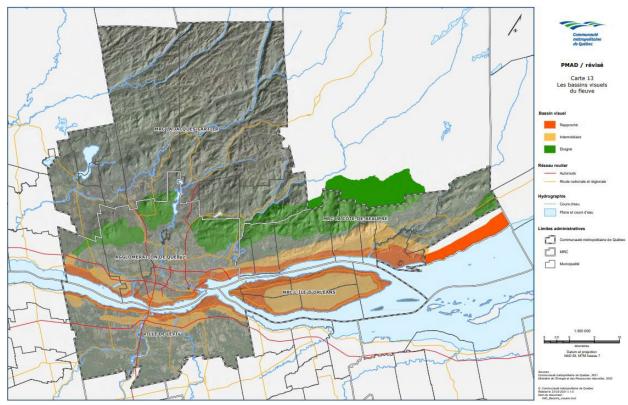


FIGURE 48 : BASSINS VISUELS DE LA CMQ (2021)

Source : Projet de révision du Plan métropolitaine d'aménagement et de développement de la Communaité métropolitaine de Québec (2021, p. 102)

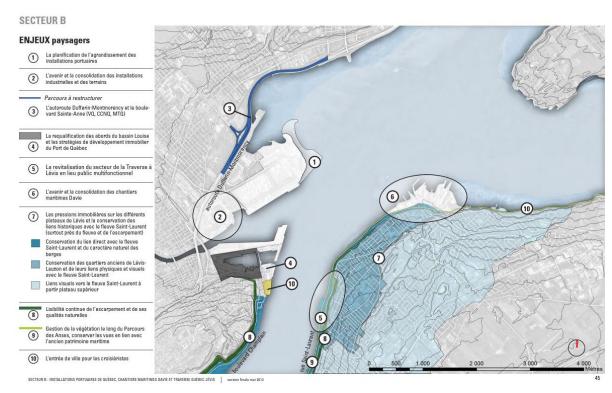


FIGURE 49 : ENJEUX PAYSAGERS PORTUAIRES À QUÉBEC ET LÉVIS

Source : Quatre plans directeurs de paysages : diagnostic + vision (Communauté métropolitaine de Québec, 2013, p. 45)

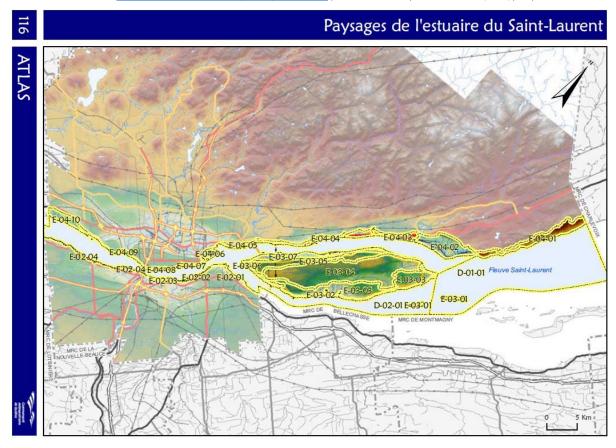


FIGURE 50 : PAYSAGE RÉGIONAL DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT Source : Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec (2008, p. 116)

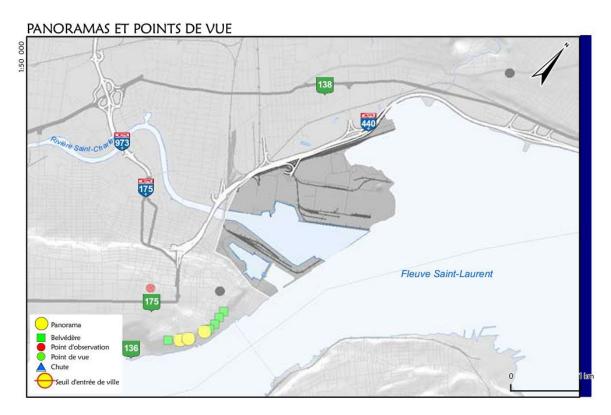


FIGURE 51 : PANORAMAS ET POINTS DE VUE -UNITÉ DE PAYSAGE «INSTALLATIONS PORTUAIRES» Source : Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec (2008, p. 184)



FIGURE 52 : PANORAMAS ET POINTS DE VUE -UNITÉ DE PAYSAGE « ESCARPEMENTS DU CAP-DIAMANT » Source : <u>Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec</u> (2008, p. 184)



FIGURE 53 : PAYSAGE IN ARTE DE LA TERRASSE DUFFERIN EXHIBÉ PAR LA CMQ

Source : GéoPanorama de la Communauté métropolitaine de Québec

### Bilan

La terrasse Pierre-Dugua-de Mons est un belvédère qui attire gens du cru et de l'extérieur en grand nombre. Ses vues paysagères sont fort appréciées, voire réputées. Ce site est d'ailleurs conçu aux fins expresses du paysage. Les assises de cette vocation sont très fermes, car elles sont profondément ancrées dans la propriété foncière, la règlementation et la planification. La scène paysagère qui s'étale devant le belvédère, malgré quelques incertitudes du côté du port de Québec, jouit également d'une solide protection. Dans ces conditions, il faut conclure que ce belvédère actualise intensément son potentiel paysager. S'il est une attention à lui porter, elle consiste à en maintenir son aspect soigné, à compléter son équipement, sans toutefois le surcharger, et à consolider son insertion dans les différents circuits pédestres qui sillonnent le Vieux-Québec et ses alentours immédiats. Il faudrait cependant éviter d'exacerber sa fréquentation, ce qui nuirait à l'acte même de la contemplation paysagère et, du coup, dévaloriserait ce haut lieu paysager.

## CONCLUSION

# Synthèse théorique

## Réalité visuelle du paysage

La présente recherche est née d'une volonté d'aborder la question du paysage selon une perspective résolument économique. Cette volonté émane de représentants d'autorités publiques responsables de l'aménagement du territoire qui, en plus de rechercher des moyens efficaces de préserver le paysage, se soucient de l'intérêt financier d'une telle préservation. Une revue de la littérature scientifique commandée à cet effet a confirmé que le paysage est économiquement profitable lorsqu'il est une externalité positive. Rappelons qu'il y a externalité positive quand une activité économique peut générer un plus grand bénéfice simplement en étant là où elle est plutôt qu'ailleurs. Autrement dit, ce qui l'entoure influe sur son rendement, sans qu'aucun autre facteur n'ait été modifié. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, une résidence vaut plus cher si elle est près d'un parc avenant. Sa vente et sa taxation en sont par conséquent plus profitable. La même revue de littérature a plus encore permis de distinguer ce qui, dans cette opération, relève de la proximité et ce qui dépend de la vue. Cela atteste que la vue sur un élément de l'espace géographique peut indéniablement conférer une plus grande profitabilité que sa seule proximité. Ainsi, des deux résidences semblables à distance égale d'un même parc avenant, celle ayant une vue sur ce parc est plus couteuse ou plus lucrative. Cette distinction suggère que le facteur visuel a sa propre valeur économique, une valeur qui s'ajoute à celle de l'espace géographique : une vue, lorsque qu'elle est attractive et appréciée, est un actif. Or ce fait n'est pas sans faire réfléchir à la définition même du paysage. D'évidence, il invite à concevoir le paysage non pas comme un attribut de l'espace géographique, mais comme une propriété de la personne qui regarde l'espace géographique. Bien que cette orientation déroge à une longue tradition scientifique qui privilégie la première option, elle a l'avantage de renouer franchement avec la signification commune où le paysage est essentiellement une « vue d'ensemble que l'on a d'un point donné ». En privilégiant cette voie, l'intention n'est pas de discréditer la définition qu'une certaine orientation scientifique réserve souvent au paysage. Le but est plutôt de tester une approche complémentaire en espérant démontrer que le paysage a un caractère fondamentalement visuel et que ce caractère ne se réduit pas à la physionomie de l'espace géographique. Dans la mesure où le paysage est une vue d'ensemble sur l'espace géographique, il ne peut se confondre à l'aspect extérieur que cet espace offre à la vue. Encore faut-il qu'une personne, en autant qu'un système paysager le permette ou le favorise, se prête à cette vue pour en composer une image vouée à la contemplation.

### Paysage: appétence et occasion

Si une personne réalise visuellement un paysage, on doit lui en concéder l'appétence. De là, d'ailleurs, viendraient l'attractivité et l'appréciation du paysage que l'économie valorise. Mais à quoi tient ce désir de paysage? En quelque condition la personne humaine y est-elle sensible? On peut traiter ce problème à partir d'une question pratique : le paysage est-il n'importe quelle vue d'ensemble qu'une personne a ou peut avoir sur l'espace géographique? Or il suffit de soulever cette interrogation pour saisir que le paysage n'advient qu'au moment où une vue d'ensemble de l'espace géographique absorbe la personne. Autrement dit, le paysage est un état de la personne en une occasion spécifique : quand son

engagement envers ce qu'elle voit de l'espace géographique est entier et l'emporte sur le reste. Or, parce qu'il est prégnant, le paysage est nécessairement fugace, puisque les circonstances habituelles y sont peu propices. Entrainée dans le flux de ses activités, une personne regarde généralement ce qu'il fait. Son regard fixe alors un élément parmi une totalité visuelle qui, du coup, lui échappe. Et s'il regarde tout, c'est souvent pour y chercher quelque repère. Le tout regardé n'est en ce contexte qu'une somme d'indices utiles pour arriver à voir une chose en particulier. À l'occasion, cependant, une personne regarde tout l'espace géographique qui s'étend devant elle sans rien faire d'autre que voir cet ensemble. Bien que rare, une telle expérience est forcément hautement significative, sinon la personne n'y trouverait pas suffisamment d'intérêt pour s'y consacrer pleinement, voire pour s'y abandonner. Autrement dit, il faut que, mobilisée corps et âme par le paysage, la personne ne puisse rien fait d'autre que regarder. Ainsi, le paysage est l'attrait qu'exerce le spectacle géographique sur une personne, attrait si vif qu'elle y cède entièrement, ne serait-ce que brièvement. Toute autre activité s'arrête ou devient secondaire dans l'éclair du regard où surgit le paysage. Il demeure que l'attrait paysager, tout éphémère soit-il, laisse une marque, faisant qu'une personne s'attache au lieu où elle y a succombé.

### Géographie du paysage

Dès lors que le paysage est compris dans sa réalité radicalement visuelle, on doit lui consentir une géographie idoine. En effet, il ne suffit plus, dans ce contexte, d'affirmer que le paysage n'est pas l'espace géographique, en sa conformation même ou en sa physionomie. La géographie du paysage doit prendre la pleine mesure de ce qui, au sein de cet espace, concourt à la composition d'une vue paysagère. Or, au cœur de cette opération, il y a le point d'observation, soit le lieu terrestre spécifique d'où une personne porte son regard sur un espace géographique en son ensemble. Ainsi, géographiquement, le paysage est d'abord et avant un point. Une surface est bien entendu en cause, mais elle reste toujours déterminée par ce point. Individuellement ou collectivement choisi, le point d'observation est un belvédère, aménagé ou non à cette fin. Ce choix dénote une pratique personnelle ou sociale portée par une appétence envers le paysage; il traduit une volonté expresse – soudaine ou anticipée – de voir ou de faire voir un paysage. Mais une telle vision commande, plus encore qu'un belvédère, une organisation spatiale spécifique. Cette organisation fait que le point d'observation articule des parties ayant des fonctions paysagères distinctes et complémentaires. On y distingue un site, une situation et une scène. Le site loge le point d'observation sur la vue disponible en cet endroit. La situation concerne les conditions d'accès au site ou plus largement tout ce qui y concourt. La scène est la portion terrestre que le site donne à voir. Ces éléments forment un système paysager, qui certes n'est pas le paysage, mais qui le rend possible, voire le suscite.

### Composition du paysage

En accueillant en son sein des systèmes paysagers, l'espace géographique affiche sa vocation paysagère. Cette présence atteste que l'une des fonctions de l'espace géographique est d'être vu pour la simple raison de produire une image à contempler. On suppose qu'un tel usage de l'espace géographie répond d'une quête personnelle de paysages. Étant partagée, cette quête s'érige en objet culturel. Or, dans la mesure où cet objet culturel réagit ou participe aussi aux mouvements de l'art et de l'idéologie, toute personne qui compose un paysage transige nécessairement avec des modèles paysagers qui, bien entendu, varient au gré des lieux et des époques (Dubow, 2009). Il demeure que la tradition occidentale veut que le paysage représente au mieux l'espace géographique. Le paysage, dans cette perspective,

n'est pas l'espace géographique tel qu'il se donne à voir, mais une image qui en transmet une interprétation visuelle (Mérot, 2009). Cette interprétation prête une signification à l'espace géographique, signification dont témoigne la composition de l'image qui en est tirée. La composition paysagère consiste en une scénographie de figures terrestres, puisqu'elle consiste en leur disposition dans le cadre qui les enserrent. La signification que porte cette scénographie s'ajoute à celle de l'espace géographique lui-même. Elle sert à créer une expérience sensorielle et esthétique qui, ne serait-ce qu'un instant, absorbe le corps et l'âme d'une personne. En somme, le paysage, qu'il soit *in situ* ou *in arte*, est l'occasion d'une singularisation humaine de l'espace géographique sous forme graphique aux seules fins de l'émotion.

# Problématique du paysagement

## Nécessité et contenu d'une politique paysagère

Le paysage est un actif collectif dont les autorités publiques sont à la fois économiquement bénéficiaires et socialement fiduciaires. Les autorités publiques doivent en conséquence adopter et conduire une politique du paysage. Or cette politique, il faut le reconnaître d'emblée, ne saurait mieux s'épanouir qu'en contexte démocratique. Certes, la démocratie permet à toute politique publique de gagner en légitimité et en praticabilité. Néanmoins, le paysage, parce qu'il est un actif collectif qui potentiellement englobe tout l'espace géographique, appelle plus encore une gouverne égalitariste et participative (Grout et Toublanc, 2021). C'est pourquoi on peut espérer qu'une politique démocratique du paysage encouragera un plus grand attachement aux milieux de vie et une plus grande prévention envers eux. Dès lors, elle pourrait devenir un précieux adjuvant à toute politique d'aménagement du territoire, dont les enjeux bien entendu débordent la seule question paysagère, mais qui y trouvent souvent un point de repère (Montillet, 2011). Quant au contenu de cette politique, nous pouvons, suivant notre étude, en dégager trois composantes principales.

- 1. Une politique du paysage doit d'abord assurer l'entretien, la réfection et l'installation d'infrastructures et d'équipements qui stimulent l'utilisation de l'actif paysager. Elle doit à cet effet porter grande attention aux sites propices à l'expérience paysagère. Son but, en l'espèce, est de créer ou de perpétuer des belvédères de tous ordres, de les rendre invitant, d'en faciliter l'accès, d'y optimiser la vue disponible et d'en préserver la scène et de les insérer dans une trame géographique valorisante. L'atteinte de ces objectifs exige au demeurant un arrimage à la politique générale d'aménagement du territoire, afin que les normes adoptées et les projets menés à ce titre ne compromettent pas, en parallèle, le maintien de l'actif paysager.
- 2. Par ailleurs, une politique du paysage ne saurait être pleinement efficace si elle n'est pas soutenue par un plan de communication approprié. En effet, pour que les autorités publiques soient légitimées et encouragées à mener une telle politique, la population doit comprendre que la protection et la mise en valeur du paysage sont essentielles à la valorisation foncière, à la rentabilité de maintes entreprises, à la vitalité régionale et à la santé publique. Plus encore, la population doit être amenée à prendre pleinement conscience de sa responsabilité face au paysage, de son droit d'en prendre la défense et de sa liberté de vouloir en partager la jouissance.
- 3. Enfin, puisqu'elle repose sur une offre propre de biens et de services, toute politique du paysage ne saurait être conséquente sans un financement public non seulement adéquat, mais aussi réservé à cette fin même.

### Continuité avec une politique paysagère en marche

Comme nous avons pu le constater, les municipalités et les régions dont il a été question dans la présente étude disposent déjà de leur propre politique paysagère. Cette politique, en plus d'être différentes d'un endroit à l'autre, est composite : d'une part, elle émane de diverses institutions (notamment quand y interviennent des instances provinciales ou fédérales); d'autre part, elle fait appel à diverses manières de qualifier et de contrôler l'espace géographique ou plutôt le territoire, qui est la partie de l'espace géographique où s'exerce une juridiction. Cette politique, aussi variée soit-elle, nous parait méritante, non seulement parce qu'elle témoigne d'un réel engagement envers le paysage, mais aussi parce qu'elle présente de bonnes garanties, plus ou moins fortes il est vrai selon les endroits. Aussi il vaut mieux, selon nous, capitaliser sur ces acquis, voire les consolider, tout en les bonifiant de mesures ciblant plus spécifiquement ce qui relève de la composition paysagère ou y contribue directement. C'est pourquoi nous proposons, pour les trois belvédères que nous avons examinés en détail, des normes et des interventions qui nous paraissent opportunes à cet effet.

## Une politique du paysage partagée entre deux définitions

Avant d'aborder la question du traitement à réserver au paysage conçu sous l'angle visuel, il convient de rappeler comment, à des fins politiques, le paysage est généralement défini. Prenons comme référence, les mesures prises pour préserver les paysages des trois belvédères que nous avons étudiés. Conceptuellement, le paysage s'y partage selon deux définitions.

Selon une première définition, le paysage est assimilé à la physionomie de l'espace géographique. Il est entendu que cette physionomie fluctue selon les lieux. Aussi, la politique paysagère, dans cette optique, consiste à discerner le caractère d'un lieu et d'y appliquer corollairement des mesures de protection. Plus spécifiquement, une étude de caractérisation paysagère procède au fractionnement l'espace géographique en différentes zones dont chacune présente un caractère physionomique spécifique, après quoi des normes sont spatialement modulées afin que chaque zone conserve le caractère qui lui a été attribué. Selon les approches, les fractions physionomiques retenues portent différents noms, par exemple « entités paysagères » (Domon et coll., 2000), « territoires paysagers » (Droeven et coll., 2004) ou encore, comme dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec, « unités de paysage » ou « grands paysages, » s'il s'agit d'une catégorie plus englobante. Bien qu'elle substitue la physionomie de l'espace géographique à la vue que l'on en a à partir d'un point d'observation, cette approche présente l'avantage d'être facilement adaptable à la pratique du zonage qui est au cœur des procédures en vigueur au Québec, comme ailleurs en Occident, en matière d'aménagement du territoire (Beaulieu et coll., 1995). En effet, la tendance en ce domaine est de réserver des zones à des affectations particulières. En modulant les normes (permissions, interdictions, limitations, etc.) selon chaque zone, on réalise ainsi un contrôle du territoire dans l'espoir d'en maintenir ou d'en orienter l'état.

L'assimilation du paysage à la physionomie de l'espace géographique est un réductionnisme, puisqu'une abstraction intellectuellement construite et objective se substitue à une réalité subjective. En effet, le paysage, en l'occurrence, est une constante physionomique attribuée rationnellement à une fraction de l'espace géographique plutôt que la vue qu'une personne porte sur ce qui l'entoure et l'image qu'elle en retient. C'est pourquoi, pour s'approcher de la subjectivité intrinsèque du paysage, une autre définition

est mise de l'avant en parallèle. Selon cette seconde définition, le paysage est bel et bien compris en sa nature visuelle. La conscience que le paysage concerne une vue avantageuse obtenue à partir d'un point d'observation enclenche alors une démarche analytique et aménagiste sui generis. Comme nous l'avons constaté plus haut en examinant le potentiel paysager des trois belvédères à l'étude, la méthode consiste alors à répertorier des « panoramas », des « corridors panoramiques », des « percées visuelles », des « points de vue » et des « bassins visuels ». Le but premier de cette approche est de s'assurer, en identifiant et en protégeant adéquatement ces entités, que l'espace géographique soit et demeure visible. Ce faisant, on s'attache à l'une des qualités de l'espace géographique qui est justement de s'offrir lui-même en spectacle, d'où, en retour, la nécessité que ce spectacle soit correctement offert, ce qui se traduit, en parallèle, par une préoccupation pour la « qualité visuelle » de l'espace géographique, pour sa « lisibilité » et sa « compréhensivité ». Une telle approche, manifestement, converge avec la définition du paysage mise de l'avant dans le présent projet. De fait, ces différents thèmes recoupent l'un ou l'autre des quatre éléments du système paysager tel que nous l'avons défini : le site, la vue disponible, la situation et la scène. Par conséquent, nos recommandations à propos des trois belvédères étudiés doivent être comprises comme un prolongement de plusieurs mesures déjà intégrées à la politique paysagère mise en œuvre par les autorités publiques concernées. Il n'en demeure pas moins que le système paysager n'est pas, au sens strict, la réalisation d'un paysage par la composition subjective d'une image de l'espace géographique. Comme quoi on peut envisager compléter cette politique en mettant l'accent sur l'acte même de la composition par et pour une personne de l'image paysagère et sur ce qui y concourt directement. C'est l'option que nous privilégions.

### **RECOMMANDATIONS**

Le paysagement, soit la part de l'aménagement du territoire réservée au paysage, est une action publique menée selon différentes approches. Cette diversité est en soi profitable, dans la mesure toutefois où elle n'oublie pas le plus essentiel. C'est pourquoi la composition de l'image paysagère, parce qu'elle est centrale et pourtant négligée, doit recevoir une plus grande attention. D'où l'orientation prise dans le présent projet : analyser l'image paysagère telle qu'elle est désirée, élaborée et captée par une personne afin de comprendre ce qui, à ses yeux, la rend attirante et digne d'estime.

Au terme de notre étude, nous suggérons une série de recommandations visant à optimiser la préservation de l'actif paysager. Bien que l'accent soit mis sur la composition paysagère, les recommandations couvrent tout le spectre de la politique du paysage. À la lumière du diagnostic posé sur les trois belvédères à l'étude, nous formulons d'abord des recommandations générales (tableau 1), qui concernent diverses autorités publiques de tous les niveaux, du municipal au fédéral, assumant que chacune des instances en cause a un rôle à tenir en ce domaine. Ces recommandations générales cherchent à traduire la politique du paysage en une stratégie d'ensemble de gestion de l'actif paysager, stratégie qui, selon nous, comporte cinq domaines à être considérés autant en leur intérêt intrinsèque que dans leur nécessaire complémentarité :

- 1. **Gouvernance** : la part de la politique paysagère que chacune des institutions publiques concernées doit assumer
- 2. **Communication** : le message à transmettre publiquement pour maximiser l'appropriation sociétale de la responsabilité paysagère
- 3. Intervention: la planification d'équipements pour mettre en valeur des systèmes paysagers
- 4. **Contrôle** : les affectations du sol, planifiées ou adoptées, relatives à la protection ou à la mise en valeur d'un actif paysager
- 5. **Financement** : les fonds publics pouvant être mobilisés pour assurer la mise en œuvre de la politique paysagère

Dans un second temps, nous abordons plus spécifiquement chacun des belvédères à l'étude. Cette série de recommandations (tableaux 2a, 2b et 2c) porte sur tous les éléments de leur système paysager (site, situation, vue disponible et scène) pour en assurer une mise en valeur optimale. On peut espérer que cette optimisation, couplée à l'éventuelle application des recommandations générales, rendra plus attrayants et mieux appréciés les paysages qu'on y composera.

### TABLEAU 1: RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Abréviations utilisées : SGAP : Stratégie de gestion de l'actif paysager / PNAAT : Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire / CCP : Comité consultatif en paysage / CCU : Comité consultatif d'urbanisme / CCNQ : Commission de la capitale nationale du Québec / CMQ : Communauté métropolitaine de Québec / MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / MCC : Ministère de la Culture et des Communications / MELFP : Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs / MT : Ministère du Tourisme / MTMD : Ministère du Transport et de la Mobilité Durable / MRC : Municipalité régionale de comté / PAE : Plan d'aménagement d'ensemble / PDAD : Plan directeur d'aménagement et de développement / PIIA : Plan d'implantation et d'intégration architecturale / SAD : Schéma d'aménagement et de développement

#### Recommandations générales – échelle nationale, régionale et locale

Thèmes	Objectifs	Actions	Instances
Gouvernance	Concevoir, après consultation publique, une politique nationale du paysage dotée d'une stratégie de gestion de l'actif paysager (SGAP), pour en garantir la protection et la mise en valeur	Inclure un volet sur le paysage dans la PNAAT, notamment pour y ajouter un objectif spécifique à la SGAP (où seraient mentionné le rôle central qui tiennent les belvédères d'accès public)  Arrimer la SGAP à une politique de mobilité durable, de sorte que l'accès aux belvédères ne soit pas exclusivement automobile	Gouvernement du Québec (MAMH, MCC, MTMD
	Identifier les instances responsables, à tous niveaux, de l'application de la SGAP	Planifier l'application de la SGAP en précisant les responsabilités respectives, les moyens à utiliser, les étapes à franchir et le calendrier à respecter	MAMH MRC Municipalités
	Mettre en œuvre la SGAP en assurant la collaboration entre les instances étatiques nationales, régionales et locales et en coordonnant la nécessaire participation du secteur privé, du monde associatif et de la population	Définir des orientations gouvernementales en matière de paysage  Au niveau métropolitain, régional ou local, assurer la conformité des instruments d'aménagement et d'urbanisme à ces orientations gouvernementales  Fonder ces instruments non seulement sur des études de caractérisation paysagère, mais aussi sur des études de l'actif paysager, de même que sur la consultation des diverses parties prenantes	Gouvernement du Québec (MT, MTMD, MCC) MRC Municipalités
	Établir, au niveau régional ou local, un organisme voué à la protection et à la mise en valeur de l'actif paysager et dont la responsabilité serait également de rallier les différentes institutions locales, tout particulièrement les municipalités, les entreprises privées et les paliers publics.	Constitution, au niveau régional ou local, d'un comité consultatif en paysage (CCP), dont le mandat serait de formuler un avis sur les projets affectant l'actif paysager, d'offrir aux autorités publiques des conseils en la matière et de commander des consultations ou des études à ce sujet	CCP (à défaut d'avoir une existence propre, son mandat serait confié au CCU)

Communication	Valoriser le paysage en diffusant de l'information sur les belvédères accueillant le public	Constituer et diffuser un répertoire des belvédères (thèmes couverts : localisation, accès, description, potentiel et enjeu)	MAMH, MRC Municipalité
		Programmer des activités pour faire connaître les belvédères et sensibiliser la population à la question du paysage	
		Développer des outils de communication pour sensibiliser la population à la cause de la protection et de la mise en valeur de l'actif paysager	
		Concevoir un plan de communication pour informer au mieux tous les segments de la population et les organismes publics et privés de l'importance de préserver et de mettre en valeur l'actif paysager	
		Inviter la population à exprimer son intérêt et sa préoccupation envers le paysage, tout particulièrement à propos des belvédères publics qui sont à sa disposition ou dont elle souhaite la création	
Intervention	Planifier, au sein de la SGAP, l'entretien et l'amélioration des	Mener une étude sur l'état et le potentiel des belvédères existants et prévoir, sur cette base, le maintien de l'actif paysager	MAMH MRC
	belvédères existants (et de leurs systèmes paysagers corrélatifs), de même que la création de nouveaux	Mener une étude sur les belvédères qu'il serait opportun de créer et programmer, en conséquence, de nouvelles implantations	Municipalité CCP
Contrôle	Ajuster la planification aménagiste et la normativité urbanistique pour optimiser la protection et la mise en	Procéder au diagnostic des actifs paysagers et, dans la mesure du possible, modifier en conséquence la planification ou la réglementation relative à l'affectation du sol, dont les PIIA et les PAE	MRC Municipalité CCP
	valeur de l'actif paysager	Conférer plus systématiquement aux belvédères et à leur système paysager un statut de territoire d'intérêt	
Financement	Engager des ressources pour la préservation et la mise en valeur de l'actif paysager	Consentir un allègement fiscal conditionnel à des personnes dont la propriété foncière joue un rôle déterminant dans la préservation et la mise en valeur d'un actif paysager	Municipalité
		Constituer et gérer, à l'échelle nationale, un fonds destiné la préservation et la mise en valeur d'un actif paysager	MAMH, MT, MTMD, MCC
		Mettre à contribution des programmes gouvernementaux pour financer la création ou l'entretien de belvédères <sup>44</sup>	Divers

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Exemples de sources de financement – Au Canada : Fonds du Canada pour les espaces culturels, Infrastructure Canada, Fonds d'aide au tourisme, Fédération canadienne des municipalités, Fonds pour l'histoire du Canada – Au Québec : Aide financière pour bonifier l'accueil et l'expérience des voyageurs sur les routes signalisées, Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables (PMVD), Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT), Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT), Programme d'appui aux actions régionales (PAAR), Fonds régions et ruralité (FRR), Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, Programme Aide aux initiatives de partenariat, Fonds d'action Saint-Laurent, Fédération de la faune du Québec.

## TABLEAU 2A : RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES – BELVÉDÈRE DU PAPETIER

## Recommandations spécifiques – échelle locale et régionale

Thèmes	<b>Objectifs</b> Actions					
Site	Rendre le site plus attirant par un	Enlever la clôture actuelle et la remplacer par une autre plus élégante et plus discrète	MRC de Portneuf			
	aménagement confortable		Ville de Donnacona Personne morale propriétaire de la parcelle en cause			
	Accentuer la vocation récréative,	Ajouter des tables à pique-nique	MRC de Portneuf			
du site rivière Jacques-Cartier		Transmettre, sur le site même, de l'information sur la flore, le fleuve Saint-Laurent et la rivière Jacques-Cartier	Ville de Donnacona			
		Compléter ou revoir l'information déjà disponible sur les lieux relativement au passé industriel du secteur				
		Envisager la mise en valeur des ruines qui gisent au pied du belvédère, ne serait-ce que sur le plan narratif				
Situation	Officialiser et aménager éventuellement un accès à la parcelle en contrebas du belvédère	Acquérir un droit de passage ou de propriété permettant la circulation dans la falaise à partir du site vers l'embouchure de la rivière	Ville de Donnacona Personne morale propriétaire de la parcelle en cause			
	Maintenir une circulation routière de faible intensité (vitesse et débit) à proximité du belvédère	Conserver une basse limite de vitesse et ne pas accroître la capacité de stationnement dans les immédiats alentours du site	Ville de Donnacona			
	En plus de relier le site à la parcelle	Mettre en relation la promenade Saint-Laurent, le rivage du Saint-Laurent et le parc des	MRC de Portneuf			
	en contrebas, l'intégrer dans un circuit pédestre	Berges	Ville de Donnacona			
Vue	Dégager la vue	Débroussailler devant le kiosque pour y constituer un panorama	Ville de Donnacona			
disponible		Aménager, par débrouillage, plusieurs percées visuelles le long de la promenade	Personne morale propriétaire de la			
		Abaisser la clôture le long de la promenade et devant le kiosque	parcelle en cause			

Scène	Préserver l'essentiel du couvert forestier du cap à l'ouest de l'embouchure de la rivière Jacques- Cartier	Conserver le zonage RC-3 de la Ville de Cap-Santé	Ville de Cap-Santé MRC de Portneuf
	Renforcer le contrôle des affectations du sol dans le secteur de la scène	Dans le SAD, conférer explicitement au belvédère le statut de territoire d'intérêt Préciser, dans le SAD, les moyens pour préserver le corridor routier panoramique où s'inscrit le belvédère	MRC de Portneuf
	Planifier la reconversion résidentielle de l'ancien site industriel en considérant son rôle dans le système paysager du belvédère	Planifier les affectations du sol en conséquence Envisager la mise en œuvre d'un PAE à cette fin	Ville de Donnacona
	Assurer la collaboration des villes de Donnacona et de Cap-Santé relativement à la protection de l'actif paysager du belvédère	Négociation à cette fin entre les deux villes sous le parrainage de la MRC de Portneuf	MRC de Portneuf Ville de Cap-Santé Ville de Donnacona

# TABLEAU 2B : RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES – BELVÉDÈRE BAIE-SAINT-PAUL

## Recommandations spécifiques – échelle locale et régionale

Thèmes	Objectifs	Actions	Acteurs
Site	Rendre le site plus attrayant	Animer le site en installant des panneaux informatifs, dont les figures préférées sont l'embouchure, le piémont, le cap et le fleuve.	MRC de Charlevoix
		Ajouter du mobilier utilitaire, par exemple un abri avec toiture et un récipient pour les déchets recyclables	MRC de Charlevoix
		Assurer un ramassage efficace des déchets	Ville de Baie-Saint-Paul
Situation	Sécuriser l'accès au belvédère	Limiter les inconvénients relatifs à la circulation automobile (haut débit, vitesse excessive, proximité insécurisante) sur la route 362, qui est la seule voie d'accès au belvédère	MTMD Ville de Baie-Saint-Paul
	Dans l'optique d'une transition d'une mobilité plus viable, favoriser l'accès au site autrement qu'en véhicule motorisé	Envisager que le site soit accessible par un sentier et une piste cyclable	MTMD MRC de Charlevoix Ville de Baie-Saint-Paul
Vue disponible	Préserver panorama qu'offre le belvédère	Dégager la vue en débroussaillant le sommet de la falaise sur toute la largeur du belvédère ; s'assurer, ce faisant, que la vue de l'estran en contrebas de la falaise soit aisée	Ville de Baie-Saint-Paul
Scène	Maintenir l'opportun contrôle des affectations du sol qui optimise la préservation de la scène	Envisager un renforcement de ce contrôle lors de la révision des affectations du sol concernées	MRC de Charlevoix Ville de Baie-Saint-Paul

# TABLEAU 2C : RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES – TERRASSE PIERRE-DUGUA DE MONS

## Recommandations spécifiques – échelle locale et régionale

Thèmes	Objectifs	Actions	Acteurs
Site	Maintenir l'aspect soigné du site	Dans l'immédiat, mener une consultation des autorités publiques intéressées, pour évaluer la gestion et l'aménagement du site À terme, concevoir un plan directeur de préservation et de mise en valeur du belvédère	Ville de Québec Gouvernement du Canada CMQ CCNQ
	Rehausser l'aménité du site	Éventuel ajout de commodités : abri ombragé, abreuvoir, toilettes publiques Considérer la possibilité d'animer à l'occasion le site Envisager l'installation des panneaux informatifs sur le paysage, l'histoire et le patrimoine en lien avec le site	Ville de Québec Gouvernement du Canada
Situation	Consolider l'insertion du belvédère dans les différents circuits pédestres qui sillonnent le Vieux-Québec et ses alentours immédiats sans exacerber sa fréquentation	Implanter une série d'affiches indiquant la direction à suivre pour se rendre au belvédère	Ville de Québec Gouvernement du Canada CCNQ
Vue disponible	Préserver la vue actuellement disponible dans toute son envergure panoramique	Dans le cadre d'un plan directeur de préservation et de mise en valeur du belvédère, adopter une procédure de suivi de l'évolution du panorama	Ville de Québec Gouvernement du Canada
Scène	Maintenir l'opportun contrôle des affectations du sol qui optimise la préservation de la scène	Assurer la coordination du contrôle des affectations du sol concernées par la mise en œuvre concertée (concertation de toutes les autorités publiques intéressées) d'un plan directeur de préservation et de mise en valeur du belvédère En collaboration avec les autorités portuaires, porter une attention particulière au pourtour du bassin Louise, plus à risque d'un développement urbain disruptif sur le plan paysager	Ville de Québec Port de Québec CCNQ CMQ

Annexe 1
Composition du paysage

### COMPOSITION DU PAYSAGE

Au sens strict, un paysage est une image composée spécifiquement pour regarder un espace géographique. Ainsi, bien que le paysage représente un espace géographique, il ne peut être confondu avec lui. Certes, le vocable paysage sert souvent à désigner l'espace géographique que l'on voit. Toutefois, le terme revêt alors une signification métonymique où le lien entre paysage et espace géographique autorise la substitution : ce qui montre (un paysage) devient ce qui est montré (un espace géographique). Or cette métonymie qui réduit l'image à ce qu'elle représente est simplement contingente et n'emporte pas l'essentiel : le paysage n'en est pas moins une réalité fondamentalement iconographique. Il est d'ailleurs facile d'en convenir en regardant une photographie représentant un espace géographique (Joly, 2011). Le paysage, en l'occurrence, est une pure image qui se substitue à un espace géographique qui, sur le moment, nous est autrement inaccessible. Une telle substitution, on en conviendra, est un phénomène pour le moins banal (Sontag, 2021). Par exemple, les personnes qui ont vu une image de la nécropole de Gizeh, site qui regroupe les plus fameuses pyramides d'Égypte, sont de loin beaucoup plus nombreuses que celles qui ont visité ce lieu (figure 54). De fait, maints lieux à travers le monde, grâce à la multiplication de leurs images, sont plus vus que fréquentés. Au point où le paysage évolue dans une sphère où l'espace géographique représenté n'est qu'une référence dont on n'a pas, de surcroit, à conserver d'autres traces. Car si l'on ne connait pas ou ne connait plus quel est l'espace géographique représenté, son image n'en demeure pas moins un paysage. On comprend dès lors que la teneur fondamentalement iconographique du paysage exige que soient également distingués le regard porté sur un espace géographique et la présence en ce lieu de la personne qui regarde. Sous l'angle du paysage, la présence de la personne dans le lieu qu'elle regarde n'est qu'incidente, voire accessoire, de sorte qu'il faut y reconnaitre deux expériences différentes. Bien que ces deux expériences puissent coexister dans le même espace-temps, chacune ressortit à des conditions et à des buts spécifiques. C'est pourquoi, d'ailleurs, le fait d'être à l'extérieur et d'avoir à sa disposition un panorama ne garantit pas forcément l'expérience paysagère. Encore faut-il que soit composée, même furtivement, une image permettant de regarder l'espace géographique visuellement disponible. D'où l'intérêt de considérer la représentation d'un espace géographique en une image comme un acte en soi. Or comment s'élabore une image paysagère, qu'elle le soit en saisissant à l'œil nu l'espace géographique étendu devant nous (image naturelle), en le captant à l'aide d'un appareil (image technique) ou en le dessinant (image artistique) ? L'espace géographique représenté y est évidemment pour quelque chose, de même que la personne qui préside à sa mise en image. Aussi faut-il présumer que la physionomie de l'espace géographique et le profil psychoculturel de la personne sont, en chaque occasion, des facteurs décisifs. Il reste que la composition d'une image paysagère n'est jamais plus, sur le plan optique et graphique, que la combinaison d'éléments offrant, en chaque situation, différentes options. Et c'est en jetant son dévolu sur l'une ou pour l'autre de ces options qu'une personne compose un paysage. Bien qu'elle soit personnelle, cette sélection n'a pas à être pleinement consciente. En fait, la composition paysagère opère, peu importe que la personne sache d'avance ce qu'elle veut voir. En cela, la composition des images paysagères apparait à la fois active et passive, suggérant qu'une personne compose un paysage en exprimant ses propres préférences qui parfois, voire souvent, s'imposent spontanément à elle. Mais qu'elle soit machinale ou délibérée, la composition du paysage constitue infailliblement un arbitrage entre différents facteurs dont, parmi les principaux, le cadrage, la figuration, la géométrie, l'éclairage, le coloris, la texture, la disposition et le déplacement. Or quels sont les enjeux propres à chacun de ces facteurs?



FIGURE 54 : GIZEH, UN LIEU QUE L'ON FRÉQUENTE PLUS SOUVENT EN IMAGES QU'EN S'Y RENDANT Source : Flickr.com

## Cadrage

#### Invisibilisation d'entités réelles

Le paysage met en tension, au sein du regard, la totalité d'un espace géographique et la multiplicité de ses éléments qui s'y trouvent. La composition paysagère gère cette tension de différentes manières. La première consiste à décider de la totalité regardée en la cadrant. Le cadrage dessine des bords et y confine la totalité choisie pour former l'image (Souriau, 2015a; Beyer, 2007). Par la délimitation des bords de l'image paysagère, le cadrage y inclut ou y exclut des entités réelles. Le cadrage circonscrit en effet l'image à une surface déterminée. Des entités pourtant visibles en sont exclues : elles gisent hors champ. L'image paysagère rend par conséquent invisible ce qui, de l'espace géographique, se trouve autour du cadre. Or ces alentours du cadre ne sont pas sans signification. Car ce que l'image, par cadrage, donne à voir n'est pas indépendant de ce qu'elle retire du même coup de la vue. Le paysage porte ainsi un jugement sur l'espace géographique en le réduisant en partie invisible aux fins mêmes de sa mise en image. Et on conçoit que l'invisibilisation en question ne concerne pas seulement l'horschamp, mais aussi ce que, par dissimulation, l'image paysagère ne montre pas de l'espace géographique représenté en son sein. En effet, le cadrage sert aussi à cacher une chose en la glissant derrière une autre. Dès lors, la valeur de ce qui est vu tient du leurre. C'est pourquoi on peut affirmer que le paysage exerce une tyrannie visuelle en faisant ou en acceptant que maintes entités de l'espace géographique soient invisibilisées. On en retient à tout le moins que le paysage idéalise le monde réel, en édulcore la complexité ou en biaise la compréhension. En revanche, il n'est pas interdit de penser que toute personne qui, au prix du simulacre, s'abandonne à la contemplation paysagère voit quelque chose qu'elle ne verrait pas autrement.

### Cadre, vide et évidement

Le cadre d'un paysage en image naturelle épouse les limites floues du champ visuel. En image technique ou artistique, le cadre peut adopter différentes formes, mais le cadre plat (rectangle plus large que haut) domine. Plus encore, il constitue un canon, puisqu'on désigne ce format *paysage*, comme s'il y avait une correspondance, en matière de paysage, entre le contenu de l'image et la forme de son cadre. Or le fait

qu'un cadre soit ainsi désigné suggère qu'un paysage pourrait à la limite être vide ou représenter un vide. Du moins, on pressent que le cadrage est la condition première, en matière de composition du paysage, de l'image qui y est insérée. Or, s'il y a insertion d'une image dans un cadre, c'est qu'il y avait une place vide à y occuper. Et ce vide est à la vérité le fruit d'un évidement, car un paysage prend toujours la place d'une autre image. Ainsi, c'est en invisibilisant la surface du cadre, pour en laisser que le pourtour, que l'on rend visible ce qui se trouve derrière. En somme, la partie visible du cadre, car non évidée, invisibilise l'espace géographique, tandis que sa partie invisible, puisqu'évidée, le rend au contraire visible.

### Recadrage, mouvement et interruption

Le cadrage est établi par la personne qui produit l'image paysagère. Si l'image est naturelle, le cadre retient ce qu'une personne voit en regardant fixement droit devant elle. En cette situation, une personne n'a que deux options pour modifier son cadrage : d'une part, changer l'orientation de son regard, vers le haut ou le bas, vers la gauche ou la droite ; d'autre part, se déplacer pour changer de point d'observation. Si le paysage requiert une image technique, le recadrage peut de plus s'opérer par un ajustement qui, sans réorientation de l'observation ou déplacement de l'observateur, agrandit ou rétrécit optiquement le champ de vision pour créer l'illusion de l'avancement ou du recul du point d'observation. Quelle qu'en soit la manière, le recadrage commande un mouvement, naturel ou artificiel. Or ce mouvement atteste que le cadrage, fondamentalement, est pour sa part un arrêt, quitte à ce qu'il soit bref. On comprend dès lors qu'un paysage, même fugace, correspond toujours à l'occasion d'une interruption.

# **Figuration**

### Représentation ou évocation de l'espace géographique

Les entités visuelles que le cadrage associe à l'image paysagère présentent différentes qualités. Parmi ces qualités, l'une est fondamentale au paysage : la figuration. Une figure est une entité visible correspondant à un des éléments du monde représenté graphiquement (Vouilloux, 2007; Souriau, 2015b), ce monde étant, pour ce qui est du paysage, l'espace géographique. Peu importe que cet élément soit une composante structurelle du monde en question (un fleuve qui court entre deux rives par exemple) ou une addition adventice qui dénote une circonstance particulière (un paquebot sur ce même fleuve par exemple). Il n'est pas nécessaire non plus que cet élément représenté, comme tout le monde auquel il s'intègre au demeurant, soit réel. En effet, le paysage *in situ* s'accommode de décors, comme le paysage *in arte* se prête au photomontage ou à la licence poétique. Aussi, pourvu qu'elle soit un tant soit peu réaliste, voire seulement suggestive, la figuration n'a qu'à évoquer un quelconque espace géographique existant pour qu'un paysage existe. Car le caractère d'un paysage, en l'espèce, repose moins sur l'exacte représentativité des figures visibles, mais sur la simple évocation d'un espace géographique, celui devant la personne qui le regarde ou encore d'un autre qui pourrait être semblablement regardé.

### Spécificité et généricité : une possible identité géographique du paysage

Les figures paysagères contribuent à la représentation ou à l'évocation d'un espace géographique soit par leur spécificité, soit par leur généricité. Une figure spécifique représente un fait géographique précis, par exemple le château Frontenac à Québec, le mont Ventoux en Provence, la tour Eiffel à Paris, le Corcovado à Rio de Janeiro. Le paysage, en ce contexte, s'identifie à un lieu et à nul autre en signalant un élément clé qui le distingue de tous les autres. Le paysage acquiert de la sorte une identité géographique. Cette identité entre une figure et une réalité géographique unique se prêtre toutefois à l'équivoque, voire au faux-semblant, puisque toute figure semblable peut créer une confusion. Par exemple, une image de l'imitation de tour Eiffel qui se trouve à Disneyworld, en Floride, risque de faire croire que le lieu représenté est Paris (figure 55). Une figure générique n'a pas d'identité géographique propre, du moins aux fins de sa représentation dans l'image paysagère. Ainsi, la représentation du cap Tourmente, qui clôt à l'est les basses terres qui s'étendent sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, peut tout simplement illustrer un cap. Ce détachement qui s'opère, par la figuration générique, entre un lieu précis et son image atteste à sa manière que le paysage, en raison de sa réalité foncièrement visuelle, a une existence en dehors de sa référence à l'espace géographique représenté. C'est pourquoi d'ailleurs une figure spécifique peut être assimilée à une figure générique. En effet, si l'ignorance ou l'oubli empêche la reconnaissance de la figure spécifique, comme dans l'exemple le cap Tourmente qui vient d'être donné, l'image n'en conserve pas moins son caractère figuratif. Bref, l'identité géographique d'une image paysagère n'est pas fondamentale.



FIGURE 55 : FIGURE SPÉCIFIQUE (TOUR EIFFEL) ET FAUX-SEMBLANT PAYSAGER (WORLD SHOWCASE EN FLORIDE)

Source : Guy Mercier, 2009

### Surdétermination et inflexion figurative

Un paysage rassemble par définition plusieurs figures qui, ensemble, forment un tout. C'est pourquoi la figure principale est toujours l'espace géographique conçu comme un assemblage de figures, peu importe lesquelles. La figure de l'espace géographique est en l'espèce surdéterminante, puisqu'aucune autre ne peut la surclasser. S'il advient qu'une figure quelconque déclasse celle de l'espace

géographique, c'est tout simplement le paysage qui disparait. On conçoit néanmoins que la tonalité figurative n'est pas nécessairement la même d'un paysage à l'autre, de sorte que des types se distinguent. C'est pourquoi on peut qualifier un paysage selon l'inflexion de sa figuration. Selon cette inflexion, le paysage sera alors urbain, rural, champêtre, forestier, marin, côtier, montagneux ou autrement caractérisable. Un paysage peut aussi sertir une figure dont le caractère est ainsi valorisé, comme une ferme au milieu des champs. De même, on peut parler d'un portrait paysagé, où apparait une personne ou un petit groupe inséré dans une scène paysagère qui n'est pas moins graphiquement structurante. La condition étant que, dans un paysage, aucune figure n'éclipse la trame composite de l'espace géographique représenté.

## Esthétique

### **Qualités graphiques**

La figuration est une qualité essentielle des entités visibles au sein d'un paysage. En effet, il est contradictoire qu'un paysage soit non figuratif. De plus, sa figuration doit être composite, sinon elle ne pourrait donner une existence visuelle à l'espace géographique que le paysage est censé représenter. Bien que figuratives, les entités visuelles qui composent un paysage possèdent inévitablement d'autres qualités : elles épousent des formes, elles sont revêtues de couleurs, elles présentent une surface lisse ou inégale et elles reflètent ou absorbent la lumière. Bref, elles se manifestent graphiquement par l'entremise de formes géométriques, d'éclairages, de coloris et de texture. Et ces qualités, selon le caractère qu'elles adoptent en chaque circonstance, contribuent à l'esthétique de toute composition paysagère, l'esthétique concernant en l'espèce l'apparence de la figuration qui représente ou évoque un espace géographique au sein de l'image paysagère.

#### Formes géométriques

Le paysage est un assemblage de formes géométriques simples : des points, des lignes droites ou courbes et des figures planes (carrés, cercles, etc.) ou solides (cubes, sphères, etc.). Ces formes confèrent une substance aux éléments de l'espace géographique apparaissant dans un paysage. Chacune de ces formes est spécifiquement ou génériquement propre à l'élément qu'elle fait apparaitre dans le paysage. Ainsi la vallée apparaissant dans un paysage prend la forme de la vallée représentée ou d'une vallée quelconque. La forme de l'élément apparaissant dans un paysage dépend aussi du regard qui l'inclut dans le paysage. Par exemple, on y voit la vallée en sa largeur, en sa longueur ou autrement. C'est pourquoi, sous l'angle du paysage, un même élément de l'espace géographique peut prendre différentes formes qui, en dépit de leur diversité, lui correspondent toutes.

### Éclairages

Le paysage donne forme à chacun des éléments de l'espace géographique qu'il représente ou évoque. Combinées, ces formes créent d'autres formes. Or toutes ces formes sont visibles pourvu qu'elles soient éclairées.

La composition du paysage recourt à l'éclairage du jour ou de nuit. L'éclairage diurne est direct ou diffus. L'éclairage direct illumine les surfaces qui le reçoivent et plonge les autres dans l'ombre. L'emplacement

et l'étalement des ombres sur l'image dépendent de la position de la source de lumière. Le caractère de l'éclairage direct tient autant dans la clarté dont il charge le paysage que dans l'ombrage qui confère à l'illumination une opacité subsidiaire qui la sculpte. Ce contraste disparait sous un éclairage diurne diffus, lorsque les nuages filtrent la lumière du Soleil. L'effet tient moins aux nuages eux-mêmes qu'à l'écran qu'ils forment par moments. Car les nuages épars, hauts et fins ne changent rien à l'éclairage. Ils ornent simplement le ciel. En prenant en consistance, les nuages se transforment en écran. S'ils ne bloquent pas complètement le rayonnement solaire, ils en réfléchissent brillamment la lumière en des tons de blanc et de gris, tout en projetant des ombres qui tachètent la surface terrestre. L'éclairage diffus advient quand l'écran nuageux voile entièrement la voute céleste. La lumière diminue alors en intensité et perd le privilège de créer des ombres. Un tel éclairage laisse aux formes géométriques, aux coloris et aux textures la tâche de structurer graphiquement l'image. À moins qu'un brouillard ne la noie, au point parfois de dépouiller le sol et le ciel de toute trace visuelle.

Qu'il soit direct ou diffus, l'éclairage diurne disparait et réapparait chaque jour. L'éclairage y devient une pénombre qui, le matin, se dissipe dans la clarté et, le soir, dans l'obscurité. Si la voute céleste ne disparait pas derrière l'écran nuageux, l'astre solaire, parce qu'il se profile à l'horizon, s'impose comme une figure centrale du paysage. De plus, sa lumière, traversant à angle faible la couche atmosphérique, se colore par filtrage. Dominés par la figure solaire ou uniquement par une couleur de circonstance, ces paysages auroraux et crépusculaires occupent une place de choix dans l'iconographie paysagère.

Entre le coucher et le lever du Soleil, la nuit règne. Les paysages n'existent pas moins sous un éclairage nocturne. Certes, l'obscurité y prévaut, atténuant voire abolissant la distinction entre le ciel et le sol. Néanmoins, il suffit d'un peu d'éclairage pour qu'un paysage nocturne se forme. Cet éclairage est naturel (lune, aurore boréale, feu, lave en fusion) ou artificiel. Il teinte, perce, strie, mouchète ou colore le paysage. En se détachant du noir, la lumière trace un dessin plus visible encore que l'espace géographique lui-même, si bien que la lumière devient, la nuit, une figure paysagère de premier ordre. Et s'il arrive que l'espace géographique qui git devant nous soit très peu éclairé, la voute étoilée, quand elle se montre, fait porter le regard vers le haut, au-delà des ciels que la lumière du jour nous fait voir. Dès lors, le lointain, qui n'appartient plus à la Terre mais à l'Univers, sollicite un regard autrement que paysager.

### Coloris et textures

De jour, le paysage enregistre les couleurs propres à chacune des figures. L'éclairage disponible, direct ou diffus, influence leur rendu et leur intensité. Les ombres forcent leurs teintes. Sur terre, les couleurs du sol, de la végétation et des établissements s'imposent. Pour sa part, le ciel décline les bleus et les gris, tout en laissant place, au lever et au coucher du Soleil, aux roses et aux dorés. Partagée entre les bleus, les gris et les verts, l'eau se mêle souvent au ciel, parfois à la terre, laissant dans ce cas aux textures le soin d'en marquer l'identité.

## Disposition

## Paradoxe du proche et du lointain

Le paysage est la représentation en image d'un espace géographique. Cette représentation s'applique à une vue réelle ou supposée qui, partant du point d'observation, embrasse en profondeur un champ délimitant une partie de l'espace géographique. Plus la vue se porte au loin, plus l'espace géographique qu'elle recouvre – soit la scène – s'agrandit, en même temps que les éléments appartenant à cet espace se multiplient et apparaissent de plus en plus petits. Dès lors, l'image paysagère, par ce seul principe géométrique, repose sur un paradoxe du proche et du lointain faisant que plus on voit d'espace géographique en une seule vue, moins on distingue ce qui le constitue (figure 56). Et il tient à la composition de l'image paysagère de gérer ce paradoxe pour en tirer, en chaque cas, le plus grand intérêt possible.



FIGURE 56 : PARADOXE DU PAYSAGE : LES FIGURES RAPETISSENT QUAND LA SCÈNE S'APPROFONDIT Source : Photographie prise par l'une des personnes sondées aux fins de la présente recherche

## Haut et bas, droite et gauche

Les entités visibles d'une image y apparaissent selon une disposition. Dans l'ordre paysager, leur disposition est soumise à une règle stricte. En effet, dans un paysage, les figures sont représentées selon une disposition qu'impose une vue normale posée sur l'espace géographique, soit selon la vision d'une personne ayant les pieds vers le bas et la tête vers le haut. Autrement dit, le paysage reproduit l'étalement de haut en bas et de gauche à droite de l'espace géographique, tel qu'on le voit habituellement. Cette conformité de l'image paysagère à la condition normale de la vision humaine peut sembler aller de soi, au point d'entretenir une confusion tenace entre le paysage et l'espace géographique. Pourtant la simple incongruité d'une photographie paysagère retournée du haut vers le bas et de la gauche vers la droite indique la convention en cause : la disposition des figures au sein d'un paysage doit correspondre, au nom d'un réalisme inhérent, à une vision humaine de l'espace géographique.

#### Ciel, sol et horizon

En respectant la vision humaine, le paysage place le ciel en haut et le sol en bas. Il offre ainsi à voir l'espace géographique comme une surface terrestre surmontée du dôme céleste qui dans le lointain, à l'opposé du point d'observation, se referme sur le fil de l'horizon. Bien que la superficie occupée respectivement par le sol et le ciel soit variable d'un paysage à l'autre, il semble donc impossible qu'un paysage soit totalement privé de ciel ou de sol.

#### Point d'observation

Dans un paysage, les figures sont non seulement disposées en hauteur et en largeur, mais également en profondeur pour qu'elles paraissent plus ou moins proches du point d'où part la vue portée au loin. Le choix de cette position de base — le point d'observation — appartient à la personne qui observe, a observé ou pourrait observer l'espace géographique représenté, ce qui n'exclut pas que ce choix soit, du moins en partie, imposé par une autre personne, comme c'est le cas d'un promeneur qui s'arrête à un belvédère érigé par les autorités publiques. De plus, le point d'observation ne correspond pas à une entité visible de l'image paysagère, quoiqu'une figure puisse le suggérer. Par exemple, le même promeneur peut prendre une photographie à partir dudit belvédère en intégrant dans l'image une partie de ce dispositif (figure 57).

#### Angle et axe de vue

Le point d'observation est la position géodésique réelle occupée par la personne qui compose une image paysagère pour regarder l'espace géographique. Plus précisément, cette position est celle des yeux de ladite personne, voire de son appareil photographique. L'espace géographique représenté sur l'image dépend de ce point d'où proviennent les rayons visuels. Or, suivant la vue qui part de ce point, il s'établit une configuration géométrique qui confère à l'espace géographique une profondeur, de sorte qu'une image offre au regard une étendue dont on distingue ce qui est plus près de ce qui est plus éloigné. Dans le paysage *in situ*, cette image est tridimensionnelle. Dans le paysage *in arte*, elle est généralement bidimensionnelle, mais un traitement graphique y traduit la troisième dimension (Belting, 2012). Partant d'un même point d'observation, le regard peut adopter divers angles de vue en se dirigeant vers la gauche ou vers la droite. De même pour les axes de vue, en balayant vers le haut ou vers le bas.

## Points, lignes, plages et plans

Visuellement, un paysage s'organise autour de points, de lignes et de plages qui schématisent la projection de l'espace géographique sur l'image en fonction du point d'observation et du cadrage. Les points marquent des saillances. Les lignes relient ces points entre eux. S'en dégagent, par prépondérance, des alignements entrecroisés. Horizontalement, ces alignements, étalés en parallèles successives et formant des plages, organisent des plans, dont on distingue généralement le premier (à l'avant) et le dernier (à l'arrière), de même qu'un plan intermédiaire (au milieu). Un plan n'apparait dans l'image paysagère qu'à la condition d'être plus haut que le plan précédent. Cela est possible parce que, en élévation, les plans forment, par rapport au point d'observation, des angles différents.

133

Relativement au premier plan, le point d'observation est à niveau, en surplomb ou en contrebas. L'axe de vue peut par conséquent être à l'horizontale, en plongée ou en contre-plongée. La composition de l'image paysagère à ce titre concerne à priori le premier plan. Il est généralement entendu qu'une image paysagère ne peut être composée d'un seul premier plan qui, par blocage, empêche l'apparition d'autres plans à l'arrière. La composition paysagère appelle plutôt une succession de plans témoignant d'un regard couvrant un espace géographique ouvert sur l'horizon. C'est pourquoi d'ailleurs le plan arrière, même si on n'y distingue peu d'éléments, y est essentiel, parce qu'il est le plus révélateur de l'horizon. En effet, grâce à lui, du moins si on en a une vue bien dégagée, le regard glisse sans encombre entre la surface terrestre et le dôme céleste. Il y a là, assurément, une dimension fondamentale du paysage, puisque ce mouvement traverse le visible, dont l'espace géographique mis en image témoigne, en reliant deux positions invisibles, soit le point d'observation et l'infini de l'horizon. À ce compte, le paysage est littéralement une vue à perte de vue, ce qui n'est certainement pas sans susciter émotion, rêverie, recueillement ou méditation chez la personne qui en fait l'expérience. Quoi qu'il en soit, retenons que l'image paysagère ne s'accorde pas à tout axe de vue. Déjà, la vision humaine habituelle fait que l'axe de vue, en ce domaine, est rarement horizontal, considérant que la tête de la personne qui observe un espace géographique est habituellement plus haute que ses pieds. Un axe de vue quasi horizontal reste possible si un premier plan fuyant se présente comme un plancher s'étirant vers un plan intermédiaire à distance. Le point d'observation peut même être sous l'horizontale et autoriser malgré tout l'élaboration d'une image paysagère. Il suffit, pour ce faire, que le premier plan soit aplati et extensif. D'autres plans pourront dès lors surgir vers l'arrière, imprimant à l'image une profondeur propice au paysage. Mais plus généralement, le point d'observation qui sied au paysage est légèrement au-dessus de l'horizontale. L'observation en plongée organise en effet un regard d'emblée et largement dirigé, par-dessus le premier plan, vers les plans suivants. D'où la préférence affichée depuis très longtemps pour des paysages en vue cavalière, selon un angle, il est vrai, plus ou moins grand. Peut-on pour autant redresser l'oblique de la plongée jusqu'à priver l'espace géographique représenté de son ciel. Et que dire d'une image dont l'axe de vue est vertical? Montre-t-elle l'espace géographique tel un paysage ? À l'inverse, le ciel seul suffit-il à composer un paysage? Bref, quelle part respective le paysage peut-il réserver à la sphère céleste et à la surface terrestre? Et quelle forme ou quelle position chacune peut-il y prendre ou y occuper? La question n'est certainement pas anodine depuis que des engins volants favorisent la multiplication d'images aériennes de l'espace géographique et que des vaisseaux spatiaux donnent à voir la Terre, complètement entourée de ciel, en son entièreté planétaire.



FIGURE 57 : FIGURATION DU POINT D'OBSERVATION DANS L'IMAGE PAYSAGÈRE Source : Photographie prise par l'une des personnes sondées aux fins de la présente recherche

## Foyers et traits

L'étalement de plans successifs de l'avant vers l'arrière, où se joignent sur le fil de l'horizon la terre et le ciel, est l'assise traditionnelle de la composition paysagère. Cet étalement forme une scène où les éléments visuels de l'image se distribuent. Les éléments acquièrent, dans cette mise en scène, des qualités graphiques. Un élément isolé ou considéré en lui seul forme un point. Une ligne relie deux ou plusieurs points répartis sur plus d'un plan. Une ligne perpendiculaire au regard est en fait constitutive d'un plan et s'y assimile. C'est pourquoi la ligne va de l'avant vers l'arrière, directement, en diagonale ou suivant une courbe. Si une ligne découle généralement de points, il demeure que l'intersection de deux lignes crée aussi un point. L'effet structurant d'un point ou d'une ligne est plus ou moins grand. Lorsqu'un point ou une ligne exerce une influence prépondérante, un foyer ou un trait s'impose. L'un et l'autre organisent l'image, le premier en concentrant le regard, l'autre en le dirigeant d'un point à un autre. Les foyers et les traits ont plus ou moins d'extension. Quand cette extension est majeure, un foyer retient le regard, c'est-à-dire qu'il bloque la vue vers les plans plus éloignés. Le trait, pour sa part, fait glisser le regard vers l'arrière. De ce fait, il creuse ou enjambe un ou plusieurs plans qui s'en trouvent interrompus ou amputés. Par blocage, creusement et enjambement, une image paysagère adopte une configuration particulière qui recouvre la scène des plans étalés jusqu'à l'horizon, sans toutefois la masquer complètement, pour ne pas perdre son statut même de paysage.

### Lointain, champ visuel, panorama et percée

Le paysage concerne une personne qui regarde le lointain, c'est-à-dire un espace géographique étalé en profondeur devant elle. Or le lointain que cette personne voit ne correspond pas nécessairement à tout ce qu'elle voit ou à tout ce qu'elle peut voir par la même occasion. Dans la mesure où la personne, en

plus de fixement regarder devant elle, ne change pas de position et, du coup, organise l'image paysagère selon le même point d'observation, il peut en effet arriver que son champ visuel soit trop grand ou trop petit. Autrement dit, le lointain peut être visuellement trop large ou trop étroit pour la personne qui le regarde. S'il se présente visuellement d'un seul tenant au-dessus de l'avant-plan et ne peut être embrassé d'un seul regard dans son champ visuel, la personne est devant un panorama. Si, au contraire, il se présente visuellement au travers de l'avant-plan et n'occupe pas tout son champ visuel, cette personne est devant une percée. Ces deux cas peuvent cependant se combiner lorsque plusieurs ouvertures percent l'avant-plan et offrent, par l'effet de transparence qui en résulte, un relatif accès visuel élargi à au lointain. Ainsi, à une offre visuelle trop large (panoramique) ou trop restreinte (canalisée) du lointain, peut s'ajouter une offre filtrée, combinant les deux premières. Mais qu'il y ait filtre ou non, le panorama et la percée demeurent les deux extrémités entre lesquelles s'insère le cadre de l'image paysagère dont le champ visuel annoncerait l'extension naturelle et fixerait l'inévitable limite.

# Déplacement

### Paysage et mouvement

Les images paysagères ne sont pas nécessairement fixes, bien que l'iconographie qu'elles nourrissent adopte souvent cette formule. Elles s'élaborent aussi en mouvement. Car une personne peut animer l'image paysagère en passant d'un point d'observation à un autre (translation), d'un cadre à un autre (recadrage). Confinée à un même site, où l'immobilité l'emporte sur la mobilité et limite la translation, cette animation paysagère, usant plutôt du recadrage, prend l'allure d'une variation sur un même thème. En revanche, si le site est un chemin où la mobilité l'emporte sur l'immobilité et favorise la translation, l'animation paysagère est en revanche une suite de paysages. En cette circonstance, le paysage est hodologique, car un point d'observation en déplacement ordonne une séquence paysagère en suivant une route.

### Paysage hodologique et parcours paysager

Chaque moyen de transport (marche, bicyclette, train, automobile et aéronef) offre des conditions particulières d'animation paysagère. Il y a là un vaste chapitre des études paysagères qu'il nous faut toutefois laisser de côté dans le présent rapport. Mentionnons néanmoins que le paysage hodologique est continu ou discontinu. Dans le premier cas, les images paysagères s'enchainent en fondu. Dans le second, elles s'accumulent d'une station à l'autre. Bien que fixes, les images paysagères élaborées en chaque station n'en sont pas moins précédées et suivies de déplacements, ce qui n'en donne pas moins lieu à une hodologie paysagère. Qu'il soit continu et discontinu, le paysage hodologique constitue au sein de l'espace géographique des parcours qui stimulent et canalisent des mouvements.

### Contrôle de la mobilité paysagère

Que le paysage soit hodologique ou stationnaire, une même réalité s'impose : jamais il n'est indépendant du contrôle de la mobilité. En effet, qu'elle émane d'un belvédère ou d'un parcours, toute image paysagère traduit une régulation du déplacement de la personne qui l'élabore. Cette régulation est souvent à la fois propre à la personne elle-même (par exemple quand elle choisit de s'arrêter ou non à un belvédère qu'elle rencontre sur son chemin, quand elle s'engage volontairement dans un parcours),

mais elle relève aussi d'autres instances qui souhaitent influencer sur la mobilité paysagère (par exemple l'autorité publique ou l'entreprise touristique qui choisit d'aménager un belvédère ou de mettre en valeur un parcours). Autrement dit, la régulation du mouvement inhérente au paysage témoigne autant d'une appétence personnelle, d'une occasion d'affaires que d'une responsabilité sociale. Or ces différents intérêts sont-ils compatibles? Et, si oui, à quelle condition?

Annexe 2 Fiches individuelles du sondage

Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers
---

Rapport final

Belvédère du Papetier à Donnacona

Participant 1				
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui			
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?	Oui			
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?	Entre 51 et 60 ans			
Êtes-vous résident du secteur ?	Non			
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale			
Code postal :				
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile			
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?				
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin			
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non			
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Vacances et visites de sites			
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non			
Si oui, quel type ?				
Autre - Si oui, quel type ?				
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui			
À quelle fréquence y venez-vous ?				
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?				
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Pui			
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour les paysages et les panneaux descriptifs			
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	La longueur de la promenade			
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, les arbres et la verdure, les maisons			
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les ruines de l'ancienne usine			
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui			
Pour quelle raison ?	La tranquillité de la promenade			
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/sites/PaysageII/Document s%20partages/General/Collecte%20de%20donn%C3%A9es/ Catalogue%20Donnacona/R%C3%A9pondant%20-%201.jpg			



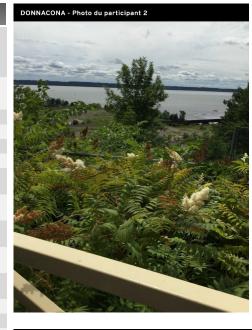
Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	25	р	Canalisée
	Fleuve	B+C			
	Embouchure				



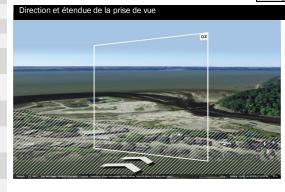


Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?  Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Êtes-vous résident du secteur ?  Non	
et compris le but et la nature du projet de recherche ? Oui  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous? Entre 51 et 60 ans	
, ,	
Êtes-vous résident du secteur ? Non	
Sinon, où résidez-vous ? Ailleurs au Canada	
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Automobile	
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ? En cours de route	
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ? Oui	
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui? Luncher dans un parc après avoir joué au golf	
Avez-vous fait des achats dans le secteur ? Oui	
Si oui, quel type ? Activités touristiques ou culturelles	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux Non	
À quelle fréquence y venez-vous ? Très rarement	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ? Vue qui est coupée par les arbres	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ? Odeur des poubelles désagréables, mais accès facile	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ? Plus ou moins, peu entretenue et clôture haute	
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ? La vue sur le fleuve, l'accès aux berges	
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? L'eau, les arbres	
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? La clôture et les mauvais herbes	
Recommanderiez-vous cet endroit ? Non	
Pour quelle raison ? Ne vaut pas le détour	
https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/ESH4 Lien SharePoint vers le cliché GaVInGi2L_JIC7AB08W1rzXtm3vAKZHP5q1lvg?e=aAOr0	



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-d-i	0,2	р	Bloquée 1er et 2e
	Fleuve	Blocage 2			
	Dispositif				
	Embouchure				





Participant 3			
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui		
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui		
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus		
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui		
Sinon, où résidez-vous ?			
Code postal :	G3m 2m9		
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche		
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?			
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ		
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non		
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Voir le fleuve, se reposer les jambes et profiter du calme		
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non		
Si oui, quel type ?			
Autre - Si oui, quel type ?			
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non		
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment		
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	La végétation qui prend plus de place		
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, excepté l'hiver où ce n'est pas suffisamment dégagé		
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Bel endroit pour marcher avec une faible présence automobile et une vue sur le fleuve		
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Avoir des tables		
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'étendue de la vue sur le fleuve		
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'ancien site de l'usine		
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui		
Pour quelle raison ?	Avoir la paix		
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ERiN5BBaJ- hHnpNCBC0EeyEB_GxjodzBtKoBFUnAEg3GJw?e=1A7JWa		



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans Ciel Axe Vue

Droit Frondaison p-d-i 25 plongée filtrée et canalisée

Fleuve B+C |

Embouchure





Participan	t 4		
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui		
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui		
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus		
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui		
Sinon, où résidez-vous ?			
Code postal :	G3m 0j3		
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche, Automobile		
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?			
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ		
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non		
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Marcher		
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non		
Si oui, quel type?			
Autre - Si oui, quel type ?			
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non		
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment		
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Depuis 2-3 ans ils l'entretiennent		
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui très bien.		
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue est belle, pas trop de circulation et faible pente		
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	L'aménagement des berges		
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue du fleuve et l'étendue du paysage		
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les restes de l'usine		
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui		
Pour quelle raison ?	Belle promenade avec peu de voitures		
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EUzCrMn3Zlp KhyB3DRmPh4IB62ZYE5HhozCl8-Sy102EiA?e=t7lEpC		



Description des données visuelles							
Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue		
Plat	Frondaison	p-i-d	0,5	horizonal	Bloquée		
	Maison	Blocage					
	Fleuve						

Photographie prise en dehors du dispositif





Participant	5
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Vacances et visites de sites
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, tranquillité du site et la vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Permettre la descente vers le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, la nature
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les ruines de l'ancienne usine
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour quelqu'un qui passe dans le coin pour apprécier l'histoire et le paysage
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/PaysageII/ETjnH7dxEutIIj 0J9flLwWYBazyD4z0yzQzKvd5wM10VfQ?e=dtRQqZ



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Dispositif	p-d-i	0,2	Plongée	Bloquée
	Frondaison	Blocage 2			
	Fleuve				



Participant	: 6
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Chaudière-Appalaches
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Activité physique (jogging) et revoir le site
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Ce n'est pas intuitif, il a fallu chercher.
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui : présence de panneaux historiques et d'arbres matures
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Développement le long des berges, les clôtures ne sont pas propres et les pancartes sont dégradées.
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La nature, le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les vestiges de l'usine
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Les maisons des ouvriers et des dirigeants sont magnifiques et la tranquillité du secteur, en plus de la vue sur le fleuve
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQJppRRWOc NOII2sTFjgv-YBCWlhu9GEU5_ZpWmEE98joA?e=gk4d8C



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-d-i	0,3	Plongée	Bloquée 1er
	Terre-plein	Blocage 2			
	Fleuve				

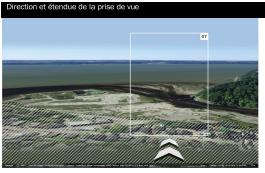




Participan	t 7
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m 2t9
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue, relaxant
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Entretien des fleurs
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Belle vue sur le bord du fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, la promenade
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les arbres qui coupent la vue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Bel endroit pour prendre une pause
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EYyV6X4loB5K lq_4ILVOPDgBf_TtZh7jt_gQxc4p-j6rsA?e=o3Giza



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Clôture	p-i-d	0,35	Plongée	Filtrée et bloquée 1er
	Frondaison	B+C			
	Embouchure				
	Fleuve				





Participan	t 8
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2t4
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Prendre une marche
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Peu de changements, outre la démolition de l'usine et l'ajout de poubelles et de bancs
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, quand il n'y a pas trop de toiles d'araignée
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	RAS
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, les changements avec les marées
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Très tranquille
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EYJF1Jy8Kg9Av DIUEthyV9IBzKnl8WDO0reA-5_E3WqqBA?e=7F0nfe



Description des données visuelles

Cadre | Figures | Plans | Ciel | Axe | Vue |
Droit | Frondaison | p-i-d | 0,5 | Horizontale | Bloquée 1er

Embouchure Blocage 2

Fleuve





Participan	t 9
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2j8
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Prendre une marche
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Toujours beau, stable et entretenu
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Le fleuve, les arbres et la tranquillité
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Les clôtures sont défraîchies, sinon rien
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, depuis toujours
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Quiétude et beauté
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQgPabF16IZFjaCi93bwE00Bk5b4TZXe2WiHc31_PSvjSQ?e=n18yC7



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,3	Plongée	Ouverte
	Terre-plein	étalement			
	Embouchure				
	Fleuve				

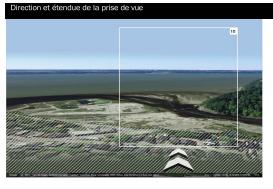




Participan	t 10
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Pique-nique
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Restauration, Services techniques ou professionnels
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, peu de trafic
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, très calme et côté historique intéressant
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajouter des tables à pique-nique, dégager la vue
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve avec l'embouchure et l'horizon
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les vestiges de l'usine et la vigne qui coupe la vue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Bel endroit à connaître historiquement et visuellement
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESS9IXfgcMNCvcOco0v6SZ0BvbuGcz5nyg8IUIZ9NdGpGQ?e=QU1cDq



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Clôture	p-i-d	0,35	Plongée	Filtrée et bloquée 1er
	Frondaison	Blocage			
	Embouchure				
	Fleuve				

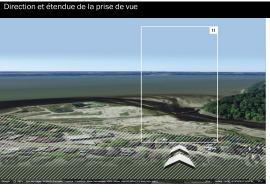




Participan	t 11
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche, Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Sortir sa maman et prendre l'air
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Ras
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, mais peu d'infrastructures
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	C'est propre, mais manque d'aménagement
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Faire des terrasses pour que tout le monde puisse en profiter avec des tables à pique-nique
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Oui, la vue sur le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les branches qui cachent la vue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Non
Pour quelle raison ?	Ça ne vaut pas le détour
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EfIYXGs0UflFj WX8R1e1lIQBvCiY0t6dWtnppaR8QKSKOA?e=9UowTd



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Clôture	p-i-d	0,6	Horizontal	Filtrée et bloquée 1er
	Frondaison	B+C			
	Embouchure				
	Fleuve				





Participan	t 12
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2n3
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	La marche
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Oui
Si oui, quel type ?	Épicerie
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	C'est beau
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Pour la vue, pour les bonnes bourrasses de vent, pour l'ombre, pour la beauté
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Enlever végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les arbustes
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour une marche
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EVT_d5JIfXZNI pa6ktEaPd4B_IX-NM2sICbUq4ByZ5jQ-w?e=qgj2Bu



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-i-d	0,35	Horizontal	Linéaire
	Frondaison	C+B			





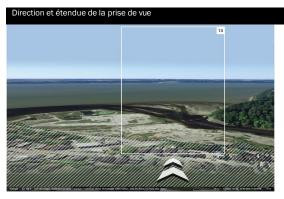
Participant 13

Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2j7
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Promenade, accès au fleuve, architecture
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, pour la nature les fleurs
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	La vue : accès visuel sur le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les maisons, l'architecture et le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non, c'est une belle place
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	De voir un nouveau coin architecture intéressante
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EdrYA7rWBa9 OhuiRj0pciYABYFEUND1S4ljyWizU25ZRRg?e=ZVt0Pf



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-d-i	0,5	horizontal	Bloquée 1er
	Frondaison	Blocage 2			
	Fleuve				





Participant	: 14
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m1h3
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Point d'arrivée de la marche
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Témoin de la construction avec le sentier pédestre
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Grâce à la tranquillité et à la végétation
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Débroussailler végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Vision sur le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Ras
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour sa beauté
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/Ee0pEVOACYJ Mvzxo-BNhQ4cBK2tjNDPGW9yr1a5-FSp5eQ?e=raXdfN



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-d-i	0,45	Horizontal	Bloquée 1er
	Frondaison	Blocage 2			
	Embouchure				
	Fleuve				

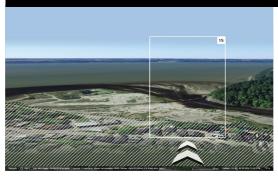




Participant	: 15
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2t4
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Prendre une marche, l'air
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non pas vraiment
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, parce que c'est tranquille
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les arbres, le fleuve, le côté le plus nature
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les restes de l'usine
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour se détendre
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQ1c6dYNISV NmO7rZ_nlAvYBDsq5CJOKL9-P267TQ-c3aA?e=FuxFi9



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Clôture	p-i-d	0,3	Plongée	Filtrée et canalisée
	Frondaison	B+C			
	Embouchure				
	Fleuve				

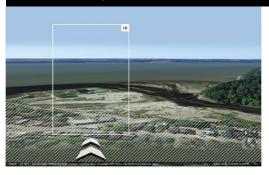




Participan	t 16
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2b6
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Le fleuve et la promenade du chien
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Volonté d'amélioration
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Pour la nature
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	L'accès aux rives et l'aménagement à côté de l'usine
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le non-accès aux rives et l'usine
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Le fleuve et le paysage
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESPHx3jiagtFu JE4tf5wrlwB_yTt3SRCS_SZG5zTgS3-yg?e=dGw3lh



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Clôture	p-i-d	0,35	Plongée	Filtrée et bloquée 1er
	Frondaison	Étalement			
	Terre-plein				
	Fleuve				





Participan	t 17
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3m2w9
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Promenade du chien
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Amélioration générale
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui : à proximité de chez moi, place pour marcher et se reposer
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Dégager la vue
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les bateaux et le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'usine
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Car facile d'accès et facile de stationner
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ET13ayYa2BR NpImHfCQRVzQBb24FSs9vhxIAryMm7h3ZhA?e=g65YpY



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-d-i	0,4	Plongée	Bloquée 1er
	Terre-plein	Blocage 2			
	Fleuve				



Participant	: 18
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteu	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code posta	G3m 2j7
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Vérifier s'il y a un accès à la berge
Avez-vous fait des achats dans le secteu	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, c'est intriguant, mais il manque d'accès et de vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Manque d'affichage, et la vue est à améliorer
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Lieu intriguant, avec de vieilles maisons
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbAodU4shC VOjvDYWG6YLWUBQnVSQYKUS4DyyB9n4R9jQA?e=puxRQP



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Clôture	p-i-d	0,5	Horizontal	Filtrée et ouverte
	Frondaison	étalement			
	Terre-plein				
	Embouchure				
	Fleuve				





Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?  Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Ettes-vous résident du secteur ?  Sinon, où résidez-vous?  Code postal :  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être amélioré ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le pus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://luavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagetl/Ect/YiSdkDrFP ox/pa/sa-kYoèZCXo1PiRbis/VóAzbgw65xw?e-nAhUKM	Participant	- 19
recherche initulièe « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?  Sites-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?  Étes-vous résident du secteur ?  Sinon, où résidez-vous ?  Code postal :  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre lithéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EctVYISdkDrFP		. 13
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Étes-vous résident du secteur?  Sinon, où résidez-vous?  Code postal :  Gam 2r6  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?  Avez-vous fait des achats dans le secteur?  Si oui, quel type?  Autre - Si oui, quel type?  Autre - Si oui, quel type?  Autre - Si oui, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez-vous?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle agréable?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit?  Non  Pour quelle raison?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EctVYISdkDrFP		
Compris le but et la nature du projet de recherche?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Étes-vous résident du secteur?  Sinon, où résidez-vous?  Code postal:  Gam 2r6  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?  Vous êtes-vous détourné de votre linéraire principal pour vous rendre sur le site?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?  Avez-vous fait des achats dans le secteur?  Soui, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  A quelle fréquence y venez-vous?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pur quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit?  Pour quelle raison?  Ets un coin tranquille  https://ulavaldtd.sharepoint.com/:i-/s/Paysagell/Ect/VISdkDrFP	valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Etes-vous résident du secteur?  Sinon, où résidez-vous?  Code postal:  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?  Avez-vous fait des achats dans le secteur?  Si oui, quel type?  Autre - Si oui, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pur quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit?  Pour quelle raison?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/Ect/VISdkDrFP	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Oui
Sinon, où résidez-vous ? Code postal : Gam 2r6  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ? Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ? Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ? Avez-vous fait des achats dans le secteur ? Si oui, quel type ? Autre - Si oui, quel type ? Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ? Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ? Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ? Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ? Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ? Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? Recommanderiez-vous cet endroit ? Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Code postal:  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre titnéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIt/EcUYISdkDrFP	Sinon, où résidez-vous ?	
vous rendre sur place ?  Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Code postal :	G3m 2r6
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EcUYISdkDrFP		
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux  À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	
aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP		
Si oui, quel type ? Autre - Si oui, quel type ? Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ? Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ? Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EcUYISdkDrFP		
Autre - Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Si oui, quel type ?	
À quelle fréquence y venez-vous ?  Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Autre - Si oui, quel type ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	
des dernières années ? Plus de graffitis  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageIl/EcUYISdkDrFP	À quelle fréquence y venez-vous ?	
agréable ? Oui, moyennement agréable  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Le chemin de fer, le fleuve  Le s ruines qui gâchent la vue, le pourtour de mer qui n'est pas mis en valeur  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Non  Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		Plus de graffitis
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Le chemin de fer, le fleuve  Le chemin de fer, le fleuve  Le s ruines qui gâchent la vue, le pourtour de mer qui n'est pas mis en valeur  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		Oui, moyennement agréable
Ajouter de l'aménagement paysager, changer la grande clôture  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Le chemin de fer, le fleuve		Oui, le sentier être mieux aménagé
voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  Les ruines qui gâchent la vue, le pourtour de mer qui n'est pas mis en valeur  Non  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		Ajouter de l'aménagement paysager, changer la grande clôture
vous voyez et pourquoi ?  Les ruines qui gâchent la vue, le pourtour de mer qui n'est pas mis en valeur  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		Le chemin de fer, le fleuve
Pour quelle raison ? C'est un coin tranquille  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP		
https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EcUYISdkDrFP	Recommanderiez-vous cet endroit ?	Non
	Pour quelle raison ?	C'est un coin tranquille
	Lien SharePoint vers le cliché	



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	p-i-d	0,35	Horizontal	Canalisée
	Embouchure	C+B			
	Frondaison				
	Fleuve				

Photographie prise en dehors du dispositif







Rapport final

Belvédère Baie-Saint-Paul

Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ? Oui	
valeur economique des actifs paysagers » : Our	
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ? Oui	
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous? Entre 18 et 30 ans	
Êtes-vous résident du secteur ? Non	
Sinon, où résidez-vous ? Capitale-Nationale	
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Automobile	
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Kayak	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ? En l'apercevant en chemin	
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ? Non	
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ? Manger et regarder	
Avez-vous fait des achats dans le secteur ? Oui	
Si oui, quel type ? Épicerie	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux Non	
À quelle fréquence y venez-vous ? Fréquemment	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ? Non, à part la saison	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ? Oui	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ? Oui pour la vue	
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ? C'est fonctionnel	
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? L'eau et les montagnes	
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? Le condo en arrière-plan et les mé;	gots au sol
Recommanderiez-vous cet endroit ? Oui	
Pour quelle raison ? Pour une bonne halte	
https://ulavaldti.sharepoint.com/:i	· · · · - · ·
Lien SharePoint vers le cliché cApmVFtN6yDAg_ju0BDhCspCGDX62	zmapnotvzosmre=rji twZ



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Embouchure	i-d-p	0,2	р	Ouverte
	Piémont	Étalement			
	Frondaison				





Participan	t 2
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Côte-Nord
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Le paysage
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Construction de condos
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Le paysage
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Taille de la végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes avec le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation qui cache et les condos
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La nature et le paysage
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EXXNFv61Ckx On1uBNVLf_AcBFHKdDB69ZICF-3X4zz5cIA?e=jjXSuY



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-d-i	0,5	h	Ouverte
	piémont	Blocage 2			
	embouchure				
	Rivière				

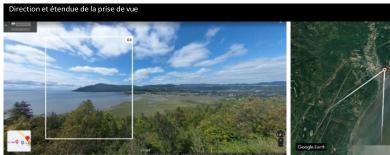




Participan	t 3
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Admirer la vue sur le fleuve et les montages
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Souvenirs, Restauration
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue dégagée
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajouter des fleurs et changer la clôture
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les affaires vertes dans l'eau
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison?	La vue est splendide
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbHByNOZ8JIKrjk83D3HadMBj6kZN2qNSrhePFLHjAYIIQ?e=EVrPIL



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Portrait	Frondaison	p-d-i	0,5	h	Panoramique
	cap	Blocage 2			
	fleuve	3 amputé			



Participant	t 4
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Lanaudière
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Tourisme
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Restauration
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue est belle
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Une fontaine d'eau et une toilette
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'ouverture sur le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/Paysagell/EZihEcCJmshEq8zTXVG1US0B0cnbW1lx9T7Kg6TyatW5Vg?e=TeYiY9



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans Ciel Axe Vue

Portrait Frondaison p-d-i 0,4 h Ouverte
piémont 3 amputé

embouchure





Participant	: 5
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laval
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Épicerie
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Beaucoup plus de monde
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui même si dangereux à cause de la route
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue sur les montagnes
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	L'accès au belvédère plus sécurisé, un point d'eau, un abri et un point d'information
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Toutes les montagnes car ce n'est pas un paysage familier ; la profondeur de vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour le point de vue, mais non pour la tranquillité
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/Paysagell/EdlB9vcNGLdlh5OvFCklgW0BthVUgJdjqSHe0LRyJs95Ew?e=lsc9dq



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Portrait	Frondaison	p-d-i	0,45	h	Ouverte
	Сар	Blocage 2			
	Fleuve				
	Embouchure				





Participant	6
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Admirer le paysage
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Épicerie, Restauration, Souvenirs
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue ; le stationnement est facile d'accès
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Toilettes
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La combinaison de l'eau et des montagnes ; le fait de voir l'immensité devant vous
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Facile d'accès, gratuit et sur le chemin
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQpgaro5qXZ Hrxy5J3t_8O4B6wKDYWGWTnSKoDotKysPCA?e=uGgToy



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
portrait	Embouchure	i-d-p	0,25	Plongée	Ouvertee
	piémont	Étalement			
	frondaison				



Participan	t 7
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laurentides
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Visite
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Restauration, Activités touristiques ou culturelles
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Pas d'évolution
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue et Baie-Saint-Paul
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Tailler la végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'ouverture sur le village avec les montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue d'ensemble
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQ6DPBoIUhZ CIBXchvoWgfwB0P40TBKCbb9qAYJHR_VwYw?e=HD4TNH



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	i-p-d	0,4	h	Ouverte
	Ville	Blocage 2			
	Piémont				
	Rivière				





Participan	t 8
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Sur le chemin et visite
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, Épicerie, Souvenirs
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui même si dangereux
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Le paysage
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Un escalier vers le bas
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve et les montagnes, la vue sur le village
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La broussaille et la bome commémorative
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour l'accessibilité et le paysage
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/Ebf- rXFWQFFOjuH21Kt3-HEBBxogXVgsyFezBgsKbnBKkw?e=4ynhfH



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Frondaison	p-i-d	0,35	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Сар	Blocage 2			
	Embouchure				





Participan	t 9
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Visite
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Beau mélange de couleurs, paysage
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Toilettes et panneaux d'indication pour l'approche du site
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Combinaison du fleuve et des montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Bel arrêt sur la route et c'est beau
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/Eam_7xEa5W VDiYFpgYSU1XEBgko5TZd4cjcqljiMODqaUw?e=htDd7i



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans

Figures	Plans	Ciei	Axe	vue
Fleuve	i-d-p	0,6	h	Ouverte
Сар	3 amputé			
Frondaison				
Embouchure				
	Fleuve Cap Frondaison	Fleuve i-d-p Cap 3 amputé Frondaison	Fleuve i-d-p 0,6 Cap 3 amputé Frondaison	Fleuve         i-d-p         0,6         h           Cap         3 amputé





Participan	t 10
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Lanaudière
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Le fleuve et les montagnes
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui mais besoin d'annoncer avant pour ralentir
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue l'accessibilité
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Montagnes ciel et fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les déchets, mais sinon rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour la beauté
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbmyD_4kmZ RLk6OiTnvMprQBcBIEG45JU8kV8aznxQlhgA?e=LJ7rUE



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,5	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Cap	Blocage 2			





Participan	t 11
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Manger en profitant de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Épicerie
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, c'est simple
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Mettre les tables à niveau et ajouter une description des lieux
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le mélange entre montagne, ville, agriculture et fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le nouveau développement de condos
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EffCE1dQs99BrXxcGYyQT-sBHquix3I7ADXUEbyM_zEQrQ?e=0W12d1



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Cap	i-d-p	0,7	h	Ouverte
	Piémont	3 amputé			
	Fleuve				
	Embouchure				
	frondaison				





Participan	t 12
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Centre-du-Québec
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Tourisme
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Beau paysage et gratuit
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Toilettes
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'ensemble
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Parce que c'est un incontournable
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EZujwqTJxrFKg iSaHiTnpYIBDOfY6WC2rwfkJ9ml3BGpRQ?e=ofmTmr



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,4	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Сар				





Participan	t 13
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Biens pour la maison
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Aucune
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Difficile de sortie
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue est plaisante
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La profondeur de la vue avec le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La belle vue
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EXUjp4MQm2 5PpmBdMHDiLr4BLXpd5FHwkk6eac1dAy0aAg?e=bnHHk8



Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Frondaison	p-i-d	0,4	h	Ouverte
Fleuve	3 amputé			
Сар	Blocage 2			
Dispositif				
	Frondaison Fleuve Cap	Frondaison p-i-d Fleuve 3 amputé Cap Blocage 2	Frondaison p-i-d 0,4 Fleuve 3 amputé Cap Blocage 2	Frondaison p-i-d 0,4 h Fleuve 3 amputé Cap Blocage 2





Participan	t 14
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la beauté de la place
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, belle vue sur les environs
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Dégager davantage la vue et améliorer la sortie
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve et les montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Beau point de vue
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EZIR1LpNNuZ PpSBaMdKxrccBhq1uscLhZpoAkNsRZyrxpw?e=bCdSsG



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Frondaison	p-i-d	0,45	h	Ouverte
	Rivière	Blocage 2			
	Embouchure				
	Piémont				
	Ville				



Participant	15
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Estrie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Retour de vacances
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Pour voir les montagnes et le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Contrôler la végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue en hauteur
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Vraiment une belle vue en profondeur
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbL0_7RmO_t Bqcx6OHoP5OEBYrEzDHpGNRH4QqhBaeUFaQ?e=SYx5rg



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans Ciel Axe Vue

Droit Frondaison p-i-d 0,35 h Ouverte

Embouchure Blocage 2 | Piémont

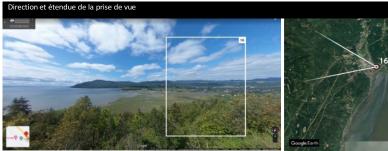




Participant	: 16
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter du paysage
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	
Si oui, quel type ?	Restauration
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Facile de se stationner, mais repartir est difficile
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	L'aménagement est ordinaire
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Marquage au sol du stationnement, toilettes, plus de tables
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Combinaison entre fleuve, montagne et village
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Le coup d'œil vaut la peine
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EaFv48BghR5 OkqTmbqZQt3sBsoBqk8LWQbt7cLUUZedeJw?e=s8zWgG



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,4	h	Ouverte
	Ville	Blocage 2			
	Piémont				
	Rivière				



Participan	t 17
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Paysages et vacances
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, Souvenirs
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Belvédère plus beau il y 25 ans
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Vue et odeur du fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Plus d'espace, des jumelles et un bac de recyclage
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Contraste entre fleuve et montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La beauté
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EZJ4hkanE99M snsUIFJs348BUSJm8O0RMi82zx4V7a0bhA?e=wnzdsa



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,55	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Сар	Blocage 2			





Participant 18					
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui				
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui				
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans				
Êtes-vous résident du secteur ?	Non				
Sinon, où résidez-vous ?	Estrie				
Code postal :					
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile				
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?					
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ				
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non				
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	La vue				
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Non				
Si oui, quel type ?					
Autre - Si oui, quel type ?					
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui				
À quelle fréquence y venez-vous ?					
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?					
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui				
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, mais petit				
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ramasser les mégots de cigarettes				
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes et le fleuve				
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La hauteur des arbres				
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui				
Pour quelle raison ?	La beauté de la vue				
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbYouA1rdkN Gog1KgDk57voBE_vPoDV6ZuXCmoCXm-GnTg?e=QhcBAd				



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Fleuve	i-p-d	0,6	h	Ouverte
	Frondaison	3 amputé			
	Сар	Blocage 2			
	Dispositif				





Participant	: 19
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Une pause pour voir la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, Souvenirs
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	RAS, sinon que la végétation a poussé
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue, le paysage
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	La végétation
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue sur le village
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La végétation qui empêche de voir en bas
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EWrMugEzCk pLj05mJq3GlesBRphtX7zdrg6kULFDzMltWA?e=gqx6ee



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	i-p-d	0,4	h	Ouverte
	Piémont	Blocage 2	0,55		
	Rivière				
	Ville				
	Dispositif				



Participant	20
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, car il y a des tables à pique-nique
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Placer des cendriers et des services publics (fontaine d'eau et toilettes)
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes et l'eau
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue est belle et étendue
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESSEp611uHBJp0V0gR4PMeABJMDpDS8TEL6vC3QddimWjQ?e=aDbY0P



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Oblique	Fleuve	d-i-p	0,65	h	Ouverte
	Сар	3 amputé			
	Embouchure	Blocage 2			
	Piémont				
	Frondaison				





Participan	t 21
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laurentides
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Ni plus ni moins
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Présence de toilettes et de lunettes d'approche
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La montagne avec l'eau et la plage
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le développement de condos
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Vue exceptionnelle
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQoPP2QP0m hBiou_kehdh18BwywS3e7Gt5siQeDthoTv4Q?e=ef8Hk8



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans Ciel Axe Vue

Plat Fleuve i-p-d 0,65 h Ouverte

Frondaison 3 amputé
Cap Blocage 2
Embouchure



Participant 22			
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui		
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui		
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus		
Êtes-vous résident du secteur ?	Non		
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale		
Code postal :			
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile		
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?			
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route		
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non		
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue		
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non		
Si oui, quel type ?			
Autre - Si oui, quel type ?			
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non		
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment		
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Non		
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Angle mort à la sortie		
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue est belle		
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajout de tables		
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes et les couleurs		
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien		
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui		
Pour quelle raison ?	Le paysage		
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/ii:/s/Paysagell/EQ3Lglt8mPB Ome5OYiuQyYQBG932P25CntZlzJk2Fg-a7w?e=nzffWW		



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans

p-i-d

3 amputé

Blocage 2

Frondaison

Fleuve

Сар





Participan	t 23
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Restauration, Biens pour I maison, Souvenirs
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, d'autant que nous l'avons trouvé par hasard
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, bien fait pour profiter de la vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	La sortie est difficile
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La diversité : la vallée entourée de montagne, l'immensité du fleuve, le milieu humide, les terres agricoles
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Parfait pour avoir une vue caractéristique de la région
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/PaysageII/EWTXkMDF1h VMsPQQvyF_UUwBTPDnqBKPflaqX-y_7FBv4w?e=N075Sf



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Frondaison	p-d-i	0,4	h	Ouverte
	Piémont	Blocage 2			
	Rivière				
	Ville				



Participan	t 24
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Estrie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Autre
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Moto
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	Rien à signaler
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui,
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Un petit kiosque de nourriture, café
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'eau avec les montagnes
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Non
Pour quelle raison ?	La vue
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EfTWbE9dqr9 AhAZxuWMFPv4Bv5t3IuCHt9s2pDaqeI01UQ?e=LaPhcE



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Frondaison	p-i-d	0,4	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Cap	Blocage 2			
	Embouchure				

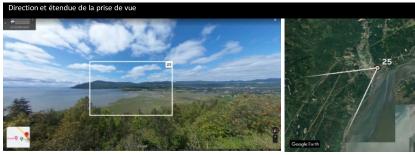




Participant 25				
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui			
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui			
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans			
Êtes-vous résident du secteur ?	Non			
Sinon, où résidez-vous ?	Estrie			
Code postal :				
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile			
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?				
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ			
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non			
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Les paysages			
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non			
Si oui, quel type?				
Autre - Si oui, quel type ?				
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non			
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion			
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	La rambarde s'est dégradée			
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui			
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui			
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non			
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les distances, le fleuve et la baie			
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non			
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui			
Pour quelle raison ?	Les paysages naturels			
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EeVY5iXHJZ1JqZrOND7qYP8B-xG0yqNNII1mzfqR0F6D2g?e=Vl3Kyn			



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Embouchure	i-p-d	0,35	h	Ouverte
	Piémont	Blocage 2			
	Frondaison				
	Rivière				



Participan	t 26
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Vélo, Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue en reprenant son souffle
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, mais essoufflant
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue imprenable et des bancs
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Plus de tables et de services (toilettes et eau)
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Combinaison entre montagne, étendue d'eau et village
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue imprenable
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/PaysageII/EaPxl1WKLpx DsWiXENrdQT8BVnVu7lzGIPG8EqB25GhxwQ?e=odrZ9A



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Cap	i-d-p	0,6	h	Ouverte
	Fleuve	3 amputé			
	Embouchure	Blocage 2			
	Frondaison				



Participan	t 27
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G3z1r2
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Pause dîner
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	RAS
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Difficile et même dangereux
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue est incroyable
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	L'accessibilité est dangereuse
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le mélange de la ville et de la baie
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Le paysage caractéristique de la région
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EVh8qXfh2V5 GqfcDKswdKi4BZ3MCSQXA4L1PgnhtdalGrg?e=khMDle



Description des données visuelles

Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Fleuve	i-d-p	0,7	h	Ouverte
Cap	3 amputé			
Embouchure				
	Fleuve Cap	Fleuve i-d-p Cap 3 amputé	Fleuve i-d-p 0,7 Cap 3 amputé	Fleuve i-d-p 0,7 h Cap 3 amputé



Participant	t 28
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Outaouais
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Premier arrêt vers les Éboulements
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, beaucoup d'espace
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Les cailloux sont salissants
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Installer des lunettes d'approche, agrandir le site, aménager une descente vers le fleuve et ouvrir un site d'escalade sur la paroi rocheuse
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes et la diversité avec le fleuve et le village
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour les amateurs de paysages
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EaAH_GN6Kk RDizmhvzrDknABjwTpVDlhu7j2oemTfy8khw?e=TapBVI



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Piémont	i-p-d	0,35	h	Ouverte
	Embouchure	Blocage 2			
	Frondaison				
	Ville				
	Rivière				





Participan	t 29
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laurentides
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Profiter de la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type?	
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, la sortie est plus compliquée
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, mais manque de commodités
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La montagne avec l'eau
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	L'étendue du paysage
Lien SharePoint vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQ37-h0odStKiYQfRVPuY54Bqez-Nkn17v0vMADuKUTjvQ?e=7Rc1pd



Description des données visuelles

Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Fleuve	i-p-d	0,65	h	Ouverte
	Frondaison	3 amputé			
	Сар	Blocage 2			





Participant	30
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Autre - Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Diner
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	Épicerie
Autre - Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Comment décririez-vous l'évolution du belvédère au cours des dernières années ?	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue dégagée
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Panneau d'information
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les différents paliers entre les montagnes les terres agricoles et la ville
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	RAS
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Beau point de vue sur Baie-Saint-Paul
Lien Share Point vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/PaysageII/EWnPBL8fKgZLhC8oOvCWOw4BggQUm0VxeXLmGBk4zFmrFQ?e=cwezBI



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Ахе	Vue
Plat	Frondaison	p-d-i	0,25	р	Ouverte
	Piémont	Blocage 2			
	Embouchure				
	Rivière				
	Ville				





Rapport final

Terrasse Pierre-Dugua-de Mons

Participant	1
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteu	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code posta	G1g 3t5
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hu	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Le panorama (photo de l'office du tourisme)
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	Se maintient, peu d'ajouts et de changements
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue, l'aménagement et la proximité
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Peinture sur les barreaux et ajout d'un range-vélo
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Beau point de vue et moins achalandé que la terrasse Dufferin
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ERYfqn6xqjxPjbsSb0rTx-oBFW-XYLIfFFAn_IPiblCcMQ?e=EvMofu



Descrip	Description des données visuelles							
Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue			
Plat	Château+	i-p-d	0,5	Horizontale	Polarisée			
	Pelouse	B+E						
	Dufferin							
	Port							
	CdB				·			
	Fleuve							





Participant	: 2
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Ailleurs au Canada
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Pour se rappeler leur séjour passé
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Biens pour la maison, Souvenirs, Activités touristiques ou culturelles
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, surtout avec les jardins et la vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajout d'une fontaine d'eau
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les toits variés et la terrasse Dufferin
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le complexe G
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Beau point de vue tranquille
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/Ecflh- Dom6FKqIaCE_0Px5oBD- uHwR0wGgktL8wU9E5c6w?e=k3y8PT



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-i-d	0,6	Horizontale	Linaire
	St-Denis	E+B			
	Ville				





Participan	t 3
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G1s 1n3
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Visite
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Magasinage, restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	Les travaux en cours dégradent le site
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, pour la vue sur le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Le stationnement
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue sur l'ouverture du fleuve et le pont de l'île d'Orléans
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue sur l'ouverture du fleuve
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbAvc6AbM-FMjqvXIFJM1VEB_UUHnR7MNgVIx_X1WCvr1g?e=m6SAc7



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Personnage	p-i-d	0,45	Horizontale	Bloquée 1e
	Château+	Blocage			
	Dispositif				
	Port				



Participant	t 4
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Outaouais
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Marche
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Visite
Avez-vous fait des achats dans le secteur?	Oui
Si oui, quel type ?	Souvenirs, Activités touristiques ou culturelles
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, pour la vue sur le château
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Les réparations
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Château, terrasse Dufferin et fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue sur le château
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EUk9oZKAbvhI tMiWTUfFVDgBo00QeQU1JPxj31EAXyLouA?e=avR3Wu



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Château+	i-p-d	0,55	Horizontale	Bloquée 2e
	Pelouse	В			
	Dispositif				





Participant	5
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteu	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code posta	G1s4t6
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Autobus
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Raison professionnelle
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	S'améliore, avec les jardins et la belle vue
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Beaucoup
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Une place pour s'abriter du soleil la
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Impression de grandeur, la disposition du paysage
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Une manière de voir la ville, le site de Québec, un lieu reposant
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EfFLaY6PbNROrCnkYqlf_dlB66e5IWIhMUN8ovyRNedSNA?e=nvhtO0



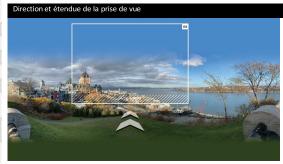
	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Château+	i-p-d	0,65	Horizontale	Polarisée
	Dispositif	B+E			
	Port				
	Fleuve				
	CdB				



Participant	t 6
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laval
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Relaxer
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Parcomètre
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la beauté du paysage et la vue sur le château l'architecture et le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajout d'un espace pour enfants et de tables à pique-nique
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Vue sur le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le port et les travaux, parce que cela gâche la vue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour la beauté du paysage
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EVtW33jxdUF EvZE479yMCvQBhH7yLyH2Y0YJehLJObgAdQ?e=BhKVSS



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Dispositif	i-p-d	0,8	Ctr-plong.	ouverte
	Château	B+C			
	Fleuve				
	Port				
	CdB				





Participant	: 7
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Capitale-Nationale
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Tuer le temps avant un dîner
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui ; le mélange de l'eau et de l'architecture ; la profondeur du paysage
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Ajout d'une fontaine à eau
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Profondeur de la vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Le calme de la terrasse
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EZ6TzJ0hDqpHrmomkBCVO-QBwGOZH8S-wsB6DVfx0fKAog?e=vnkSSf



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-d-i	0,7	Ctr-plong.	ouverte
	Fleuve	Étalement			
	CdB				





Participant	t 8
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Bas-Saint-Laurent
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Voir la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, hébergement
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieu	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue et la verdure
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Pas particulièrement
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve et la vue sur le secteur. Le château ; l'architecture
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les travaux
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Vue qui surplombe Québec et Levis
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EeWCxbO4Fp ZOrDrTUNQ_mukBVYgfLQN8awnPykG9_5PZ2g?e=HXREwW



Cadre	Figures	Plans		Axe	Vue
Plat	Fleuve	i-d-p	0,35	Plongée	ouverte
	Vieux-port	С			
	Dufferin				
	CdB				
	Port				

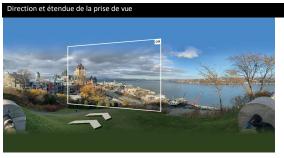




Participant	9
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	entre_18_et_30_ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile, Autobus
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Voir le paysage
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieu	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue sur le fleuve et la ville
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	L'abreuvoir
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue sur le château, point de vue intéressant de proche et en profondeur
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La construction, mais ça fait partie de la ville
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour voir le fleuve et la ville en même temps. À proximité de la ville
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQUHJQjEfv5JI ckzhJH-UEoBB793mxjUp1FcApHkuijAEQ?e=AyJfkR



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Ахе	Vue
Plat	Château+	i-p-d	0,65	horizontale	polarisée
	Fleuve	B+C			
	Vieux-port				
	CdB				

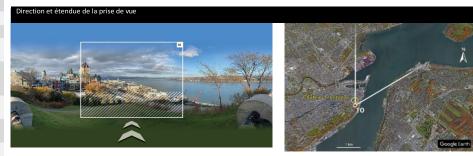




Participan	10
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile, Marche
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	La vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, Biens pour la maison
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue, des places pour s'asseoir, les souvenirs, la propreté, le fait que ce soit calme peu achalandé
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Une station pour remplir les bouteilles d'eau
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Un tout, le port, le côté historique, le fleuve. Le mélange du présent et du passé
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Venir voir le lever du soleil
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EZmAcWS3W AhLi6iZFlkRnq0Bw9Vco7i7kc8-Is4JEJpD3g?e=eaz7SP



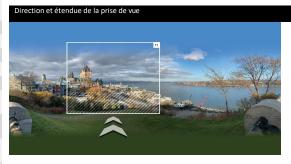
Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Glacis	p-i-d	0,5	Horizontal	ouverte
	dispositif	B+C			
	Fleuve				
	Château+				
	CdB				



Participant	11
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Estrie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Vélo
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Nouvelle découverte
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Couper les arbres
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Imaginer la bataille de Québec : plus concret pour comprendre l'histoire
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les arbres et le port, même si ça fait partie de la ville
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour la beauté de la vue
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EY-vc5gR-CNDhsSiZjU4I04BvtSTge3DYV3PvvzMudEMzA?e=4adPUP



Cadre	Figures	Plans	Ciel		Vue
Plat	Dispositif	p-i-d	0,5	Horizontal	Polarisée
	Château+	B+C			
	Fleuve				
	Port				
	CdB				





Participant	12
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Outaouais
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Visiter le se
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	À l'occasion
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue et le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Rien
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Profondeur de la vue et le fait de voir le tout, beaucoup d'éléments en même temps
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La construction
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La beauté et la vue à 360 degrés
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ERyL_qrkv_FGI M40iuvGkKIBwImQznnE4GKP-yHh336BEg?e=EreBa2



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Boisé	p-i-d	0,5	Horizontale	bloquée 1er
	Château+	B+C			
	Fleuve				
	CdB				
	Port				

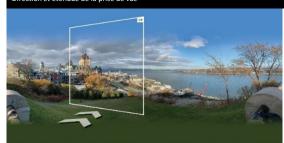




Participant	13
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Lanaudière
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Site à visiter sur internet
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Vue dégagée, fleuve et bâtiment à anciens
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Un plan pour se situer
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'ensemble
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le port
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Belle vue et bâtiments historiques
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EQxPfbMYzwd Ltw2xyDtqIS0Bug4ezZn3KX5-up85UjFhSQ?e=cstwZB



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
droit	Boisé	p-i-d	0,5	Horizontal	Bloquée 1er
	Château+	B+C			
	Fleuve				
	Vieux-port				
	CdB				





Participant	14
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	La vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Épicerie
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Pour la grandeur de la terrasse et la vue à 360 degrés
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Abreuvoir
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le château et le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les grues
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour la vue
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EXerZ1a0vCNLhlDvS0EQS2QB2sP0LDO-aMCA2aER0Nx7wg?e=HkHvQ9



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Château+	p-i-d	0,45	horizontal	Bloquée 2e
	Boisé	B+C			
	Dufferin				
	Port				
	CdB			·	

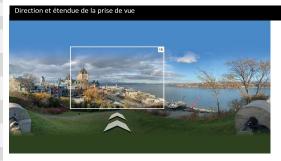




Participant	t 15
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hu	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Tourisme et Instagram
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui Caractère historique et emblématique du Québec. Lieu historique et mignon
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Aménagement vraiment bien mais travaux même si il en faut
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le côté vallonné, la morphologie du paysage, l'île d'Orléans
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les tours
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Balade agréable
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.ii/s/PaysageII/Ec5a4w9QXv 5BkN5dWGiawrYBm5M7yFBzUlqYNn2NxcMefw?e=2yc9cj



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Ахе	Vue
Plat	Château+	p-i-d	0,45	horizontal	polarisée
	Fleuve	B+C			
	Dufferin				
	Vieux-port				
	Port				
	CdB				





Participant	16
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Train
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Tourisme, point d'observation intéressant et l'amitié
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui : la belle vue, la propreté du lieu, les fleurs
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Fontaine à eau et option pour mobilité réduite
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, l'architecture, l'aspect pittoresque
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Un point de vue représentant l'ensemble. Assez paisible
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/Paysagell/EV4aHIPiKehNkdgpJS0ZmfoBirMoR4iUzUdIKP_WTCHLIg?e=qFaYH0



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Château+	p-i-d	0,55	horizontal	Bloquée 1er et 2e
	Boisé	Blocage 2			
	Port				
	CdB				





Participan	t 17
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 51 et 60 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Abitibi-Témiscamingue
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Visites
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Rien
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve et la vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Le point de vue
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbuzqZ- ePSJDorguHnUvpRoB2UQhkkxRb-P0E5jnuRGjYg?e=KPmjET



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	i-p-d	0,45	horizontal	ouverte
	Pelouse	3 amputé			
	Vieux-port				
	Rive sud				
	Dufferin				
	I. d'Orléans				
	CdB				



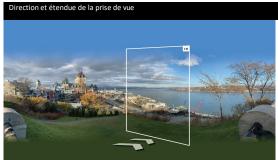


Participant	: 18
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Pour voir
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la verdure
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'eau avec le paysage
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La construction en arrière-plan
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/Paysagell/EUSHjsPq6YtH gD9jOy0sZncBU42lbEUuxWwrOknlLAdEzQ?e=d7UH5j



Description des données visuelles Figures Droit Fleuve i-p-d

Ciel Axe Vue 0,4 plongée ouverte 3 amputé Pelouse Vieux-port Rive sud Dufferin I. d'Orléans CdB Personnages





Participan	t 19
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Faire le tour des belles vues de Québec
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Épicerie, Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la beauté du paysage et le côté historique
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Enlever les grues
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La belle vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La construction
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Belle activité plein air et vue
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EekCcJVRGGt AgbGFUDzpMEwBB0RXr_N4uUFzNdFEZc5yWg?e=PQdq6N



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans Ciel Axe Vue

Plat Fleuve i-p-d 0,6 horizontal polarisée
Château+ B+C Vieux-port
I. d'Orléans
Dispositif





Participant	: 20
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Laval
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	La vue et prendre l'air
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui pour la vue, l'histoire
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Pas vraiment nous voyons que le positif
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les montagnes et la profondeur
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les arbres qui obstruent la vue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour avoir une idée générale de la ville, pour le patrimoine et pour entendre le français. C'est un pèlerinage
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EbwKLEOPtYZ Djx-LqwZIVoIB9ExahB0ls3Axlbp0p2YUDg?e=AOK4P2



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	p-i-d	0,4	horizontal	ouverte
	Pelouse	3 amputé			
	Vieux-port				
	Rive sud				
	Dufferin				
	I. d'Orléans				
	CdB				
	Dispositif				





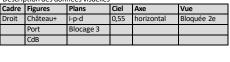
Participan	t 21
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Point d'observation
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui. Belle vue. Lieu propre et fleuri
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Abreuvoirs, accès mobilité réduite
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue sur le château, le fleuve, le pont de l'île, l'architecture
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La construction
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Vue d'ensemble et calme
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EbA408853ph JoNHNiPE4sogBOcGr6K6CnH7pN2Hys3JlfQ?e=EyO5bV



Description des données visuelles

Cadre Figures Plans

Droit Château+ i-p-d

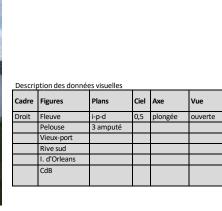






Participant	: 22
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Estrie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Le fleuve, l'espace, une vue en profondeur, l'histoire
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration, Biens pour la maison
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Grand espace ; le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Moins de grues. Plus de couleurs sur le gazon
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les constructions et manque d'informations sur l'histoire du site
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	Pour l'histoire et le fleuve
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESezhuEf5jVFokq66JUlqIIB29VDI1rT9ORPc2VmHMkH9w?e=NHg5Wf









Participan	t 23
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Ailleurs au Canada
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Tourisme
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue, l'architecture et l'histoire
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Pas vraiment, sinon peindre les rambardes
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Profondeur de la vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	L'expérience, la beauté du lieu
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ETTZNteLlhlO hdzwdxWxw8cBRg_DH5xAWjzsHh-DnQYeRA?e=eoi2p7



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Château+	i-p-d	0,65	horizontal	polarisée
	Dufferin	B+C			
	Vieux-port				
	Port				
	Dufferin				
	Fleuve				
	CdB				
	Personnages				





Participant	24
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	70 ans et plus
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile, Marche
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hu	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	La belle vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type ?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vou	Très rarement
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, tranquillité et belle vue
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Manque d'ombre
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Étendue de la vue, on voit très loin, jusqu'au mont-st-Anne et au pont de l'île
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La meilleure vue
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EaHiQWtTIEB AgEcNa7jRGEMBxUG3tT3S1uJcL7s-WN2lIg?e=CCBeXx



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Fleuve	i-p-d	0,5	plongée	ouverte
	Pelouse	3 amputé			
	Vieux-port				
	Rive sud				
	Dufferin				
	I. d'Orléans				
	CdB				





Participant 25				
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui			
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui			
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	70 ans et plus			
Êtes-vous résident du secteur ?	Non			
Sinon, où résidez-vous ?	Abitibi Témiscamingue			
Code postal :				
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile			
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	Avant votre départ			
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non			
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Vacances et visite			
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui			
Si oui, quel type?	Restauration			
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?				
À quelle fréquence y venez-vous ?				
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il				
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?				
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, la vue globale			
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non			
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve			
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?				
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui			
Pour quelle raison ?	Point de vue unique			
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EYqk2Tpumih Bs8PX690HH7IBOp-eD9242k4fPA-kMsSpwg?e=INzpYC			

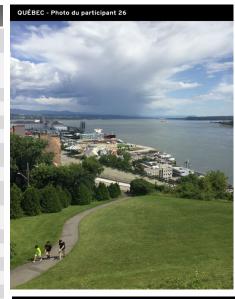


Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Boisé	i-p-d	0,25	plongée	Bloquée 2e
	Port	2 amputé			
	Fleuve				
	CdB				
	Dufferin				

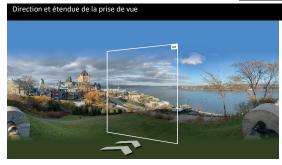




Participant	: 26
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 41 et 50 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile, Marche
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	La vue sur le fleuve
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	L'aménagement , banc, plantes, gazon
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Repeindre, mettre plus d'ombre, allonger le belvédère
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La vue sur la rive, les bateaux, peu de voitures
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	La grue
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue est belle et le chemin est beau ; lieu très vert doté d'un panorama très étendu
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EagFmuXCH5tlg9bYPj8-nIEBAIK3CSHVRiFL30G4woWMyA?e=GaCj9z



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	p-i-d	0,3	plongée	ouverte
	Pelouse	2-3 amputés			
	Vieux-port				
	Rive sud				
	Dufferin				
	I. d'Orléans				
	CdB				
	Personnages				





Participant	: 27
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hu	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Tourisme et la vue, le fleuve
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui : souvenirs d'enfance ; le patrimoine, le fleuve
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Plans qui indiquent où nous nous trouvons.
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le calme, le fait que ce soit paisible
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La structure urbaine différente de Montréal, les petites rues
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESkdqXXtoXx MjDuCS9Y6Wv8BB5h4bO_vnfZZ5xnqT70Slg?e=BQtWXJ



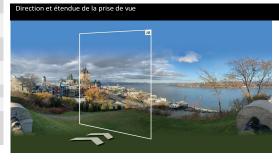
	Figures	Plans		Axe	Vue
Plat	Château+	i-p-d	0,5	plongée	bloquée 2e
	Boisé	B+E+C			
	Vieux-port				
	Fleuve				
	Dufferin				
	CdB				



Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?  Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Etes-vous résident du secteur ?  Sinon, où résidez-vous ?  Code postal :  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  A quelle fréquence y venez-vous q'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Pour quelle raison ?  Lien SharePointe vers le cliché  https://ulavaldit.sharepoint.com/i:/s/Paysagell/EdczXjlwco9L srj3rsuPFYoBt36WwQX2ITTWZIQvAASP5g?e=QQrfBk	Participan	t 28
recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?  Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?  Étes-vous résident du secteur ?  Sinon, où résidez-vous ?  Code postal :  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  A quelle fréquence y venez-vous ?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Pour quelle raison ?  Pour quelle raison ?  L'architecture  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/Edc2Xjiwc09L		Oui
Étes-vous résident du secteur ? Sinon, où résidez-vous ? Code postal :  Code postal :  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ? Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ? Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ? Si ou, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ? A quelle fréquence y venez-vous ?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Pour quelle raison ?  L'architecture  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjiwco9L	recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la	Oui
Sinon, où résidez-vous?  Code postal:  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?  Avez-vous fait des achats dans le secteur?  Avez-vous fait des achats dans le secteur?  Si ou, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux?  À quelle fréquence y venez-vous?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit?  Pour quelle raison?  Montréal  Automobile  En l'apercevant en chemin  Non  Non  Très rarement  Très rarement  Très rarement  Oui, le château et la vue  L'architecture  La construction  Oui  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjiwco9L	Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18_et 30 ans
Code postal:  Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce selvédre aujourd'hui ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédre aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  A quelle fréquence y venez-vous ?  Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjiwcO9L	Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  Aù quelle fréquence y venez-vous ?  Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjiwcO9L	Sinon, où résidez-vous ?	Montréal
vous rendre sur place ?  Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?  Pour voir  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  Aù quelle fréquence y venez-vous ?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  Automobile  En l'apercevant en chemin  Non  Non  Non  Très rarement  Oui, le château et la vue  L'architecture  L'architecture  La construction  Oui  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjiwcO9L	Code postal :	
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  A quelle fréquence y venez-vous ?  Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Oui  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		Automobile
vous rendre sur le site ?  Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?  Avez-vous fait des achats dans le secteur ?  Si oui, quel type ?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  A quelle fréquence y venez-vous ?  Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Oui  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En l'apercevant en chemin
aujourd'hui? Pour voir  Avez-vous fait des achats dans le secteur? Non  Si oui, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux? Non  À quelle fréquence y venez-vous? Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée? Non  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit? Oui  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwcO9L		Non
Si oui, quel type?  Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux?  À quelle fréquence y venez-vous?  Très rarement  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Acconstruction  Recommanderiez-vous cet endroit?  Pour quelle raison?  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		Pour voir
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?  À quelle fréquence y venez-vous ?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le vous et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
A quelle fréquence y venez-vous ?  Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Si oui, quel type ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il  Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit?  Pour quelle raison?  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
agréable ?  Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Pour quelle raison ?  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
raison? Oui, le château et la vue  Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée? Non  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi?  Recommanderiez-vous cet endroit? Oui  Pour quelle raison? La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		
améliorée ? Non  Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?  Recommanderiez-vous cet endroit ?  Dui  Pour quelle raison ?  La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		Oui, le château et la vue
voyez et pourquoi ? L'architecture  Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ? La construction  Recommanderiez-vous cet endroit ? Oui  Pour quelle raison ? La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		Non
vous voyez et pourquoi ? La construction  Recommanderiez-vous cet endroit ? Oui  Pour quelle raison ? La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L		L'architecture
Pour quelle raison ? La vue sur la ville  https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjIwc09L		La construction
https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/Paysagell/EdczXjlwc09L	Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
	Pour quelle raison ?	La vue sur la ville
	Lien SharePointe vers le cliché	



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	p-i-d	0,6	plongée	polarisée
	Pelouse	B+E+C			
	Vieux-port				
	Dufferin				
	Port				
	I. d'Orléans				
	CdB				
	Personnages				





Participan	t 29
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 18 et 30 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G1r4a7
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Vélo
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Oui
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Ressourcement et contemplation
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui espace de contemplation
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Enlever le chemin de chantier, ne pas enlever les arbres
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'horizon. Je viens ici pour sortir de la ville, pour respirer. Je ne viens pas pour le château
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Les travaux, l'augmentation du tourisme
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La pelouse pour pique-niquer et c'est la plus belle vue de Québec
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/.i:/s/PaysageII/EdyD6ou17vd Ajv5my8AieAoBxtsPOxMTqLuny6tFOyfJcg?e=bcgMJb



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Ахе	Vue
Droit	Arbre	i-p-d	0,5	plongée	Bloquée 1e
	Frondaison	blocage			
	Vieux-port				
	Fleuve				
	Rive sud				





Participant	t 30
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vou	Entre 31 et 40 ans
Êtes-vous résident du secteu	Non
Sinon, où résidez-vou	Montréal
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hu	En cours de route
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui?	Tourisme et pour la vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
Si oui, quel type ?	
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieu	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très rarement
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison?	Oui beaucoup pour la vue, les monuments historiques, les montagnes
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Pas vraiment
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Le fleuve, la profondeur de la vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Non rien
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La vue, la proximité des plaines, l'histoire associée
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESuAkt7R5z9 GqnOVqM-k9ycBfA-szdoWm3QxfOKAaiT7uQ?e=IOYquA



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Plat	Fleuve	i-p-d	0,55	plongée	polarisée
	Château+		2-3 amputés		
	Vieux-port				
	Boisé				
	Dufferin				
	I. d'Orléans				
	CdB				





Participan	t 31
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Non
Sinon, où résidez-vous ?	Montérégie
Code postal :	
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Automobile
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui ?	En l'apercevant en chemin
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Vacances
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Oui
Si oui, quel type?	Restauration
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Oui
À quelle fréquence y venez-vous ?	
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	Oui, plus belle vue. Bien aménagé
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Non
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	L'île d'Orléans, la profondeur de la vue.
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Installations du port
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La plus belle vue du fleuve.
Lien SharePointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/ESC7_ZxPdlpPuAWbfPlj-Q8Bx1dESQTKmlYSbUm33STcQQ?e=o8vGzV



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Dispositif	p-i-d	0,4	Horizontale	Polarisée
	Glacis	Foyer			
	Ville				

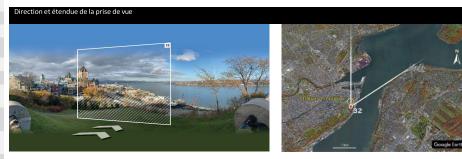




Participa	nt 32
Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?	Oui
Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?	Oui
Dans quelle classe d'âge vous situez-vous?	Entre 61 et 70 ans
Êtes-vous résident du secteur ?	Oui
Sinon, où résidez-vous ?	
Code postal :	G2n 1w6
Quel est le moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre sur place ?	Vélo
Quand avez-vous décidé de visiter ce site aujourd'hui?	Avant votre départ
Vous êtes-vous détourné de votre itinéraire principal pour vous rendre sur le site ?	Non
Quelle est la raison pour votre présence sur ce belvédère aujourd'hui ?	Repos et vue
Avez-vous fait des achats dans le secteur ?	Non
	Si oui, quel type ?
Est-ce la première fois que vous venez sur les lieux ?	Non
À quelle fréquence y venez-vous ?	Très fréquemment
Si vous avez déjà visité ce site, diriez-vous qu'il	
Est-ce que l'accès au belvédère vous a paru facile et agréable ?	Oui, sauf l'hiver
Est-ce que le site où nous sommes vous plait et pour quelle raison ?	La vue exceptionnelle
Selon vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être améliorée ?	Un point d'eau
Qu'est-ce qui vous plait le plus dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Étendu de la vue
Qu'est-ce qui vous plait le moins dans le panorama que vous voyez et pourquoi ?	Industrie portuaire
Recommanderiez-vous cet endroit ?	Oui
Pour quelle raison ?	La plus belle vue de Québec
Lien Share Pointe vers le cliché	https://ulavaldti.sharepoint.com/:i:/s/PaysageII/EV2txPNJ9ntJv5fAl1aevZwBnP0EBcSTEirUHos1319uOA?e=F7SwVR



Cadre	Figures	Plans	Ciel	Axe	Vue
Droit	Fleuve	i-p-d	0,5	horizontale	polarisée
	Dispositif	F+C			
	Château+				
	I. d'Orléans				
	CdB				



# Annexe 3 Enquête selon la technique de groupe nominal

Compilation des réponses, commentaires et classements

	Motifs et moyer	ns de préserver	· la valeur	économique	des actifs	paysagers
--	-----------------	-----------------	-------------	------------	------------	-----------

Rapport final

Belvédère du Papetier à Donnacona

			COM	BAEN	TAIRES	POINTAGE MOYEN	ÉCART
Numéro de participation	1		2	1	Audio	POINTAGE WOTEN	LOAKI
Trained be participated.					Aspect naturel du site, avec une faune diversifiée qui y habite, serait sous-évalué pour son potentiel.		
Comentaires généraux					Grand potentiel d'interprétation sur Cap-Santé.		
		40	Potentiel fragile mais un point de vue large	60	FAVORABLE : Potentiel laisse imaginer un développement futur DÉFAVORABLE : Potentiel fragile (4m30),		
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo A PLANCHE 1. Second commentaire - photo A		40	un point de vue laige	40		50 40	
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo B	Clôture nuisible		Suis-je au penitentier ?		DÉFAVORABLE : clôture qui, en plus d'obstruer la vue, enlaidit considérablement le point de vue. « Suis-je au pénitencier » (5m40)	20	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo B	Orbital E Harbible	20		20		20	
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo C	Pont de train	80	Percée intime, interdit. Le train apparait et disparait	100		90	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo C		80		100		90	0
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo D	Espace de repos, possibilité d'être à l'abris du soleil	60	Peu intéressant - commun	40	FAVORABLE: Espace de repos, où il est possible de s'arrêter à l'ombre. (2m 002) DÉFAVORABLE: Point de vue commun (5min 0002)	50	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo D		60	La présence du mobilier urbain favorise l'appréciation du point de vue	60	FAVORABLE: Mobilier urbain favorise l'appropriation du noint de vue (18m 0002).	60	+10
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo E	Point côté Cap santé	100		80	FAVORABLE: Vue complète, qui inclue la pointe de Cap- Santé (0,30 sec 002) Grand moins de vuer assemble plusieurs éléments différents, l'anse, fort, tracel, rivière, fleuve, site industriel, etc. (4min, 0002)	90	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo E		100		80		90	0
							·
PLANCHE 1. Premier dissement  1  2  PLANCHE 1. Deuxième classement	E C C		C E C E		PLANCHE 1 PANORAMA Paysage que l'on voit ou pourrait voir du site Le bevédère du Papete re et la promeade du Saint-Laurent, Donnucons	40 -10	
3 4 5	A G		D A B		B 20 20 0	90 0 0 50	60 +10 E 90 90 0

			COMMENTAIRE	5		POINTAGE MOYEN	ÉCART	
Numéro de participation	1		2		Audio			
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo A	Anticipation, accueil	100	Invitant, bel aménagement. Présence d'un bel arbre. Aussi, l'escalier qui m'invite à monter et voir plus loins.	100	FAVORABLE: invitant, bel aménagement. Escalier qui invite à aller voir le paysage se dévoiler (31m35)	100		
PLANCHE 2. Second commentaire - photo A		100		100		100	0	
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo B		60	Chaise qui regarde vers une dôture, aucun intérêt	20	FAVORABLE: Effort d'aménagement. (28m50 0002) DÉFAVORABLE: les bâtiments viennent gâcher la vue (29m 0002) Bancs disposés pour regarder une dôture, zéro intérêt. Aucune envie de rester là (34min29)	40		
PLANCHE 2, Second commentaire - photo B		40		20	FAVORABLE: persuadé que le jour où il n'y aura pu de dôture, les bancs seront beaucoup plus utilisés. (38min 0002) DÉFAVORABLE: Aucun d'intérêt à s'assoir là, « Jamais je ne me suis assis là » (36min30 0002). C'est de l'argent tiré dans le feu de proposer un aménagement tel quel pour regarder une dôture (38min10)	30	-10	
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo C	Anticipation, appel à m'approcher pour constater la Hauteur de la marée	40	Petite sœur de la A. Moins d'intérêt en raison des fils électriques, de l'asphalte	60	FAVORABLE: anticipation de percevoir la hauteur de la marée (30m10)	5(		
PLANCHE 2. Second commentaire - photo C		60		60		60	+10	
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo D PLANCHE 2. Second commentaire - photo D	Sentier poussière rappel àà quelque chose de plus naturel par son côté sinueux également. Panneaux insite ma curiosité		Interprétation pour moi ++Je suis attiré comme une aimant. Quand Je vois un panneau, Je me dis, "qu'est-ce que tu veux me raconter".	80	FAVORABLE: l'aspect du sentier est positif, qu'il soit sinueux en poussière de pierre et non trop travaillée, asphalté avec une bordure. Le visuel naturel est plaisant. (28m 0002) Sensibilité au panneau interprétatif (32min)	30 30	7.00	
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo E	Pourrait être un peu plus fleuri avec paniers ou boite à fleurs	20	Photo de courtier. Peu d'intérêt, l'aménagement est attendu et pas de surprise.	40	DÉFAVORABLE : aucun intérêt. (Vue du stationnement dont on ne sait pas si d'est permis de s'y stationner, (.31min) Peu d'intérêt (.33min30)	30	)	
PLANCHE 2. Second commentaire - photo E		20		40		30	0	
PLANCHE 2. Premier classement  1 2 3 4 5 PLANCHE 2. Deuxième dassement  2 3 3	A D B C E D C E		A D C E B O C C C C C C C C C C C C C C C C C C		PLANCHE 2 DISPOSITIF Le site lui-même : klosque, sentier et autres installations Le behédére ou l'opeter et la promenade du Saint-Laurent, Donnacons	A 100 100 0	B	40 30 -10
5	E		E 6		C 50 60 +10	D 80 80 0		30 30 0

			COMMENTAIRES	\$		POINTAGE MOYEN	ÉCART	
Numéro de participant	1		2		Audio			
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo A	Aucun intérêt	40	Même si je ne sais pas ou ça mène, je sais que je peux partir à pied ou vélo	60	FAVORABLE: Lieu pratique pour ranger sa voiture pour aller voir plus Ioin, à pied ou à vélo (7min20 0003) DEFAVORABLE: Aucun intérêt, on ne sait pas ce que c'est. On devine que l'on peut s'y stationner. (2min 0003)	50		
PLANCHE 3. Second commentaire - photo A		40		40		40	-1	LO
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo B	Paysage industriel mort désolant, on fait ce qu'on est venus faire et on decampe au + vite	20	Intersection de service à proximité. Peu de contribution au paysage et en profite peu	20	DÉFAVORABLE : Intersection de services (9min41) ; paysage mort, désolant (2min30 0003)	20		
PLANCHE 3. Second commentaire - photo B		20		20		20		0
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo C	Partie du cartier vert reposant avec des maisons attrayante		Présence indigène dans les environ	40	FAVORABLE: Point de vue qui signale un potentiel de déambulation quand on connait le secteur. (1m 0003) S FAVORABLE: Milieu de vie, avec	60		
PLANCHE 3. Second commentaire - photo C		80		60	des arbres en façade.	70	+1	10
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo D PLANCHE 3. Second commentaire - photo D	Beaux batiments mais aucune indication de permission d'y approcher ou information touristique ou son nom I	60	Présence d'un patrimoine bâti et culturel important de la MRC	1000	FAVORABLE: Beau bătiment. (1m20 0003) Présence d'un patrimoine bâti et culturel hyper important de la MRC de Portneuf. Lieu symbolique important (3min 45 0003) DÉFAVORABLE: Aucune information touristique, on ne sait pas ce qu'elle est ou représente (1m30 0003) Manque d'affichage qui pourrait donner de l'information sur le site.	80		0
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo E	Espace à proximité qui permet contact avec le fleuve.	_	Golf public	80	FAVORABLE: espace qui permet d'avoir un contact avec le fleuve. Permets la balade et la glissade l'hiver. Les grands (Dom (DOO3). La valeur d'un parc public qui appartient aux otoyens, qui peuvent se l'approprier quatre saisons, c'est extraordinaire.	90		
PLANCHE 3. Second commentaire - photo E		100		80		90		0
PLANCHE 3. Premier classement  2 3 4 5 PLANCHE 3. Deuxième classement  2 4 5 6 6 7 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	E C C C C C C C C C C C C C C C C C C C		D E E C C A B		PLANCHE 3 MILIEU Les abords du site : voiet d'accès et installations environnantes Le bevécète du Papet er et la promenade du Sant-Leurent, Donascona C 60 70 +10	50 40 -10		B 20 20 0

Motifs et movens de préserver la valeur économique des actifs pays
--

Rapport final

Belvédère Baie Saint-Paul

1 COMME	NTAI	RES ÉCRITS		COMMENT	AIRES AUDIO	POINTAGE MOYEN	ÉCART
		2					
		2		conservation, avec les milieux humides, l'astroblème, les terres cultivables.	le ciel, l'énergie, la joie (11min25) La vue, voir loin, ça l'a toujours été très très		
	H						
La proximité des terres		marécageux, verdoyant,		« marécageux, verdoyant, mais tout de même joyeux » (8m05) « Proximité des terres cultivables du	DÉFAVORABLE		
		Paysage lié à la		« Paysage lié à la communauté, donc la discussion a teinté mon choix »			80 +10
L'astroblème		ciel en mouvement		« L'astroblème, parce que le point de vue est vraiment sur l'arrière de la photo et on voit le début de la chaîne			20
		montagnes qui encerclent					
La beauté changeante du		magnifique, le ciel, les	20	Magnifique, le ciel est beau, les montagnes sont belles, le fleuve est beau, magnifique panorama complet. × (7m40) La beauté changeante du ciel × (9min20)			30 +10
							100 0
L'infini	40	énergisant ce ciel,	80	Similaire à la C, mais différent, on voit plus d'arbres, le ciel est énergisant × (7m52) « L'infini, du ciel et du fleuve, on peut regarder à l'horizon »(10m25)			60
Encore et toujours l'infini			60		« j'ai voulu ramener le fleuve à la toute fin. Parce que pour moi, même si le fleuve est une partie intégrante d'une partie de ma vie, j'ai inversé avec la photo 8 qui représente plus une photo de « l'arrière de la carte postale » l'arrière du paysage, la vie des citoyens » (21m40)		40 -20
La richesse des milieux humides			40	« vaste étendue et sentiment d'espace.» (Bmin14) « Richesse des milieux humides » (10m10)			50 50 0
CC 4E(3 ) E3C:	00	vosce, espece	40				30 0
2		3		PLANCHE 1			
		-			ou		
				pourrait voir du site	B 20 30 +10	C 100	100 0
3		4		Belvédère Baie-Saint-Paul	and the same of th	-	Service Control
2		2			The state of the s		
4		5					
1		1		A 70 80 +10			
				10 00 110			
					D 60 40 -20	E - 150	50 0
	Charme mol encore  L'astroblème Charme mol encore  La beauté changeante du del Toujours ce ciel  L'infini  Encore et toujours l'infini  La richesse des milleux humides et vers l'est?  2 2 3 4 3 4 4 4	Carrière de la carte postale   20	cultivables 80 joyeux  L'arrière de la carte postale 80 communauté,  L'astroblème 20 prouvement  Drouvsailles  Charme moi encore 40 baie-st-paul, del vivant  La beauté changeante du del 100 juste wow  L'infini 40 énergisant ce ciel,  L'infini 40 énergisant ce ciel,  Encore et toujours l'infini 20 montagnes  L'a richesse des milieux humides 60 d'espace  Et vers l'est? 60 vaste, espace  2 3 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	Communication   Communicatio	humán. Connotation par rapport au ctéc conservation, avec les millioux humides, l'astroblème, les terres cultivables (12m20)  La proximité des terres cultivables (12m20)  Paysage lié à la communauté, donc la discussion a tenté mon choix » (20m20)  Paysage lié à la communauté, donc la discussion a tenté mon choix » (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  Paysage lié à la communauté, donc la discussion a tenté mon choix » (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 communauté, 80 (20m20)  L'arrière de la carte postale 80 (20m20)  L'arrière	humain. Connotation par rapport a cide (2m13) : ce qui compar ée af respace, concarration, we les milieux humaines. Le qui l'arbaire de la carte postarie de la carte postarie 80 (2m20)    La proximité des terres cultivables.	hornan. Connection per regoral and det. Contraction, yet stress orthowates.  Secondaries, texteres orthowates.  Secondaries, texteres orthowates.  Secondaries, texteres orthowates.  Secondaries of the se

	COMME	NTAP	RES ÉCRITS		COMMENT	AIRES AUDIO	POINTAGE MOYEN	ÉCART
Numéro de participation	1	$\vdash$	2	$\vdash$	1	2		
		ı						
		ı						
		ı		1	« Le point fort de ce belvédère est la	1 1		
		ı			vue et non son aménagement »			
		ı		1	(30m15)	1 1		
		ı		1	« Il s'agit vraiment d'un très beau			
		ı			point de vue, gens sont curieux, ralentissent, il n'y a pas tant d'espace	Intention de commémoration et possibilité de s'accouder afin de		
		ı		1	de stationnement, c'est particulier. »			
		ı		1	(33m15)	« J'évite le belvédère, ce n'est pas		
		ı		1	« C'est un lieu pour admirer le	invitant » (33m50)		
		ı			paysage, alors que pour les résidents, il y a plusieurs lieux pour admirer le	[S'adresse à un touriste] « Et qui ne connait pas les autres lieux, et qui ne		
		ı		1	paysage, puis peut-être le vivre	veut peut-être pas faire de détour sur		
		ı			davantage et ce sont ces lieux-là	sa route pour aller ailleurs. Y s'arrête,		
		ı		1	qu'on fréquente. Le site m'apparait	prend une photo, et continu son		
		ı		1	comme un site destiné à un touriste qui veut voir le paysage et ça s'arrête	chemin. » (36m). « Serait peut-être plus favorable s'il y		
		ı			là. » (35m40)	avait un autre accès ou s'il y avait un		
		ı			« Fréquenté par des touristes dans le			
		ı			jour, et une jeunesse qui vient	côté d'une circulation stressante		
					s'amouracher le soir » (37m)	(36m50)		
				$\vdash$	FAVORABLE	DÉFAVORABLE		
P2 - Premier commentaire - photo A	Manque d'amour	100	manque d'amour	80			90	
							30	
					« même si elle est associée au			
					manque d'amour, pour moi, voir au loin reste la fonction première de ce	« On peut remarquer qu'elle est très loin cette petite plaque-là, elle est		
P2 - Second commentaire - photo A	Manque d'amour	100	belle vue besoin d'amour	100	belvédère » (45m50)	très perdue » (46m20)	100	+10
provide a		Ĩ					100	
					« seul élément en place qui parlerait			
			je ne sais pas quelle est		d'un certain désir d'implanter une	« Il y a une initiative d'une volonté		
			cette plaque		commémoration et de faire un	d'interprétation, mais je ne sais pas de		
P2 - Premier commentaire - photo B	If y a quelqu'un de mort?	20	commémorative	100	aménagement » (31m)	quoi ça parle » (34m)	50	
					« Première petite volonté			
					d'interpréter quelque chose »			
P2 - Second commentaire - photo B	On en veut plus	80	triste aménagement	80			80	+20
P2 - Premier commentaire - photo C	il y a temps à dire!		peu d'espace, beau ciel	60			70	
P2 - Second commentaire - photo C	Il y a tant à dire	40	ok pour marcher	60			50	-20
					« il serait intéressant d'arriver par un			
	Et si on veut rester un peu		j'aimerais y accéder		sentier dans la forêt et non par la			
P2 - Premier commentaire - photo D	plus longtemps?	60	autrement qu'en auto	40	route et arriver à pied » (32m20)		50	
					« accessibilité pour le touriste. Ce			
					belvédère-là a un objectif de dire : la			
					vue est belle, la route est proche,			
					tous nos touristes passent là. Il y a quand même une volonté de donner	s mais le lieu demeure un endroit		
					accès. Objectif de donner rapidement			
					un court moment où le touriste peut			
					admirer la beauté du fleuve, des	« Le fait que la plaque est à l'autre		
			comment v accéder		montagnes. Il y a quelque chose de	bout de l'image a fait changer mon		
P2 – Second commentaire – photo D	Accessibilité	60	comment y accéder autrement	40	montagnes. Il y a quelque chose de		50	0
P2 - Second commentaire - photo D	Accessibilité	60		40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)	50	D
P2 – Second commentaire – photo D	Accessibilité	60		40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur	50	0
P2 - Second commentaire - photo D	Accessibilité	60		40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvédère à BSP » (30m)	50	O
P2 - Second commentaire - photo D	Accessibilité	60		40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvédère à BSP » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en	50	0
P2 - Second commentaire - photo D	Accessibilité	60		40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvédère à BSP » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ca se	50	0
P2 - Second commentaire - photo B  P2 - Premier commentaire - photo E	Accessibilité  Danger			40	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit « (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder a 35% « (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30)	50	0
P2 - Premier commentaire - photo E	Danger	40	autrement peu invitant	20	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du beviedre a BSP » (36m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ca se range n'importe comment » (36m30) « question du danger rattaché »		0
			autrement		montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit « (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder a 35% « (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30)		-10
P2 - Premier commentaire - photo E  P2 - Second commentaire - photo E  P1 - Premier classement [Photo A]	Danger	40	autrement peu invitant	20	montagnes. Il y a quelque chose de positif qu'on peut lui rattacher : une	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du beviedre a BSP » (36m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ca se range n'importe comment » (36m30) « question du danger rattaché »		-10
P2 - Premier commentaire - photo E  P2 - Second commentaire - photo E  P1 - Premier classement [Photo A] P1 - Premier classement [Photo B]	Danger	40	autrement peu invitant	20	montagnes. Il va quelque chose de poutif guinn paut lui rettacher une volonté d'accessibilité » (47re30)	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du beviedre a BSP » (36m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ca se range n'importe comment » (36m30) « question du danger rattaché »		-10
P2 - Premier commentaire - photo E  P2 - Second commentaire - photo E  P1 - Premier classement [Photo B]  P1 - Premier Classement [Photo B]  P1 - Premier Classement [Photo C]	Danger	40	autrement peu invitant	20 20	montagnes. Il va quelque chose de positif qu'on peut lui rettacher : une voionté d'accessibilité » (47m30)	bout de l'image a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40) « Il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du beviedre a BSP » (36m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ca se range n'importe comment » (36m30) « question du danger rattaché »		-10
P2 - Premier commentaire - photo E  P2 - Second commentaire - photo E  P1 - Premier classement [Photo A] P1 - Premier classement [Photo B]	Danger	40	peu invitant danger	20	montagnes. Il va quelque chose de posicifi qu'on partul in retrater i une volonté d'accessibilité * (47r=36)  PLANCHE 2 Le site lui - même :	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 35% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30) « question du d'anger rattaché » (46%50)	30	-10
P2 - Premier commentaire - photo E P2 - Second commentaire - photo E P1 - Premier classement [Photo A] P1 - Premier classement [Photo B] P1 - Premier classement [Photo C] P1 - Premier classement [Photo D] P1 - Premier classement [Photo D] P1 - Premier classement (Photo B) P1 - Second classement (Photo A)	Danger  Danger  1 5 2 3	40	peu invitant danger  2 1 3 4	20 20	montagnes. Il va quelque chose de posicifi qu'on paut lui rettacher : une volonté d'accessibilité * (47re36)	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 35% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30) « question du d'anger rattaché » (46%50)		-10
P2 - Premier commentaire - photo E P2 - Second commentaire - photo E P1 - Premier classement (Photo A) P1 - Premier classement (Photo B) P1 - Premier classement (Photo C) P1 - Premier classement (Photo C) P1 - Premier classement (Photo B) P1 - Second classement (Photo B) P1 - Second classement (Photo B)	Danger  1	40	peu invitant danger  2 1 3 4	20 20	montagnes. Il va quelque chose de poolet guion pout in airchaet i une volonté d'accessibilité » (47m30)  PLANCHE 2  Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 35% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30) « question du d'anger rattaché » (46%50)	30	-10
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement (Photo D) P1-Premier classement (Photo D) P1-Premier classement (Photo D) P1-Second classement (Photo A) P1-Second classement (Photo B) P1-Second classement (Photo B)	Danger  Danger  1 5 2 3	40	peu invitant danger  2 1 3 4	20 20	montagnes. Il va quelque chose de pookf qu'on peut lui rettacher : une voionté d'accessibilité » (47m30)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 35% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30) « question du d'anger rattaché » (46%50)	30	-10
P2 - Premier commentaire - photo E P2 - Second commentaire - photo E P1 - Premier classement (Photo A) P1 - Premier classement (Photo B) P2 - Premier classement (Photo C) P3 - Premier classement (Photo C) P4 - Premier classement (Photo D) P4 - Premier Classement (Photo B) P4 - Second classement (Photo B) P1 - Second classement (Photo B)	Danger  1 5 2 3 4 4 1 1 2 4 4	40	peu invitant danger  2 3 3 4 5 1 2 3 3 3	20	rnontagnes. Il va quelque chose de populir girton putili virtother i une volonté d'accessibilité » (477936)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Baie-Saint-Paul	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 35% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30%30) « question du d'anger rattaché » (46%50)	30	-10
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	montagnes. Il va quelque chose de poolet guion pout in airchaet i une volonté d'accessibilité » (47m30)  PLANCHE 2  Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 85% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30m30) « question du d'anger rattaché » (46m50)	30	-10
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	rnontagnes. Il va quelque chose de populir girton putili virtother i une volonté d'accessibilité » (477936)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Baie-Saint-Paul	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 85% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30m30) « question du d'anger rattaché » (46m50)	30	-10
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	rnontagnes. Il va quelque chose de populir girton putili virtother i une volonté d'accessibilité » (477936)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Baie-Saint-Paul	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48%40) « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du belvéder à 85% » (30m) « Manque d'espace, trop d'autos en même temps, c'est dangereux, ço se range n'importe comment » (30m30) « question du d'anger rattaché » (46m50)	30	-10
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Premier classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo C] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	rnontagnes. Il va quelque chose de populir girton putili virtother i une volonté d'accessibilité » (477936)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Baie-Saint-Paul	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Premier classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo C] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo D] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	
P2-Premier commentaire - photo E P2-Second commentaire - photo E P1-Premier classement [Photo A] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo B] P1-Premier classement [Photo C] P1-Premier classement [Photo D] P1-Premier classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo B] P1-Second classement [Photo C] P1-Second classement [Photo D]	Danger  1	40	autrement  peu invitant  denger  2 1 3 4 5 5 1 2 3 4 4	20	pontages. Il y a quelque those de pootif qu'on pout in airthafer une volonté d'accessibilité » (477830)  PLANCHE 2 Le site lui-même : kiosque, sentier et autres installations  Bevédère Bale-Saint-Paul  C 70 50 -20	bout de l'inage a fait changer mon opinion. C'est trop petit » (48m40)  « il y a un aspect assez dangereux sur le positionnement du be\(\frac{1}{2}\) (30m)  « Manque d'espace, trop d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps, (rob d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre temps (d'autos en m\(\frac{1}{2}\) membre (d'autos en m\(\frac{1}{	30 20 B = 60 80 +20	

	COMME	ITAI	RES ÉCRITS	Г	COMMENT	AIRES AUDIO	POINTAGE MOYEN ÉCART
Numéro de participation	1		2		1	2	
		Н		$\vdash$	_	-	
							ı
					« accessibilité au fleuve de plus en	« Davantage d'intérêt à profiter du	
					plus complexe, privatisation des accès	paysage en déplacement que de	ı
					» (58m)	façon statique » (1h09m)	
		_		-	FAVORABLE	DÉFAVORABLE	
					PAVORABLE	DEPAVORABLE	
			où sont ces maisons? cap				
	Accès privé versus accès		au corbeau? sentiment de				
	public	20	découverte	60			40
P3 - Premier commentaire - photo A	public	20	decouverte	80			40
	Accès privé versus accès nublic			20		« notion d'accès public, accès privé » (1h12m20)	20
P3 - Second commentaire - photo A	public	20	vue privée	20		(Inizmz0)	20 -20
					1		
					« volonté d'accès publique » (1h00m20)		
					« Représente bien les routes dans le		
			je préfère être passager, les		coin, et je préfère être passager et		
	2001 No. 100		panoramas sont beaux sur		m'assoir et regarder » (1h01m30)		
P3 - Premier commentaire - photo B	Danger	60	la route	100			80
			magnifiques paysages tout				
			au long de la route (				
P3 - Second commentaire - photo B	Et si on prenait la routel	60	j'observe tout)	100			80 0
						« accessibilité, mais de dernières	
						minutes. (59m)	
						« Pas un bon sentiment à cet endroit-	
						là, je ne m'arrêterai pas au belvédère,	
						je vais continuer ma route. Sur cette	
						image, je ne vois rien qui m'attire. De	
			20 20 20 20			toute façon je préfère regarder tout	
			je regarderai par la fenêtre			le long du trajet, plutôt que de	
			tout au long du trajet, pas		« volonté d'accès publique »	m'arrêter à cet endroit » (1h02m45)	
P3 - Premier commentaire - photo C	Dernière minute	80	d'arret ici	20	(1h00m20)		50
P3 - Second commentaire - photo C	Dernière minute	40	je ne m'arrête pas ici	40		« dernière minute » (1h12m10)	40 -10
						« il n'est pas sur le chemin principal,	
						alors il faut savoir qu'il s'y trouve	
					« beaucoup plus facile d'accès, plus	(59m20)	
					d'interprétation, plus de chaises pour	« Je préfère être en déplacement,	
					s'assoir, plus d'espace vert » (59m)	plutôt que de m'assoir dans les	
	Encore accès privé versus				« Sentiment de détente » (1h01m 45)		
P3 - Premier commentaire - photo D	public	40	ah oui!	80			60
					« notion de prendre le temps, il faut		
					trouver une façon que les gens		
			chouette mais, j'ai envie de		prennent le temps d'observer les		
P3 - Second commentaire - photo D	Prendre le temps	100	me promener	60	choses » (1h11m30)		8n +20
P3 - Second commentante - prioto o	Trendre le temps	100	ine promener	-	ETBSES (ETTERTSS)		50 120
					« à partir de là, c'est la belle route du		
					fleuve qui commence » (59m50)		
					« Vie de village, sentiment joyeux »		
	C'est en revenant de Baie-		ravitaillement entre deux		(1h02m 35)		
P3 - Premier commentaire - photo E	St-Paul	100	beauté, vie de village	40	]		70
ra-riema connentane-procoe	ac radi	100	ocume, vie de village	70			70
					« la vie de village passe avant de		
	C'est en revenant de Baie-		vie de village, ravitaillement		s'assoir sur une chaise devant le		
D2 Forend commentaire share	St-Paul!	80	vie de village, ravitaillement entre deux beautés	pn	s assoir sur une chaise devant le fleuve » (1h09m)		80 +10
P3- Second commentaire - photo E	pacificant:	60	ende deux beautes	au	newe * (110311)		80 +10
D3. December of contract (Db etc. 6.)							
P3 - Premier classement (Photo A)	5		5		PLANCHE 3		
P3 - Premier classement (Photo B)	3		1	L	es abords du site : voies		
P3 - Premier classement (Photo C)	2		5		l'accès et installations	A 40 20 -20	B 80 80 0
P3 - Premier classement (Photo D)	4		2	6	environnantes	40 20 -20	E GO GO O
P3 - Premier classement (Photo E)	1		4		lelvédère Baie-Saint-Paul		
P3 - Second classement [Photo A]	5		5	ľ	The same of the rate		
P3 - Second classement [Photo B]	3		1			Control Design	
P3 - Second classement [Photo C]	4		4				
P3 - Second classement [Photo D]	1		3			<b>等,只要是不是大</b> 意	
P3 - Second classement [Photo E]	2		2			The second second	
						A STATE OF THE STA	
					C FO 40 10	B 60 80 1:00	70 80 110
					20 40 -10	D 60 80 +20	70 80 +10
							#
					PE-		
						The state of the state of	
					1	Total Marie Control	E III UNIVERSITE
						THE RESERVE OF THE PERSON OF T	LAVAL



Rapport final

Terrasse Pierre-Dugua-de Mons

							COMMENTAIR	ES				POINT.	AGE MOYEN	ÉCART	
Numéro de participation	1		2	Г	3		4		5		Audio				
Commentaires généraux											"tout ce qui est la vue vers le fleuve, c'est ce qui m'impressionne le plus de cet endroit-là, Puis après, le béti. " (Audio 2 Amind 5 ;) "plus il y a de verdune, plus je trouve la photo attrayente" (Audio 2 4m20)				
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo A PLANCHE 1. Second commentaire - photo A	Trop d'arbres et Ciel. Peu du reste : bátiments, etc.	20	Vue plus restreinte	20		20	C'est très vert, carte postale	100	J'ai l'impression, à cause du format de la photo, d'un paysage plus restreint et plus fermé. Ø	60	DÉFAVORABLE : Vue la plus restreinte (Audic2 2min 15)		4:		
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo B	Belle vue ensemble, maistrop sur l'eau	60	La vue spectaculaire du fleuve. La vue des premiers Français, dont Champlain.	200	Vue sur l'environnement général de l'implantation de Québec (montagnes, entrie du fleuve, île, promontoine) + vue sur le monument.	100	L'espace auvert, le fleuve.	80	II me semble un peu vide	40	FAVORABLE: Vue vers le fleuve (2m). Haut parc qui donne une aperque du site de Québic. Végétation qui embelit le papsage, en plus de la vue diagagée (Audio 25m 20). Aspect historique concernant le chemin de carrière, ODFAVORABLE: Un peu trop de bitume (Audio 24m 35)		71	6	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo B	Seule avec monument, mais pas assez de ville.	60	ø	100	lø.	100	Lieu historique	100	ø	40	FAVORABLE : Plus de verdure (Audio2 14m45)		SI	0 +4	
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo C	Vue du fleuve, mais sans contexte du site.		Vue sur le fleuve, différenciation entre basses-terres du Saint- Laurent et le Bouclier canadien	80	Vue en plongée sur les secteurs du vieux-port et de place Royale (origine de Québec)		Cette zone en bas de la falaise n'est pas très belle. Le ciel gris.		Les bâtiments ne m'apportent pas de beauté historique de ce point de vue		FAVORABLE: Vue en plangée zur les secteurs du vieux part et place royale, l'arigine de Québec (Audia23m) DÉFAVORABLE: Manque de végétation (Audia25m35)		4		
PLANCHE 1. Second commentaire - photo C	ø	40	ø	80	ø	80	ø	20	ø	20			4	8 O	
PLANCHE 1. Premier commentaire - photo D PLANCHE 1. Second	Meilleure vue du contexte de la ville, mais du monument		Vue vers la terrasse Dufferin L'aspect verdure est	40	Vue en plongée sur 2 grands attraits de Québec : Cháteau Frontenac et Terrasse Dufferin	60	Belle verdure, belles couleurs des maisons, archit ecture intéressante	60	J'aime la végétation en premier plan et les grands et beaux bétiments historiques.	100	FAVORABLE: Vue vers le fleuve avec le báti (2m30) Vue en plongée sur deux grands attraits touristiques de Québec, le chiteux irontene et la terrasse Dufferin (Audio 3min 20) OEFAVORABLE: Manque de végétation (Audio 25min 5)		7.	2	
commentaire - photo D  PLANCHE 1. Premier commentaire - photo E	Ø  Vue du site et contexte, mais sans le monument	20	intéressant  Le mélange entre le paysage et le Chyateau et des bétiments du Vieux Québec	60	Vue sur le Château, édifice emblématique	40	Ø  Pas assez de verdure, silos à grains trop central, beau ciel.	40	ø	80			7.	0	
PLANCHE 1. Second commentaire - photo E	ø	30	Ø	40	ø	40	ø	40	Paysage ouvert, impression de grandeur beau bâtiment historique. J'ai choisi de le mettre en premier à cause des nuages qui sont bien plus beaux.	100			R	0 0	
PLANCHE 1. Premier										,	LANCHE 1 PANORAMA				
classement				H		H	00	H	3,000	F	aysage que l'on voit u pourrait voir du site		C 48	48 0	
1	D F		B	+	B	$\vdash$	A		D F	1	errasse			THE PERSON NAMED IN	
2	E B		C E	H	C	H	B D	H	E A	F	ierre-Dugua-De Mons leux-Québec	-	W Sand	-	
4	c		D		E	Т	E		8			5.00			
5	A		A		A		С		c		A 44 40 -4	-	100 PM	Marie S	
PLANCHE 1. Deuxième classement												e contrar			
1	D		8	-	- B	$\vdash$	8		E		D 72 72 0		E 60	60 0	
2	E		C D	H	C D	H	D D	H	D 4				124		and the same of th
	C		E	T	E		E		8					-	
5	A		A		A		C		c			1			

							COMMENTAIRE	s				1	POINT AGE MOYEN ÉCART
Numéro de participation	1	F	2	F	3	F	4	F	5	F	Audia		
Commentaires généraux											Lorsqu'il y a un banc, il y a une invitation à fidener, s'assori- contempler, etc. C'est un élément invitant. (Audio 3 6m.10) Legiscis est l'élément central du ste, qui il y a une terrasse les gens quand it venennt are propar, profér ar du ste, ils sont tous sur legiscis (Audio 3 7m.30)		
PLANCHE 2. Premier commentaire – photo A	Trap accupée, trap "busy"	20	Trap lain camme perspective	20	Vue sur l'avenue St- Denis	20	Par pure subjectivité et injustice. Cadre trop restreint	20	J'aime les bâtiments historiques de pierre et les gens. Il y a de la vie sur cette photo.	60	FAVORABLE: falme beaucoup; a qu'il y ait des gens de dans, contrailment au sutres photos où à n'y a jimals personne (Audio 3 m)  DEFAVORABLE: Trop « husy», s'est trop occupé, il y a trop d'affaires. (Audio) 28xes)  Il y a le « scrap-ciel » du complere G (Audio) 3 min 50)		-28
PLANCHE 2. Second commentaire - photo A	Main courante sans peinture n'aide pas	20	Pour un parc, j'apprécie le fait de voir des gens, donc surclassement à ce point de vue	60	ø	20	Wow! Une ville habitée !	20	ø	60	DÉFAVORABLE : Main courante qui manque de peinture, ça n'aide vraiment pas. (Audio4, 15 sec)		36 +8
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo 8 PLANCHE 2. Second	Belle vue du manument. Trop serné. Betan et camplexe G en arrière.	60	Un peu trop isolé	40	Vue sur le monument et le glacis (espace vert)	40	Les plaines sont belles et invitantes. Or photo un peu kitsch	40	C'est beau, mais ca me semble trop artificiel	20	FAVORABLE: Ce qui est intéressant, c'est de montrer le glacis qu'fait parté du part, accolé sur les forificet avant DEFAVORABLE: Cest basau, mas violent artificie (Audio 3 Smid5); le fai pas envies de dire v c'espa », mais je vas le dre quand mémie, le patt rond autour de la statue de Dugas (Audio 3 6mt5)		۰
PLANCHE 2. Second commentaire - photo B	Méme, aurait pu enlever édifice G	60	ø	20	ø	40	ø	40	ø	20			36 -4
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo C	Pelauses, fleurs, belle rue St-Denis	30	Belle perspective des maisons, du monument et des fleurs	100	Vueglobale du site avec toutes ses composantes 1 av. 5t-Denits	100	Parc invitant	30	Belle équilibre, ciel, vert et beaux bátiments	90	FAVORABLE: Belle vue sur les maisons de la rue Saint-Denis, avec le morument et le bozque de fleure (Audo 3 m.20). Alam beaucoup lo ficheau Frontane et je trouve que la C a veniment un bel équilibre entre les bétiments, le vert et lecial. (Audo 3 émino). Vue global avec tous les composantes du site, moruments, plats de bands, les bances et avenue Saint-Denis qui n'est pas a negliger (Audo 3 2m30).		55
PLANCHE 2. Second								90		90			
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo D	Trop serns, en plus que le banc n'offre pas la vue Aurait pu avoir une	40	La rue et au loin le complexe G : mélange des styles architecturaux	60	Vue sur les plate- bandes et l'avenue St- Denis et les bancs (zone de repos)	60	Architecture, prise de vue et richesse des couleurs	100	g Difficile à départager de la A, Jaime la végétation, mais j'aurais d'aimé plus de ciel.	40	DÉFAVORABLE : Le banc n'est pas dans le bonne direction (Audio3 50sec)		50
PLANCHE 2. Second commentaire - photo D	personne assis e sur le banc	40	ø	40	ø	60	ø	100	ø	40			56 -4
PLANCHE 2. Premier commentaire - photo E PLANCHE 2. Second commentaire - photo E	Vue detaut ce qui est important	100		80	Idem que C+Chéteau La perspective est plus barge.	30	Beau panorama, un peu touristique.	60	j'aime la vue d'ensemble, la végétation, les bétiments historiques	100	FAVORABLE: On y perçoit un petit peu de tout. (Audio3 45xe). Tris belle vue d'ensemble, il y a un bel équilibre (Audio3 d'mind0). Sentiblement comme la C, mais avec une perspective plus large où l'on y retrouve le Chifteau (Audio3 2mind0). FAVORABLE: Pempective plus large (Audio4, 1m15).		96
				. ~							D 40	20	-4 C 88 84 -4
classement	1 E 2 C 3 B 4 D		C E D B		C E D B		D C E B		E C A D		PLANCHE 2 DISPOSITIF Le site lui-même: kiosque, sentier et autres installations ferrasse Plerre-Duque-De Mons vieux-Duébec	30	-4 C 00 04 -4
classement	1 E C C S B B		C E A D		E C D		D C E		E C A D		A 28 36 +8		E 84 88 +4
	^										D 60 56 4		

							COMMENTAIRES					]	POINT AGE MOYEN ÉCART
Numéro de participant	1		2		3		4		5 Man caup de cœur, je		Audio	ı	
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo A	Beau chemin d'accès montrant la pente, bonus pour le bateau	100	Sentier très beau, mais abrupt		Montée du promontoire avec vue sur le paysage environnant		Vue imprenable. Verdure	100	ison coup de ceur, je serais vraiment confortable sur la pelouse à regarder le bateau sillonner le fleuve dans ce beau paysage	100	FAVORABLE: La verdure, le chemin qui mène directement l'œil·vers le bateau (Audio5, 30 sec) DEFAVORABLE: C'ext beau, mais accessibilité non évidente (Audio5, 2min25)		88
PLANCHE 3. Second commentaire - photo A	ø	100	La beauté de la vue	60	ø	100	ø	100	Le chemin est très invitant et ajoute de l'esthétisme à l'endroit	100			92 44
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo 8	Rue St-Denis et verdure	80	L'importance du glacis intégré au parc accessible	60	Vue sur la glacis (lieu de rencontre des usagers) + av. St-Denis	80	Belle architecture. Verdure.	80	Je ne me lasse pas de ces magnifiques maisons de pierre, elles ont un poid historique et une beauté	30	FAVORABLE: L'architecture et l'accès. Il y a un petit peu plus de verdure qui montre les pourtours de la terrasse. (Audio5, 23sec)		76
PLANCHE 3. Second commentaire - photo B	ø	80	L'intérét de la photo avec le glacis	80	ø	80	ø	80	Glaci	80			80 +4
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo C	L'architecture de la rue St-Denis	60	La plus belle façon de s'y rendre		Architecture caractéristique de Québec		Belle architecture,accès dégagé vers les glacis. Devrait étre piétonne.	60	Belle vue sur la belle devanture des maisons de pierre	60	FAVORABLE: L'architecture et l'accès. Il y a un petit peu plus de verdure qui monte au pourtour de la terrasse. (Audio5, 23 sec)		68
PLANCHE 3. Second commentaire - photo C	ø	60	ø	100	ø	60	ø	60	ø	60			68 0
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo D	Accès par en arrière	40	La suite de C		Accès principal qui manque d'amour	40	Trop de bitume	20	La météo n'aide pas beaucoup. Les devanture des maisons sont plus intéressante que le cóté.	40	DÉFAVORABLE : Manque d'amour, des améliorations très importantes pourraient être apportées. (Audio5, 3min50)		44
PLANCHE 3. Second commentaire - photo D	ø	40	Entrée à amélioner	40	ø	40	ø	20	ø	40			36 -8
PLANCHE 3. Premier commentaire - photo E	Accès affreux et dange reux	20	A rendre plus facilitant		Accès non invitant. Besoin de revaloriser		Sentiment d'appel vers l'horizon	40	Il n'y a pas d'élément particulier à souligner, cette photo aurait pu être prise à de nombreux endroit commun.	20	DÉFAVORABLE : Affreux et dangareux comme sentier (Audio5, 35 sec) C'est la catastrophe (Audio5, 4 m)		26
PLANCHE 3. Second commentairs - photo E	Dommage que cet accès qui est le plus visible de la terrasse Dufferin soit e si piètre condition. Veut-ton garder la terrasse Dugua-de Mons comme secret bien gardé ou bien la partager avec les visiteurs Tuccès fera la différence.	20	Ø	20	ø	20	ø	40	ø	20			24 0
classement	A		C		A B		A		A		PLANCHE 3 MILIEU Les abords du site : voies d'accès et	_	0 00 00
classement 2 2 4 4 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	E B C C D E		B A C D E		C D E B C D D E E		C E B C C E D D		C D E C D E E E E E E E E E E E E E E E		Installations environmentes  Installations  Install		B 76 80 +4
											C 68 68 0 D A4 2	16	E 24 24 0

Annexe 4 Entretiens dirigés





Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique Département de géographie

# Entretiens semi-dirigés avec des représentants du milieu des affaires

# **GUIDE**

## TITRE DE LA RECHERCHE

Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers

## **CHERCHEURS**

La recherche est réalisée par Guy Mercier (chercheur principal), Étienne Berthold et Yves Brousseau, professeurs au département de géographie de l'Université Laval.

## CONTEXTE

La recherche est financée par Développement Côte-de-Beaupré, organisme gestionnaire de l'Entente sur la protection et la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale.

# APERÇU DE LA SÉANCE

- 1. Personnes présentes
- 2. Présentation sommaire du projet de recherche
- 3. But et déroulement de l'entretien semi-dirigé
- 4. Entretien

# PERSONNES PRÉSENTES

- Membres de l'équipe
  - o Animation
    - Guy Mercier, professeur de géographie à l'Université Laval, anime la séance
    - Il est assisté, notamment à la prise de notes, de Jean-Bernard Giroux, étudiant au doctorat en sciences géographiques de l'Université Laval
- Personnes interviewées
  - L'entretien est généralement individuel, mais deux personnes peuvent répondre aux questions au cours du même entretien
  - o Les personnes interviewées sont des représentants officiels de gens d'affaires et d'entreprises actifs dans le milieu à l'étude
  - o Consentement
    - La participation à l'entretien est volontaire et éclairée. L'acception par écrit de participer à l'entretien fait foi du consentement des personnes interviewées.
  - o Droit de retrait
    - Toute personne interviewée peut mettre fin à sa participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier sa décision.
    - Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il suffit d'en informer sur-le-champ l'animateur. Tout le matériel permettant de vous identifier et les données que vous aurez fournies seront alors détruits.
  - o Confidentialité
    - Toutes les données recueillies lors de l'entretien sont confidentielles.
    - Votre nom ne vous est pas demandé, car votre participation est associée à un code (identifiant unique).
    - Les noms des personnes interviewées ne paraitront dans aucun rapport
    - L'entretien est enregistré aux seules fins de la collecte de l'information.
       L'enregistrement n'est utilisé à aucune autre fin et il est détruit une fois le projet terminé
    - Tout le matériel et toutes les données seront utilisés dans le cadre exclusif de cette recherche et ils seront détruits au plus tard en juillet 2024 ou deux ans après le dépôt du rapport final.
- Durée de la séance : environ 60 minutes

# PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET

La recherche vise trois objectifs :

- 1. Expliquer en quoi la valeur économique du paysage est corrélative à son attractivité et son appréciation.
- 2. Développer, à partir de cas réels, une méthode de caractérisation du paysage en considérant son attractivité et son appréciation. Les trois sites à l'étude sont :
  - Le belvédère du Papetier et la promenade du Saint-Laurent à Donnacona.
  - Le belvédère Baie-Saint-Paul, sur la route 362.
  - La terrasse Pierre-Dugua-De Mons dans le Vieux-Québec.
- 3. Prescrire, sur la base de cette caractérisation, des normes et des projets aménagistes pour préserver ou améliorer, en chacun des cas étudiés, l'attractivité et l'appréciation du paysage.

# BUT ET DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

#### Une des méthodes de collecte de données

La recherche exige la collecte d'informations pertinentes sur chacun des sites à l'étude. Cette collecte repose sur quatre enquêtes :

- Une enquête cartographique et documentaire pour recueillir des informations géographiques, foncières et règlementaires (méthode : matrice photo-cartographique)
- Une enquête d'opinion auprès de personnes fréquentant les sites (méthode : sondage)
- Une enquête d'opinion auprès de personnes soucieuses de la qualité du paysage dans leur milieu de vie (méthode : groupe nominal)
- <u>Une enquête d'opinion auprès de représentants de gens d'affaires (méthode : entretien semi-dirigé)</u>

## Trois thèmes à aborder

Dans le projet, l'entretien semi-dirigé vise à rassembler de l'information pertinente sur l'opinion des gens d'affaires relativement à la mise en valeur économique du paysage. Partant de la réalité propre à la communauté des affaires concernée, l'entretien aborde trois thèmes :

- 1. La place que le paysage occupe ou pourrait occuper dans le plan d'affaires de diverses entreprises implantées dans la région
- 2. La vision de la communauté des affaires locale quant au rôle des autorités publiques dans la mise en valeur du paysage dans votre région
- 3. L'actif économique que représente ou pourrait représenter un site particulier de leur région, soit l'un ou l'autre des belvédères suivants :
  - Le belvédère du Papetier et la promenade du Saint-Laurent à Donnacona
  - Le belvédère Baie-Saint-Paul, sur la route 362
  - La terrasse Pierre-Dugua-de Mons dans le Vieux-Québec

# Une méthode pour collecter de l'information qualitative

L'entretien semi-dirigé est une méthode servant à collecter, à partir d'un petit échantillon, de l'information qualitative sur un sujet d'étude. Il vise à connaître des avis formulés à partir d'une expérience concrète. Plus encore, il cherche à saisir les arguments sous-jacents à ces avis. C'est pourquoi les personnes interviewées sont invitées à exprimer franchement leurs opinions et à les expliquer.

## Une discussion libre structurée par quelques questions

L'entretien semi-dirigé prend la forme d'une discussion libre articulée autour de quelques questions couvrant l'ensemble du sujet. Voici ces questions :

- 1. Pourriez-vous décrire votre organisation et la communauté d'affaires que vous représentez?
- 2. Parmi vos membres, combien œuvrent dans le secteur récréotouristique et quels types d'entreprises opèrent-ils en général?
- 3. Est-ce que la beauté et la préservation du paysage sont une préoccupation au sein de votre organisation et parmi vos membres?
- 4. Si oui, votre organisation ou vos membres tiennent-ils actuellement un rôle dans l'embellissement et la préservation du paysage? Éventuellement voudraient-ils ou pourraient-ils tenir un tel rôle ou encore l'accroître?
- 5. Est-ce qu'il y a parmi vos membres des entreprises qui intègrent (spécifiquement ou incidemment) le paysage dans leur plan d'affaires? Si oui, lesquelles et à quel titre le font-elles?
- 6. D'après vous, est-ce que les autorités publiques doivent intervenir (par des règlements, des investissements ou des projets) pour embellir et préserver le paysage. Sinon pourquoi? Si oui, le font-elles suffisamment ou correctement?
- 7. Si une telle intervention des autorités publiques est nécessaire, de quelle instance (locale, régionale ou provinciale) doit-elle relever au premier chef?
- 8. Que pensez-vous du site qui vous concerne plus directement parmi les trois suivants (belvédère du Papetier et la promenade du Saint-Laurent à Donnacona; belvédère Baie-Saint-Paul, sur la route 362; la terrasse Pierre-Dugua-de Mons dans le Vieux-Québec)? D'après vous, est-il un atout économique pour une entreprise ou pour la région? Vous parait-il adéquat dans sa facture actuelle? Si non, quelles améliorations doivent lui être apportées? Et qui doit les mettre en œuvre et les financer?

# Annexe 5 Bibliographie

- AGNEW, John (2011) Landscape and National Identity in Europe: England versus Italy in the Role of Landscape in Identity Formation. Dans Zoran Roca, Paul Claval et John Agnew (dir). (2011). Landscapes, Identities and Development. Paris, Routledge, p. 37-49.
- APPLETON, Jay (1975) The experience of landscape. Londres, Wiley.
- BANOS, Vincent et RULLEAU, Bénédicte (2014) Regards croisés sur l'évaluation économique du patrimoine naturel : de la ressource d'autorité à la petite fabrique des valeurs ? *Annales de géographie*, n° 699, p. 1193-1214.
- BEAULIEU, Berthier, FERLAND, Yaïves et ROY, Francis (1995) *L'arpenteur-géomètre et les pouvoirs municipaux en aménagement du territoire et en urbanisme*. Cowansville, Éditions Yvon Blais.
- BELTING, Hans (2012) Florence et Bagdad. Une histoire du regard entre Orient et Occident. Paris, Gallimard.
- BERQUE, Augustin (1990a) Médiance de milieux en paysages. Montpellier, Reclus.
- BERQUE, Augustin (1990b) Le paysage à réinventer. Le Débat, n° 60, p. 283-288.
- BERQUE, Augustin (1997) Être humain sur le Terre. Principes d'éthique de l'écoumène. Paris, Gallimard.
- BERTHOLD, Etienne, GÉLINAS, Nancy et MERCIER, Guy (2019) <u>Étude sur la valorisation économique des paysages revue de littérature</u>. Rapport soumis à Développement Côte-de-Beaupré, 107 pages.
- BEYER, Vera (2007) Cadre. Dans Jacques Morizot et Roger Pouivet (dir.) *Dictionnaire d'esthétique et de philosophie de l'art*, Paris, Armand Colin, p. 71-72.
- BLACK, K. J. (2018) Wide open spaces: Estimating the willingness to pay for adjacent preserved open space, *Regional Science and Urban Economics*, vol. 71, p. 110-121.
- BORIES, Olivier (2019) <u>Faire du paysage un « personnage ». Les atouts de la méthode filmique dans la production d'images paysagères</u>. *Revue française des méthodes visuelles*, Géographies audiovisuelles, n° 2.
- BRUNET, Roger (1995) Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat. Dans Alain Roger (dir.) *La théorie du paysage en France 1974-1994*. Seyssel, Champ-Vallon, p. 7-20.
- BUREL, François et BAUDRY, Jacques (2003) *Landscape ecology: concepts, methods, and applications*. Boca Raton, CRC Press.
- CASEMAJOR, Nathalie et STRAW, Will (2017) <u>La visualité des scènes : cultures urbaines et formes visuelles des paysages scéniques</u>. *Imaginations: Journal of Cross-Cultural Image Studies*, vol. 7, n° 2, p. 20-37.
- CHOUMERT, Johanna et SALANIÉ, Julien (2011) Politiques publiques et espaces verts urbains. Dans Walid Oueslati (dir.) *Analyses économiques du paysage*. Paris, Éditions Quæ, p. 167-188.
- CORBIN, Alain (2001) L'homme dans le paysage. Paris, Textuel.

- COURTIN, Patrick (2023) L'observateur, ce grand oublié du paysage. Paris, L'Harmattan.
- DEBARBIEUX, Bernard (2007) <u>Actualité politique du paysage</u>. Revue de géographie alpine, vol. 95, n° 4, 12 pages.
- DESJARDINS, Xavier (2021) L'aménagement du territoire. Paris, Arman Colin.
- DOMON, Gérald et RUIZ, Julie (2015) *Paysages ruraux. Méthodes d'état des lieux et de diagnostic.*Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- DUBOIS, Catherine (2009) <u>Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire</u>. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, vol. 13, n° 2, p. 309-316.
- DUBOW, J. (2009) Landscape. *International Encyclopedia of Human Geography*. Oxford, Elsevier, pp. 124-131.
- EDENSOR, T. (2009) Tourism. Dans Rob Kitchin et Nigel Thrift (dir.) *International Encyclopedia of Human Geography*. Oxford, Elsevier, pp. 301-312.
- FRASER, R. et SPENCER, G. (1998) The Value of an Ocean View: an Example of Hedonic Property Amenity Valuation. *Australian Geographical Studies*, vol. 36, n° 1, p. 94-98.
- GROUT, Catherine et TOUBLANC, Monique (2021) <u>Le politique au prisme du paysage</u>. *Projets de paysage*, n° 24, 18 pages.
- HEINRICH, Jeff et KASHIAN, Russ (2010) Pricing the Homebuyer's Proximity to Open Land. *The Journal of Applied Business and Economics*, vol. 11, n° 1, p. 80-88.
- HOELSCHER, S. (2009) Landscape Iconography. *International Encyclopedia of Human Geography*. Oxford, Elsevier, pp. 124-131.
- JACKSON, John Brinckerhoff (1997) Landscape in Sight. Looking at America. New Haven, Yale.
- JAKOB, Michael (2008) Le paysage. Gollion, Infolio.
- JOLY, Martine (2011) L'image et les signes. Approche sémiologique de l'image fixe. Paris, Armand Colin.
- KELSEN, Hans (1996) [1979] Théorie générale des normes. Paris, Presses universitaires de France.
- KELSEN, Hans (2004) La démocratie. Sa nature, sa valeur. Paris, Dalloz.
- LACOSTE, Yves (2003) *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie.* Paris, Armand Colin.
- LE DANTEC, Jean-Pierre (2002) *Le sauvage et le régulier : art des jardins et paysagisme en France au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Édition du Moniteur.
- LIFRAN, Robert et OUESLATI, Walid (2007) Éléments d'économie du paysage. Économie Rurale. Vol. 297-298, p. 85-98.
- LIFRAN, Robert, RAMBONILAZA, Tina et WESTERBERG, Vanja (2011) L'évaluation économique de la demande de paysage. Dans Walid Oueslati (dir.) *Analyses économiques du paysage*. Paris, Éditions Quæ, p. 49-62.
- LUGINBÜHL, Yves (2007) Pour un paysage du paysage. Économie rurale, nºs 297-298, p. 23-37.

- MERCIER, Guy (2002) <u>La norme paysagère. Réflexion théorique et analyse du cas québécois</u>. Cahiers de géographie du Québec, vol. 46, n° 129, pp. 357-392.
- MERCIER, Guy (2004) Une politique du paysage. Pourquoi et comment? Géographes, n° 14, p. 11-21.
- MERCIER, Guy (2009) Incommensurable, irréductible et immédiat paysage. Dans Mario Bédard (dir.) <u>Le paysage. Un projet politique</u>. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 189-196.
- MERCIER, Guy (2016) Le répertoire sémantique du mot paysage. *Journal of Research and Didactics in Geography*, vol. 2, n° 5, pp. 19-32.
- MERCIER, Guy et SIMARD, Martin (2020) Revoir l'aménagement du territoire au Québec. Revue internationale d'urbanisme, n° 9, 19 pages.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1964) L'Œil et l'Esprit. Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, Maurice (1979) Le visible et l'invisible. Paris, Gallimard.
- MÉROT, Alain (2009) Du paysage en peinture dans l'Occident moderne. Paris, Gallimard.
- MITCHELL, W.J.T. (2005) What Do Pictures Want? The Lives and Loves of Images. Chicago, University of Chicago Press.
- MONTILLET, Philippe (2011) Les trois âges du paysage. Projets de paysage, n° 6, 13 pages.
- NAVEH, Zev et LIEBERMAN, Arthur S. (2013) *Landscape ecology: theory and application*. New York, Springer Science & Business Media.
- OUESLATI, Walid (dir.) (2011) Analyses économiques du paysage. Paris, Éditions Quæ.
- PANDURO, T. E., et K. L. VEIE (2013) Classification and valuation of urban green spaces A hedonic house price valuation. *Landscape and Urban Planning*, vol. 120, p. 119-128.
- PAQUET, Suzanne et MERCIER, Guy (2012) Le paysage urbain à l'ère du capitalisme culturel. Dans Miriam Fahmy (dir.) *L'état du Québec 2012*. Montréal, Boréal, pp. 443-450.
- PLOTTU, Éric et PLOTTU, Béatrice (2010) Multidimensionnalité des enjeux du paysage : de l'évaluation à la décision. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, p. 293-311.
- PRICE, Colin (2017) Landscape Economics. Cham, Palgrave Macmillan.
- PUECH, Daniel et RIVIÈRE-HONEGGER, Anne (dir.) (2004) L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry.
- RAFFESTIN, Claude (1977) Paysage et territorialité. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 21, n° 53-54, pp. 123-134.
- RANCIÈRE, Jacques (2003) *Le destin des images*. Paris, La Fabrique.
- ROCA, Zoran, CLAVAL, Paul et AGNEW, John (dir). (2011). *Landscapes, Identities and Development*. Paris, Routledge.
- ROGER, Alain (1997) Court traité du paysage. Paris, Gallimard.

- SANDER, H. A., et S. POLASKY (2009) The value of views and open space: Estimates from a hedonic pricing model for Ramsey County, Minnesota, USA. *Land Use Policy*, vol. 26, n° 3, 2009/07/01/, p. 837-845.
- SCHAMA, Simon (1995) Landscape and Memory. Toronto, Random House.
- SMARDON, Richard C. (2016) Visual Impact Assessment: Where Have We Come from and Where Are We Going? *Journal of Environmental Protection*, n° 7, p. 1333-1341.
- SAUER, Carl O. (1925) The Morphology of Landscape. *University of California Publications in Geography*, vol. 2, no 2, pp. 19-54.
- SONTAG, Susan (2021[1973]) Sur la photographie. Paris, Christian Bourgois Éditeur.
- SOURIAU, Anne (2015a) Cadrer. Dans Étienne Souriau (dir.) *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 311.
- SOURIAU, Anne (2015b) Figuratif. Dans Étienne Souriau (dir.) *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 782-783.
- STAFFORD, Jean (1996) Microéconomie du tourisme. Québec, Presses de l'université du Québec.
- TERKENLI, Theano S. (2011) From Landscape to Tourism and Back: The Emergence of a Greek Landscape Conscience. Dans Zoran Roca, Paul Claval et John Agnew (dir). (2011). *Landscapes, Identities and Development*. Paris, Routledge, p. 227-241.
- TERRASSON, Daniel (2011) Research Supporting Landscape Policy: A Challenge. Dans Zoran Roca, Paul Claval et John Agnew (dir). (2011). *Landscapes, Identities and Development*. Paris, Routledge, p. 353-361.
- VOUILLOUX, Bernard (2007) Figure. Dans Jacques Morizot et Roger Pouivet (dir.) *Dictionnaire* d'esthétique et de philosophie de l'art, Paris, Armand Colin, p. 205-207.
- WALLS, M., KOUSKY C. et CHU Z. (2015) Is What You See What You Get? The Value of Natural Landscape Views. *Land Economics*, vol. 91, n° 1, February 1, 2015, p. 1-19.
- ZHONG MENGUAL, Estelle et MORIZOT, Baptiste (2018) <u>L'illisibilité du paysage. Enquête sur la crise</u> écologique comme crise de la sensibilité. *Nouvelle revue d'esthétique*, n° 22, p. 87-96.